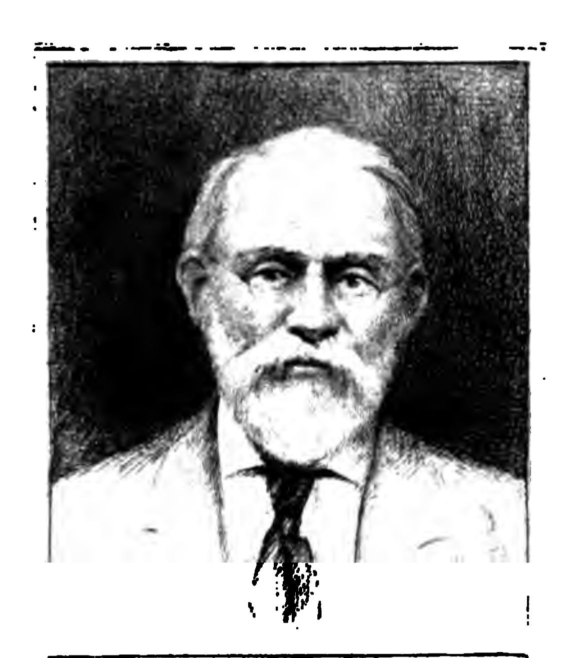




MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE CAEN.



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN.



CAEN,

CHEZ A. HARDEL, SUCCESS. DE T. CHALOPIN,

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

1836.



RÈGLEMENT

DE L'ACADÉMIE ROYALE

des Sciences, Arts et Belles-Lettres

DE LA VILLE DE CAEN.

Art. Ier.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, se compose de membres honoraires, de membres titulaires, et d'associés-correspondans.

Art. II.

Le nombre des membres honoraires n'est pas limité. Ils ont rang immédiatement après le bureau et jouissent des mêmes droits que les membres titulaires.

ART. III.

Le nombre des membres titulaires est de trente-six.

ART. IV.

Celui des associés-correspondans est illimité. Ils prennent place parmi les membres titulaires dans les séances publiques et particulières, mais sans avoir voix délibérative.

ART. V.

Toute nomination pour les titres d'honoraire, de titulaire ou d'associé-correspondant est précédée d'une présentation, sauf le cas où un membre titulaire demandera à devenir honoraire.

Toute présentation est faite par écrit, signée par un membre honoraire ou titulaire, et remise cachetée au président ou au secrétaire, avec un ouvrage imprimé ou manuscrit, composé et adressé à l'Académie par le candidat.

Cette proposition et les pièces à l'appui sont renvoyées sous le même cachet à l'examen de la commission d'impression. Le jour où le rapport doit avoir lieu est annoncé dans les lettres de convocation.

[redacted]

La commission, lorsqu'elle le juge convenable, est dispensée de son rapport, sans être obligée de faire connaître les motifs de son silence ; mais elle doit avertir et entendre le membre qui a proposé le candidat, l'Académie se réservant le droit de prononcer sur les réclamations.

Art. VI.

L'Académie, après avoir entendu le rapport de la commission, décide s'il y a lieu à procéder à l'élection. Dans le cas de l'affirmative, elle peut y procéder sur-le-champ ou la renvoyer à la séance suivante pour tout délai.

Art. VII.

Pour être nommé, au premier tour de scrutin, membre de l'Académie, il faut avoir réuni la moitié des voix des membres ayant droit de voter.

Lorsque le nombre de suffrages n'est pas obtenu, il sera, dans la séance suivante, procédé à un nouveau tour de scrutin, dans lequel il faudra, pour être élu, obtenir les deux tiers des voix des membres présens.

Si plusieurs membres sont en concurrence,

et si l'élection n'est pas faite par ce scrutin, il sera procédé immédiatement au ballotage entre les deux candidats qui auront eu le plus grand nombre de voix, et celui qui obtiendra la majorité relative sera proclamé membre de l'Académie; en cas de partage égal de voix, le plus âgé est élu.

ART. VIII.

Les officiers de l'Académie sont: un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire et un trésorier.

Ces dignitaires sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu qu'après un an d'intervalle; il devient de droit vice-président.

ART. IX.

Il sera créé une commission d'impression, composée de cinq membres. Elle choisira dans son sein un président et un secrétaire, et elle se réunira sur la convocation de son président.

Elle fera connaître par des rapports ou par des lectures les manuscrits que renferment les archives; elle présentera à l'approbation de l'Académie les mémoires qui pourront être lus en séance publique ou imprimés; d'accord avec

[redacted]

l'auteur, elle fera les changemens qu'elle jugera convenables.

L'Académie se réserve le droit de prononcer sur les difficultés qui pourraient s'élever.

ART. X.

De nouveaux membres pourront être temporairement adjoints à la commission d'impression, et des commissions spéciales être créées toutes les fois que l'Académie le jugera convenable.

ART. XI.

Les membres du bureau, ainsi que les membres de la commission d'impression et de présentation, sont nommés chaque année dans la séance de novembre, à la majorité des suffrages des membres présens.

Pour les membres du bureau, si la majorité n'est pas acquise aux deux premiers tours de srutin, il est procédé à un scrutin de ballotage, entre les deux membres qui ont obtenu le plus de voix au second tour.

Pour les membres de sa commission, si la majorité n'est pas acquise au premier tour de scrutin, la pluralité décidera au second.

ART. XII.

Toutes les nominations se font au scrutin, les autres délibérations se prennent par la même voie, à moins que le président ne propose d'y procéder à haute voix sans qu'il y ait réclamation.

ART. XIII.

L'Académie tient ses séances le quatrième Vendredi de chaque mois, à sept heures précises du soir; le jour et l'heure des séances peuvent être changées. Elle prend vacance pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

ART. XIV.

L'Académie tient en outre des séances publiques. Le jour, l'heure, le lieu et l'objet de ces séances sont fixés par une délibération.

ART. XV.

Tous les membres titulaires sont tenus d'assister au moins à cinq séances dans l'année.

Il sera distribué, pour droit de présence, des jetons dont l'Académie déterminera, par un arrêté particulier, la forme et la valeur.

A l'ouverture de la séance, le président signera le registre pour clore la liste des membres présens.

ART. XVI.

Les membres titulaires qui auraient laissé passer une année sans paraître à aucune séance, ou deux années sans présenter aucun travail, et ceux qui auraient cessé de résider à Caen, deviennent de droit associés-correspondans. Il sera pourvu sans retard à leur remplacement.

ART. XVII.

La liste des membres honoraires, titulaires et associés-correspondans sera imprimée chaque année et remise à chaque membre.

[redacted]

LISTE

Des Membres honoraires, titulaires et associés-correspondans de l'Académie.

1836.

BUREAU.

MM.

ROGER, *président.*
HÉRAULT, *vice-président.*
HÉBERT, *secrétaire.*
EDOM, *vice-secrétaire.*
LE GRIPS, *trésorier.*

HONORAIRES.

MM.

LE BOUCHER, médecin et membre honoraire de la société de médecine.

LANGE, médecin et membre honoraire de la société de médecine.

VAULTIER, doyen de la faculté des lettres de Caen.

SPENCER-SMITH, membre de la société royale et de la société des antiquaires de Londres.

THOMINE-DESMAZURES, ancien président du tribunal civil et ancien doyen de la faculté de droit.

MARC, recteur de l'académie.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

TARGET, préfet du département du Calvados.

LE GRIPS, conseiller de préfecture.

DESLOGES, directeur de l'assurance mutuelle contre l'incendie, pour les départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

LAIR (P. A.), conseiller de préfecture, secrétaire de la société d'agriculture et de commerce de Caen.

DE MAGNEVILLE, membre de la société d'agriculture de Caen.

GODEFROY, docteur en médecine.

PRUDHOMME, ancien professeur de navigation.

HÉBERT, conservateur de la bibliothèque de la ville.

THIERRY, doyen de la faculté des sciences.

TROUVÉ, professeur à l'école de médecine, médecin en chef des hospices civil et militaire.

PATTU, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département du Calvados.

LE SAUVAGE, professeur à l'école de médecine, chirurgien en chef des hospices civil et militaire.

JAMET (l'abbé), ancien recteur de l'académie, directeur de la maison du Bon-Sauveur de Caen.

DAN DE LA VAUTERIE, membre de la société de médecine.

HÉRAULT, ingénieur en chef des mines.

RAISIN, directeur de l'école de médecine.

DE LA FOYE, professeur de physique à la faculté des sciences.

EUDES-DESLONGCHAMPS, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences.

ROGER, professeur d'histoire à la faculté des lettres.

DANIEL (l'abbé), proviseur du collége royal de Caen.

MAILLET-LA-COSTE, professeur de littérature latine à la faculté des lettres.

DE CAUMONT, correspondant de l'institut, secrétaire de la société des antiquaires de Normandie.

EDOM, inspecteur de l'académie.

LÉCHAUDÉ D'ANISY, membre de la société des antiquaires de Normandie.

BERTRAND, professeur de littérature grecque à la faculté des lettres.

BUNEL (Hippolyte), officier de marine en retraite.

LE FLAGUAIS (Alphonse), homme de lettres.

MEMBRES ASSOCIÉS-CORRESPONDANS, RÉSIDANS A CAEN.

MM.

CHANTEPIE, ancien inspecteur de l'académie.

THOMINE fils, ancien professeur à la faculté de droit.

ASSELIN, docteur en médecine.

BOISARD, conseiller de préfecture.

DESHAYES, peintre et membre de la société des antiquaires.

SIMON, ingénieur, directeur du cadastre.

PREL, ancien vérificateur des domaines.

ROBERGE, membre de la société linnéenne.

CASSIN, censeur du collége royal de Caen.

SAINT-GERMAIN, directeur du conservatoire de musique de Caen.

DE LA TROUETTE, professeur suppléant de littérature française à la faculté des lettres.

DE GOURNAY, avocat, suppléant de littérature latine à la faculté des lettres.

SUEUR-MERLIN, ancien membre de la commission centrale de géographie et de la société académique des sciences de Paris.

MARTIN, professeur au collége royal de Caen.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANS.

MM.

SURIRAY, médecin, à Paris.

SIMON, ancien bâtonnier des avocats, à Grainville, près Caen.

ASSELIN, directeur de l'académie de Cherbourg.

DE TILLY (Adjutor), député, à Villy, près Villers-Bocage.

GOULLET DE RUGGY, ancien colonel d'artillerie, à Metz.

TAILLEFER, inspecteur de l'académie, à Paris.

BRONGNIART (Alexandre), membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

BOUILLON LA GRANGE, professeur de chimie, à Paris.

DAVID, ancien consul à Smyrne, à Falaise.

LE GAIGNEUR, homme de lettres, à Saint-Aubin-d'Arquenay.

CHANVALLON, hommes de lettres, à Carentan.

DE FRANCE, naturaliste, à Paris.

DUBOIS, sous-préfet, à Vitré.

GIRARD, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

MOLLEVAUT, homme de lettres, à Paris.

LESCAILLE, ingénieur en retraite, à Saint-Germain-en-Laye.

DE LA BOUISSE (Auguste), homme de lettres, à Paris.

Mme. DE LA BOUISSE (Eléonore), à Paris.

DESETABLES, fabricant de papier, à Vire.

LANON DE LA RENAUDIÈRE, membre de la commission centrale de la société de géographie, à Paris.

TOUSTAIN DE RICHEBOURG, à Saint-Martin-du-Manoir, près Montivilliers.

VIGNÉ, docteur en médecine, à Rouen.

DESGENETTES, professeur à l'école de médecine, membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

BINET, dessinateur au ministère de la marine, à Paris.

FAYOLLE, homme de lettres, à Paris.

REGNAULT DE BAUCARRON, à Nogent-sur-Seine.

JACQUELIN-DUBUISSON, à Paris.

COSTAZ l'aîné, ancien préfet de la Manche, à Paris.

D'ARCET, membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

THIÉBAUT DE BERNEAUD, naturaliste, à Paris.

LE PÈRE, ancien inspecteur des ponts et chaussées, à Gisors.

TURPIN, membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

DE THÉIS, homme de lettres, à Laon.
DE MAIMIEUX, homme de lettres, à Paris.
GUITTARD, docteur en médecine, à Bordeaux.
MOISSON (l'abbé), à Chicheboville.
PRÉVOST D'IRAY (le comte), à Paris.
DE LA RUE, secrétaire de la société d'agriculture, à Evreux.
CAILLY, officier supérieur d'artillerie, à Metz.
MARIE-DUMESNIL, homme de lettres, à Paris.
MÉCHIN, préfet du département du Nord, à Lille.
PELLETIER, ancien pharmacien, à Paris.
SÉGUIER (le marquis), membre libre de l'institut, à Paris.
DE BAZOCHE, naturaliste, à Falaise.
LE HÉRICIER DE GERVILLE, homme de lettres, à Valognes.
DAWSON-TURNER, naturaliste, à Yarmouth.
DUMONT-DURVILLE, capitaine de vaisseau, à Toulon.
PRUDHOMME DU HANT-COURS, à l'île de France.
MAGENDIE, membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.
JAUFFRET, conservateur de la bibliothèque, à Marseille.
VIEILLARD, sous-bibliothécaire de l'arsenal, à Paris.
LE MERCIER, membre de l'institut, académie française, à Paris.
BÉTOURNÉ, ingénieur des ponts et chaussées, à Angers.
LE TERTRE, conservateur de la bibliothèque, à Coutances.
SIDNEY-SMITH, amiral de la marine Britannique, à Paris.
DRIEU, chef d'escadron au 3e. régiment d'artillerie, à Schelestadt.

DE SURVILLE, ingénieur des ponts et chaussées.
THURET, homme de lettres, à Rouen.
DE HAMMER-PURGSTAN (Jos.), le baron, associé-étranger de l'institut, orientaliste, à Vienne (Autriche).
AGAARD, naturaliste, Lunden (Suède).
BOUCHARLAT, homme de lettres, à Paris.
BOURDON (Isidore), docteur en médecine, à Paris.
LONDE, docteur en médecine, à Paris.
GAILLON, receveur des douanes, à Boulogne-sur-Mer.
DELISE, naturaliste, à Vire.
DUBOURG-D'ISIGNY, ancien président du tribunal civil, à Vire.
BOYELDIEU, avocat, à Paris.
POLINIÈRE, médecin des hospices, à Lyon.
DE CHAMISO (Adalbert), naturaliste, à Berlin.
ARTHUR, professeur de mathématiques, à Dijon.
DE BEAUREPAIRE (le comte), ancien ministre plénipotentiaire, à Louvagny.
BRARD, ingénieur des mines, à Tarascon.
DE JOLIMONT, peintre, à Dijon.
DE VAUBLANC (le comte), ancien ministre, à Paris.
JULLIEN, homme de lettres, à Paris.
BIGOT DE MOROGUES, correspondant de l'institut, à Orléans.
DIEN, graveur à Paris.
JOURDAN, docteur en médecine, à Paris.
SERRURIER, docteur en médecine, à Paris.
DE VENDEUVRE (le comte), ancien préfet, à Vendeuvre.
ÉLIE DE BEAUMONT, ingénieur en chef des mines, professeur d'histoire naturelle au collége de France, à Paris.
GIBBON, maître de conférence à l'école normale, à Paris.
DUPLESSIS, recteur de l'académie, à Douai.

LAMBERT, conservateur de la bibliothèque, à Bayeux.

DUPIN (Ch.) membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

DE MONTLIVAULT (Charles), ancien capitaine de la marine royale, à Blois.

DESNOYERS (Jules), bibliothécaire du muséum d'histoire naturelle (au jardin du roi), à Paris.

LA BOUDERIE (l'abbé), à Paris.

COUEFFIN, ancien ingénieur géographe, à Paris.

ODOLANT-DESNOS, à Paris.

AUDOUIN, professeur au muséum d'histoire naturelle, à Paris.

PETITOT, statuaire, à Paris.

CHESNON, principal du collége, à Bayeux.

MARCEL J. J., orientaliste, à Paris.

GREY-JACKSON, ancien consul Britannique à Maroc, à St.-Servan.

MAILLARD DE CHAMBURES, à Dijon.

DE MONTLIVAULT (Casimir), le Cte., ancien préfet du Calvados, à Creully.

La Princesse Constance DE SALM, à Paris.

HERBERT-SMITH (Edouard), membre de l'université de Cambridge, en Angleterre.

PESCHE (jeune), homme de lettres, au Mans.

DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, conseiller à la Cour royale, à Poitiers.

MANGON DE LA LANDE, directeur des domaines, à Poitiers.

TRAVERS, principal du collége, à Falaise.

LA DOUCETTE (le baron), secrétaire de la société philotechnique, à Paris.

GALERON, procureur du roi et membre de la société des antiquaires de Normandie, à Falaise.

ESCHER, sous-intendant militaire, à Rochefort.
Mme. LUCIE COUEFFIN, à Bayeux.
GIRARDIN, professeur de chimie, à Rouen.
DE LA MARE (l'abbé), grand-vicaire, à Coutances.
TOLLEMER, principal du collége, à Valognes.
Le Cte. D'OSSEVILLE (Louis), au Fresne-Camilly.
REY, de la société des antiquaires de France, à Paris.
Le Cte. LENOBLE, à Navarreins.
COUPPEY, secrétaire de la société académique de Cherbourg.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

PAR M. HÉBERT, SECRÉTAIRE.

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 AVRIL 1825.

(*Présidence de* M. P.-A. LAIR.)

MESSIEURS,

Avant d'entrer dans les détails du compte que j'ai à vous rendre des travaux de l'académie, je ne puis me dispenser de vous signaler la direction actuelle des études vers la connaissance de nos poésies nationales du moyen âge. Cette route, parcourue par des membres de notre compagnie, est de nouveau explorée avec une ardeur qui

fait espérer d'heureuses découvertes ; déjà nos chroniques et nos anciennes poésies avaient fourni à des littérateurs érudits du dernier siècle, l'histoire de quelques usages singuliers et ces fabliaux que de faibles imitateurs rendirent ridicules par un langage inusité dans tous les temps.

Ces publications n'eurent donc qu'un succès d'estime passagère et furent bientôt négligées, la littérature perfectionnée du siècle de Louis XIV et Louis XV se perpétua sans peine, mais sans produire aucun chef-d'œuvre ; la révolution vint frapper les restes de cette littérature, qui disparut dans le bouleversement de la société.

Depuis quelques temps nos productions du moyen âge reparaissent et jouissent d'une si grande faveur dans les arts et dans le monde littéraire, non seulement en France, mais encore dans les contrées voisines, qu'il est curieux de rechercher pourquoi des productions long-temps négligées, sont vantées maintenant avec enthousiasme ; nous croyons qu'il est utile de ne pas laisser passer inaperçus les premiers momens d'un changement aussi inattendu, et de s'enquérir pourquoi on recherche la trace des monumens anciens

dans tout ce qui peut rappeler leur existence et qu'on veut ressusciter jusqu'au langage de cette époque de féodalité signalée de nos jours à la haine publique.

C'est, je pense, parce que toute crainte du passé est évanouie, et que cette même féodalité qui constitue un état remarquable depuis le 10e siècle jusqu'au 15e ne nous apparaît plus que comme ces ruines gigantesques, qui, vues de loin, effrayent ou élèvent l'imagination, et vues de près, ne nous font plus éprouver que le sentiment pénible de l'anéantissement des choses humaines.

En étudiant les monumens de toute espèce, élevés dans le moyen âge, on retrouve l'histoire de ce temps, de ses mœurs, de ses croyances et les premières formes d'un langage qui, resté imparfait, n'eût pu satisfaire à nos connaissances, à nos besoins actuels, mais qui suffisait alors à ceux d'une société dont on cherche l'enfance, et c'est cette existence primitive, c'est ce monde nouveau pour la plupart de nos contemporains qui présente assez de charme et d'intérêt pour offrir aux laborieuses investigations de nos savans, un ample dédommagement de leurs peines.

C'est lorsque l'ambition des princes carlo-

vingiens brisa l'unité où semblait tendre la France devenue le centre des vastes états de Charlemagne, qu'on aperçoit les premiers linéamens de la langue romaine, et c'est sous les derniers princes de cette race que paraissent ces hommes du nord, qui bientôt après sous leurs ducs, au temps des premiers rois de la dynastie capétienne, produisirent les Trouvères normands dont les compositions sont aujourd'hui si recherchées.

Il nous appartient donc, Messieurs, de fixer la date de ce mouvement littéraire, nous qui lisons parmi les fondateurs de cette académie le nom du savant Bochart qui rechercha et les traces de la dispersion du genre humain et les rudimens de son langage, nous qui comptons aujourd'hui parmi nous, l'abbé de La Rue : ce savant, par une circonstance heureuse, se trouve l'historien d'une littérature nouvelle, alors qu'il ne travaillait que pour faire connaître les droits que les hommes de lettres, nés dans sa patrie et dans le moyen âge, avaient aux hommages de la postérité.

--- M. Vaultier a communiqué à l'académie une suite de mémoires sur les caractères de de la poésie lyrique et sur les formes diverses que ce genre de composition a prises chez les

peuples anciens, modernes, et même chez les nations barbares, selon la diversité de leurs institutions, de leurs croyances et de leurs mœurs. L'auteur a détaché de ce travail important, rempli d'idées mûres et fruit de recherches profondes, quelques parties qui seront imprimées, dans le recueil des mémoires de l'académie, aussi bien qu'une dissertation particulière sur les poésies d'Olivier Basselin. Ce dernier mémoire dont vous allez entendre la lecture a surtout pour objet de redresser quelques préventions locales que M. Vaultier, juge trop favorables au vieux chansonnier normand.

—Vous vous rappelez, sans doute, Messieurs, qu'à une époque antérieure M. Vaultier avait communiqué un mémoire sur les origines et la filiation des langues grecque, latine et française, avec un appendice dans lequel il traitait plus particulièrement la question de l'affinité des langues grecque et latine avec la langue slave, et que ces travaux avaient été désignés pour être publiés parmi nos mémoires. L'auteur a manifesté depuis le désir qu'ils ne fussent pas imprimés. Il a pensé que la publication qui est intervenue du grand ouvrage de M. Balbi sur ces mêmes matières ayant épuisé

le sujet, son mémoire semblerait aujourd'hui dépourvu du caractère de nouveauté et d'intérêt qu'il avait alors.

— Les avantages de l'heureuse imitation en littérature et les inconvénients d'une imitation servile ont été signalés par M. Bertrand dans un mémoire dont vous entendrez aujourd'hui la lecture et qui sera ensuite livré à l'impression. Notre collègue nous a fait entendre encore plusieurs pièces de poésies de sa composition, *une épître à son ami* — *la convalescence* — et une traduction en vers de plusieurs mélodies de Thomas Moore.

— C'est dans les communications verbales de M. Maillet-la-Coste que nous avons pu prendre une idée de la Méthode de ce brillant professeur; il a récité le discours d'ouverture de son cours de littérature latine, un fragment d'un autre discours sur la traduction et son éloge de Rollin accompagnée d'une analyse de ses ouvrages.

— M. Prel a voué tous les instans de sa vie à la recherche des apologues qui sont le type des inimitables fables de La Fontaine, il a consigné ses laborieuses investigations dans un recueil qui aurait fourni 4 volumes s'il avait été imprimé ; nous avons entendu la

lecture du préambule de ce recueil d'apologues, la fable des deux pigeons de La Fontaine et le type, d'où cet auteur avait pu l'extraire : il nous a démontré la supériorité de ce fabuliste sur ses devanciers et sur les originaux qui lui avaient servi de modèles. Plusieurs séances ont été consacrées à entendre M. Prel et nous regrettons que le public ne puisse jouir du travail de ce laborieux compilateur.

— L'origine du conte en vers a été aussi le sujet d'un travail de M. De Baudre, mais nous n'avons pu juger du mérite de l'ouvrage que par la première partie qui nous a été communiquée.

— Plusieurs de nos collègues ont occupé nos séances par la lecture de leurs pièces de poésies : c'est avec le plus vif plaisir que nous avons entendu les poésies de Mme Coueffin qui ont été choisies pour orner nos recueils. M. Alphonse Le Flaguais les enrichira de quelques-unes de ses productions, il nous a lu : le Temple abandonné — les Ages — mon Erreur — Malfilâtre mourant — Appui et consolation et les Neustriennes. M. le Tertre nous a envoyé des stances sur le courage civil — une Épître à un ami bienfaisant, et les deux premiers chants d'un poème intitulé : les quatre Ages.

— Nous avons reçu de M. Chanvallon deux pièces de vers, l'Hypocrite endurci, conte, et l'Expédition d'Afrique ; de M. Thuret, un extrait de ses études poétiques. M. Mangon de la Lande, après avoir entretenu verbalement l'académie de ses recherches archéologiques, a lu un conte en vers, *le paysan d'Anatolie*. M. l'abbé Rousseau a donné la traduction en vers d'une élégie de Properce, ayant pour titre : Cornelie à son mari Paulus.

— L'orthographe du nom du poète Malherbe a été l'objet des recherches de M. Léchaudé, qui a reconnu que ce poète écrivait son nom, sans y admettre la lettre H, qui depuis un siècle est l'orthographe adoptée ; au reste cette recherche intéresse davantage la famille à laquelle cet homme célèbre appartenait, que le monde littéraire où il occupe une si éminente place.

— Des recherches étymologiques sur le mot *choléra*, ont occupé M. Herbert Smith ; tandis que ce fléau, sorti de l'Asie, ravageait l'Europe, résistait aux efforts des gouvernemens pour l'éloigner, et à la science de la médecine pour le combattre, notre jeune et savant collègue a eu la curiosité de rechercher dans les racines d'une langue asiatique l'ori-

gine du mot qui désignait à son berceau cette terrible maladie : l'auteur a trouvé cette racine dans la bible et composée de deux mots dérivés de deux racines qui expriment l'idée du mal dans sa généralité. Il a remarqué que ce mot est souvent pris au figuré dans les livres saints, pour désigner toutes sortes d'infortunes. M. l'abbé Daniel, dans un rapport sur les recherches étymologiques du mot *choléra*, reconnaît qu'en raison de la proximité du pays et des relations commerciales, la Grèce a dû recevoir et a reçu effectivement beaucoup de connaissances des peuples de la Phénicie, et ceux-ci étant en relation habituelle avec les Hébreux, il n'est pas étonnant que plusieurs mots de la langue de ces peuples aient passé dans la langue grecque, et que leur signification plus étendue primitivement ait été altérée et rendue spéciale dans la langue qui les avait reçus ; c'est ce qui est arrivé au mot *choléra* que M. Daniel retrouve dans plusieurs passages des livres saints tels qu'ils ont été présentés par l'auteur du mémoire.

— Nous avons entendu, Messieurs, la lecture d'un abrégé d'histoire universelle par M. Daniel ; pour produire un ouvrage vraiment

élémentaire autrement que par le titre, il faut, comme M. le Proviseur du collége royal de Caen, réunir à un grand zèle pour remplir de si pénibles fonctions, des connaissances peu communes; M. Daniel a fait imprimer une 1re. partie d'un tableau chronologique des principaux événemens de l'histoire ancienne depuis Adam jusqu'à la bataille d'Actium.

— Il nous a été offert deux mémoires d'un haut intérêt pour notre province, le 1er. par M. Escher, associé, capitaine au corps royal de l'état-major de France : il raconte les événemens historiques des guerres de religion en Normandie au 16e siècle. Ces temps trop fertiles en malheurs virent éclore et se prolonger une guerre civile alimentée par l'ambition des chefs, et soutenue avec opiniâtreté par l'exaltation religieuse des deux partis. Ce mémoire si instructif sera imprimé, et je ne puis me permettre d'en donner une analyse qui en atténuerait le mérite.

— Il en sera de même, pour une biographie de Samuel Bochart, une simple notice n'aurait pas suffi pour faire connaître tout le savoir de ce docte personnage, reconnu par toute l'Europe pour un des plus prodigieux érudits

du 17e siècle. Ses ouvrages, réimprimés plusieurs fois, sont écrits en latin et hérissés de citations en langue hébraïque et arabe, mais par cette raison et par la nature même de ces travaux, ils ne sont accessibles qu'à peu de personnes. M. Herbert Smith a voulu donner en français ses recherches sur les écrits de cet illustre savant dont il fait ressortir la science profonde, et sur une vie entièrement consacrée à l'étude, et qui a laissé un nom qui ne peut pas mourir dans la ville de Caen.

— M. de Baudre a continué ses recherches biographiques et littéraires sur Guy Lefèvre de la Boderie et les autres membres de cette famille. Dans ce fragment d'un ouvrage plus étendu, Guy Lefèvre est considéré sous le rapport de ses ouvrages poétiques qui l'ont fait connaître dans la république des lettres sous le nom du poète de la Boderie.

— Deux discours de M. Daniel ont été écoutés avec intérêt : il a considéré dans le premier la philosophie comme objet d'étude, et dans le second, descendant des généralités de cette science à la plus belle des applications, il a retracé l'origine de l'écriture, et dit comment l'homme a pu parvenir à exprimer ses pensées

les plus abstraites à l'aide de signes de convention.

— M. Guy Jackson nous a adressé des observations ethnographiques sur l'empire de Maroc, et les langues parlées par les peuples qui habitent ce royaume ; l'arabe pur est parlé parmi les peuplades qui habitent sous les tentes, cette même langue mélangée des langues des autres pays est le dialecte des habitans des villes et des côtes de la mer : les Shelluk ou Berbères qui habitent les montagnes ont un langage inconnu appelé *Amarzigt* et qui appartient peut-être à l'ancien punique ou à la langue des plus anciens peuples du pays.

— M. de Hammer, associé, a fait hommage à l'académie d'un ouvrage de sa composition qui mérite une mention particulière : ce sont les pensées de Marc-Aurèle, qu'il a traduites du grec en persan et fait imprimer sous ses yeux à Vienne en Autriche.

— M. Spencer Smith, en présentant à l'académie l'ouvrage de son ami, l'accompagna d'un discours d'où j'extrais quelques passages.

« Depuis les temps des Haroun-Al-Raschid « et de Mamoun on n'a rien vu de semblable,

« si on excepte les versions orientales de nos « livres sacrés. Quand on réfléchit sur les dif- « ficultés littéraires d'une pareille tâche, et « qu'on pense que M. Hammer à dû créer « dans un atélier de Vienne les caractères « persans nécessaires à cette version de Marc- « Aurèle, et qu'ensuite il avait à surveiller des « ouvriers qui ignoraient probablement jus- « qu'à l'alphabet des deux langues qu'ils « imprimaient à la fois, on comprendra les « embarras extraordinaires que notre savant « collègue eut à surmonter. Il paraît que les « trois langues dominantes de l'orient ne « possèdent entre elles que deux ouvrages « européens qu'on puisse rapporter à la « philosophie. C'est en arabe une traduction « du *tableau de la vie humaine* par Cebes, « et en turc l'*imitation de Jésus-Christ* « d'Akempis »

C'est donc une idée fort heureuse de notre collègue, de remplir une lacune, en dotant d'un chef-d'œuvre de notre littérature ancienne, celle des trois langues orientales, qui est à la fois la plus littéraire et la plus répandue.

L'académie, a dit M. Bertrand chargé d'un rapport sur cet ouvrage, ne saurait trop exprimer son estime pour ce savant philan-

trope, qui, sans se laisser rebuter par des difficultés de toute nature, poursuit le noble dessin d'unir l'orient à l'occident. Si une traduction persane faite et publiée par un européen, à l'usage des peuples de l'orient, donne une haute idée de la science de M. de Hammer, le choix qu'il a fait de Marc-Aurèle ne dénote pas moins un jugement exquis : il a senti qu'un livre chrétien aurait pu soulever dès l'abord parmi les musulmans des préventions funestes au succès de son entreprise ; alors quelle production humaine pouvait mieux faire respecter la sagesse de l'occident, que la pensée de ce philosophe revêtu de la pourpre impériale ?

Les sciences naturelles ont fourni à quelques-uns de nos collègues matière à d'importantes observations.

—M. Hérault a suivi les opérations du sondage du puits artésien foré sans succès au château du Londel, près Caen; le sondage a été porté jusqu'à 299 pieds, c'est à 50 pieds qu'on a rencontré la nappe d'eau qui alimente le puits du Londel. Son niveau n'a pas varié ; il eût été à désirer que le sondage eût été continué pour obtenir la solution d'une question qui n'est pas encore résolue, et on doit regretter

[redacted]

que cet essai n'ait pas été fait dans la partie inférieure de la ville de Caen; on aurait commencé le sondage 100 pieds plus bas, et évité de traverser des couches bien connues où il ne se rencontre pas de sources jaillissantes.

— Vous entendrez dans cette séance une notice intéressante de M. Hérault sur le puits creusé à Caen dans le moulin à huile de M. Tillard. Cette notice trouvera sa place dans les mémoires de l'académie.

Notre collègue nous encore lu un mémoire qui se rattache à la géologie du Calvados, il traite des granites de Vire, comme produits par soulèvement.

— M. De La Foye a traduit de l'allemand une lettre de M. Agassiz sur les poissons fossiles du lias; d'après cette méthode on peut classer rigoureusement le beau poisson fossile trouvé aux environs de Caen et donné au cabinet d'histoire naturelle de cette ville par M. de Magneville.

— M. Le Sauvage nous a donné la seconde partie de son mémoire sur les monstruosités, dites par *inclusion*, et sur quelques autres espèces qui sont produites dans des conditions semblables.

Dans la 1re. partie de cet ouvrage M. Le

Sauvage avait démontré toute l'insuffisance de la théorie récemment donnée par le docteur Olivier, pour expliquer le mécanisme de la formation des monstruosités par inclusions, et qui, de l'aveu même de l'auteur, n'était applicable qu'à une des deux espèces qu'il avait établies.

La théorie de M. Le Sauvage est entièrement déduite de l'anatomie et surtout de l'embryogénie et est applicable à toutes les espèces; elle repose principalement sur cette disposition bien établie par notre collègue, que dans tous les cas de monstruosités par inclusion, les deux embryons ayant chacun leur membrane ammios distincte sont enfermés dans un chorion unique, et les recherches l'ont conduit à établir que beaucoup d'autres monstruosités par duplicité étaient produites dans des cas semblables.

Dans la seconde partie, M. Le Sauvage à analysé les idées émises par le docteur Serres, sur le mode de développement des *hétéradelphes*, ou de cette monstruosité qui consiste dans la jonction d'une portion plus ou moins étendue d'un individu à la région épigastrique d'un autre individu qui lui est toujours supérieur en développement.

Notre collègue a cru pouvoir combattre le principe général émis par M. de Serres, dans son mémoire à l'Institut, et d'après lequel les supergénésies seraient le résultat d'une surcomposition du système artériel d'un sujet dont la production anormale serait la conséquence immédiate. M. Le Sauvage s'est surtout attaché à démontrer, par les faits, que l'application de ce principe, pour expliquer la formation des hétéradelphes, était tout-à-fait inadmissible, et les exemples qu'il rapporte de ces monstruosités, dans lesquelles les deux sortes étaient indépendantes, suffiraient à elles seules pour renverser la théorie du docteur Serres, qui d'autre part ne peut se soutenir devant celle que notre collègue lui a substituée.

Enfin M. Le Sauvage a démontré, par l'analyse d'un grand nombre d'observations, que plusieurs autres genres de monstruosité ne pourraient se développer que dans les conditions qu'il a indiquées, c'est-à-dire, quand deux embryons provenans d'un œuf unique, étaient enfermés dans un seul chorion; ses recherches multipliées l'ont conduit à émettre le corollaire suivant :

C'est dans les seuls cas où deux embryons

se sont développés dans un même ovule et conséquemment ont été enfermés dans un chorion unique que l'on a rencontré, avec les conditions indiquées pour chaque espèce,

1° L'anastomose des vaisseaux ombilicaux capable de produire une hémorragie mortelle pour le fœtus resté dans l'utérus, lorsque, dans un accouchement composé, on n'a point fait la ligature de la portion placentaire du cordon après l'expulsion du premier enfant;

2° Les monstruosités par accollement simple avec fusion ou pénétration plus ou moins profonde de quelques-uns des organes des deux fœtus, réunis par les parties antérieures ou latérales, lorsque la jonction est limitée à l'ombilic et qu'il y a réunion des deux cordons;

3° Les diverses espèces de monstruosités par inclusion complète, ou les énédelphes, comme il a proposé de les appeler;

4° L'hétéradelphie ou la semi-inclusion à l'épigastre par la suite de l'altération de quelques-unes des parties supérieures d'un des conjoints avec égalité dans l'évolution des parties doublées, espèce que l'on doit rencontrer très-rarement, s'il est bien constant qu'elle ait été observée;

5° Les monstres par duplicité sur-épigastrique, dans lesquels les deux troncs réguliers et isolés supérieurement sont réunis vers la région ombilicale sur une partie inférieure unique.

Le mémoire est terminé par ces considérations :

1° Que l'exemple de double inclusion rapporté par M. Ollivier, et celui du chien à trois croupes par Miflot, indiquent que dans quelques circonstances trois germes peuvent être réunis dans un même ovule, et que, contre le sentiment de Haller et de Meckel, on peut rencontrer des monstres formés d'une réunion de trois individus ;

2° Que dans tous les cas où deux embryons sont contenus dans un œuf unique, il y a toujours identité de sexe.

M. Le Sauvage donne lecture de recherches physiologiques sur l'organisation, le développement et les fonctions de la membrane caduque. Notre collègue a démontré toute l'insuffisance de la théorie la plus récemment admise, sur les rapports que l'œuf doit établir avec cette membrane au moment de son arrivée dans l'utérus ; il prouve la supériorité de la théorie qu'avaient admise les professeurs Chaussier,

En terminant ces observations M. Raisin fait remarquer une particularité dont il ne peut se rendre compte.

La maladie a commencé dans le quartier des hommes et y a duré deux mois ; pendant ce temps les femmes en étaient exemptes : lorsqu'elle s'est manifestée dans leur quartier, celui des hommes n'a plus fourni un seul malade. Cette maladie ayant attaqué indistinctement les personnes des deux sexes, de divers tempéramens, de l'âge de 15 ans jusqu'à 60, on pourrait la regarder, en quelque sorte, comme épidémique.

Dans une de nos séances, M. de La Vauterie à fait un rapport sur un ouvrage du docteur Valentin, intitulé Mémoire et Observations concernant les bons effets du cautère actuel, etc. Dans ce rapport fort étendu, après avoir offert des considérations préliminaires et historiques sur l'emploi du feu en médecine, notre collègue présente une analyse très-développée de l'ouvrage ; il en fait ressortir le mérite et l'importance, en citant un grand nombre de faits bien constatés, et il termine en faisant remarquer que c'est surtout dans l'application du feu au traitement de plusieurs maladies aiguës des plus graves qu'il offre le plus de choses

vraiment neuves et du plus grand intérêt, tant pour l'honneur de la médecine que pour le bien de l'humanité. L'auteur du rapport a recueilli depuis et fait connaître beaucoup de nouveaux faits tendant à prouver de plus en plus la prééminence de la cautérisation actuelle, pour la guérison des maladies les plus rebelles ou le plus souvent funestes, sur l'usage des moyens ordinaires de la thérapeutique.

—M. Grey-Jackson nous a adressé des observations ethnographiques sur les langues parlées dans l'empire de Maroc, où il a demeuré pendant quelques années en qualité de consul de S. M. B. La langue en usage dans tous les pays qui composent cet empire (excepté dans les montagnes), est l'arabe, qui est plus pur parmi les peuples vivant sous les tentes que parmi les habitans des villes et des côtes de la mer où il est altéré par le mélange de l'espagnol et des langues des autres pays. Les *Shelluks*, peuples qui habitent le grand atlas et les autres branches de cette chaîne de montagnes, parlent une langue inconnue appelée *Amarzirgt*; on peut croire qu'elle appartient ou à l'ancien punique ou au mélange des langues des peuples qui se fixèrent dans ces contrées.

— M. Léchaudé d'Anisy a donné la description de cinq parhélies ascendans et parallèles qu'il a observés à l'œil nu, sur la route de la mer à Anisy, le 1er octobre 1830.

Cette intéressante observation astronomique, qui a été imprimée depuis cette époque dans la Revue Normande, ne peut être bien comprise sans les figures que l'auteur y a jointes; l'analyse la ferait connaître imparfaitement; en l'abrégeant je craindrais de ne pas la rendre intelligible.

— Messieurs, si dans le compte que je suis chargé de vous rendre des travaux de l'académie, j'avais appelé votre attention sur un perfectionnement dans l'instruction des sourds-muets de la maison du Bon-Sauveur de Caen, vous m'auriez écouté avec tout l'intérêt qu'inspire ce bel établissement. Ce n'est pas une méthode perfectionnée dont je vais vous entretenir, c'est la perfection même de la méthode offerte à l'académie, qui terminera ce rapport. M. Jamet a présenté à la compagnie un jeune sourd-muet qui se distingue des autres élèves par la faculté qu'il a acquise de répondre à haute voix aux questions qui lui sont transmises, soit par écrit, soit par son instituteur; il lit également d'une manière intelligible

Le phénomène d'instruction et de travail qu'offre ce jeune homme est le fruit de six mois de soins de la part de son habile instituteur. M. Jamet a bien voulu nous faire connaître son nouveau genre d'enseignement. C'est en étudiant de quelle manière la langue seule modifie les sons, par les diverses positions de cet organe dans la bouche, qu'il est parvenu à convertir les sons inarticulés du sourd-muet en un langage semblable à celui des autres hommes, à l'insu de l'infortuné qui peut seulement lire sur la figure de ses auditeurs l'étonnement et l'admiration qu'inspirent l'énonciation à haute voix des idées qu'il comprend, qu'il fait connaître par la prononciation, mais qu'il n'entend pas. Il est difficile de décrire une séance aussi intéressante; l'académie toute entière a voté des remercîmens à M. Jamet; et pour donner à l'intéressant jeune homme un témoignage de sa satisfaction, elle a décidé sur la proposition de M. Lair, son président, que le jeune sourd-muet, qui a excité l'admiration de la compagnie, recevrait un jeton de présence et serait invité à inscrire son nom sur les registres de l'académie avec sa qualité d'élève de M. l'abbé Jamet.

MÉMOIRE

SUR LES VAUX-DE-VIRE

D'OLIVIER BASSELIN ET DE JEAN LE HOUX,

PAR M. VAULTIER,

Professeur à la Faculté des Lettres

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

MÉMOIRE

SUR LES VAUX-DE-VIRE

D'OLIVIER BASSELIN ET DE JEAN LE HOUX.

Il a été publié assez récemment une petite édition, impatiemment attendue, des *chansons bachiques*, autrement dites *Vaux-de-Vire*, des poètes normands *Olivier Basselin* et *Jean Le Houx*; c'est pour nous une occasion toute naturelle de présenter ici quelques observations sur ces *auteurs* et sur leurs *œuvres*; nous la saisissons d'autant plus volontiers, que c'est un sujet où il nous semble qu'il ne manque pas d'erreurs à relever.

Olivier Basselin fleurit à Vire au temps des invasions anglaises, amenées par la funeste démence de *Charles VI*; il y exerça la profession de *foulon*, et avait son établissement dans le lieu appelé *Vaux-de-Vire*, dont le

nom a passé dès lors à ses compositions. Il paraît que *Basselin* avait fait quelques études, et il y a des raisons de croire qu'il avait d'abord été marin ; les traditions courantes, et quelques vers de chansons du temps, disent qu'il *fut tué par les Anglais*. On suppose que ce dût être au siège de Vire, commencé en 1417, ou du moins peu de temps après la prise de la ville : il avait chansonné l'approche de cet événement, et on ne trouve rien de lui qui paraisse appartenir à une époque postérieure. Dans un autre Vau-de-Vire, probablement de cette même époque, il s'était qualifié *vieillard gris*, et *vieux bon homme*, c'est-à-dire sans doute, atteignant sa soixantaine, ce qui placerait sa naissance vers l'an 1358. Cette chronologie n'est pas tellement sûre, que l'auteur de son article, dans la *Biographie universelle*, n'ait cru devoir adopter un tout autre système ; il fait naître *Basselin* près d'un siècle plus tard, et environ trente ans après l'événement auquel l'opinion commune rattache ce que l'on affirme des circonstances de sa mort. Il serait difficile de comprendre sur quelles bases il prétend appuyer ce singulier calcul.

Le caractère de Basselin est bien clairement

[redacted]

établi ; ce ne fut ni un *langoureux Trouvère* du moyen âge, ni un *alligneur de Virelais* à la façon de *Froissard*, son contemporain ; ni un *rimailleur barbouillé d'imitation classique et italienne*, comme devait bientôt les produire le siècle de la *renaissance*; il marcha seul, et eut son allure toute à part ; ce fut tout simplement un *franc buveur*, doué du talent du chant, que la seule vue d'un *bouchon* avait le don de mettre en verve, et dont l'enthousiasme ne pouvait prendre sa source qu'au fond d'un broc bien rempli.

Basselin passe pour avoir introduit parmi nous ce qu'il nous a plu de nommer *chansons bachiques ;* et tout porte à croire qu'en effet ce genre y avait été inconnu jusqu'à lui. Bien que l'usage de chanter à table fût commun en France, et à peu près universel, surtout en Normandie, il paraît que les *chansons galantes* avaient été jusqu'alors seules en possession de figurer dans ces réunions joyeuses, et que personne n'avait encore songé à y substituer l'éloge du *vin*, traité comme *objet de passion.*

L'invention mérite-t-elle l'importance qu'on a prétendu y mettre ? Nous sommes peu disposés à le penser ; ce qu'on appelle *enthou-*

siasme bachique est bien quelque chose d'aussi vif, d'aussi animé, d'aussi susceptible de chaleur et de mouvement, que toute autre sorte d'*enthousiasme*; mais cette disposition, qui n'est pas celle de tout le monde, et dont l'expression, toute individuelle, excite en général peu de sympathie, semble ne pouvoir atteindre à des effets un peu remarquables, qu'autant que le poète prend soin d'y associer quelqu'autre sentiment propre à la relever, en prêtant à son objet matériel l'intérêt ou la noblesse qui lui manque véritablement; c'est à quoi *Basselin* n'a songé en aucune façon.

Anacréon avant lui, chez les Grecs, s'était imaginé aussi de chanter le vin; mais était-ce de même pour nous dire *le plaisir qu'il avait à l'avaler*? Bien loin de là, on ne trouverait pas dans ses chansons un seul vers qui exprime cette idée; *Anacréon* boit surtout pour passer joyeusement le temps avec ses amis; il boit pour trouver, dans les illusions d'une légère ivresse, l'oubli des soucis de la vie réelle; le vin, pour lui, est moins un *breuvage savoureux*, qu'un doux *assaisonnement de la volupté*, un heureux *philtre d'insouciance*, qui lui fait dédaigner *la puissance*, *la renommée*, *la richesse*, etc.; le goût qu'il lui inspire ne le

préoccupe pas tellement, qu'il ne célèbre plus fréquemment encore les objets gracieux de la nature, et ceux de quelques autres affections propres : *le printemps*, *les amours*, *sa maîtresse*, *la rose*, *la cigale*, etc., etc. *L'oiseau de Vénus* dort sur sa lyre ; il boit avec lui le vin de sa coupe : sa coupe, ai-je dit ? Il semble que, suivant l'idée d'un peintre ingénieux (*Sicardi*), l'Amour seul doive la lui présenter pleine, et qu'il ne l'accepterait pas d'une autre main.

Chez les Latins, *Horace* pareillement a pris l'éloge du vin pour sujet de quelques *odes*, et pareillement, de son côté, il a senti qu'il fallait relever son sujet par l'association de quelque sentiment sympathique. Moins voluptueux, moins insouciant qu'*Anacréon*, il a eu recours à un idéal d'une toute autre sorte, mais dont l'effet au reste n'est ni moins heureux, ni moins puissant. Rarement il se présente occupé de l'idée de vin, et disposé à vider la vieille *amphore* de *Cécube* ou de *Falerne*, s'il n'y est déterminé par une circonstance *intéressante* et *honorable* : *l'arrivée d'un ami*, *la joie d'un événement glorieux*, *le retour d'une fête solennelle*, etc. C'est *Plotius Numida* revenant du fond de l'*Hespérie*, ou

Pompeius Grosphus, proscrit des guerres civiles, inopinément amnistié, dont il faut fêter l'arrivée ; c'est *Virgile* ou *Corvinus* auxquels il faut offrir un festin modeste ; c'est *Mécène* qu'il faut distraire un moment de ses travaux politiques ; c'est une fête de *Neptune*, ou l'anniversaire de la naissance du ministre, son protecteur et son ami ; c'est l'heureuse victoire d'*Actium*, et la mort de *Cléopâtre*, ou bien encore le retour d'*Auguste*, après l'expédition d'*Espagne*, qu'il s'agit de célébrer le *cyathe* à la main, etc., etc.

Basselin ne nous offre absolument rien d'analogue ou d'équivalent ; il habite un pays pittoresque, entrecoupé de côteaux boisés, de rochers agrestes et de prés verts, où coule une rivière aux eaux limpides ; il ne lui vient pas un moment en pensée de fixer son attention sur un seul de ces objets ; l'oiseau du bocage, le papillon de la prairie, *la demoiselle* (*Libellule*), aux ailes d'azur, qui se balance sur les roseaux de la vallée, n'obtiendront de lui ni un trait de description, ni un mot d'apostrophe ; s'il vous parlait du pommier en fleurs, sous lequel il lui arrive parfois de dresser sa table, ce ne serait pas pour vous peindre le mélange de blanc pur et de tendre incarnat

[redacted]

MÉMOIRE

SUR LES VAUX-DE-VIRE

D'OLIVIER BASSELIN ET DE JEAN LE HOUX,

PAR M. VAULTIER,

Professeur à la Faculté des Lettres

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

« *il ira se coucher quand il sera ivre, il veut* « *boire jusqu'à se rendre la face cramoisie* « *et le nez plus rouge qu'une guigne.* » Ces locutions, et bien d'autres semblables, abondent dans les chansons de *Basselin*; c'est de la *vérité* sans doute, mais de la *vérité de bas aloi*, fort différente assurément de celle que recherchèrent *Anacréon* et *Horace*, et qu'on appelait autrefois *nature choisie*; nous laissons à nos lecteurs à juger laquelle est de meilleur goût.

Ce qui nous choque dans la manière de *Basselin*, ne nous rendra d'ailleurs point injustes à son égard, et ne nous fera point méconnaître ce qu'il y a de réellement louable dans ses compositions. *Basselin* a de la verve, du mouvement et de la facilité; il ne manque pas du degré d'énergie et de chaleur que comporte la matière; chacune de ses chansons forme un petit tableau, bien distinct et bien tracé, sans divagation, sans pièces de rapport ou d'emprunt, et sans disparate, comme sans effort et sans artifice.

Sa composition la plus remarquable est sans contredit celle qui a pour sujet *le siège de Vire* par les Anglais; c'est la seule du recueil authentique de ses œuvres, qui se rapporte

MÉMOIRE

SUR LES VAUX-DE-VIRE

D'OLIVIER BASSELIN ET DE JEAN LE HOUX.

Il a été publié assez récemment une petite édition, impatiemment attendue, des *chansons bachiques*, autrement dites *Vaux-de-Vire*, des poètes normands *Olivier Basselin* et *Jean Le Houx*; c'est pour nous une occasion toute naturelle de présenter ici quelques observations sur ces *auteurs* et sur leurs *œuvres*; nous la saisissons d'autant plus volontiers, que c'est un sujet où il nous semble qu'il ne manque pas d'erreurs à relever.

Olivier Basselin fleurit à Vire au temps des invasions anglaises, amenées par la funeste démence de *Charles VI*; il y exerça la profession de *foulon*, et avait son établissement dans le lieu appelé *Vaux-de-Vire*, dont le

L'idée de cette petite pièce est, comme on voit, des plus originales, et quand on réfléchit sur la nature réelle des circonstances, on s'étonne d'y trouver l'expression d'un courage remarquable, cachée sous les apparences d'une boutade de cabaret ; il n'y a absolument que des éloges à donner à l'invention ; on a pu s'apercevoir que l'exécution n'est pas tout-à-fait aussi satisfaisante ; le passage de l'idée de *sauver* les tonneaux à celle de les vider, n'est pas exprimé d'une manière assez nette ; il y aurait eu à cet égard quelque chose à changer au deuxième couplet ; au reste les détails n'offrent rien que de très-assorti à l'ensemble ; le commencement du couplet final est surtout d'un naturel parfait.

Après cette chanson, l'une de celles qui nous agréeraient le plus, serait peut-être la suivante, *sur la mort d'un avare :*

Qui est cestuy qui est gysant
Soubs ceste froide sépulture ?
— Un riche avare, qui, vivant,
Ne beuvait que l'eau toute pure.

Quelle mort l'a fait trépasser ?
— Il est mort d'une soif cruelle,
Pour n'avoir voulu reschauffer
D'ung verre de vin sa fourcelle.

établi; ce ne fut ni un *langoureux Trouvère* du moyen âge, ni un *alligneur de Virelais* à la façon de *Froissard*, son contemporain; ni un *rimailleur barbouillé d'imitation classique et italienne*, comme devait bientôt les produire le siècle de la *renaissance*; il marcha seul, et eut son allure toute à part; ce fut tout simplement un *franc buveur*, doué du talent du chant, que la seule vue d'un *bouchon* avait le don de mettre en verve, et dont l'enthousiasme ne pouvait prendre sa source qu'au fond d'un broc bien rempli.

Basselin passe pour avoir introduit parmi nous ce qu'il nous a plu de nommer *chansons bachiques*; et tout porte à croire qu'en effet ce genre y avait été inconnu jusqu'à lui. Bien que l'usage de chanter à table fût commun en France, et à peu près universel, surtout en Normandie, il paraît que les *chansons galantes* avaient été jusqu'alors seules en possession de figurer dans ces réunions joyeuses, et que personne n'avait encore songé à y substituer l'éloge du *vin*, traité comme *objet de passion*.

L'invention mérite-t-elle l'importance qu'on a prétendu y mettre? Nous sommes peu disposés à le penser; ce qu'on appelle *enthou-*

Mais tu estoy, Licurgue, mal habile,
Qui ne voulus qu'on beust vin en ta ville.
Les buveurs d'eau ne font point bonne fin.
O le bon vin!

Qui boit bon vin il faist byen sa besogne;
On veoit souvent vieillir ung bon yvrongne,
Et morir jeune ung sçavant médecin;
O le bon vin!

Le vin n'est point de ces mauvais breuvaiges,
Qui, beus par trop, font faillir le couraiges;
J'ai, quant j'en boy, le couraige herculin.
O le bon vin!

Puisque Noé, ung si sainct personnaige,
De boire byen nous a apprins l'utaige;
Je boiray tout; fay comme moi, voyzin.
O le bon vin!

Quant aux passages détachés, nous croyons pouvoir nous borner aux six morceaux de citation ci-après; le lecteur y trouvera mêlés des traits d'exemple de ce que l'auteur sait faire de plus remarquable en bien comme en mal:

1. Faulte d'humeur nos choux sont morts
En nos jardins par secheresse:
Faulte d'abreuver bien mon corps,
Se j'alloy morir, que seroit-ce?

2. Ayant le doz au feu et le ventre à la table,
Estant parmi les pots, pleins de vin délectable,
Ainsi comme un poulet,
Je ne me laisseray morir de la pépie,
Quand en debvroye avoir la face cramoisie,
Et le nez violet.

3. Ne laissons point seichier
Le passaige des vivres :
Mais que nous soyons yvres,
Nous nous irons couchier.

4. Je vouldroy, beuvant mauvais vin,
Me veoir la gorge tout soudain
Byen courte devenue ;
Mais, quand le bon vin je boireys,
Que le cou j'eusse encore trois fois
Aussy long qu'une grue.

5. Au beuveur d'eau qui crieroit :
Le Roi boit !
Serait ung roy de grenouilles.
Festin qu'on destrempe d'eau
N'est point beau ;
Fault de vin que tu le mouilles.

6. Hélas ! que faist ung povre yvrongne
Il se couche et noceit personne,
Ou bien il dict propos joyeulx :
Il ne songe point en usure,
Et ne faict à persōnne injure.
Beuveur d'eau peut-il faire mieulx ?

Les chansons de Basselin n'ont subsisté long-temps que par tradition orale ; un de ses compatriotes, *Jean Le Houx*, imagina le premier de les publier, et en donna une ou plusieurs éditions, vers la fin du 16e. siècle, c'est-à-dire environ 200 ans après l'époque où fleurit leur auteur ; il les prit dans l'état où elles se trouvaient alors, et s'attacha peut-être même à dessein à en rajeunir le style, de sorte que, dans la forme où nous les connaissons, elles ne peuvent être admises comme monumens plausibles de la langue au temps où elles furent faites ; c'est bien pour elles encore un mérite important de moins.



Cette publication causa alors quelque rumeur d'opinion religieuse ; les gens graves et le clergé la considérèrent assez généralement comme une prédication d'*ivrognerie* et *de crapule* ; l'ouvrage fut peu à peu retiré de la circulation, et l'on en rencontre à peine actuellement quelques exemplaires d'une dernière réimpression, exécutée, à ce qu'il paraît, vers 1664 ou 1670 ?

Les chants joyeux de *Basselin* étaient tombés dans un oubli presque total, lorsqu'en 1811, M. *Asselin*, sous-préfet de Vire, associé à cet effet, avec quelques autres amis des

lettres et du pays, les *fit revivre*, comme on l'a bien dit avant nous, mais *pour un cercle trop borné*, dans l'édition qu'il en donna à cette époque, et qui, faite *pour l'association seulement*, ne fut tirée qu'à 148 exemplaires, qu'on ne trouve point dans le commerce : précieux pour sa rareté, ce livre l'est aussi pour le fonds des choses; on y remarque particulièrement un discours préliminaire du plus haut intérêt; l'ouvrage existe sous deux formats, in-8° et in-4°.

Dix ans plus tard (1821), M. *Louis Dubois*, savant et zélé antiquaire, maintenant sous-préfet de *Vitré*, acheva l'œuvre de la publication effective des poésies de *Basselin*, qu'il livra de cette fois, *à tout le monde*, en un bon volume tiré à 500 exemplaires in-8°. On observe que l'ordre des matières y est bien différent de celui que M. *Asselin* avait adopté, ou emprunté apparemment de *Le Houx*; l'auteur l'a du reste enrichi de son côté d'accessoires curieux, et surtout de notes intéressantes et fort bien faites; cette dernière édition a eu un succès mérité, et est épuisée depuis long-temps.

M. *Travers* se présente fort à propos pour y suppléer.

Ici nous en aurions fini avec *Basselin*, si

nous n'avions à nous occuper un peu de quelques opinions qui se rattachent à l'histoire et à l'appréciation de ses œuvres, et qui viennent de trop bonne source, pour qu'on puisse, sans inconvénient, laisser passer ce qu'elles pourraient contenir d'un peu hasardé; c'est, ce nous semble, le savant et modeste M. *Asselin*, qui le premier les a accréditées; c'est M. *Asselin*, lui-même, que nous voulons prendre pour juge du petit débat dans lequel nous croyons devoir nous engager avec lui à ce sujet.

Nous rappelons d'abord ce que nous venons de dire de la précieuse édition de *Basselin*, donnée par M. *Asselin* en 1811, et de l'important discours préliminaire dont il l'a enrichie.

Dans ce même discours, M. *Asselin*, un peu préoccupé, selon nous, du mérite de son auteur, nous le présente d'abord comme *le père du vaudeville*, attendu que ce mot n'est autre que celui de *Vau-de-Vire*, quelque peu altéré seulement, dans *sa prononciation* et *son orthographe*; et il ajoute, par manière de développement : *Que les Vaux-de-Vire de Basselin fournissent le premier exemple de couplets, semés de traits de gaité et de*

[redacted]

finesse, qu'avant lui on ne connaissait que des chansons de deux espèces : sottes chansons et serventois, les premières purement satyriques, les secondes d'amour et de dévotion, (dont il distingue pourtant *les cantiques*), *celles-là toutes en rhapsodies, d'injures grossières et lascives, celles-ci en forme de jeux-partis* (débats dialogués), *sans couleurs poétiques, et sans images, encombrés de redites fastidieuses, etc.; que Basselin a laissé bien loin en arrière de lui toute cette ancienne routine, et qu'à lui commence un genre qui a été constamment connu depuis, et dont on peut le regarder comme créateur.*

Il y aurait dans cette suite d'assertions de critique un bon nombre de points à discuter.

Nous laissons d'abord de côté la question d'*étymologie*, qui nous semble de peu de conséquence ; que le mot *Vaudeville* soit, ou ne soit pas, dérivé de celui de *Vau-de-Vire*, qu'importe au fond des choses ? Le vrai *Vaudeville*, c'est-à-dire la *Chanson piquante* et *satyrique*, sous quelque nom qu'elle fût connue, existait évidemment avant *Basselin* : ce que M. *Asselin* nous dit lui-même des *sottes chansons*, suffirait pour en fournir la preuve ; il en existe des monumens dans les collections

manuscrites de nos grandes bibliothèques; il y en avait contre les rois, les princes, les ecclésiastiques, etc. Leur origine remontait à une antiquité reculée; le chevalier *Luc de la Barre* en avait composé une, en 1124, contre le roi d'*Angleterre*, *Henri Ier*.; au temps de la première *guerre sainte* (1099), les soldats Normands croisés avaient chansonné à *Jérusalem*, le clerc *Arnould Mal-couronne*, aumônier de leur Duc, *Robert-Courte-Heuse* (frère de ce même *Henri*); et bien avant cela; les savants auteurs de l'histoire littéraire croient trouver que, dès le 9e. siècle, des compositions de ce genre avaient déjà cours parmi nos ayeux. Que vers l'époque de *Basselin*, un peu plutôt ou un peu plus tard, la chanson satyrique ait pris, ou reçu, le nom de *Vaudeville*, emprunté de ses chants, ou peut-être aussi des mots *voix-de-ville*, comme d'autres l'avaient pensé, c'est chose fortuite sans doute, et en tout cas, assez indifférente; le fait est que *Basselin* n'en a point composé, et que ses *Vaux-de-Vire* ne contiennent aucun trait qui se rapporte proprement à ce genre; tout ce qu'on prétendrait y trouver de tel, se borne en effet à quelques traits d'épigramme rapide que de loin en loin, et toujours en sa qualité de buveur, il lance, en passant, contre *les*

femmes chagrines, *qui troublent leurs maris au cabaret ; contre les avares*, qui ne *veulent pas boire*, ou *donner à boire* ; contre les *usuriers qui tiennent le cidre à trop haut prix* ; et surtout contre les *taverniers infidèles*, qui se *permettent de falsifier le vin*. Il déclare de lui-même, qu'à table avec ses amis, il ne *faut parler que de boire*, et loue particulièrement le *pauvre ivrogne*, de ne faire à *personne injure*.... — Ce ne sont là ni des *germes* ni des *maximes* de *vaudeville*, et au fonds, ne sent-on pas que les choses répugnent entre elles, que la *malice sournoise* des *vaudevillistes*, et l'*enthousiasme inoffensif* des *buveurs*, sont des dispositions toutes diverses, et qui naturellement doivent plutôt s'exclure que se produire l'une l'autre ? Nous pensons, sans rejeter absolument l'idée de la confusion possible des termes, que le rapport de filiation, qu'on a prétendu en inférer, pour ce qui tient à l'essence des genres, est de pure imagination.

Quant à ce qu'on ajoute, et des *sujets* auxquels la *chanson* aurait été *restreinte* à cette époque, et de l'*infériorité* où elle était restée comparativement à ce que vint y substituer *Basselin*, ce sont deux points auxquels il nous est impossible d'accorder aucune sorte d'assentiment.

D'abord en ce qui regarde les *espèces* de chansons alors connues, sans prétendre chicaner sur les définitions ou les caractères, nous croyons savoir : que dès les premiers temps de notre langue et de notre littérature, c'est-à-dire plus de 300 ans avant *Basselin*, notre poésie, outre les *sottes chansons* et les *servantois*, avait déjà essayé de produire la *chanson militaire* (dite *de geste*), — La *chanson badine* ou *bouffonne*, — La *complainte* (appelée alors *Lay*, — La *Rotruenge* (qui pouvait être une *Ronde*), — La *Pastourelle* (que définit assez son titre), — Et d'autres encore peut-être; — A quoi le 14e. siècle venait d'ajouter, et le *Chant royal*, et la *Ballade*, et le *Virelay*, et le *Rondel* (à grand refrain), et le gentil *Triolet* lui-même, qui, tous aussi, doivent bien être comptés pour des chansons. — Un Essai tout spécial de M. *Roquefort* sur la poésie des 12e. et 13e. siècles, établira les trois quarts de ces faits; on trouvera la preuve des autres dans un petit choix de poésies de *Froissart*, recueilli dans les chroniques de M. *Buchon*, tome Xe. — Il est juste d'ajouter que ces deux ouvrages ont été publiés à une époque postérieure, de plusieurs années, à celle où M. *Asselin* a composé son excellent discours.

Pour ce qui est de la *supériorité* relative des Chansons de *Basselin* et de ses devanciers, on sent que c'est là une question de goût, qu'aucune autorité ne saurait résoudre, et qui ne pourrait être éclaircie que par l'examen comparé d'un grand nombre de pièces; nous ne pouvons nous engager ici dans ce détail, mais il nous sera facile de fournir à nos lecteurs le moyen d'y suppléer par eux-mêmes; pour cela, nous ne les renverrons point aux volumineux manuscrits de la bibliothèque royale, qui ne sont ni accessibles, ni déchiffrables pour tout le monde; nous leur dirons seulement:

Lisez, du dernier quart du 12e. siècle, (avant 1191), les Chansons du Châtelain de *Coucy*, surtout la 22e. en expression de regrets, à son départ pour la Croisade, (*Delaborde*, Essai sur la musique, etc. T. II, p. 302, etc.):

Ahi! Amors, com' dure départie, etc.

Lisez, d'une époque moins certaine, mais évidemment peu éloignée de celle-là, une Chanson de l'*Alouette*, tirée du roman du *Paradis d'amours*, (*Roquefort*, Poésie française aux 12e. et 13e. siècles, page 213, etc.):

Hé! Aloette
Joliette!
Petit t'est de mes maux! etc.

Et cette autre *Chanson badine*, anonyme, (ibid. pag. 367, etc.):

Par le temps bel
Du mois nouvel,
L'autre jor chevauchoye, etc.

Et encore cette *Pastourelle*, anonyme aussi, (ibid, p. 389, etc.):

Quant je voi la flor nouvele, etc.

Lisez, du temps de la première jeunesse de *St.-Louis* (1230 etc.?), les Chansons *d'amour du roi de Navarre:*

1re. Amors me fait comencier
Une chanson nouvelle, etc.

3e. Pour confort ma pénance,
Fais un son, etc.

12e. De ma dame souvenir
Fait Amors lie mon coraige, etc.

34e. Qui plus aime, plus endure,
Plus a besoin de confort, etc.

43e. L'autre nuit en mon dormant,
Fui en grand dotance, etc.

Et sa *Chanson d'adieux à l'amour*, *comptée pour* 60e. *du recueil*:

Tant ai Amors servie longuement,
Que désormais ne m'en doit nuls reprendre, etc.

Et aussi sa *Pastourelle*, trop grivoise, mais si naïve, portant le no. 41 :

En mai la rousée
Que nest en la flor, etc.

Lisez, de son émule et contemporain, *Gace Brulé*, *la Chanson galante*, (coll. d'Auguis, t. II, p. 39):

A l'entrant du doux termine
Du mois nouvel, etc.

Lisez de *Jean Errars*, un peu après eux, la Pastourelle si *gaie*... (ibid. ibid. p. 32, etc.):

Dehors lonc pré el bosquel
Erroie avant hier, etc.

Lisez, de la fin du 14e. siècle, tous les *Virelais*, tous les *Rondels* de *Froissart*, épars dans ses compositions allégoriques, etc.,

comme les donne le tome 10ᵉ. des Chroniques nationales de M. *Buchon*.

Lisez jusqu'à cette *Chanson populaire*, recueillie *dans les histoires* de ce même *Froissart*, au sujet de la guerre de *Bretagne*, sous *Charles V*, en 1375 (Chronique. Id. T. 6, p. 280) :

> Gardez-vous du nouviau fort,
> Vous qui allez ces allues, etc.

Prenez d'autre part, les *Vaux-de-Vire de Basselin*, un à un, et tâchez d'en découvrir, je ne dis pas beaucoup, mais trois ou quatre, qui *surpassent*, ou seulement *égalent*, sous quelque rapport que ce soit, le mérite de ces compositions si dédaignées ; comparez alors et jugez ; à nos adversaires tout l'avantage, si cette épreuve le leur donne, et qu'ils croient pouvoir eux-mêmes s'en approprier le résultat !

En faveur des personnes qui n'auraient pas le loisir de faire cette vérification, et aussi pour ne pas nous borner à cette sèche série d'indications sans couleur, citons au moins quelques-unes des productions, sur l'examen desquelles ne pourrait l'établir.

Soit *ce Virelai* de *Froissart* ; l'auteur y exprime les regrets d'une femme, qui se reproche

d'avoir éconduit par la réserve affectée de son langage, un amant dont, au fond du cœur, elle était disposée à agréer les vœux :

Par un tout seul escondire (1),
De bouche, non de cueur fait,
Ai-je mon ami retrait (2)
De moi ! dont je morrai d'ire !

Hélas, que ma bouche a fait ?
Ne comment ose-elle dire
Tout le contraire du fait
De ce que mon cueur désire !

Las ! je ploure et je soupire,
Et si, n'ai-je rien fourfait (3),
Fors que de ma bouche ai trait
Le glaive, pour moi oceire !

Par un tout seul, etc.

Et si jamais se retrait (4)
Vers moi, Diex me puisse nuire,
Se briefment ne me remet
Au point où Amors me tire !

(1) Refus décourageant.
(2) Eloigné.
(3) Manqué en rien.
(4) S'il se rapproche.

J'en veuil mon cueur assouffire,
Maugré que ma bouche en ait;
Ne jà, pour cri, ne pour brait (5),
Ne s'en laira desconfire (6).

Par un tout seul, etc.

Soit cet autre, où il peint le petit orgueil d'une jeune fille, toute contente de sa gentillesse, et aussi des petites rigueurs qu'elle se vante de faire endurer à son *doux ami*:

On dit que j'ai bien manière (7)
D'être orguillousette;
Bien affiert à être fière (8),
Jone pucelette.

Huï matin me levai (9),
Droit à l'ajournée (10),
En un jardinet entrai,
Dessus la rousée;

Je cuidai être première (11)
Au clos sur l'herbette;
Mais mon doux ami y ère (12),

(5) Quelque bruit qu'on en fasse.
(6) Combattre dans sa résolution.
(7) Bonne façon.
(8) Il sied bien.
(9) Aujourd'hui au matin.
(10) Dès le point du jour.
(11) Je pensai.
(12) Y était.

Cueillant la florette.
On dit que, etc.

Un chapelet li donnai (13),
Fait de la vesprée (14);
Il le prit, bon gré l'en sai;
Puis m'a appelée :
Veueillez oïr ma proyere,
Très-belle et doucette;
Un petit plus que n'affière
Vous m'êtes durette.
On dit que, etc.

Soit encore le *Rondel* suivant, en plaintes d'absence, à un ami depuis trop long-temps attendu :

Reviens, ami, trop longue est ta demeure,
Elle me fait avoir peine et doulour;
Mon esperit te demande à toute heure,
Reviens, ami, trop longue est ta demeure.

Car il n'est nul, fors toi, qui me sequeure,
Ne secourra, jusques à ton retour;
Reviens, ami, trop longue est ta demeure;
Elle me fait avoir peine et doulour.

(13) Une guirlande de fleurs.
(14) De la soirée.

Eustache Deschamps, poète de la même époque, et dont on vient d'imprimer pour la première fois les œuvres, nous offrirait au besoin, sa bonne part d'exemples analogues.

On remarquera particulièrement le joli Virelay (p. 86, etc.):

Suis-je, suis-je, suis-je belle, etc.

Et ce couplet d'une Ballade sur le mariage, (page 100):

J'ai demouré entre les Sarrasins,
Esclave ésté en pays de *Surie*;
J'ài en vaisseaux, en galées, en lins (15),
Esté sur mer, et en nave périe,
Par le tourment cuidant perdre la vie;
J'ai combattu en guerre, et pour le gage,
Et ès déserts, à un lion sauvage,
Et de tout ce me suis bien échappé,
Et d'autres maux, fors que de mariage:
Or gart chascun qu'il n'y soit attrappé! (16).

(15) Navires de différentes sortes.

(16) Un point à observer ici en passant, c'est que dans cette publication nouvelle, *Eustache Deschamps* nous fournit, sous le titre de *Rondeau de table*, une espèce de chanson *bachique*, qui pourrait bien être antérieure aux *Vaux-de-Vire* de *Basselin*, de sorte qu'il ne serait plus vrai que celui-ci eût été, comme on le croit, le premier inventeur du genre.

Voici le Rondeau (page 137):

Jamais à table ne serray,

Il nous semble que tout cela a bien autant de *finesse*, et d'ailleurs bien plus de *grâce* et d'*intérêt*, que les chansons *à se laver les tripes* de notre cher compatriote *Basselin*.

Il y a quelque chose de plus *haut*, de plus *grave*, de plus *malin*, dans la Chanson populaire, déjà mentionnée ci-dessus, au sujet de la guerre de *Bretagne*, qu'il faut bien se décider à copier aussi, sauf à *rectifier* et *interpréter* un texte incorrect et un peu obscur. — L'auteur anonyme met son chant dans la bouche des enfants et des jeunes filles de la province, irrités de voir leur pays dévasté par les auxiliaires que l'Anglais a fournis à leur duc contre le roi. L'historien prétend que cette chanson eut l'heureux effet de déterminer enfin l'élite de la noblesse bretonne à se réunir pour

Si je ne vois le vin tout prest,
Pour boire et verser sans arrest.

Au premier morcel tel soif ai,
Que mort suis, se boire n'y est;

Jamais à table, etc.

Comment il m'en va, bien le sai,
Rolant en mourut; si me plest
Boire tost puisque vin me pest.

Jamais à table, etc.

chasser le chef anglais, *Jean* d'*Evreux*, du fort où il s'était établi près de *Quimperlé*.

Voici les couplets :

Gardez-vous du nouviau fort,
Vous qui allez ces allues (17),
Car laïens prend son déport (18),
Messire Jehan *Devrües*.

Il a gens trop bien d'accord,
Car bon leur est vies et nues (19);
N'épargnent faible ne fort;
Tantôt aront plein leurs crues (20),
De *la Motte*, *Marciot* (21),
D'autre avoir que de vies ües (22),
Et puis men'ront à bon port
Leur pillage et leur conqües (23).

Gardez-vous, etc.

Clichon, *Rohem*, *Rochefort*,
Biaumanoir, *Laval*, entrues (24)

(17) Qui parcourez ces *routes?* ou ces *domaines?*

(18) Là se tient et s'amuse.

(19) Vieux et neuf.

(20) Peut-être *creux*, dans le sens de *nid* ou *repaire*; les glossaires ne donnent que le diminutif *cruet*.

(21) Gens de la *Motte*, et de la *Marche*, au vocatif? — Ou bien peut-être *noms propres* d'agents subalternes du chef étranger, nominatifs du verbe *aront*?

(22) D'autres effets que d'œufs gâtés.

(23) Leur butin.

(24) Tandis que.

Qu' li dus à *St.-Brieux* dort,
Chevauches les frans allues (25);
Fleur de Bretagne, outre bort
Estre renommée sues (26),
Et maintenant oute mort (27),
Dont c'est pitiés et grands dues (28).

Gardez-vous, etc.

Remonstre là ton effort,
Se conquerre tu le pues (29),
Tu renderas maint succort (30)
A nos mères, se tu vues (31);
En ce pays ont a tort
Pris moutons et crasse bues (32);
Leur escot payeront-ils or,
A ce cop se tu t'esmües.

Gardez-vous, etc.

C'est bien là un chant de *satyre nationale* : un *Vaudeville* tout réel; bien conçu et bien

(25) Chevauchez sur les grands chemins ? ou peut-être sur les terres libres ?

(26) Apparemment : Connue au loin par ta renommée ?

(27) Ce mot *oute* fait difficulté dans le vers. — Les glossaires traduiraient *réputée* ou *tenue pour*, (*audita*, vel *habita*) ? sens douteux, qui pourtant ne doit pas être éloigné du véritable ; il se peut que le passage soit altéré.

(28) Pitié et grand deuil.

(29) Si tu peux le battre.

(30) Service ou appui.

(31) Si tu veux.

(32) Vaches grasses.

tourné, un *Vaudeville* fait avant *Basselin*, ou du moins lorsque *Basselin* ne pouvait avoir, au plus, que de 15 à 18 ans (?); un *Vaudeville*, tel que *Basselin* n'a pas eu l'idée d'esquisser un *trait* de l'espèce de ceux qui le composent dans tout son entier ! Et *Basselin* serait le *père du Vaudeville* ! c'est un titre auquel nous ne pouvons lui reconnaître aucun droit.

On a pu observer que toutes ces pièces, prises d'une époque qui touche immédiatement à celle de *Basselin*, sont cependant d'un langage plus éloigné des caractères du français actuel; c'est un indice de plus en faveur de l'opinion que nous avons énoncée ailleurs, sur les altérations que les poésies de *Basselin* ont pu subir au temps de leur transmission purement orale, et même encore sous la plume de leur premier éditeur, *Le Houx*; celui-ci avertit de la manière la plus claire, qu'il les donne *corrigées et écrites suivant le langage de son temps*.

Ce n'est guère que de ce même *Le Houx* qu'il nous reste à parler, et ce que nous avons à en dire ne nous arrêtera que quelques instants de plus.

Jean Le Houx fut bourgeois de Vire, où il naquit vers le milieu du 16e. siècle, et mourut en 1616.

Il fut *avocat* et *peintre*; et de plus *poète* et *buveur*, comme *Basselin*, qu'il semble avoir voulu faire revivre en sa personne, après un intervalle de 2 siècles; son principal titre à la renommée, est de s'être fait l'éditeur des œuvres de ce dernier.

Le Houx a composé lui-même force *Vaux-de-Vire*, qu'il s'est attaché à calquer exactement sur le modèle de ceux de son maître, si ce n'est peut-être qu'il y a introduit un peu plus d'allusions historiques ou mythologiques, de sorte qu'avec le même fonds d'idées, et le même caractère de style, ils offrent une légère nuance de prétention de plus, et de naïveté de moins.

Jusqu'ici on n'avait publié qu'une douzaine de *Vaux-de-Vire* de *Le Houx*; voici maintenant qu'on y en ajoute une quarantaine d'autres; le plus intéressant de tous, bien que l'un des plus anciennement connus, est le suivant, où l'auteur, par une exception rare dans le genre, arrive à mêler à ses idées bachiques, l'expression d'un sentiment touchant, le regret que lui cause la destruction des moulins de ce beau vallon poétique, consacré par tant de souvenirs, que déjà le temps menace d'effacer :

Voyant en ces vallons Virois,
Des moulins fouleurs la ruine,
Où nos chants prirent origine,
Regrettant leur temps, je disois :
« Où sont ces moulins, ô vallons,
« Source de nos chants biberons ? »

Le traficq de nos pères vieux
Estait jadis en draperie :
Le bon Basselin, lors en vie,
Se réjouissait avec eux.
Où sont ces moulins, ô vallons,
Source de nos chants biberons ?

Aux moulins qui foulaient leurs draps
Sur cette rivière jolie,
Beuvaient d'autant, par drolerie,
Sidre qui valait hypocras ;
Où sont ces moulins, ô vallons
Source de nos chants biberons ?

Basselin faisait les chansons
Qui delà sont dits *Vaux-de-Vire*,
Et leur apprenait à les dire
En mille gentilles façons:
Où sont ces moulins, ô vallons,
Source de nos chants biberons?

Or bien le bon temps est passé.
De toutes choses une pause !
Va dans mon corps, et t'y repose.

Benoist soit-il qui t'a versé !
Bon vin, si nous ne t'avalions,
Se perdroient nos chants biberons.

On pourait y joindre son *Vau-de-Vire*, 13e. (des nouveaux), où il a introduit, assez heureusement aussi, un petit élan de joie, sur le *retour de la paix*, et le départ des *Espagnols, fauteurs de la ligue*, et le 15e. en actions de grâce à *Dieu, auteur de tous biens*, et le 25e. où il s'agit de *triompher de la soif*, en la façon solennelle d'un *triomphe romain*; et même encore le 10e. adressé au *rossignolet musicien*, avec lequel l'auteur se met en parallèle ; ce sont autant de petites tentatives d'excursion, faites avec assez de succès, dans la voie *des associations d'idées*, dont l'*école bachique* de Vire a trop habituellement négligé le secours.

Nous avons dit ailleurs quel effet d'opinion avait produit à Vire la publication des chants bachiques de *Basselin*, effectuée par *Le Houx*; celle de ses *Vaux-de-Vire* propres ne pouvait qu'augmenter encore ces rumeurs ; c'est sur lui que dut tomber l'orage, et il paraît que véritablement on lui suscita quelques embarras fâcheux; *Le Houx* essaya d'abord des *apologies*

pour le genre et pour lui même ; il offrit ensuite *réparation*, et fit un pélerinage à *Rome* en *expiation de sa faute*; dans le dernier de ses *Vaux-de-Vire* il rétracte positivement *celles de ses chansons qui feraient scandale aux scrupuleux*, et déclare en *avoir honte* et *repentir*.

La nouvelle édition des *Vaux-de-Vire*, de petit format in-18, était devenue, comme on l'a vu, un besoin du temps ; l'éditeur, M. *Julien Travers*, l'a senti, et y a heureusement satisfait; son petit volume, fort bien exécuté, contient beaucoup de choses, qu'aucun autre ne présente réunies; il l'a enrichi de l'intéressant discours de M. *Asselin*, d'un choix fort bien fait de notes succinctes et judicieuses, extraites surtout de celles de M. *Louis Dubois*, et d'un petit bout de *Glossaire* très court, mais suffisant à l'explication du texte ; 41 *Vaux-de-Vire* inédits de *LeHoux* s'y produisent pour la première fois, etc., etc. Nous ne voyons guère à y reprendre que le tort très-léger, d'avoir interverti l'ordre chronologique des matières, en présentant les *Vaux-de-Vire* (inédits) de *Le Houx*, avant ceux de *Basselin*, son devancier et son modèle; on sent du reste que cela ne s'est fait que pour ne pas les

séparer de ceux des publications antérieures, qu'il avait fallu citer d'abord en notes et preuves, etc., à la suite du discours de M. *Asselin*.

Aux *Vaux-de-Vire* de *Basselin* se trouvent annexées, comme *appendice*, à la fin du volume, trois pièces plus *politiques* que *bachiques*, en cela même assez étrangères au cercle des idées habituelles du *Vau-de-Vire*, et sur lesquelles il nous semble utile d'arrèter encore un moment notre examen.

La seconde (par laquelle nous croyons devoir commencer), a pour objet de déplorer les désastres de la *Normandie*, pillée par la soldatesque anglaise , et d'exprimer le vœu qu'incessamment Dieu veuille mettre enfin un terme à tant de maux. Cette chanson est bien tournée; elle peut et doit être de *Basselin*, et serait encore une de ses meilleures à notre gré.

Il n'y a aucun moyen de lui attribuer la première, attendu qu'elle lui est adressée à lui-même, par apostrophe formelle, et que l'événement de sa mort est précisément ce qui en fournit le sujet. C'est là que se trouvent les trois fameux vers :

Hélas, Olivier Basselin,
N'orrons-nous plus de vos nouvelles ?
Vous ont les Anglais mis à fin, etc.

La 3e. est des plus remarquables à plusieurs égards ; c'est une sorte de petite ébauche toute lyrique, dans laquelle l'auteur célèbre l'expulsion des Anglais, apparemment après la bataille de *Formigny* (1450). Le mouvement en est vif, naturel et rapide, beaucoup plus qu'on n'est accoutumé à le trouver dans les productions de ce siècle ; ce mérite même de la composition nous rend son authenticité fort suspecte; nous croyons d'autre part y reconnaître une affectation d'*archaïsme* (vieux langage), poussée au-delà de la vérité ; en tout cas, elle ne peut guère être de *Basselin*, qui apparemment n'a pas dû vivre jusqu'à cette époque; M. *Travers*, qui la présente comme inédite, ne nous explique ni où on l'a découverte, ni comment elle est tombée entre ses mains.

Tout considéré, c'est encore un dernier morceau à citer ici : il est dommage qu'on n'ait pas cru pouvoir nous le donner complet :

Cuydoyent toujours vuider nos tonnes (33),
Mettre en chartre nos compaignons (34),

(33) Ils s'imaginaient toujours vider nos tonnes. — Pour ce dernier mot on a mal à propos imprimé *verres* qui ne fournit pas de rime.

(34) En prison.

Tendre sur nos huys (35) des sidones (36),
Et contaminer nos vallons (37).

Cuydoyent toujours dessus nos terres
S'esbattre en joie et grand soulas (38);
Pour resconfort embler nos verres (39),
Et se gaudi[illegible] nos repas (40).

Cuydoyent toujours......... (41)
....
....
....

Ne beuvant qu'eau, tous nos couraiges
Estoyent la vigne sans raizin ;
Rougissoyent encor nos visaiges ;
Ainçois, de sildre ne de vin (42).

(35) Sur nos portes.

(36) Proprement *suaires* ou *linseuils* (du grec *sindôn*), à prendre ici pour *tentures funèbres* : mot bien douteux dans ce sens, malgré les peines que M. Travers se donne pour en justifier l'emploi.

(37) Souiller.

(38) Plaisirs.

(39) Enlever.

(40) Se divertir.

(41) Ceci fait lacune fâcheuse ; l'éditeur avertit que « la naïve « grossièreté des expressions lui a fait supprimer cette stance » : il est clair que ce sont les attaques insolentes portées à la pudeur des femmes, qui en fournissent le sujet.

(42) *Mais non de cidre, ni de vin,* pensée d'une beauté et d'une vigueur remarquables. Peut-être faudrait-il lire :

« Ainçois, non de sildre ou de vin. »

S'embesoignant de nos futailles (43),
Dieu a féru ces enraigiés (44),
Et la dernière des batailles,
Par leurs trépas nous a vengiés.

Beuvons tous : des jours de destresse
Jetons le record dans ce vin (45),
Ores ne me chault que lyesse (46);
Beuvons tous, du vespre au matin (47).

(43) Prenant soin.
(44) Frappé.
(45) Souvenir.
(46) Maintenant la joie seule m'occupe.
(47) Du soir au matin.

DE LA POÉSIE LYRIQUE

EN FRANCE.

PAR M. VAULTIER,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

ORIGINE ET 1er. DÉVELOPPEMENT, JUSQU'A LA FIN DU 13e. SIÈCLE.

Que fait le laboureur conduisant ses troupeaux ?
Que fait le vigneron sur ses brûlants coteaux ?
Le mineur enfoncé sous ses voûtes profondes,
Le berger dans les champs, le nocher sur les ondes,
Le forgeron domptant les métaux enflammés ?
Ils chantent ; l'heure vole, et leurs maux sont charmés.

(DELILLE, Imagination.)

DE

LA POÉSIE LYRIQUE

EN FRANCE.

Origine et premiers essais.

Toute littérature commence par la poésie, et toute poésie primitive se produit d'abord sous la forme de chant populaire.

L'impression de l'âme fournit le fonds ; la modulation du langage y ajoute la forme.

C'est la marche nécessaire de l'esprit humain.

Les sociétés, comme les individus, commencent par une espèce d'enfance.

Les peuples ont des fantaisies d'émotion à exprimer, long-temps avant que leur intelligence ait dû s'exercer sur un sujet de méditation quelconque, avant même qu'elle se soit élevée à l'expression des *sentimens réfléchis* de l'*admiration* et de la *reconnaissance*.

Une seule et grande exception a pu avoir lieu sur ce point, à l'origine du monde, et dans un état surnaturel de toutes choses; on ne conçoit pas d'autre circonstance où elle ait dû se renouveller.

La poésie populaire d'un peuple naît avec ce peuple, ou, ce qui est la même chose, avec sa langue.

Il est impossible de remonter nulle part aux premières origines des chants populaires, et d'en nommer, comme on dit, l'*inventeur*, parce que ce n'est nulle part une *invention individuelle*, que partout les monumens de la composition précèdent l'époque de la civilisation et des souvenirs historiques; parce que, d'ailleurs, l'art n'a pu partir que d'un point obscur et barbare, et que d'ébauches en ébauches, si celles-ci eussent pu être conservées, toute recherche sur sa naissance et et ses progrès remonterait nécessairement, et en dernière analyse, à quelque trait rapide de modulation décousue, échappée à l'émotion d'un chasseur ou d'un pâtre, peut-être plus souvent encore à la rêverie d'une jeune fille, à la tendresse d'une jeune mère, ou à la joie folâtre de quelque enfant.

Ainsi commence partout le *lyrique popu-*

laire, tel qu'il a existé chez tous les peuples de l'antiquité, classique ou barbare, tel qu'il existe encore chez les peuples les plus sauvages de toutes ces contrées du monde connu.

A côté de cette poésie populaire et primitive, les progrès de la civilisation (dès que civilisation il y a), ne tardent guère en général à en faire naître une autre, plus *haute*, plus *grave*, plus *étudiée*, et qui ne manque pas surtout de s'annoncer avec *plus de prétentions*.

Celle-ci commence d'ordinaire par s'attacher, d'une manière plus ou moins décidée, aux institutions du pays, dont elle ne manque pas de prendre les caractères dominants, religieuse, guerrière, fanatique de gloire ou d'indépendance, etc., selon le génie des nations qui la produisent. Le plus souvent une corporation sacerdotale ou politique s'en saisit, la cultive, la perfectionne, s'en fait un moyen puissant d'influence et de gouvernement, et en tire de grands et utiles effets.

Plus tard, l'imitation en transporte les procédés à des sujets moins importans, d'un intérêt plus restreint, sans autre objet d'utilité, que l'amusement du poète et celui de ses lecteurs.

Ceci constitue proprement le *lyrique litté-*

raire, le seul à peu près que nous connaissions, dans le système poétique de nos sociétés modernes, vain simulacre de ce qu'eût pu y être le vrai *lyrique d'institution*, si on eût jugé à propos de l'y admettre, et de l'approprier à nos besoins.

Il y a eu en France des chants en langue *Celtique*, au temps de l'indépendance *Gauloise*; il ne s'en est rien conservé; nous savons en gros qu'ils étaient spécialement consacrés à célébrer la mémoire des braves qui trouvaient la mort dans les combats, en défendant leur pays; peut-être pourrait-on s'en faire une idée, sur quelques fragments conservés sous les noms des *Bardes Cambriens*, *Taliessin*, *Aneurin*, etc. — Ils sont censés être du 6e. siècle de notre ère chrétienne, et se rapportent (s'il faut y croire), au temps où la *Grande Bretagne*, délivrée de l'*occupation romaine*, essayait sous des chefs nationaux, *Arthus*, *Urien*, etc., de soutenir son indépendance contre les envahisseurs de race Germanique, *Saxons*, *Angles*, etc.

On cite de *Taliessin* le morceau suivant d'un chant de victoire sur une défaite des *Angles* vers la source de la *Clyde*, en 547?

« *L'homme de feu* est venu contre

« nous (1). — Il nous a demandé d'une voix
« forte; voulez-vous me livrer des ôtages? êtes-
« vous prêts? *Owen* lui a répondu en agitant
« sa lance : non, nous te livrerons point d'ôta-
« ges; non, nous ne sommes pas prêts : —
« *Urien*, le chef du pays, s'est alors écrié : En-
« fants d'une même race, unis pour la même
« cause, levons notre étendart sur les monta-
« gnes, — précipitons-nous sur l'*homme de*
« *feu*, et unissons dans le même carnage, lui,
« son armée, et ses auxiliaires (2). »

Dans une autre pièce d'*Aneurin*, sur le combat funeste où succomba la belle cause de l'indépendance *Britannique*, on remarque ce passage, d'une énergie si profonde, dans la simplicité de sa forme :

« .... Peu de chefs en revinrent ; à leur
« retour, ils contèrent à leurs femmes un
« récit de paix : mais les femmes sentirent sur
« leurs habits l'odeur du sang. »

Au temps de l'administration Romaine, et ensuite sous les premiers *Mérovingiens*, la Gaule eut des *Chansons latines*, vu que le

(1) *Ida*, chef des *Angles*, que les *Cambriens* avaient surnommé *Flammddyn*.

(2) Les *Gaëls* d'Ecosse, qui s'étaient déclarés en faveur des *Angles*, contre les autres Bretons.

latin, comme chacun sait, était devenu alors la langue dominante du pays; — on nous a conservé, comme échantillon, deux couplets d'une chanson de cette espèce, composés à ce qu'il paraît, à l'occasion d'une victoire de *Clotaire* II, sur les Saxons, en 622. On remarque qu'ils sont en vers rimés. :

De *Clotario* est canere, rege *Francorum*,
Qui ivit pugnare cum gente *Saxonum*;
Quàm graviter provenisset missis *Saxonum*,
Si non fuisset inclytus *Faro* de gente *Burgundionum*!

Quando veniunt in terram *Francorum*,
Faro ubi erat princeps, missi *Saxonum*,
Instinctu Dei transeunt per urbem *Meldorum*,
Ne interficiantur à rege *Francorum*.

Dès les premiers temps des invasions *barbares* des 5e. et 6e. siècles, etc., les chefs de nation *Gothique* ou *Tudesque* qui vinrent s'établir parmi nous, y avaient amené avec eux, et gardèrent l'usage d'y entretenir à leur cour, des *chanteurs d'office*, attachés à leur service, et spécialement chargés de célébrer leurs exploits, et d'animer la valeur de leurs soldats en temps de guerre, et de les amuser de récits historiques, merveilleux ou touchans, dans les courts intervalles de leurs combats.

Charlemagne avait fait faire, par son secrétaire *Eginhard*, un recueil de ces derniers chants en langue *Germanique*, et on ajoute qu'il prenait beaucoup de plaisir à les chanter; ce précieux recueil a été perdu ; il ne nous est resté des chants *Franco-Tudesques* de cette époque, qu'une chanson guerrière du roi Louis III, à l'occasion d'une victoire remportée sur les bandes Normandes en 881 :

« Le roi prit son bouclier et sa lance, et « chevaucha avec vitesse ; il voulait vraiment « se venger de ses ennemis.

« Sa course durait depuis long-temps, lors- « qu'il rencontra les *hommes du Nord ;* Dieu « soit loué, dit-il, je vois enfin ceux que je « demande !

« Le roi chevauchant avec vitesse, com- « mença aussitôt un cantique pieux ; et tous « ses chevaliers se mirent à chanter ensemble: « Seigneur, ayez pitié de nous !

« Le chant venait de finir, et la bataille com- « mença ; le sang coulait le long des joues des « Francs qui combattaient ; mais, fort comme « un glaive, nul ne combattait plus vaillam- « ment que *Louis*...., etc. »

Les chants en *langue Française*, ou plutôt en langue dite *Romaine* (ou *Romane*) *rustique*,

qui en a été la première ébauche, ont dû commencer en France dès les premiers temps où l'altération du Latin, par le mélange du *Celtique* et du *Tudesque*, y donna naissance à ce nouvel idiôme de fusion.

Les premiers monuments bien connus de la langue *Romane* ne remontent pas au-delà de l'an 842, époque des fameux serments de *Strasbourg*: l'usage de cette même langue dans la prédication et l'instruction ecclésiastiques, avait dû commencer environ trente ans plutôt, en vertu d'actes formels et bien motivés à cet effet.

Celui des chansons et cantiques en *Roman* vulgaire y remontait plus haut, ainsi que le prouve bien clairement un acte du concile d'*Auxerre*, qui en défend l'usage dans les églises, à la date de l'an 528.

Nous n'avons rien qui se rapporte à des temps aussi reculés.

En 1066, à la fameuse bataille d'*Hastings*, *Guillaume*, duc de *Normandie*, qui, avec une riche couronne, y acquit aussi la gloire et le surnom de *Conquérant*, avait auprès de lui son *ménestrel Taillefer*, qui y chanta la chanson de *Roland*.

Taillefer, qui moult bien cantoit,

Sur un ceval qui tost alloit,
Devant ax s'en alloit cantant
De *Carlemaine* et de *Rolant*,
Et d'Olivier et de Vassaux,
Qui morurent à *Rainchevoux*.

Cette chanson a été fort célèbre en France, et y était encore bien connue du temps du roi Jean, en 1356; elle s'y est perdue depuis, et en dépit de tout ce qu'on a fait pour en retrouver des vestiges, il n'a été possible d'en rien recouvrer.

A vingt-cinq ans de la conquête, au temps de la première croisade, sous *Robert Courteheuse*, fils et successeur de ce même *Guillaume* (1099), on nous cite une chanson satyrique, composée à *Jérusalem*, par ses soldats Normands croisés, contre *Arnould-Malcouronne*, son aumônier, à qui la voix publique imputait de ne pas avoir les mœurs de son état.

Nous le répétons, rien ne s'est conservé ni de ces pièces, ni d'aucune autre de cette époque; mais la donnée de leur existence n'en est pas moins certaine, et il reste bien établi que dès ce temps, c'est-à-dire à la fin du 11e. siècle, il y avait en France, ou si l'on veut,

au moins en *Normandie*, des chants publics et nationaux de deux sortes, les uns composés sur des sujets *héroïques*, par des *ménestrels* ou *jongleurs* d'office, à la cour des princes, les autres courant dans le *peuple* ou dans la *soldatesque*, qui les faisait elle-même pour son amusement.

Un peu plus tard, d'autres documents non moins certains nous font connaître les subdivisions nombreuses qui s'étaient établies dans ces deux branches du *lyrique vulgaire*, et dont l'usage se maintint long-temps après.

On remarquera que, s'il était possible de recevoir le morceau comme authentique, nos chroniques Normandes nous fourniraient le plus ancien monument connu de cette poésie nationale, antérieur même à la bataille d'*Hastings*, dans ce couplet de bravade qu'elles nous donnent, comme ayant été chanté par les soldats Normands de *Guillaume*, aux Français battus par eux à *Mortemer*, en 1054:

Réveillez-vous et vous levez,
François, qui trop dormi avez;
Allez bien tost voir vos amis,
Que les Normands ont à mort mis,

Entre Escoùys et Mortemer ;
Là vous convient les inhumer.

Mais, outre que ce n'est pas là le langage de l'époque, il est par trop visible aussi que cette prétendue chanson a été fabriquée *après coup*, sur un passage de *récit* du roman de *Rou*, dont elle reproduit toute la substance, en modernisant seulement quelques détails de l'expression :

Là où li rei fu hébergiez,
Ki en son liet ert ja cochiez,
Fist un home tost enveier (le Duc) ;
Ne sai varlet u escuier ;
En un arbre le fist monter,
E tote nuit en haut crier :

« Franceis, Franceis, levez, levez,
« Tenez vos veies ; trop dormez ;
« Allez vos amis enterrer,
« Ki sont occis à Mortemer. »

(Rom. de Rou, t. II. p. 79, — composé en 1160).

Les prémières années du 12e. siècle avaient produit des chansons badines, connues pour être de deux personnages qui plus tard par-

vinrent à uue grande célébrité par d'autres voies : *Abailard*, le dialecticien sans égal, et le grand et pieux orateur des croisades, *S. Bernard*, abbé de *Clairvaux* ; mais le fait de l'ancienne existence de ces pièces est le seul qui soit bien établi ; on a contesté qu'elles fussent en langue vulgaire, et jusqu'ici ce point de difficulté n'a pas été résolu.

Quelque temps après, et en approchant de la fin de ce même 12e. siècle, l'état des choses se présente tout-à-coup sous un tout autre aspect.

Alors il paraît que l'institution des *ménestrels d'office* s'était éteinte, ou du moins était tombée dans le discrédit et la nullité ; mais d'un autre côté, le goût de la poésie s'était introduit dans les classes élevées de la nation ; la *chevalerie* naissante, surtout, s'en était emparée d'une manière spéciale, et il n'y a pas jusqu'aux princes souverains, qui ne prétendissent s'honorer des titres de *Troubadours* et de *Trouvères* (c'est-à-dire *inventeurs*), appliqués, selon la différence des deux grands dialectes, à quiconque parvenait à se distinguer dans ce nouvel art.

Nous avons, de cette époque, une grande quantité de chansons parfaitement authentiques,

et conservées en original dans nos grands dépôts publics.

Presque toutes se renferment exclusivement dans les sujets de *galanterie* mêlés d'idées de *guerre* et de *dévotion ;* c'étaient celles de nos jeunes *preux*, qui ne versifiaient que par passe-temps, et naturellement ne chantaient que ce qui occupait habituellement leurs esprits.

Il a bien pu y avoir, dans le même temps, d'autres chansons, sur d'autres sujets, et composées aussi par d'autres *Trouvères*, plus ou moins étrangers à la chevalerie; mais celles-là seules avaient la vogue, et ce sont les seules aussi qu'on ait pris la peine de recueillir et de conserver.

On les appelait communément *royales*, soit pour marquer leur excellence, en les distinguant des chansons *populaires*, ou de quelques autres que ce puisse être, soit pour dire que des *rois* en avaient bien composé eux-mêmes, et qu'elles étaient destinées à l'amusement des *cours*.

Il y en avait de trois formes principales, savoir :

1°. La *chanson galante*, en expression délicate et langoureuse d'amour, de dévouement, et de respect, du *Chevalier* pour sa *Dame ;*

2°. La *pastourelle*, en récit ou tableau grivois, de la rencontre d'un *chevalier* avec une *bergère* ou autre villageoise;

3°. Le *jeu parti*, en discussion dialoguée entre deux personnages, sur un point de galanterie controversé.

Les plus belles *chansons galantes* anciennement connues, sont celles du *Châtelain*, *Raoul* ou *Renaud* de *Coucy*.

Ce personnage est célèbre par la tradition de ses amours romanesques avec la dame *du Fayel*, dont le fonds a fourni, dans nos temps modernes, l'horrible sujet de la tragédie de *Gabrielle de Vergy*; — Il fut tué au siège de *Saint-Jean-d'Acre* en *Palestine*, en l'an 1191.

Vingt-trois chansons du *Châtelain* de *Coucy* nous ont été conservées ; elles sont toutes pleines de grâce et de naturel, toutes surtout exemptes de toute trace d'affectation, de recherche et de mauvais goût ; les trois dernières ont pour objet l'expression des regrets du châtelain au moment de son départ pour la croisade ; ce sont les plus jolies : nous citerons la 22e. que nous tâcherons aussi d'éclaircir au moyen d'un essai de traduction :

Ahi, Amors! com' dure départie
Me convendra fère de la meillor
Qui onques fut amée ne servie!
Dex me ramaint à li par sa douçor,
Si voirement com' j'en part à doulor!
Dex! qu'ai-je dit? jà ne m'en part-je mie;
Ains va mes cors servir nostre seignor,
Mes cueurs remaint du tout en sa baillie.

« Oh! amour! quelle dure séparation il me « faudra souffrir, en m'éloignant de la meil-« leure amie, qui fut jamais aimée ni servie! « Dieu veuille, dans sa bonté, me ramener « vers elle, aussi heureusement que je m'en « sépare avec douleur! Dieu! qu'ai-je dit? « il n'est pas vrai que je m'en sépare, mais « mon corps va servir notre seigneur, et « mon cœur reste ici près d'elle, et tout en « sa puissance! »

Pour li m'en vois souspirant en Surie;
Car nus ne doit faillir son criator;
Qui lui faudra à cest besoin d'aïe,
Sachiez de voir qu'il faudra à graignor;
Et sachiez bien, li grand et li menor,
Que là doit-on faire chevalerie;
C'ou y conquiert paradis et honor,
Et pris, et los, et l'amor de s'amie.

« Pour elle je m'en vais, soupirant, en Sy-
« rie; car nul ne doit manquer à son créateur;
« qui l'abandonnerait en ce besoin d'assistance,
« tenez pour assuré que lui-même aussi, il
« l'abandonnera dans un autre besoin plus
« pressant; — Et sachez bien, grands et petits,
« que c'est là qu'il importe de signaler sa va-
« leur! là qu'on obtient à la fois, paradis et
« honneur, gloire et renom, et l'amour de
« son amie! »

Qui ci ne veut avoir vie honteuse,
S'aille morir pour Dieu liez et joyeux;
Car ceste mort est bonne et glorieuse;
Qu'on y conquiert le regne glorieux;
Ne jà de mors n'en y mourra un seus,
Ains nestront tuit en la vie glorieuse;
Je n'y sais plus, qui ne fust amoureux,
Trop fust la voie et bone et délitcuse.

« Celui qui ne veut pas mourir dans la
« honte, qu'il s'en aille avec joie et empres-
« sement mourir pour son Dieu! C'est là une
« mort profitable et glorieuse, puisque la
« gloire céleste en est le prix; aucun aussi n'y
« mourra de mort réelle; mais tous y naîtront
« à une vie glorieuse; et pour qui ne serait pas
« retenu par l'amour, le voyage n'aurait que
« trop d'avantages et de charmes! »

Dex est assis en son saint héritage ;
Or y parra com' cil le secorront
Que il geta de la prison hombrage,
Quand il fust mis en la croix que Turc ont ;
Bien sont honi tuit cil qui remanront,
Se nes retient pourretez ou malage ;
Et cil qui riche, et sain, et fort seront,
N'y puent pas demorer sans hontage.

« Dieu est assiégé en son saint héritage ; « il faudra voir comment le secourront ceux « qu'il retira de la prison ténébreuse, quand « il fut mis en la croix que possèdent main- « tenant les Turcs ; à bon droit seront honnis, « tous ceux qui resteront, s'ils ne sont retenus « par pauvreté ou maladie ; quiconque est « riche, et sain, et fort, ne pourrait demeurer « sans se couvrir de honte. »

Tuit li clergie et li home d'aage,
Qui en aumône et en bienfait menront,
Partiront tuit à cest pélerinage,
Et les dames qui chastée tendront,
Se loyauté font à ceux qui y vont ;
Et s'eles font par mal conseil folage,
A lasches gens, mauvaises, le feront,
Car tuit li bon s'en vont en cest voyage.

« Tout le clergé et les hommes d'âge, qui « s'y associeront par leurs aumônes et leurs

« bienfaits, participeront au mérite de ce « pélerinage; les dames aussi, pourvu que « gardant leur chasteté, elles demeurent fidèles « à ceux qui s'en vont; s'il en est qui folle-« ment trahissent ce devoir, perfides, elles ne « pourront l'être que pour des lâches; car « tous les bons seront de ce voyage. »

Cette pièce est, de toutes, celle qui se rattache le plus formellement aux événemens de l'époque, et on nous croira sans doute aisément, si nous ajoutons que c'est aussi la plus intéressante et la plus belle; nous insisterons peu pour en relever les agrémens; on n'aura pas manqué de remarquer le joli mouvement de *correction* du premier couplet :

Dex! qu'ai-je dit? jà ne m'en part-je mie, etc.

Et l'énergique beauté de ce passage du deuxième :

Qui lui faudra à cest besoin d'aïe, etc.

Et le tour ingénieux et délicat de la plaisanterie qui termine le cinquième :

Et s'eles font par mal conseil folage, etc.

Tout cela se sent d'abord, et sans avoir besoin d'être aucunement analysé.

Une observation que nous devons placer ici en passant, relativement au trait presque sublime du second couplet, c'est que le sens en a été barbarement défiguré dans une traduction connue, qui a dit, apparemment sans chercher à s'entendre :

« Qui manquerait à le secourir dans ce be-
« soin, lui manquerait sans doute dans un
« besoin plus pressant. »

La construction des deux vers du texte est inverse, et il est visible que le pronom *il* de la phrase principale, ne peut se rapporter qu'au substantif *criator*.

La plus belle pensée de la pièce périssait dans ce contre-sens.

Dans le nombre des autres chansons du Châtelain, nous distinguons encore particulièrement la 6e. et la 12e., toutes deux naïves et gracieuses, et d'un effet d'ensemble parfaitement heureux et vrai.

Comme traits de détails, nous indiquerions surtout :

Un passage du couplet de début de la 3e. où l'auteur, retombé dans les pièges de l'amour, s'en plaint, et dit de lui-même :

Empris ai graignour folie,
Que li fous enfis qui crie,

de son oncle paternel, fut tué à la bataille de la *Massoure* en *Egypte*, au temps de saint Louis, en 1249?

On trouvera ses chansons recueillies dans l'*Essai sur la musique*, etc., de M. de la *Borde*, T. II, page 260, etc.

Peu après l'aimable *Coucy*, se présente le célèbre *Thibaut*.

Thibaut, quatrième du nom, naquit en 1201.

Il fut d'abord *comte* de *Champagne*, et devint ensuite *roi* de *Navarre*, par héritage de son oncle maternel, *Sanche-le-Fort*.

Son caractère fut ardent et mobile, et sa vie assez aventureuse.

Deux choses surtout paraissent avoir exercé sur son esprit une influence toute puissante, savoir : d'une part l'ambition de figurer comme chef dans les intrigues féodales de l'époque, et de l'autre, la prétention romanesque de se présenter partout comme le chevalier de la reine *Blanche* de *Castille*, de laquelle il passait pour être en effet fort épris.

Sa conduite fut pleine de contradictions qui s'expliquent assez naturellement par l'action contraire de ces deux impulsions opposées; on croit communément que la pieuse

reine, qui apparemment s'amusait de la passion chevaleresque de son présomptueux vassal, comme d'une folie sans conséquence, ne laissait pas d'en profiter pour le bien de l'état, et savait s'en servir à propos, pour le faire rentrer dans les limites de l'obéissance, chaque fois qu'elle le voyait en mesure de porter à la royauté quelque coup par trop décisif.

Vers l'an 1238, *Thibaut*, de compagnie avec les ducs de *Bourgogne* et de *Bretagne*, et quelques autres puissans seigneurs du temps, effectua une croisade, qui n'eut aucun résultat remarquable; il en revint au bout d'un an ou deux, épuisé de fatigues et de maladies, passa le reste de sa vie au sein de ses états, uniquement occupé du bonheur de son peuple, et mourut en 1253, âgé par conséquent de 52 ans.

Thibaut eut un goût décidé pour la poésie, et composa beaucoup de chansons, qui eurent de son temps une grande vogue; c'est peut-être du titre de sa dignité que le genre qu'il cultiva a pris le nom de *chanson royale*; plusieurs manuscrits des ses chansons nous ont été conservés; quelques-unes nous sont parvenues avec les notes des airs qu'il y avait faits: il en a été donné une édition de soi-

xante-six pièces, par l'*Evêque de la Ravallière*, avec dissertations, notes, glossaire, etc. 2 vol. in-12, 1742.

Dans le nombre des chansons imprimées de *Thibaut*, une quarantaine appartiennent, plus ou moins exclusivement, à l'espèce dite *chanson galante*; 6 ou 8 roulent sur des sujets de dévotion et de satyre morale; une seule se rapporte au genre *héroïque*, et a pour objet d'*exciter les seigneurs français à une croisade projetée*; il y en trois dans les formes et le ton de la *pastourelle*; il y en a une douzaine dans le caractère du *jeu parti*: le titre de *Lay à la Sainte Vierge* se trouve appliqué à l'une de celles dont la dévotion fournit le fonds.

On a cru long-temps sans nulle difficulté que les *chansons galantes* de *Thibaut* avaient été composées pour la reine *Blanche*; quelques écrivains modernes ont trouvé que cela ne devait pas être, et se sont donné beaucoup de peine pour l'établir; en quoi on peut dire qu'ils se sont tourmentés d'un soin pour le moins très-inutile; ils ont cru qu'il y allait de l'honneur de la reine *Blanche*, et c'est en quoi ils se sont étrangement trompés. Un chevalier choisissait *sa Dame* à sa fantaisie, et

sans que par ce choix celle-ci se trouvât *engagée à rien* envers lui ; il y en a eu plusieurs qui ont servi la leur sans jamais oser s'en faire connaître ; et il paraît que, *du sein de la gloire céleste*, la Sainte Vierge elle-même n'a pas laissé d'être quelquefois ainsi choisie par qui l'a voulu.

On a cité dans plusieurs recueils le couplet suivant, qu'on y donnait sous le nom de *Thibaut* :

Las ! si j'avois pouvoir d'oublier
Sa beauté, son bien dire,
Et son tant doux, tant doux regarder,
Finiroit mon martyre !
Mais las, mon cœur je n'en puis oster,
Et grand affolage
M'est d'espérer ;
Mais tel servage
Donne courage
A tout endurer ;
Et puis comment, comment oublier
Sa beauté, son bien dire,
Et son tant doux, tant doux regarder !
Mieux aime mon martyre.

La Harpe, qui en fait l'observation, ajoute fort judicieusement que ce n'est pas le langage du siècle de saint Louis ; on croit avoir

découvert depuis, que ce petit morceau de *remaniement* est l'ouvrage du *président Hénaut*; le fait est que si on le veut tel que l'avait composé d'abord le roi de Navarre, il faut le rétablir dans la forme suivante, comme on le reconnaît clairement au 2e. couplet de sa 20e. chanson :

Se je péusse oublier
Sa biauté et ses bons dits,
Et son très doux esgarder,
Bien péusse être garis :
Mais n'en puis mon cueur oster,
Tant y pens' de haut coraige !
Espoir si fait grand folage ;
Mais moi convient endurer.

La différence est notable, et pour autre chose encore que ce qui tient au matériel de l'expression.

Le fonds des *chansons galantes* de *Thibaut* est commun, et se renferme dans un cercle d'idées assez uniformes :

L'auteur vante les perfections de sa Dame ; il exprime le respect qu'elle lui inspire, et la crainte qu'il aurait de l'offenser en lui faisant connaître ses sentimens ; il ne lui demande que de permettre qu'il soit *sien* ; il

aimerait mieux mourir que de sortir de la prison où l'amour le retient ; quelquefois il espère qu'elle accueillera son hommage, qu'elle se fera un scrupule de le laisser mourir..... ; — puis il se lamente, en abjurant toute espérance...., etc.

En général, le ton est simple, naturel et naïf ; il y a de la délicatesse dans les sentimens, de la décence dans la pensée et le langage ; mais d'ailleurs peu de variété, peu d'art, peu d'énergie, de finesse ou d'intérêt.

Nous avons loué le Châtelain de *Coucy*, de ne nous offrir, dans ce genre, aucun trait sensible d'affectation, de recherche ou de mauvais goût ; peut-être ne s'en fût-il pas absolument garanti dans une suite de compositions plus nombreuses ; le fait est que nous ne pouvons reconnaître à *Thibaut* le même mérite en ce point : ses chansons 6e. et 31e. en fourniraient au besoin des preuves trop irrécusables.

Dans celle-là, à la suite d'un début en galimathias mystique sur l'*Amour*, la *Grâce* et la *Beauté*, dont il fait comme une sorte de *Trinité indivisible*, le poète se représente lui-même comme un *Chemin ferré*, usé par les courriers de cette triple puissance, qui ne cessent de le parcourir, etc.

L'autre nous le peint *pris par un doux regard*, et languissant dans une *douce prison*, dont les piliers sont de *talent* (inclination), l'huis de *bel-voir*, et la chaîne de *bel-espoir*, sous la garde de *Biau semblant*, *Biauté*, et *Dangier*, des mains desquels il ne pourra être délivré que par *Merci de sa Dame*.

On sent combien tout cela est froid et absurde; de bonne et franche barbarie vaudrait bien mieux que de pareilles finesses : on remarquera que l'usage en a été fort commun dans toute la poésie du moyen âge, et on voit de ce moment même, qu'il s'y était déjà introduit dans des temps qu'on ne soupçonnerait guère d'avoir pu être entachés d'un pareil défaut.

Thibaut a traité la *Pastourelle* avec beaucoup d'agrément et de gaîté, mais aussi d'une manière un peu trop grivoise ; c'est le caractère de cette sorte de composition.

Ses *Jeux partis*, fort loués par son éditeur, ne sont, à notre jugement, que de froids dialogues en vers, sur des questions de galanterie, le plus souvent un peu *crue ;* ils n'ont pour nous aucune espèce d'intérêt ni d'agrément.

La *Chanson dévote* non plus, n'est pas la

sorte de composition dans laquelle le talent de *Thibaut* s'est montré avec le plus d'avantage; sa dévotion est mesquine et vulgaire, sans noblesse et sans enthousiasme; ses idées sur le *Paradis* ne s'élèvent pas au-dessus du type grossier d'une cour du moyen âge, tenue par un *Roi débonnaire*, et une *Royne douce* et *accorte*, au corps *droit* et *gent*, dont la *biauté* éclaire le monde...., etc.

Dans cet ordre de sujets aussi, *Thibaut* nous offre deux inventions assez bisarres.

C'est d'abord cette allégorie de la *Pêche infernale*, formant le 4e. couplet de la chanson 61e : le Diable nous amorce de quatre hameçons, enveloppés de *tourment* : *Convoitise* les lance; *Orgueil* remplit le filet; *Luxure* traîne le bateau; et *Félonie* gouverne le tout.

C'est ensuite, dans la 62e., une paraphrase des cinq lettres du nom latin de la vierge bienheureuse, *MARIA*, dans lesquelles l'auteur trouve : 1. *Mère* et *mie*; 2. *Principe* et *salut*; 3. *Roi* et *corps divin*; 4. *Elégance* de *taille*; 5. *Exclamation* de *plainte* et de *désir*. — Chaque lettre fournit son couplet, et toutes ensemble reparaissent réunies dans un *Envoi* qui termine la composition.

Cela peut aller de pair avec la *Prison d'amours* et le *Chemin ferré*.

Le soi-disant *Lay* à la *sainte Vierge*, chanson 64e., dont le fonds semble pris du psaume *De profundis*, etc., montre dans toute sa faiblesse, l'esprit d'un gentil *Trouvère* aux prises avec une grande idée.

L'auteur annonce d'abord le dessein de chanter la *meilleure*, et paraît abjurer d'autres affections; ce sont quatre vers de début, après lesquels il poursuit:

Virge mère saverée,
Se vos faites demorée
De proyer le haut Seignour,
Bien doi avoir grand pavour
Dou Deauble, dou félon,
Qui en sa noire prison
    Nos volt mener,
Dont nus ne puet eschaper;
Et j'ai forfait, douce Dame,
A perdre le corps et l'âme,
Se ne m'aidiez......

Là dessus, il demande pardon à Dieu, et l'engage à détendre *sa corde* pour lui faire *miséricorde*; puis il termine en revenant à la sainte Vierge, sans le secours de laquelle:

Jamais ne serons rescous.

Il y a quelque chose de mieux dans la chanson 60e., dernière de l'espèce, et aussi de tout le recueil; l'auteur y célèbre le *fruit de l'amour divin*, par opposition à cet autre *fruit acerbe*, qui trompa d'une manière si funeste la curiosité de nos premiers parens; il avoue que ses vergers sont pleins de ce dernier *fruit*, qu'il regrette de n'avoir pu *goûter*, tout en priant Dieu de lui inspirer le goût du premier; l'allégorie, qui n'a pas toujours le degré de justesse et de clarté désirable, est d'ailleurs traitée avec assez d'agrément; on remarquera la comparaison suivante:

> Bien cui qu' dou fruit ne gousterai
> Que koilli ai; ainçois m'avient
> Si com' à l'enfant, bien le sai,
> Qui à la brance se soustient,
> Et entour l'arbre va et vient,
> Ne jà amont ne montera;
> Ensi mes cuers folement va,
> Tant par est grand mes désiriers,
> Que j'en tiegne mes grand maux chiers;
> Si suis afiné com' li ors
> Vers li qui est tous mes trésors.

Entre les chansons dévotes de *Thibaut*, deux sont d'intérêt public, et se rapportent

à des événemens contemporains : deux Croisades, l'une d'*Outre-Mer*, l'autre contre les *Albigeois* de *Toulouse*, en fournissent le sujet; *Thibaut* excite à l'une, et déplore les scandales de l'autre; c'est l'objet respectif de ses chansons n°s. 54 et 65. — La première mérite quelque attention ; rien n'est plus propre peut-être à compléter l'idée que nous avons à nous faire de ce *lyrique de la chevalerie* ; rien ne fera mieux sentir surtout, combien, avec quelques moyens de succès assez heureux, dans un ordre de compositions simples et familières, l'art peut rester inférieur à lui-même, lorsqu'il s'agit de franchir ces limites, et de s'élever à des sujets d'un caractère moins restreint et moins commun.

Il faut d'abord citer la pièce.

L'auteur s'adresse aux Seigneurs de France, ses amis et ses pairs, etc :

Signor, sachiez, qui or ne s'en ira
En cele terre où Diex fu mors et vis,
Et ki la croix d'Outre-Mer ne prendra,
A peine mais ira en paradis ;
Qui a en soi pitié et remembrance
Au haut Seignor, doit querre sa vengeance,
Et délivrer sa terre et son pays.

« Sachez, Seigneurs, que quiconque n'ira « pas en cette contrée où Dieu *mourut* et « *vécut*, et ne prendra pas la croix d'*Outre-* « *Mer*, difficilement un jour ira en paradis; « celui qui a en soi compassion et souvenir « du Seigneur, doit poursuivre sa vengeance, « et délivrer sa terre et son pays. »

Tout li mauvais demorront par deça,
Qui n'aiment Dieu, bien, ne honor, ne prix;
Et chascun dit: « ma femme que fera?
« Je ne lairoie à nul fuer mes amis, »
Cil sont assis en trop folle attendance,
K'il n'est amis fors que cil sans dotance
Qui fu por nos en la vraie croix mis.

« Tous les mauvais demeureront ici, n'ai- « mant Dieu, ni justice, ni honneur, ni re- « nommée; disant chacun: que deviendrait « ma femme? Je ne puis, en aucun cas, aban- « donner mes amis; ceux-là sont assis en « trop folle compagnie; car sans doute il n'est « pas d'ami comparable à celui qui pour nous « fut mis en la croix. »

Or s'en iront cil vaillant bacheler,
Ki aiment Dieu et l'onour de cest mont,
Ki sagement voelent à Dieu aller,
Et li morveux, li cendreux demorront;

Avugle sont, de ce ne doubt-je mie,
Ki un secours ne font Dieu en sa vie,
Et por si pot pert la gloire del mont.

« Tous s'en iront, ces jeunes guerriers qui « aiment Dieu et l'honneur du monde ; qui « sagement veulent aller à Dieu ; et les *mor-* « *veux*, les *cendreux* demeureront; gens aveu- « gles! je n'en fais nul doute; qui une fois en « leur vie, n'ont pas voulu secourir le Sei- « gneur, et pour si peu de chose, ont perdu « la gloire de ce monde. »

Diex se laissa por nos en croix pener,
Et nous dira au jour où tuit venront :
« Vos qui ma croix m'aidates à porter,
« Vos en irez là où li angèle sont ;
« Là me verrez, et ma mère Marie ;
« Et vos, par qui je n'oi onques aïe,
« Descendez tuit en infer le parfond. »

« Dieu se laissa livrer pour nous au supplice « et à la mort ; et nous dira au jour où tous « paraîtront devant lui : vous qui m'aidâtes à « porter ma croix, vous irez là où résident « les anges ; là vous me verrez, moi, et ma « mère, Marie ; et vous de qui je n'eus jamais « aucune assistance, descendez tous au fond « de l'enfer. »

Chascun cuide demourer tot hétiez,
Et que jamais ne doive mal avoir;
Ainsi les tient enemis et péchiez,
Que ils n'ont sens, hardement, ne pooir;
Biau sire Diex, ostez nos tel pensée,
Et nos mettez en la vostre contrée,
Si saintement que vos puisse véoir.

« Chacun s'imagine rester tranquille, et « qu'aucun mal ne doive lui arriver; retenus « par l'ennemi et le péché; ils n'ont conservé « ni raison, ni courage, ni puissance; *Beau* « *Sire Dieu*, ôtez-nous de telles pensées, et « placez-nous dans votre demeure, si sainte- « ment que nous puissions vous y voir! »

Douce Dame, Roïne couronnée,
Proyez pour nous, Virge bien eurée,
Et puis après ne nos puit meschéoir.

« Douce Dame, Reine couronnée, priez pour « nous, Vierge bienheureuse; après cela il « n'est plus pour nous de malheur à re- « douter. »

Voilà, ce nous semble, qui est bien entendu; allocution aux personnes que l'auteur voudrait associer à son entreprise; motifs qui

leur en font un devoir; futilité des prétextes qu'on allègue pour s'en défendre; prière à Dieu, de qui viennent les bons desseins; le plan, comme on voit, est naturel et fort raisonnable; mais de quelle façon se trouve-t-il rempli?

Observons, pour ne rien exagérer, que, bien que le sujet appartienne, comme nous l'avons dit, de sa nature, au *genre héroïque*, la forme du cadre dans lequel on a prétendu le traiter, en a dû pourtant rabaisser le ton, de manière qu'il ne serait pas raisonnable d'y chercher toutes les qualités avec lesquelles il eût dû se produire, si on eût prétendu nous le donner décidément pour un *chant guerrier*.

Cependant dans ce cadre même, tout restreint, de l'*allocution*, que d'idées, que d'images, que de mouvemens venaient encore s'offrir comme d'eux-mêmes, et auxquels l'auteur semble n'avoir seulement pas songé! l'*oppression des fidèles dans la Palestine*, *l'esclavage de la montagne sainte*, la *profanation du tombeau sacré*, le *triomphe d'une race impie*, la *honte qui doit en rejaillir sur le nom Chrétien*, le *mérite*, la *gloire*, et la confiance dans le *succès* d'une entreprise

que *Dieu*, *lui-même*, *commande....*, etc., etc.. C'est avec ces ressorts que dans les deux siècles précédens, l'hermite *Pierre* d'abord, et ensuite le grand saint *Bernard*, avaient trouvé le secret de remuer l'Europe entière; *Thibaut* semble n'avoir entrevu que le 2e. et le 5e., et il s'en est tenu à les indiquer; l'alternative, mollement exprimée, de l'*Infer parfond* et du *Paradis où li Angèle sont*, est à peu près tont ce qu'il a tenté de développer dans son sujet.

L'éditeur des poésies de *Thibaut* a cru reconnaître dans ce chant, quelque chose de *vif* et de *pathétique*; c'est lui prêter des qualités que certainement il n'a pas; *Thibaut* a eu du zèle; sa conduite en fournit la preuve; le zèle et l'enthousiasme ne sont guère qu'une seule et même chose; la vérité est pourtant qu'il n'y a aucune apparence d'enthousiasme dans sa chanson; un agrément de *bonhomie naïve, qui se dévoue sans se faire valoir*, tel est au fait le caractère qui la distingue: il n'y a pas moyen d'y en trouver un plus excellent.

Les finales des trois premiers couplets, celle du second surtout, sont les traits de *pensée* les plus remarquables de la pièce;

ce ne sont pourtant encore que des *in'entions* de mouvement à peine ébauché.

Les menus détails de l'élocution matérielle sont loin de couvrir l'aridité de ce fonds ; on a dû remarquer avec quelle molle négligence l'auteur les a tous traités ; nous rappelerons au besoin la forme plus que familière du début : *Signor*, *sachiez*, etc. ; l'absence d'images dans les expressions : *s'en ira en cele terre*, *prendra la croix d'Outre-Mer*, *ira en paradis*, *demorront par deça*, *voelent à Dieu aller*, *descendez en infer*, etc. ; la trivialité des termes *morveux* et *cendreux* appliqués aux récalcitrans, présumés poltrons ; le renversement du rapport naturel des idées, dans les passages : *Diex fu mors et vis*, et *qui ne s'en ira et ne prendra la croix* ; et tout ce qui manque, soit de noblesse dans la prosopopée du jugement divin, soit de précision dans la partie de prière finale ; etc., etc....

Le fait est qu'en tout point et à tous égards, dans ce beau sujet de la *Croisade*, traité par choix et pour lui-même, *Thibaut* est resté fort au-dessous de ce qu'en a fait le *Châtelain* de *Coucy*, qui ne l'a touché que comme par rencontre, et dans le cadre modeste d'un *chant d'adieu* à l'amie dont il va s'éloigner.

Dans la chanson de *croisade albigeoise*, (65e. du recueil), on remarquera des traits curieux de satyre morale et religieuse, sur les désordres du temps, notamment un passage où le poète reproche aux *clercs* d'avoir *laissé les sermons, pour batailler et tuer des gens paisibles....*

Ailleurs aussi, dans une composition analogue de caractère, mais plus vague dans son objet (n°. 55), on aime à rencontrer ces vers, si fort au-dessus de la *raison de leur siècle :*

Li royaumes de Surie
Nous dit et crie à haut ton,
Se nos ne nos amendon,
Por Deu que n'y alons mie;
N'y ferion se mal non;
Dex aim' fin cuer droiturier;
De tel gent se veut aidier;
Cil essauceront son nom,
Et conquerront sa maison.

En ce qui est des *chansons galantes*, on observera que nous n'en avons jusqu'ici fait connaître qu'un seul couplet de *Thibaut*; c'est qu'au fait, dans le nombre total de ses compositions complètes en ce genre, nous n'en

voyons guère qui pussent figurer avec quelque avantage auprès de ce que nous avons emprunté, ou seulement indiqué de son devancier *Coucy*.

On nomme entre les meilleures :

La 1re. en éloge de sa Dame :

> Amors me fait comencier
> Une chanson nouvelle, etc.

La 9e. en éloge, mêlé de plaintes :

> Pour conforter ma pénance,
> Fais un son, etc.

La 12e. sur ce texte : il faut tout souffrir pour l'amour :

> De ma Dame souvenir
> Fait Amors lie mon corage, etc.

La 34e. en doléances galantes et voluptueuses :

> Qui plus aime, plus endure,
> Plus a besoin de confort, etc.

Et la 42e. en dialogue et débat avec l'Amour :

L'autre nuit en mon dormant,
Fui en grand dotance, etc.

Nous préférons, comme plus originale, et hors de ce cercle des idées rebattues de fadeurs romanesques, la 60e, où l'auteur se présente comme abjurant enfin la longue erreur de ses amours :

Tant ai Amors servie longuement,
Que désormais ne m'en doit nus reprendre
Se je m'en part ; or à Dieu le comant ;
L'on ne doit pas tosjors folie emprendre,
Et cil est fols qui ne s'en sait défendre,
Ne n'y connaît son mal ne son torment;
L'on me tendrait désormais por enfant,
Car chascun temps doit sa saison attendre.

« J'ai si long-temps servi l'Amour, que dé-
« sormais nul ne doit me blâmer si je le
« quitte ; maintenant je lui fais mes adieux ;
« toute folie doit avoir son terme ; et celui-là
« est bien fou, qui se livre à tel esclavage,
« sans connaître les maux auxquels il se dé-
« voue; on me tiendrait désormais pour in-
« sensé, car chaque saison doit venir en son
« temps. »

Je ne suis pas si com' cele autre gent
Qui ont amé, puis si vuelent contendre,
Et dient mal par vilain mautalent;
On ne doit pas seigneur service vendre,
Ne vers Amors médire ne méprendre;
Mais qui s'en part, parte s'en bonnement;
En droit de moi, veuil-je que tot amant
Aient grand bien, quand je rien n'y puis prendre.

« Je ne suis pas comme tant d'autres, qui « ont aimé et veulent s'en défendre, et main- « tenant outragent lâchement ce qu'ils aimèrent; « on ne doit pas vendre ses services à son « maître, ni médire de l'Amour et le mépriser; « mais si on s'en sépare, qu'on s'en sépare « bonnement; en ce qui me regarde, je sou- « haite que tous amans y trouvent grand bien, « quand je n'y ai plus de part. »

Amors m'a fait grand bien en jusqu'ici;
Elle m'a fait amer sans vilenie
La plus très belle et la meillor aussi
Qui onques fut, mien entient, coisie;
Amors le vuet, et ma Dame m'en prie,
Que je m'en part, et je moult l'en merci;
Quand par le gré ma Dame m'en chasti,
Meillor raison n'en ai de ma partie.

« Amour m'a bien traité jusqu'ici, lorsqu'il

« m'a fait aimer, sans honte et sans reproche, « la plus belle et la meilleure aussi, qui, à « mon gré, ait pu jamais être choisie; maintenant il le veut, et ma dame elle-même « me prie de m'en désister; je l'en remercie « fort; quand elle me le conseille avec grâce « et pour mon intérêt, je ne puis mieux faire « que de lui obéir. »

Autre chose ne m'a Amors méri
D'itant com' j'ai été en sa baillie;
Mais bien m'a Dex par sa pitié gari,
Quant délivré m'a de sa seignorie,
Et qu'escapé li suis sans perdre vie;
Ains de mes yeux si boine heure me vis,
Si cui-je encore faire maint jeu parti,
Et maint sonet et mainte renverdie.

« Autre chose Amour ne m'a accordé, tant « que j'ai été en sa puissance; mais Dieu « m'a bien secouru à mon besoin, lorsqu'il « m'a soustrait à son empire, et que je lui « suis échappé sans perdre la vie; jamais « jusqu'à ce moment je ne vis jour aussi « heureux; ainsi puis-je encore faire *Jeux « partis*, *Sonnets* et chansons de *Renverdie*. »

Au comencier se doit on bien garder
D'entreprendre chose démesurée;

Mais bon Amors ne laisse homs penser,
Ne bien choisir où mette sa pensée;
Plustot aime on en estrange contrée,
Où l'on ne puet ne venir ne aller,
Qu'en ne fait ce qu'on peut tosjors trover;
Illuec est bien la folie esprovée.

« Au début il faut se bien garder de former « une entreprise hasardeuse; mais Amour vrai « ne laisse pas à l'homme la liberté de son « choix ni de sa pensée; on aime plutôt en « pays lointain et inaccessible, que là où il « serait toujours facile d'atteindre; c'est bien « en quoi il y a folie reconnue. »

Or me gard' Dex et d'Amour et d'amer,
Fors de cele que l'en doit aorer,
Où l'on ne puet faillir à grand soudée.

« Dieu me garde donc et d'Amour et d'ai- « mer! si ce n'est celle à qui tout doit hom- « mage, et dont on ne peut manquer d'obtenir « magnifique récompense! »

Entre les *Pastourelles* de *Thibaut*, on distinguera celle qui compte pour 41e. de ses chansons:

En mai la rousée
Que nest en la flor, etc.

C'est bien une des petites compositions les plus libres du genre, mais au reste, du tour le plus piquant et le plus gracieux qu'on puisse imaginer.

A cette époque du 13e. siècle, avant, avec, ou après *Thibaut*, fleurirent aussi, comme nous l'avons dit, une foule d'autres *Chevaliers Trouvères*, mêlée de quelques *Clercs*, et aussi, à ce qu'il paraît, de *Ménestrels* de goût ou de profession, qui cultivèrent le même genre de poésie, et dont les compositions galantes nous ont été de même conservées, en manuscrits actuellement subsistans et réunis dans nos grands dépôts publics ; on nous en donne des listes de près de 150 noms, ayant fait au-delà de 1200 chansons bien connues; dans le nombre durent briller surtout *Gautier* de *Coincy*, *Chrétien* de *Troyes*, *Auboin* de *Sézanne*, *Gace Brulé*, etc., etc.

On cite de *Gace Brulé* la jolie chanson d'amours ci-après :

A l'entrant du doux termine
Du mois nouvel,
Que la flor nest en l'épine,
Et qu'il oisel
Chantent parmi la gaudine,

Seri et bel,
Lors me rassaut Amors fine
D'un très doux mal,
Que je ne pense al
Fors là où mes cuers s'acline.

« Au commencement de cette douce saison « du mois nouveau, que la fleur naît sur « l'épine, et que les oiseaux chantent sous la « feuillée, gais et joyeux, Amour alors m'at- « taque d'un très-doux mal, tel que ne puis « penser à rien, si ce n'est à l'objet à qui s'est « donné mon cœur. »

Onques d'autrui n'oi envie,
Ne jamais n'aurai;
Et si mes cuers s'y affie,
De dueil morrai;
Car trop main' gréveuse vie
Des max que j'ai;
Hélas! elle ne seit mie,
Ne je ne sai,
Se je jamais li dirai:
« Belle, ne m'ociez mie. »

« Jamais je n'eus le désir d'une autre, ja- « mais je ne l'aurai; et si mon cœur y persé- « vère, il me faudra en mourir; car les maux

« que je sens rendent ma vie trop douloureuse;
« hélas, elle ne sait pas, et je ne le sais pas
« moi-même, si jamais je lui dirai: Belle, ne
« me faites pas mourir. »

A tous les jors de ma vie
La servirai,
Et serai en sa baillie
Tant com' vivrai;
Ne jà de sa seignorie
Ne partirai;
Et se briement ne m'aïe,
Trop grand mal trai;
Mès guéri sui se j'en ai
Un biau semblant en ma vie.

« Tous les jours de ma vie, je veux la ser-
« vir; je resterai en sa puissance autant de
« temps que je vivrai; jamais on ne me verra
« lui dérober mon hommage; et si bientôt
« elle ne me secourt, je succombe à trop de
« maux; mais je suis guéri si, une fois en
« ma vie, j'en reçois seulement un *doux*
« *semblant*. »

Un anonyme, auteur du roman du *Paradis d'amours*, nous fournit la suivante:

Hé Aloete,

Joliette,
Petit t'est de mes maux !
S'Amors venist à plaisir,
Que me vousissent saisir
De la blondette,
Saverousette,
J'en féusse plus baux !

Hé Aloëte, etc.

« Petite alouette ! gentil oiseau, tu ne te « soucies guère de mes maux !

« Si l'Amour venait à mon désir, et qu'il « voulut livrer à mes vœux la jeune blonde si « mignone, et si douce, combien je serais « joyeux !

« Petite alouette, etc. »

Amors tant com' li plaira,
Ces maux souffrir me laira ;
Jà par destrèce,
Qu'en moi *n'a cesse*
Ne serai plus li faus !

Hé Aloëte, etc.

« Amour, tant qu'il lui plaira, me laissera « souffrir ce tourment ; de quelque douleur « qu'il m'accable, je ne le trahirai point !

« Petite alouette, etc. »

Ne veuille amours endurer
Ces maux longuement durer,
Que la doucette
Que tant convette,
Ne sent de ses assaus!

Hé Aloëte, etc.

« Veuille Amour ne pas permettre que ma
« peine se prolonge, et que celle pour qui
« je soupire reste à l'abri de ses atteintes!
« Petite alouette, etc.. ».

Nous indiquerions au besoin, comme pouvant se produire encore à côté de ces pièces choisies :

Une Pastourelle anonyme (et sans date) :

Quand je voi la flor nouvelle, etc.

Une autre de *Jean Errars* (vers 1280?) :

Dehors lonc pré el bosquel, etc.

Et puis encore une *chanson badine* (anonyme et de date incertaine :)

Par le temps bel
Du mois nouvel,
L'autre jor chevauchoie, etc.

(Voyez Delaborde, Essai, etc., t. II, p. 188; et Roquefort, de l'Etat de la Poésie, etc., p. 367 et 389, etc.)

Le caractère de ces trois petites pièces est beaucoup trop libre, mais c'est à peu près leur unique défaut; il y a des lacunes fâcheuses dans le texte de la dernière, donné par Roquefort, qui d'ailleurs, en essayant de l'éclaircir par un commentaire, y est tombé dans un énorme contre-sens sur le 4e. couplet (1).

Tel a été le *lyrique* de notre galante et dévote

(1). Il s'agit d'une danse de Villageois, à laquelle est venu se mêler un Chevalier.

Le texte dit :

« Si vilanel,
« Si chaitivel,
« N'y ot qui ne donnoie ;
« Gelosiax en estoie, etc.

Ce qui signifie, sans nulle difficulté :

« Si grossier, si chétif qu'il fut, il n'y en eut aucun, (des villa-« geois), qui ne fit un présent (à sa danseuse); j'en étais jaloux.... »

Au lieu de cela, M. de *Roquefort* fait dire à son Chevalier :

« Que par *vilenie* et *avarice*, personne *ne fit le plus léger pré-« sent*, et que lui, Chevalier, en était honteux.... »

Il est difficile de se fourvoyer plus complètement.

chevalerie, le *lyrique du XIII*^e^. *siècle*, dans celle de ses branches qui a eu la plus grande vogue, et subsiste encore dans des monumens authentiques et bien connus.

Peu de personnes ont essayé de s'en faire une idée exacte.

Nous croyons avoir fourni, dans ce qui précède, des moyens suffisans de l'apprécier à sa vraie valeur.

On a pu remarquer et dans quel cercle étroit d'idées et de sentimens il s'était restreint, et ce qui ne manquait pas de lui arriver, si parfois il lui prenait une velléité d'en sortir.

L'*amour* forme comme le fonds le plus spécial de ses productions; mais l'*amour*, entendu à la façon du temps et de l'association, c'est-à-dire d'une manière *convenue*, et quelque peu *factice*, dans ses deux caractères extrêmes et opposés, de *culte respectueux et délicat* pour les hautes et grandes *Dames*, et de *façons* plus que *libres* avec les *Pastores* et les *Tousettes* surprises par hasard dans les champs ou au coin des bois. De cette autre espèce d'*amour* que nous connaissons, celui que la nature a fait, pour servir d'acheminement presque indispensable à l'union indissoluble des destinées, aucune trace ne se rencontre dans ces

chansons ; on n'y trouve de même rien qui se rapporte à la peinture des autres sentimens naturels du cœur humain, affections de famille ou de société, tendresse maternelle, fraternelle ou conjugale, amitié mutuelle, etc., etc; cela était apparemment trop commun pour occuper celui de nos preux.

Nous avons vu ce qu'ils ont fait de la dévotion; indépendamment des formes triviales sous lesquelles la leur se produit le plus communément, rien n'est plus singulier surtout, que la manière dont elle se combine presque habituellement, dans toutes leurs compositions, avec la galanterie; un chevalier amoureux (et notez qu'ils le sont tous), trouve tout simple de prier *Dieu* de l'aider dans le succès de ses amours, comme dans celui de ses armes; légitimes ou non, nul ne paraît soupçonner que cela puisse y faire quelque différence; *Coucy* va, en ce point, jusqu'à lui demander formellement l'*honneur* de tenir *nuette*, entre ses bras, une fois, *avant son départ pour la croisade*, sa Dame, mariée, comme on le sait, à un autre seigneur, aussi *croisé*.

L'exécution, comme on l'aura observé, est, en général, gracieuse et facile; mais aussi, faible, molle, négligée, sans force, sans noblesse et

sans grandeur ; il y a presque partout disette de pensées et d'images, abus d'idées courantes et de formules explétives, défaut d'entente des procédés du style, etc., etc.

Il est d'usage de dire que l'état de la langue ne comportait pas un travail moins imparfait ; nous sommes très-persuadés du contraire ; là où il y a absence de couleurs ou d'effets, nous pensons que c'est que l'auteur n'a pas su y en mettre ou en produire ; que la langue, toute pauvre qu'on se plaît à nous la représenter, ne refusait en réalité ni l'image ou la pensée qui manquent, ni le mouvement ou la figure de style, *gradation*, *suspension* ou *contraste*, etc., etc., que demandait le sujet, et que fournissait quelquefois naturellement la situation ; en ce point la différence du talent est presque tout ; il y en a eu entre les *Trouvères* le plus ancien de ceux dont nous avons étudié les productions, est celui qui nous a paru le plus réellement avancé dans son art.

Nous avons relevé dans *Thibaut* des personnifications d'allégorie fort étranges ; c'est la trace de mauvais goût la plus choquante de notre ancienne poésie, où cet abus de l'esprit a été long-temps en faveur. On en rapporte communément l'origine à un fameux

roman, dit de *la Rose*, dont une fiction de ce genre fournit la donnée principale; *Thibaut* et l'auteur de ce roman, sont tous deux de la même époque ; l'invention peut être de l'un comme de l'autre ; il serait bien possible aussi qu'elle remontât encore à quelque type antérieur.

On a souvent représenté nos vieux chansonniers, comme gens sans étude, et étrangers à toute notion des classiques et de l'histoire ancienne ; c'est une idée fort inexacte de tout point ; nous n'irons point, comme l'éditeur de *Thibaut*, jusqu'à inférer de la ressemblance fortuite d'une de ses chansons (43e.) avec une ode d'*Anacréon*, qu'apparemment la pièce du poète grec avait servi de modèle au chant de notre Trouvère français ; mais lorsque ce même *Thibaut* nous parle de *Thisbé*, de *Narcisse*, des *Syrènes*, de *Jason* et de la guerre de *Troye*, et lorsqu'il fait allusion aux démêlés de *César* et de *Pompée*, il nous est impossible de ne pas en conclure que, soit par lui-même, soit par des conversations avec des *Clercs*, ou bien même par la lecture de quelques traductions déjà subsistantes, il avait au moins certaine connaissance des ouvrages d'*Ovide* et de *Virgile*, et de quelques *historiens latins*.

Il est à observer toutefois, que, soit chez

lui, soit chez tout ce que nous connaissons des chansonniers de son temps, les personnages fabuleux ne figurent jamais que par mode d'*allusion* présumée *historique*, sans supposer aucune des données de croyances payennes, et sans qu'aucune divinité de l'Olympe intervienne ou dans l'action ou dans le langage ; l'*Amour* seul s'y présente bien, et très-fréquemment aussi, personnifié et agissant, comme dans la mythologie grecque, mais d'après d'autres idées, sous d'autres formes, et habituellement surtout avec le sexe féminin.

Les chansons de notre chevalerie, dans ces étroites limites d'idées et de sentimens où elles se renferment, offrent naturellement peu de variété ; ce défaut est sensible surtout dans les *chansons d'amour*; beaucoup de celles-ci sont comme jetées dans le même moule, et semblent ne faire que se répéter en termes différens ; on y remarque, surtout en ce genre, une formule de début assez gracieuse, mais beaucoup trop prodiguée, en annonce de retour des fleurs et de la belle saison ; c'était déjà un lieu commun usé du temps de *Thibaut*, qui s'en est ingénieusement moqué.

La forme aussi est à peu près constamment la même, de quatre à six couplets, mais presque

toujours de cinq, — ordinairement avec un *envoi* de trois vers, quelquefois redoublé ou prolongé ; — quelques-unes sont à *refrains*, et déjà entre celles-ci on en remarque à *refrains de mots insignifians*.

Les Trouvères faisaient eux-mêmes la musique de leurs chansons : il s'en est conservé quelques *airs*, qui ne manquent pas d'agrément.

Dans le travail de la composition poétique, ils se faisaient aider par des *secrétaires*, qui peuvent y avoir mis un peu du leur.

Les chansons de nos vieux Trouvères sont en vers de diverses mesures, employées seules à seules, ou diversement combinées, de trois (ou deux), jusques à dix syllabes inclusivement.

On y remarque que déjà tous les procédés essentiels de notre versification étaient connus et établis, hors seulement les points ci-après :

1°. Que l'*hiatus* n'était point évité ;

2°. Qu'on ne s'astreignait point à élider l'*e muet* en terminaison, précédé d'une autre voyelle ;

3°. Que les finales féminines en général, souvent susceptibles de *syncope*, et déjà ne comptant point *en rime*, pouvaient cependant sans difficulté se placer à l'*hémistiche*, et en supporter le repos.

L'artifice de quelques heureux rejets n'a été inconnu ni de *Thibaut*, ni même du *Châtelain* de *Coucy*.

Il existait une distinction bien établie entre les rimes en *e muet* et celles en *syllabes pleines*; les poètes chansonniers les combinaient en *rythmes* très-variés et très-réguliers, bien que sur des principes différens de ceux du mélange et des croisemens alternatifs, qui ont prévalu plus tard.

La rime changeait communément trois fois dans chaque chanson; de deux en deux *divisions*, l'envoi comptant pour la sixième, et prenant les rimes du 5e. couplet.

L'étendue des couplets variait communément de six à quatorze vers; les combinaisons dominantes sont celles de 7, 8 et 9. Le nombre de celles qui dépassent dix vers est très-borné.

La combinaison la plus curieuse qui se fasse distinguer dans tout cela, est celle de onze vers, de la chanson 1re. de *Thibaut*, analogue d'effet à notre grand dixain lyrique, dont elle ne diffère essentiellement, sauf disposition inverse des rimes, que par l'insertion d'un vers surabondant pour le rythme, formant *quatrain à masculine triplée*, à la la place du *premier tercet*.

Voici le couplet de début :

Amors me fait commencier
'Une chanson nouvelle ;
Elle me veut enseignier
A amer la plus belle
Qui soit el mon vivant ;
C'est la belle au cors gent ,
C'est cele dont je chant ;
Diex m'en doint tel nouvele ,
Qui soit à mon talent ,
Que menu et souvent
Mes cuers por li sautele.

On cite de *Gace Brulé*, (d'autres ont dit de ce même *Thibaut*), un autre couplet des plus remarquables aussi, dans la combinaison ingénieuse duquel on croit reconnaître le type primitif de ce qu'on appelle l'*Octave Italienne* :

Au rinouviau de la doulçour d'esté ,
Que resclaircit li dois à la fontaine ,
Et que sont vert , bois, et vergier , et pré ,
Et li rosiers en mai florit et graine ;
Lors chanterai , que trop m'ara grevé
Ire et esmay, qui m'est au cuer prochaine,
Et fins amis à tort accoisonnez ,
Et moult souvent de léger esfréez.

Une opinion très-répandue, mais qui reste peut-être encore susceptible d'examen, attribue l'invention de ces formes dans notre poésie aux *Troubadours Provençaux*, qui, dit-on, les avaient reçues des *Poètes Arabes* d'Espagne; c'est une question dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

A considérer ces compositions comme monumens de la langue, on reconnaîtra que, comme nous l'avons déjà avancé, l'idiôme de ce siècle n'était pas aussi *grossier* qu'on a bien voulu le dire jusqu'à nos jours.

Le matériel du vocabulaire est simple et naturel, formé de mots assez régulièrement dérivés du latin, qui ne manquent ni de force expressive, ni d'harmonie réelle, et pour lesquels notre dédain ne s'explique guère, que par un amour fort mal entendu du *bel usage*, et une prévention assez injuste contre les termes et les locutions que, souvent par pur caprice, il a laissé en-dehors de son choix; la *rudesse*, si reprochée au langage de ce temps, se réduit uniquement, selon nous, au concours désagréable de voyelles entassées dans certains mots, où elles se heurtent de manière à présenter l'effet d'un véritable *hiatus*; c'est ce qu'on peut re-

marquer dans les mots : *péusse*, *féusse*, *aorer*, *raënçon*, *pooir*, *vécir*, *séoir*, *aage*, *etc.*, *etc.*

En ce qui tient au système grammatical, quoi qu'on en ait voulu dire, la langue était parvenue à un état de régularité vraiment très-satisfaisant.

On n'aura pas manqué de s'apercevoir d'abord, qu'elle avait conservé du latin, une dernière trace de déclinaison, dans la règle qu'elle s'était faite, de caractériser par une *s* finale les noms masculins employés au nominatif; l'équivalent de cet usage lui manquait pour les féminins; mais nous-mêmes actuellement, nous ne l'avons ni pour les uns ni pour les autres; c'est donc de notre côté qu'est l'infériorité en ce point.

D'autre part, et comme par compensation, la langue ancienne ne distinguait bien clairement l'accident de *pluralité* que dans le verbe; notre méthode à cet égard est beaucoup plus sûre; il ne paraît cependant pas que celle de nos aïeux donnât jamais lieu à aucun embarras de sens, tel qu'il ne pût être aisément évité.

Le double rapport des verbes avec leur nominatif et leur régime, semble susceptible d'une difficulté plus réelle.

La langue ayant gardé du latin ces deux usages, 1°. de supprimer à volonté le pronom personnel subjectif devant le verbe, et 2°. d'y placer le substantif en fonction de régime direct, sans que, d'autre part, la personne de ce même verbe soit déterminée par une forme de *flexion* bien caractéristique, il en résulte que souvent il peut y avoir quelqu'embarras sur les fonctions de certains substantifs placés devant le verbe, et qui, employés au fait comme *régimes*, s'y présentent tout d'abord avec une fausse apparence de *nominatifs*; c'est ce qu'on remarquera, entre mille autres exemples, dans ce passage de *Thibaut*, chanson 9e, couplet 2e.

Quant prison
Tieng, où ne vaut raënçon.

C'est-à-dire : « Quand j'occupe une prison, « d'où l'on ne peut se racheter. »

L'équivoque était rarement réelle pour des gens plus accoutumés que nous à ce mode de construction.

Il y a imperfection plus vraie, peut-être,

dans l'usage vicieux, ou au moins un peu embrouillé, de quelques conjonctions ou mots conjonctifs, employés les uns pour les autres, ou dans des sens plus ou moins différens de leur acception habituelle: *que*, pour *qui*; *qui*, pour *à qui*; *que*, pour *puisque*, *de sorte que*, *car*, etc.; *car* pour, *c'est pourquoi* ou *donc*, etc., etc.

Tout bien considéré, nous ne voyons rien de plus grave à reprocher à l'idiôme; nous le croyons *souple*, *gracieux* et *naïf*; nous ne pensons pas qu'il se fût refusé au besoin, à l'expression de pensées et de sentimens plus élevés et plus énergiques; surtout nous rejetons très-décidément pour lui la qualification de *barbare*, que lui ont trop légèrement appliquée de beaux esprits *puristes*, qui ne le comprenaient pas.

Que si maintenant, dans cette poésie de la *Caste polie et galante* du *bon vieux temps*, nous cherchons, comme on dit, *l'expression de la société* qui l'avait produite, nous arriverons à trouver:

Qu'aucune impression d'intérêt public ou d'*affection politique ou nationale* ne semble y avoir préoccupé vivement les esprits.

Que celle du sentiment religieux, seule dominante, y était vague et molle, et rétrécie

par des idées mesquines, sur tout ce qui tient à son objet.

Qu'entre les affections privées, l'*amour* seul, et l'amour conçu d'une manière très-*bornée*, assez *froide*, et toute *convenue*, était comme la grande et la plus importante affaire de nos chevaliers.

Que la délicatesse langoureuse avec laquelle ils affectaient de le traiter avec leurs *Dames*, couvrait souvent des liaisons très-suspectes, et n'excluait pas d'ailleurs une grande liberté de *manières* avec les personnes de condition inférieure.

Qu'on se croisait sans renoncer à une liaison coupable, et sans s'amender dans les autres détails de sa conduite.

Que la vie des clercs était peu exemplaire, et notoirement connue, ou *tenue*, pour telle.

Qu'ils avaient notamment donné, dans la Croisade *Albigeoise*, de grands scandales de cruauté, dont on ne faisait pas difficulté de reporter hautement le blâme sur le pape Innocent III.

Etc., etc.

Ces notions déduites de l'étude des monumens, auraient naturellement plus d'étendue et d'exactitude, si aux données prises de la *chan-*

son chevaleresque, nous pouvions joindre celles que la *chanson populaire* du temps eût pu nous fournir aussi de son côté. Nous avons dit que les pièces de ce dernier genre n'ont point été recueillies, et que rien ne nous en est parvenu; seulement dans quelques-unes des *chansons royales* de nos grandes collections, on remarque que le chansonnier a introduit un ou plusieurs personnages de condition inférieure, chantant un refrain qui, par sa nature et les convenances de la situation, se présente évidemment comme un morceau d'emprunt fait aux chants vulgaires les mieux connus. Les passages sont ordinairement de deux ou trois vers; il s'en trouve de quatre et cinq; nous en avons recueilli près d'une vingtaine, entre lesquels nous distinguons les suivans;

1. Li penser trop mi guerroye,
De vous, doux ami.

2. Bergeronnette,
Faites votre ami de mòi.

3. Nuls ne doit au bois aler
Sans sa compagnonnette.

4. Hé, Marionette,
Tant aimée t'ai!

5. J'ai, j'ai,
Amorettes au cuer,
Qui me tiennent gai.

6. A la plus savoureusette
Du mont ai mon cuer donné.

7. Tuit le cuer me rit de joie,
Quant je la voi.

8. Dex ! je suis jonette
Et sadette,
Et j'aim' tez
Qui jones est,
Et sades et sages assez.

9. Très-douce Damoiselle,
Vous m'ocirez,
Se vos voulez.

10. Dansez, belle Marion,
Je n'aime rien se vos non.

Ce sont, à notre sens, comme autant de menus débris de ces compositions, dont il ne nous est resté d'ailleurs aucun type; échantillons, bien insuffisans sans doute, de leur caractère et de leurs formes, mais précieux en-

core, dans le dénuement absolu où nous sommes, de toute autre sorte de documens sur cet objet; l'opinion qu'ils nous donnent de cette espèce de productions, est en elle-même assez favorable; il ne paraît pas que le langage et la forme en fussent inférieurs à ceux des *chansons royales*, et on conçoit, comme chose plausible, qu'elles aient pu souvent les égaler pour le mérite du fonds.

Quelques passages de *Thibaut* nous apprennent qu'il existait, de son temps, des chansons de divers caractères, qu'il appelle *Sons*, *Sonnets* et *Renverdies*; ce sont encore autant de choses que nous ne connaissons guère que de nom; *Son* paraît avoir été un pur synonyme de *Chanson*; *Sonnet* indique une forme diminutive, appliquée peut-être à un objet identique pour le fonds; la *Renverdie* devait être une chanson de renouvellement de saison, analogue à ce qu'on appela plus tard un *Chant de mai*; il y a probablement de tout cela, et dans le recueil de *Thibaut*, et dans nos autres collections.

On nous demandera peut-être ici d'expliquer comment il se fait que, par une sorte de dérogation à la loi commune et à la marche naturelle des choses, notre poésie nationale, au moment même de sa naissance, n'ait pas su, comme

celle de tous les peuples de l'antiquité, obtenir d'être associée aux grands intérêts de la religion et de l'état; et qu'exclue ainsi de toute destination grande et sublime, elle soit restée réduite, comme elle l'a été en effet, au rôle secondaire et si inférieur, d'interprète simple et naïf des affections privées et des intérêts individuels?

Pour ce qui est de l'emploi religieux, la raison du fait nous semble se présenter d'elle-même dans l'observation ci-après :

Qu'à la différence de tout ce qui a pu se passer ailleurs et dans d'autres temps, à l'époque où la langue française commença d'abord à sortir du chaos des *collisions* qui l'ont produite, l'église chrétienne, déjà solidement établie dans les *Gaules*, et depuis long-temps en possession de sa *liturgie latine*, empruntée et traduite des chants sublimes des *Hébreux*, n'eut rien d'analogue à demander à la poésie vulgaire qui, voyant la place prise, et surtout si bien occupée, ne s'éleva pas même à la pensée que d'aussi hautes inspirations pussent être de son ressort; le même phénomène se présente répété de la même manière, et comme résultat des mêmes causes, chez les autres nations modernes de notre Occident, démembrées, comme

nous, de l'ancien *Monde Romain*. Au lieu du grand et magnifique *Hymne religieux*, nous n'eûmes, tous, que la *Chanson vulgaire de dévotion commune*. Dans les données de nos idées et de nos habitudes, il est clair que nous ne dûmes naturellement arriver à rien de mieux en ce point.

En ce qui est des intérêts politiques, nous observerons d'abord qu'il serait fort inexact de dire que notre vieille poésie n'y ait pas été réellement associée de très-bonne heure; le contraire est suffisamment prouvé, et par la mention fréquente que nous trouvons partout, des anciennes *Chansons de Gestes* du temps (*de rebus gestis*), et par ce que nous savons en particulier de celle de *Roland à Hastings*, et par le fait même de de l'existence de *Ménestrels d'office*, visiblement et notoirement chargés, comme par état, de l'exploitation spéciale de ce fonds. — Ce qu'il y aurait à éclaircir au sujet de ceux-ci, c'est la question de savoir comment cette branche de la poésie nationale périt si prématurément entre leurs mains; — par leur incapacité personnelle peut-être, qui apparemment laissa prendre sur eux l'avantage du talent et de la renommée aux *Trouvères*, *Chansonniers d'amours*, etc.? — Ou bien encore, et plus vraisemblablement,

par des causes inhérentes à un changement survenu dans le fonds des choses, comme le serait, par exemple, l'affaiblissement des idées de *Monarchie pure*, sur les débris desquelles la chevalerie était parvenue à élever son édifice rival de la *Féodalité*.

En-dehors de cette institution, perdue de bonne heure, des *Ménestrels de cour*, on conçoit que ni la *Chanson populaire*, ni même celle de la *Chevalerie*, n'ont pas dû manquer de toucher aussi, à l'occasion, quelques sujets relatifs aux événemens publics de l'époque; la seconde l'a fait; nous en avons l'exemple dans les chansons de *Thibaut* sur les deux Croisades; — mais était-ce matière appropriée aux moyens de l'un ou l'autre de ces deux modes? Nous ne le pensons pas; à l'un, pour y réussir, il manquait le *ressort*, à l'autre probablement un *degré de liberté suffisant*; — la *Féodalité* du moyen âge n'avait pas l'habitude de s'adresser aux *affections des masses*; ce n'est guère par l'enthousiasme qu'elle aurait pu prétendre les associer à ses intérêts; il ne paraît pas qu'elle l'ait essayé; — les *masses*, de leur côté, devaient trouver peu de chose à louer dans ce système d'organisation; et d'autre part, de le blâmer tout haut, c'est ce dont sans doute on ne leur

aurait pas laissé prendre la licence ; il était plus sûr de chanter le *printemps*, le *rossignol* et les *amours ;* on croit qu'il y eut à cet égard un peu plus de hardiesse et de liberté dans les compositions de la *langue d'Oc*, de la *France Méridionale*, surtout durant les guerres civiles de l'*Aquitaine*, sous *Henri II* (roi d'Angleterre), et ses fils (1174, etc.). — Peut-être faudrait-il dire seulement que les monumens de ce genre s'y sont un peu moins mal conservés ; — chez nous aussi, et même en *Angleterre*, où la cour et la noblesse parlaient notre *Français-Wallon*, il y eut, quelques années plus tard, une multitude de chansons de Croisade *françaises*, d'un grand et puissant effet ; il ne nous en est resté aucuns fragmens ; mais il ne serait peut-être pas impossible d'en pressentir jusqu'à certain point la substance et la forme, en les jugeant sur ce qui se faisait alors en latin sur ce même sujet. Le chroniqueur *Roger de Hoveden* nous fournit, à cet égard, deux morceaux de document fort curieux, dans le chant du Clerc *Bertère d'Orléans*, en exhortation à l'entreprise, en 1188, — et ensuite, dans le *Planctus* anonyme, sur le départ des rois croisés (*Philippe-Auguste* et *Richard-Cœur-de-Lion*), et de leur armée, en 1190, — recueillis dans ses

annales (ap. Rer. Anglic. Scriptores, etc., in-fol. – Francof. 1601). — On pourra les y consulter au besoin (1).

Dans tout cela, l'art nous semble avoir été tout ce qu'il dut être, et c'est aussi en ce qu'il

(1) La première de ces pièces est citée comme *ayant enflammé beaucoup de courages ;* elle est en forme de *Sequence* rimée, de onze divisions de six vers assortis, coupés de deux en deux, par le refrain intercalaire :

Lignum crucis,
Signum ducis,
Sequitur exercitus;
Quod non cessit,
Sed processit
In vi sancti Spiritûs.

On y remarque les strophes ci-après :

Juxtà threnos Jeremiæ,
Verè Sion lugent viæ,
Quòd solemni non sit die
Qui sepulchrum visitet,
Vel casum resuscitet
Hujus prophetiæ.

Contrà quod propheta scribit,
Quòd de Sion lex exibit,
Numquid ibi lex peribit,
Nec habebit vindicem,
Ubi Christus calicem
Passionis bibit ?

ne fit, ni ne put seulement tenter de faire, qu'il a vraiment et fidèlement exprimé l'état de la société qui le produisit.

. . . .

Novi rursum Philistæi,
Captâ cruce, crucis rei,
Receperunt arcam Dei,
Arcam novi fœderis,
Rem figuræ veteris,
Post figuram rei.



. . . .

Crucis spretor crucem premit,
Ex quo fides pressa gemit;
In vindictam quis non fremit?
Quanti fidem æstimat,
Tanti crucem redimat,
Si quem crux redemit.

. . . .

Christus tradens se tortori,
Mutuavit peccatori;
Si peccator, non vis mori
Propter pro te mortuum,
Malè solvis mutuum
Tuo creatori.

Le *Planctus*, en vers syllabiques rimés, de même espèce, mais d'un autre caractère, se compose de huit quatrains, égaux et uniformes, entre lesquels nous distinguons les suivans :

De ces temps même, et de ceux qui les suivirent le plus immédiatement, on ne laisse pas de trouver de curieuses mentions de *chants* publics, populaires ou autres, sur quelques sujets d'intérêt grave et plus ou moins général, fai-

. . . .

Quis enim non doleat tot sanctorum cædes ?
Tot sacras Domino profanatas ædes,
Captivatos principes, et subversas sedes,
Devolutos nobiles ad servorum pedes ?

Sed hæc non effugient oculos videntis ;
Videns vidit Dominus nostræ mala gentis ;
Et audivit gemitum plebis innocentis ;
Et caput conterere descendit serpentis.

Suscitavit igitur Deus Hebræorum
Christianos principes, et robur eorum,
Vindicare scilicet sanguinem sanctorum,
Subvenire filiis mortificatorum.

. . . .

Tendunt, cruce prævià, versùs Orientem,
Atque secum contrahunt totum Occidentem ;
Linguà, ritu, moribus, cultu differentem
Producunt exercitum, sed fide ferventem.

Ut victores redeant, imploremus Deum,
Ut tollant de medio terræ Cananæum,
Ingressi Jerusalem pellant Jebusæum,
Christianæ gloriæ portantes trophæum.

sant exception brillante, dans le tableau des événemens vulgaires de l'époque.

Il y en eut notamment :

Sur la captivité du *roi d'Angleterre*, *Richard-Cœur-de-Lion*, dans les états d'Autriche, à son retour de la *Palestine*, 1193.

Sur plusieurs circonstances de la lutte nationale entre les *Anglais* et les *Français*, avant la réunion de la Normandie, sous *Philippe-Auguste*, 1202.

Sur la rentrée de ce même roi, *Philippe-Auguste*, à Paris, après la victoire de *Bovines*, 1214.

Sur la mort de *saint Louis*, durant son expédition en *Afrique*, 1270.

Malheureusement il ne s'est conservé de tout cela, que des *titres*, auxquels ne se rattache aucun autre souvenir.

N. B. Il existe de *Marie de France*, au 13e. siècle, 14 pièces de récit, qualifiées *Lays*, totalement différentes, pour le fonds comme pour la forme, de ce que *Thibaut* nous a déjà fourni sous la même dénomination.

Les *Lays de Marie* sont de caractère purement *narratif*, sans expression directe de sentiment, en vers de huit syllabes, à rimes plates,

non assorties, et en texte de *discours continu*, n'offrant aucune apparence extérieure de coupes en phrases de chant.

Nous ne croyons pas avoir à nous en occuper ici; on ne pourrait les rapporter au *genre lyrique*, qu'autant qu'on y ferait rentrer également les *légendes*, *contes*, *fabliaux*, et romans en vers de cette époque, qui ne laissaient pas de se chanter aussi, comme ces *lays*. Ce n'est pas ainsi que nous avons conçu notre sujet; nous essayerons plus tard d'établir entre les genres la ligne précise de démarcation qui nous semble devoir les séparer.

Ce qui regarde la personne de *Marie* est fort peu connu; le fait le plus clair, est qu'elle doit avoir fleuri à la cour d'*Angleterre*, probablement aprés 1216, sous le roi *Henri III*, auquel ses ouvrages paraissent avoir été dédiés.

Marie donne ses *lays* pour des *traductions* de la langue *Bretonne-Armoricaine*; un sujet (*le lay des Deux Amans*, 6e. du recueil imprimé), est de tradition *Normande*; l'étendue est de 242 vers; il y en a de plus courts; il y en a de beaucoup plus longs; les nombres extrêmes sont 118 et 1178.

Marie, dite *de France*, chez les *Anglais*, dut être d'origine *française*, et apparemment

de famille *Normande*, transplantée au temps de *Philippe-Auguste*; le dialecte de ses poésies paraît purement *Normand*.

Marie traduit le *Bas-breton*, fait de fréquentes allusions à des expressions *anglaises*, et parle du *latin*, comme d'une langue qu'elle sait, et dont elle eût pu faire aussi des *traductions*, si ce n'eût pas déjà été alors un travail devenu trop commun.

FRAGMENS

D'ÉTUDES

SUR

LES POÈTES FRANÇAIS

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

PAR M. VAULTIER,

Professeur à la Faculté des Lettres

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

[redacted]

FRAGMENS D'ÉTUDES SUR LES POÈTES FRANÇAIS DU SEIZIÈME SIÈCLE.

I.

RONSARD. — SONNETS ET MADRIGAUX.

Pierre *de Ronsard*, ou comme d'autres l'ont écrit, *Roussard*, naquit au château de *la Poissonnière*, en *Vendômois*, au mois de septembre de l'an 1524.

Sa famille était noble et originaire de la *Hongrie* ou de la *Bulgarie*, d'où un de ses ancêtres était venu, dit-on, à la tête d'une compagnie de jeunes gentilshommes, se mettre au service du roi *Philippe-de-Valois*, alors en guerre avec l'*Angleterre*.

Louis de *Ronsard*, père de notre poëte, était chevalier de l'ordre de *Saint-Michel*, et maître d'hôtel du roi *François Ier*.

Le jeune *Ronsard* manqua ses premières études et les interrompit bientôt pour s'attacher en qualité de *page* au duc d'*Orléans*, *Charles*, fils de *François Ier*., puis au roi d'*Ecosse*, *Jacques V*, etc.

A l'âge de seize ans, ayant eu occasion d'accompagner *Lazare de Baïf*, envoyé du roi à la diète de *Spire*, il puisa dans l'entretien de ce savant, un goût qu'il ne s'était pas senti jusque-là pour les lettres; il reprit alors ses études, qu'il suivit sans distraction durant cinq ans, sous la direction de Jean d'*Aurat*, Adrien *Turnèbe*, etc., et devint un fort habile *Helléniste*.

Ronsard débuta dans la poésie française par une traduction du *Plutus* d'*Aristophane*, qu'il fit jouer au collége.

Il se distingua ensuite aux *Jeux Floraux* de *Toulouse*, où ses compositions excitèrent un tel enthousiasme, que les magistrats, juges du concours, au lieu du prix ordinaire de l'*Eglantine*, lui décernèrent une *Minerve* d'argent massif, et le déclarèrent *par décret, le Poète français par excellence*.

Sa réputation, balancée un moment à la cour par *Mellin de Saint-Gelais*, finit par y obtenir un triomphe complet ; les rois *Henri II*, *François II*, *Charles IX et Henri III*, en firent grand cas ; — *Charles IX*, surtout, lui montra une affection toute particulière ; il ne voyageait point sans *Ronsard* ; il lui écrivait d'une manière intime, et lui a même adressé quelques épîtres en vers qui ne sont pas sans agrément ; l'infortunée *Marie-Stuart* aussi goûtait fort ses poésies, et lui accorda de précieux témoignages d'une haute admiration.

Le talent de *Ronsard* était loin de mériter autant d'estime ; celle qu'il obtint alors fut l'effet d'une double illusion. Copiste maladroit des *Classiques* et des *Italiens*, il passa, faute d'autre terme de comparaison, pour l'heureux imitateur des uns et des autres ; les plus érudits du temps y furent les premiers et les mieux trompés ; tout le *nouveau Parnasse latin* s'épuisa pour lui en éloges, dans lesquels on ne manquait pas de le placer à côté de *Pindare* et d'*Homère* ; *Le Tasse* se déclara formellement l'admirateur de son *génie*, et l'historien de *Thou* lui-même, si sage sur tout autre point, s'égara sur celui-ci jusqu'à faire cette étrange remarque : que le Ciel avait fait naître *Ronsard*

dans l'année où se livra la bataille de *Pavie*, « comme pour dédommager la *France* du malheur de ce déplorable événement. »

Une petite faction d'esprits moins cultivés, et par cela même plus à l'abri de la séduction, osa seule réclamer contre un système poétique qui leur paraissait calculé sur des conventions toutes factices, et auquel, pour leur compte, ils se plaignaient de ne rien comprendre; on répondit à ces opposans que leurs plaintes n'étaient qu'un aveu de leur ignorance; on leur dit des injures, et on leur fit des commentaires, après quoi leur voix demeura étouffée dans le fracas des applaudissemens.

Ronsard a possédé des bénéfices ecclésiastiques, et on le trouve qualifié *conseiller* et *aumônier ordinaire* du roi, et de madame *duchesse de Savoie*; il ne paraît cependant pas qu'il ait été prêtre. Quelques-uns de ses ouvrages offrent un indice de mœurs assez libres; les amours qu'il y chante semblent d'ailleurs n'avoir été que d'invention : c'était alors une mode imitée de *Pétrarque* et de quelques autres poètes Italiens du temps.

Ronsard mourut à son prieuré de *Saint-Cosme*, près de *Tours*, au mois de décembre 1585. Ses moines l'y inhumèrent sans pompe;

mais deux mois après, un service solennel fut célébré pour lui à Paris, dans la chapelle d'un des colléges de l'Université; le roi *Henri III* y envoya sa musique; la cour et le parlement y assistèrent; l'évêque d'*Evreux*, *Duperron*, depuis cardinal, y prononça l'oraison funèbre; la foule fut telle qu'un cardinal et plusieurs princes ne purent fendre la presse, et durent s'en retourner sans s'y être fait jour.

On remarque dans les œuvres de *Ronsard* des compositions lyriques de beaucoup de sortes; nous ne voulons nous occuper ici que de ce qu'il a donné sous les titres de *Sonnets* et de *Madrigaux*.

Sonnets. — On appelle ainsi une sorte de petite pièce lyrique, composée de quatorze vers, dont les huit premiers, sur deux rimes, se distribuent en double *Quatrain*, que doivent suivre deux *Tercets*, le tout séparé par trois pauses de sens; cette espèce de composition doit être d'origine Sicilienne. Ses formes, qui ont varié dans le principe, paraissent n'avoir été fixées en *Italie* que dans le courant du XIIIe. siècle: *Pétrarque*, un peu après, l'y mit fort à la mode, et c'est de là que nous en avons pris le type. *Saint-Gelais* passe pour avoir introduit cette forme de composition dans la poésie

française ; *Marot*, ensuite, s'y était exercé seulement comme par essai ; *Ronsard* et ses contemporains la prodiguèrent de la manière la plus étrange. — Nous avions en plus anciennement une autre espèce de *Sonnets* de formes plus libres, dont l'usage nous était venu, à ce qu'il paraît, des *Troubadours Provençaux* ; — Le nom de *Sonnet* vient de *Son*, comme celui de *Chanson* vient de *Chant*, etc. — *Chanson* lui-même n'est peut être qu'un composé de *Chant* et de *Son*.

Ronsard a fait au-delà de 550 *Sonnets*, distribués en plusieurs livres, etc. — La plupart roulent sur des sujets *érotiques*, et sont visiblement imités de *Pétrarque* et de quelques autres poètes *Italiens* ; ce sont en général des plaintes d'amours et des éloges de maîtresses, probablement imaginaires, parodiées sur le beau modèle de la *Laure* du poète Florentin.

Tout cela, *presque sans exception*, est du ton le plus faux, du goût le plus détestable, de l'effet le plus ridicule, qui se puissent imaginer ; pas un trait de sentiment vrai ; rien de naïf ou de senti ; fatras à peu près continuel d'hyperboles extravagantes, de *parades* emphatiques, d'allusions puériles ou pédantesques, etc. : voilà les *Amours* tels que *Ronsard* les a conçus.

La première maîtresse qu'il a plu à *Ronsard* de se donner, s'appelle *Cassandre*; ce nom n'est pas choisi sans intention : il fournit à l'auteur l'occasion de se jeter perpétuellement dans les fables de la guerre de *Troye*. Sa *Cassandre*, dans tout le livre, est *la sœur de Pâris*, *la petite fille de Laomédon*, *la prophétesse Troyenne*, celle-là même dont *Apollon*, *Ajax* et *Chorèbe* furent si épris ; les traits sous lesquels il peint cette beauté toujours intraitable, sont dignes en tout de cette première invention ; c'est tour-à-tour une *Fère* sauvage qu'il poursuit, une *Pandore* que les dieux ont comblée de toutes leurs perfections, une *Circé* qui l'emprisonne dans ses fers, une *Méduse* qui le transforme en rocher, une *Entéléchie* qui lui donne la vie et le mouvement, une *Guerrière* qui l'a percé de ses traits, une *Harpie* qui dévore son cœur.... — C'est un *Soleil*, une *Déesse*, une *Syrène*, une *Thalie*, une *Charite*, une *Naïade*, etc., etc. Son corps est le logis des grâces ; la moindre de ses beautés mérite un siège d'*Ilion* ; toutes les couleurs d'*Iris* embellissent son visage ; les flèches de l'*Amour* son encloses au *jardin de son sein* ; le ciel a moins d'éclairs que ses yeux ; c'est de leurs rayons qu'*Amour* forge ses traits ; l'éclat de sa chevelure efface les rayons de

l'*Aurore ;* c'est le rets d'or où l'*Amour* prend les cœurs ; il en fait la *ficelle de son arc ;* elle l'a regardé et il est mort ; un coup-d'œil a emporté la clef de ses pensers ; la foudre qui l'a frappé, *cuit sa vie en un feu qui le gèle ;* l'*Amour* fait de lui un *Prométhée*, un *Ixion*, un *Sisyphe*, un *Tantale* ; attaché sur le *rocher des rigueurs* d'une inhumaine, il ne peut en être délivré que par l'*Hercule* de sa *grâce ;* il faut qu'il meure pour tuer toutes les morts qu'il endure, etc., etc. — Toutes ces belles choses et autres semblables, éparses ou rassemblées, forment la substance de plus de 200 Sonnets sur le même sujet.

A *Cassandre* succèdent *Marie*, *Astrée*, *Hélène*, et quelques beautés inconnues ; chacune d'elles est censée avoir son caractère propre ; mais l'auteur n'y met guère de différence que par l'âge et la condition qu'il leur attribue, et surtout par les allusions qu'il tire de leurs noms.

Marie est une jeune plébéïenne *Angevine*, dont le grand mérite est d'avoir quinze ans et d'être fraîche comme la rose ; les abeilles viennent piller les fleurs de son teint pour en faire leur miel ; *Mars* et la *Mer* lui ont donné son nom, et apparemment aussi ses inclinations

cruelles ; ce nom cependant la convie à *aimer*, attendu que le mot *aimer* est formé justement des mêmes lettres, etc. — *Astrée* est son *astre*, un *astre saint*, un *astre fatal*, un *astre divin*, et toujours et partout *un astre*, descendu des cieux en terre pour le bonheur ou le malheur de sa vie, etc. — *Hélène* est une *Vénus Saintongeoise*, pour laquelle il revient à toutes les folles inventions des Sonnets sur *Cassandre* : c'est *la fille du beau Cygne*, la *beauté fatale aux Troyens*, l'*objet des chants d'Homère*, la *sœur des divins Jumeaux*, etc. C'est son *Hélène* et son *haleine*; son nom ne vient pas d'*eleos*, *pitié*, mais d'*elein*, *faire périr*, etc. — Un trait de perfection supposé propre à cette dernière, est d'avoir été profondément initiée dans les secrets du *Platonisme*; *Ronsard* l'en loue beaucoup; il va jusqu'à dire que son *intellect* nous *fait foi du ciel*; que son *chef* est un *petit univers*, un *logis de science*, où *Pallas* pourrait reprendre une seconde naissance; qu'en formant son esprit, *Dieu se pilla lui-même*, etc.

De ces quatre maîtresses, célébrées avec tant d'exagération, trois sont censées avoir été quittées par *Ronsard*, *de guerre lasse*; *Marie* seule est supposée avoir échappé à cette

disgrâce, attendu qu'elle est morte avant que ses rigueurs eussent réussi à éconduire son poète: treize sonnets ont pour objet de déplorer ce triste événement.

Quelques autres beautés, introduites à la traverse, paraissent avoir reçu de *Ronsard* des hommages moins suivis; on distingue dans le nombre une *Marguerite*, dont il ne manque pas de faire une *Perle*; et une *Françoise*, qu'il appelle sa *Framboise*, etc. — Les autres ne sont reconnaissables à aucune désignation.

Toutes ces *amours* paraissent avoir occupé long-temps et très-sérieusement *Ronsard*; il chantait *Cassandre* dans *l'avril de son âge*; ses adieux à *Hélène* sont de l'an 1574: il avait alors cinquante ans. Quelques-uns de ses derniers *travaux* en ce genre, se rapportent au temps des troubles déplorables des règnes de François II et Charles IX, et y font positivement allusion.

Tout cela est, comme nous l'avons dit, en grande partie, d'imitation italienne; il serait curieux de rechercher quelle part on peut attribuer aux modèles dans les défauts du copiste; cet examen nous conduirait peut-être à rabattre quelque chose de la haute estime que nous sommes disposés (sur parole), à accorder à

Pétrarque; l'*afféterie* et l'*emphase* sont des vices dont il paraît difficile de ne pas le supposer entaché, quand on voit ce que deviennent en français des compositions dont il a fourni toute la substance. La différence ne peut guère être que dans la forme, et ce n'est pas seulement par la forme que *Ronsard* nous semble habituellement extravagant.

Avant *Ronsard*, *Marot* déjà avait aussi hasardé quelques traductions de *Pétrarque*, et y avait de même assez mal réussi; *Marot* donc a connu et imité les Italiens, et nous ne doutons guère que ce ne soit à leur exemple que l'on doive attribuer certains traits de *recherche burlesque* qui déparent surtout étrangement ses compositions d'intention *solennelle*; *Ronsard*, plus *aventureux* par caractère, en se jetant dans la même voie, a dû s'y égarer d'une manière bien plus décidée : c'est ce qui n'a pas manqué de lui arriver. Si ces observations ont quelque exactitude, il s'ensuit évidemment que l'aberration de notre poésie au XVIe. siècle, fut *en grande partie* un effet de l'*imitation italienne*, et qu'elle avait commencé avant *Ronsard*. Toutefois, en ce qui regarde particulièrement *Pétrarque*, nous devons ajouter que les critiques versés dans la littérature ita-

lienne reconnaissent tous que le sentiment qu'il a peint dans ses sonnets était *réel*, et que partout il l'y a exprimé, sinon avec mesure, au moins d'une manière vraie et profonde; personne ne s'avisera de dire que l'amant de *Cassandre* lui ressemble en quoi que ce soit à cet égard.

Le néologisme de *Ronsard* est passé en proverbe; la plupart de ceux qui citent cet auteur, semblent n'avoir pas d'autre reproche à lui faire; ce défaut, très-réel chez lui, n'y est cependant pas poussé aussi loin qu'on paraît le croire communément; en ce qui est des productions qui nous occupent, on a souvent relevé le mot *Entéléchie*, appliqué à *Cassandre*; c'est moins un *mot de fabrique* qu'une *allusion* d'un pédantisme absurde; on parle beaucoup aussi des *épithètes composées* à la grecque: *chasse-nue*, *ébranle-rocher*, etc. La vérité est que dans près de 500 *Sonnets d'amours*, on n'en trouverait peut-être pas au-delà d'une demi-douzaine; quelques verbes de forme étrange, comme: *dénerve* et *déveine*,—*endore*, *emperle* et *enfrange*,—*empierre*, *enroche*, *enfoue*, *eneaue* et *englace*, etc.—fournissent une espèce de *barbarismes* plus décidés, mais de même encore en petit nombre; le mal réel est

dans l'emploi d'une foule d'adjectifs d'*imitation latine* ou d'*invention propre*, comme on les remarque dans ces locutions: *herbeuse rive*, *hyver froidureux*, *chaos ocieux*, *herbes rousoyantes*, *plages blondoyantes*, *bandeau sommeillard*, *âme songearde*, *tresses orines*, *doigts rosins*, *mains ivoirines*, *front astré*, *regard médusin*, *cœur aimantin*, *chef crespelu*, *menton fosselu*, etc.— Il est dans l'abus des diminutifs *verdelet*, *nouvelet*, *rondelet*, etc.; il est dans celui des épithètes insignifiantes ou triviales: *lèvre jumelle*, *âme goulue*, *tertres bossus*; il est dans des alliances de mots telles que *fière humble*, *humble-fière maitresse*; dans les métonymies d'abstraction: le *doux du miel*, l'*incertain du sable*, le *parfait des vertus*; dans les antonomases burlesques: le *Duc Grec*, pour *Achille*; l'*Ecumière fille*, pour *Vénus*; les *Charites d'Homère*, pour *Homère* lui-même, etc., etc.

Tout cela réuni compose une langue dont personne apparemment n'imaginera de justifier l'usage; mais il faut convenir toutefois que ce n'est pas constamment celle de *Ronsard*; il y a dans ses *amours* un bon nombre de Sonnets qui n'offrent que peu ou point de traces de ce jargon barbare, et qui, s'il faut le dire, ne nous en paraissent d'ailleurs guère moins mau-

vais; la *pureté du langage* est un point important sans doute, mais *la raison* et le *bon sens*, selon nous, sont des points plus importans encore, et c'est surtout ce qui manque à toutes ces productions. C'est, généralement parlant, un tissu d'inventions et de pensées si burlesquement extravagantes, que les vices de la forme nous sembleraient presque excusables en comparaison de ceux du fonds; nous devons nous borner à quelques exemples: voici quatre sonnets pris du livre de *Cassandre*:

1. Je parangonne au soleil que j'adore
L'autre soleil. Cestuy-là de ses yeux
Enlustre, enflamme, enlumine les cieux,
Et cestuy-cy nostre France décore.

Tous les présens du coffre de Pandore,
Les élémens, les astres et les Dieux,
Et tout cela que nature a de mieux
Ont embelli le sujet que j'honore.

Ha! trop heureux si le cruel Destin
N'eust emmuré d'un rempart aimantin
Si chaste cœur dessous si belle face:

Et si mon cœur, de mon sein arraché,
Ne m'eust trahi, pour se voir attaché
De clous de feu sur le froid de sa glace.

2. O doux parler dont les mots doucereux
Sont engravez au fond de ma mémoire !
O front, d'Amour le trafic et la gloire,
O doux souris, ô baisers savoureux !

O cheveux d'or, ô coutaux plantureux,
De lis, d'œillets, de porfyre et d'ivoire !
O feux jumeaux d'où le Ciel me fit boire
A si longs traits le venin amoureux !

O dents, plustost blanches perles encloses,
Lèvres, rubis, entre-rangez de roses,
O voix qui peux adoucir un lion,

Dont le doux chant l'oreille me vient poindre !
O corps parfait, de tes beautés la moindre
Mérite seule un siége d'Ilion.

3. Franc de Raison, esclave de Fureur,
Je vais chassant une Fère sauvage,
Or sur un mont, or le long d'un rivage,
Or dans le bois de Jeunesse et d'Erreur.

J'ai pour ma lesse un long trait de Malheur;
J'ai pour limier un violent Courage;
J'ai pour mes chiens, l'Ardeur et le Jeune Âge,
Et pour piqueurs l'Espoir et la Douleur.

Mais eux voyans que plus elle est chassée,
Plus elle fuit d'une course eslancée,
Quittent leur proye et retournent vers moy,

De ma chair propre osant bien leur repaistre.
C'est grand pitié (à mon dam je le voy),
Quand les valets commandent à leur maître.

4. Mon fol Penser, pour s'envoler plus haut,
Après le bien que hautain je désire,
S'est emplumé d'ailes jointes de cire,
Propres à fondre aux rais du premier chaud.

Luy fait oiseau, dispost, de saut en saut,
Poursuit en vain l'objet de son martyre,
Et toi qui peux et luy dois contredire,
Tu le vois bien, Raison, et ne t'en chaut.

Sous la clarté d'une estoile si belle
Cesse, Penser, de hasarder ton aile,
Qu'on ne te voie en bruslant desplumer :

Pour amortir une ardeur si cuisante,
L'eau de mes yeux ne serait suffisante,
Ny l'eau du ciel, ny les flots de la mer.

On peut se faire une idée du livre sur ces échantillons; quelques contemporains le jugèrent trop pompeux et *quelque peu obscur*. *Ronsard*, tout en se plaignant de ce jugement, annonça le dessein d'être plus *simple* et

plus *clair* dans ses Sonnets à *Marie*; il y fut peut-être en effet un peu moins habituellement *tendu*, sans y devenir d'ailleurs beaucoup plus *vrai;* les deux Sonnets ci-après pourront en fournir la preuve:

1. Beauté, dont la douceur pourrait vaincre les rois,
Renvoyez moy mon cœur qui languit en servage;
Ou si le mien vous plaist, baillez le vostre en gage:
Sans le vostre ou le mien, vivre je ne pourrais.

Quand mort en vous servant sans mon cœur je serais,
Ce me serait honneur, à vous serait dommage,
Dommage en me perdant; à moy trop d'avantage,
J'en jure par vos yeux, quand pour vous je mourrais.

Pourveu que mon trespas vous plaise en quelque chose,
Il me plaist de mourir, mon trespas poursuyvant,
Sans plus r'avoir le mien, dont le vostre dispose:

Et veux que sur ma lame Amour aille escrivant:
« Celuy qui gist ici sans cœur était vivant;
« Et trespassa sans cœur, et sans cœur il repose. »

2. Amour voyant du Ciel un pescheur sur la mer,
Calla son aile bas sur le bord du navire:
Puis il dit au pescheur: « Je te pri' que je tire
« Ton rets qu'au fond de l'eau le plomb fait abysmer. »

Un Dauphin, qui sçavait le feu qui vient d'aimer,
Voyant Amour sur l'eau, à Téthys le va dire :
« Téthys, si quelque soin vous tient de vostre empire,
« Secourez-le, ou bien tost il s'en va consumer. »

Téthys laissa de peur sa caverne profonde,
Haussa le chef sur l'eau, et vit Amour sur l'onde;
Puis elle s'écria : « Mon mignon, mon nepveu,

« Fuyez, et ne bruslez mes ondes, je vous prie.
« — Ma tante, dit Amour, n'ayez peur de mon feu,
« Je le perdis hier dans les yeux de Marie.

Voilà la simplicité de *Ronsard;* les *amours* subséquentes ne lui ont inspiré rien de plus raisonnable; on en jugera au besoin par ce dernier exemple, pris des Sonnets pour *Hélène;* il s'adresse à un *moucheron :*

Cousin, monstre à double aile, au mufle éléphantin,
Canal à tirer sang, qui voletant en presse
Sifles d'un son aigu, ne picque ma Maitresse,
Et la laisse dormir du soir jusqu'au matin.

Si ton corps d'un atôme, et ton nez de mastin
Cherche tant à picquer la peau d'une Déesse,
En lieu d'elle, Cousin, la mienne je te laisse;
Que mon sang et ma peau te soyent comme un butin.

Cousin, je m'en deulx. Hume moi de la belle
Le sang, et m'en apporte une goutte nouvelle,
Pour gouster quel il est. Ha que le sort fatal

Ne permet à mon corps de prendre ton essence.
Repicquant ses beaux yeux, elle auroit cognoissance
Qu'Amour qu'on ne voit point, fait souvent un grand mal.

Les livres d'*amours* composent au-delà de 6500 vers ! Dans cet immense fatras de fadaises absurdes, cinq ou six compositions au plus pourraient être classées à part, comme plus ou moins exemptes des défauts qui déparent toutes les autres : une seule nous semble mériter d'être citée avec un éloge plus spécial ; c'est un autre Sonnet à *Hélène*, et il est à noter que l'invention de celui-ci appartient à *Théocrite*; *Ronsard*, au moins a eu le mérite de ne pas le dépouiller de son heureux caractère ; voici ce morceau de pure exception :

Je plante en ta faveur cet arbre de Cybelle,
Ce Pin, où tes honneurs se liront tous les jours :
J'ai gravé sur le tronc nos noms et nos amours,
Qui croistront à l'envi de l'escorce nouvelle.

Faunes, qui habitez ma terre paternelle,
Qui menez sur le Loir vos danses et vos tours,
Favorisez la plante, et lui donnez secours;
Que l'Esté ne la brusle et l'Hiver ne la gelle.

Pasteur, qui conduiras en ce lieu ton troupeau,
Flageolant une Eclogue en ton tuyau d'aveine,
Attache tous les ans à cest arbre un tableau

Qui témoigne aux passans mes amours et ma peine;
Puis l'arrosant de laict et du sang d'un agneau,
Dy : « Ce Pin est sacré, c'est la plante d'Helène. »

On reconnaît là le ton d'une autre école; il y a loin du *Pin* au *Cousin*, et des idées de *Théocrite* à celles de *Ronsard*.

Après cette pièce, et bien au-dessous d'elle à tous égards, on pourra pourtant remarquer encore les Sonnets :

1. Je voudroy bien richement jaunissant,
En pluie d'or goute à goute descendre
Dans le giron de ma belle Cassandre,
Lorsqu'en ses yeux le somme va glissant.

Puis je voudroy en toreau blanchissant
Me transformer, pour sur mon dos la prendre,

Quand en Avril, par l'herbe la plus tendre,
Elle va, fleur, mille fleurs ravissant.

Je voudroy bien, pour alléger ma peine,
Estre un Narcisse, et elle une fontaine,
Pour m'y plonger une nuict à séjour :

Et si voudroy que cette nuict encore
Fust éternelle, et que jamais l'Aurore
Pour m'éveiller ne rallumât le jour.

2. Comme un Chevreuil, quand le printemps détruit
Du froid hyver la poignante gelée,
Pour mieux brouter la feuille emmiélée,
Hors de son bois, avec l'Aube s'enfuit :

Et seul, et seur, loin de chiens et de bruit,
Or, sur un mont, or dans une valée,
Or, près d'une onde, à l'écart recelée,
Libre, folastre où son pié le conduit :

De rets ne d'arc sa liberté n'a crainte,
Sinon alors que sa vie est atteinte
D'un trait meurtrier, empourpré de son sang.

Ainsi j'alloy, sans espoir de dommage,
Le jour qu'un œil sur l'Avril de mon âge
Tira d'un coup mille traits en mon flanc.

3. Pren ceste rose aimable comme toy,
Qui sers de rose aux roses les plus belles,
Qui sers de fleurs aux fleurs les plus nouvelles,
Dont la senteur me ravist tout de moy.

Pren ceste rose, et ensemble reçoy
Dedans ton sein mon cœur qui n'a point d'ailes;
Il est constant, et cent playes cruelles
N'ont empesché qu'il ne gardast sa foy.

La rose et moi différons d'une chose;
Un Soleil voit naistre et mourir la rose,
Mille Soleils ont veu naistre m'amour

Dont l'action jamais ne se repose.
Que pleust à Dieu que telle amour enclose
Comme une fleur, ne m'eust duré qu'un jour!

4. Comme on voit, sur sa branche, au mois de May la rose,
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur;
Quand l'Aube de ses pleurs au point du jour l'arrose.

La Grâce dans sa feuille, et l'Amour se repose,
Embasmant les jardins et les arbres d'odeur.
Mais battue ou de pluye, ou d'excessive ardeur,
Languissante elle meurt, feuille à feuille desclose.

Ainsi en ta première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obsèques reçoy mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de laict, ce panier plein de fleurs,
Afin que vif et mort ton corps ne soit que roses.

5. Genèvres hérissez, et vous, houx espineux,
L'un hoste des déserts, et l'autre d'un bocage :
Lierre, le tapis d'un bel antre sauvage,
Sources qui bouillonnez d'un surgeon sablonneux ;

Pigeons, qui vous baisez d'un baiser savoureux,
Tourtres, qui lamentez d'un éternel vefvage,
Rossignols ramagers, qui d'un plaisant langage
Nuict et jour rechantez vos versets amoureux ;

Vous à la gorge rouge estrangere Arondelle,
Si vous voyez aller ma Nymphe en ce printemps
Pour cueillir des bouquets par ceste herbe nouvelle,

Dictes-lui, pour néant que sa grâce j'attens ;
Et que pour ne souffrir le mal que j'ay pour elle,
J'ai mieux aimé mourir que languir si long-temps.

Dans ces exemples, comme dans la plupart des précédens, le bon et le mauvais sont plus ou moins proprement d'invention italienne. Le Sonnet du *Chevreuil* est presque littérale-

ment traduit de *Bembo*; — Le sujet du *Fol penser* est emprunté de l'*Arioste*; *Pétrarque* est partout, ou par lui-même, ou par ceux qui se sont modelés sur lui. — *Ronsard*, dans ses *Amours*, n'est si bien qu'un *Pétrarquiste* français, que pour ridiculiser sa manière, ses adversaires n'ont eu qu'à traduire les satyres Italiennes composées d'abord contre les *Pétrarquistes* Italiens. (Voyez *Saint-Gelais*, Elégie à une mal contente, etc., que quelques-uns disent de *Marot*.)

Indépendamment des Sonnets d'*amours*, *Ronsard* en a composé une soixantaine d'autres sur des sujets d'espèce diverse; quelques-uns ne sont que des complimens ou *allocutions* à des personnages puissans de l'époque, à des amis particuliers de l'auteur, aux Muses, à son livre, etc. — D'autres se rapportent à des événemens plus ou moins remarquables du temps, naissances, mariages, morts, etc. — Presque tous offrent les caractères de recherche et d'emphase hyperbolique que nous avons relevés dans les *amours*.

Un Sonnet servant d'épitaphe pour le cœur de *Henri II*, roule sur cette pensée : « qu'il « ne faut pas s'étonner de voir renfermé en si « peu de place un cœur qui conquit tant de

« cités; la raison en est, que la terre n'en a « reçu que l'*ombre*; la reine a fourni au cœur « de son époux un monument plus digne de « sa grandeur, en le recueillant dans sa poi- « trine, où elle le garde près du sien. »

Un autre, en l'honneur d'*Henri III*, se compose de cette annonce : « Que comme le monde, « tel qu'il est, ne suffirait pas à son sceptre, « c'est pour cela que le Ciel vient de faire sortir « des mers le nouveau continent *Américain*,

Afin que ce grand tout soit l'*empire Gallique*,

« — Jupiter ayant résolu de lui abandonner « la terre, en se bornant lui-même à l'em- « pire des Cieux. »

La mort du sieur de *Maugiron* lui fournit cette autre invention : « que l'Amour, jaloux « de la beauté de ce jeune seigneur, né comme « lui de *Vénus*, n'ayant pu réussir, en lui cre- « vant un œil, qu'à le rendre encore plus « agréable aux belles, avait fini par le recom- « mander à la *Parque*, qui l'ayant vu, s'en « était aussi éprise, et l'avait fait mourir, afin « de le posséder aux enfers. »

Tout cela est bien imaginé! sur l'avant-dernière de ces pièces, on remarque qu'un Sonnet d'*Annibal Caro* en a fourni le modèle, et con-

tient une hyperbole toute analogue ; il y a cette petite différence, qu'*Annibal Caro* s'adressait au monarque alors sans égal en Europe, — celui *sur les terres duquel le soleil ne se couchait pas*, — l'Empereur *Charles-Quint*.

Dans le nombre assez borné des pièces mieux ou moins mal conçues en ce genre, on remarquera, si l'on veut, le sonnet sur la mort de *Charles IX* (1574). — *Ronsard*, comme nous l'avons dit, avait joui de toute la faveur de ce prince ; sa perte dut être pour lui un sujet d'affliction réelle ; voici les vers que ce sentiment lui a inspirés :

Comme une belle fleur qui commençait à naistre,
Que l'orage venteux a fait tomber à bas,
Ainsi tu es tombé sous le cruel trespas,
O malice des Cieux ! quand tu commençais d'estre.

De souspirs et de pleurs il convient me repaistre,
Te voyant au cercueil, hélas ! trois fois hélas !
Hélas ! qui promettais qu'un jour par tes combats,
Ton empire serait de tout le monde maistre.

L'Honneur et la Vertu, la Justice et la Foy,
Et la Religion sont mortes avecq' toy ;
La France t'a pleuré, les Muses et les Armes.

Adieu, Charles, adieu, du Ciel Astre nouveau :
Taudis que je t'apprête un plus riche tombeau,
Pren de ton serviteur ces soupirs et ces larmes.

Une prière à *Vénus* en faveur de l'île de *Chypre* assiégée par les *Turcs* (1570), nous paraît éloignée du ton convenable à un sujet de cette espèce; elle ne manque d'ailleurs pas du genre d'agrément que l'auteur a prétendu lui donner.

Ronsard n'a employé dans ses Sonnets que deux espèces de vers différentes; le vers de 10 *syllabes* et l'*alexandrin*, toujours séparément; il paraît avoir préféré le vers de dix syllabes dans les sujets qu'il voulait traiter de la manière la plus *emphatique*, et l'*alexandrin* dans les plus *simples*; il a pris soin de nous apprendre formellement ailleurs qu'il s'était fait, sur les propriétés relatives de ces deux sortes de vers, des idées absolument opposées à celles qui se sont établies depuis à cet égard.

Les Sonnets de *Ronsard* offrent peu d'infractions au principe du mélange régulier des rimes; il y en a cependant quelques-uns où les féminines surabondent: *Ronsard* paraît les avoir faits à dessein, et par imitation de la pratique italienne du croisement des vers *piani*.

Madrigaux. — Les *Madrigaux* de *Ronsard*, au nombre de seize en tout, sont dispersés

parmi ses *Sonnets*, dont ils ne diffèrent que par la forme ; « *Ronsard*, dit un commentateur, « appelle *Madrigals*, les Sonnets qui ont plus « de 14 lignes. »

La plupart sont en fadeurs d'*amours* ; quelques-uns en éloges de personnages illustres, etc.

Le suivant peut être remarqué pour son extravagance :

Maistresse, de mon cœur vous emportez la clef,
La clef de mes pensers, et la clef de ma vie :
Et toutes fois, hélas ! je ne leur porte envie,
Pourveu que vous ayez pitié de leur meschef.

Vous me laissez tout seul en un torment si gref,
Que je mourrai de deuil, d'ire et de jalousie :
Tout seul, je le voudroy ; mais une compagnie
Vous me donnez, de Pleurs qui coulent de mon chef.

Que maudit soit le jour que la flèche cruelle
M'engrava dans le cœur vostre face si belle,
Vos cheveux, vostre front, vos yeux et vostre port,
Qui servent à ma vie et de Fare et d'Estoille !

Je devoy mourir lors, sans plus craindre la mort ;
Le dépit m'eust servy pour me conduire au port,
Mes pleurs servy de fleuve, et mes soupirs de voile.

Les autres, moins bizarres, n'y gagnent guère que d'être plus platement insignifians.

L'élocution, dans ces compositions, ne donne lieu à aucune observation nouvelle.

La versification y est, comme dans les Sonnets, généralement régulière, sauf assortiment vicieux de rimes dans quelques-uns.

Un madrigal d'amours offre la comparaison suivante, sur un sourire accompagné de larmes :

> Ainsi voit-on, d'une face diverse,
> Rire et pleurer, tout en un même temps,
> Douteusement, le soleil du printemps,
> Quand une nue à demi le traverse.

La pensée est de l'*Arioste*, et *Ronsard* n'est pas le seul de nos poètes qui l'ait jugée bonne à emprunter.

On connaît ce passage de notre excellent *Malfillastre* :

> Elle sourit, et pourtant elle pleure ;
> Le ciel présente un contraste pareil,
> Lorsque dans l'air on voit, à la même heure,
> Tomber la pluie et briller le soleil.

(Poème de Narcisse, ch. II, vers 111, etc.)

2.

RONSARD. -- ODES D'INTERÊT PUBLIC.

Odes. — Le mot *Ode* est grec, et signifie *chant*; nos anciennes chansons étaient donc des odes dans la signification rigoureuse du terme; il y a cette différence entre nos *vieilles chansons* et les *odes grecques*, que les Grecs chantaient de préférence des sujets solennels et d'un intérêt public, tandis que nos chansonniers du moyen âge sont rarement sortis du cercle de leurs affections privées, et n'ont d'ailleurs montré de talent que dans l'expression des sentimens qui y sont relatifs. Lorsque le grand mouvement de la renaissance des lettres eut fait connaître à nos aïeux ce que le temps a épargné des chefs-d'œuvre lyriques des littératures classiques, ils ne manquèrent pas d'être frappés de cette différence; comprirent-ils bien toute la puissance des causes qui ont dû la produire? Il semble permis d'en douter; le fait est qu'épris des *formes*, abstraction faite de toute considération sur leur convenance avec l'emploi du fonds, sans trop

se demander peut-être ce que seraient des *odes à la grecque*, dans un système d'organisation sociale différent à peu près en tout de celui des Grecs, les poètes du temps en vinrent bientôt à considérer ce genre de composition comme un *type supérieur* de *chant idéal*, qui pouvait être cultivé pour lui-même, et indépendamment de tout rapport de destination. L'innovation fut progressive; on commença par des *imitations* en langue latine et grecque; le célèbre Jean d'*Aurat* se distingua surtout dans ces premiers essais: d'*Aurat* fut le maître de *Ronsard*; *Ronsard* fit des *Odes* françaises; il se vante positivement d'avoir inventé la chose et le mot.

Les Odes de *Ronsard* sont en tout au nombre de 156, distribuées en cinq livres.

L'auteur a eu la prétention d'y traiter toute sorte de sujets, et d'y prendre successivement tous les tons.

Le plus grand nombre sont d'affections personnelles, et se rapportent plus ou moins proprement aux genres *badin*, *moral* et *philosophique*, etc.; quelques autres sont d'intérêt public, et ont pour objet de célébrer des événemens remarquables ou des personnages illustres du temps.

Il est difficile de donner, en peu de mots, une idée générale des odes de *Ronsard*, parce que l'auteur, comme on le voit, en a fait une quantité considérable, et que d'ailleurs ses *manières* diffèrent souvent beaucoup de l'une à l'autre.

Nous n'entendons fixer ici notre attention que sur celles que semble devoir recommander surtout la nature de leur sujet.

Les Odes d'*intérêt public*, *en commémoration d'événemens remarquables*, sont comparativement en petit nombre dans le recueil de celles de *Ronsard*; onze en tout, sur neuf sujets différens, savoir :

1. Sur la naissance du duc de *Bretagne*, fils aîné du roi *Henri II* (1543), ode 12e. du liv. III.

2. Sur la victoire du comte d'*Enghien*, à *Cérisoles* (1544), 6e., liv. I.

3. Consolation à la *reine de Navarre*, sur la mort de Charles, *duc d'Orléans*, son neveu, (1545); 3e., liv. 2.

4. Sur la victoire de *Guy Chabot*, seigneur de *Jarnac*; duel de *Jarnac* et de la *Châtaigneraie* (1547), 9e., liv. I.

5. Epithalame d'*Antoine de Bourbon* et de la princesse *Jeanne de Navarre* (1548), 2e., liv. IV.

6. Apothéose de *Marguerite de Valois*, *reine de Navarre* (1549), 4e., liv. V.

7. Hymne triomphal, même sujet, 5e. id.

8. Ode pastorale, même sujet, 6e. id.

9. Ode au roi *Henri II*, sur la paix conclue avec l'*Angleterre* (1550), 1re., liv. I.

10. Prophétie du *Dieu de la Charente*, sur la prochaine *défaite des Calvinistes* révoltés (1568), 6e., liv. II.

11. A *Apollon*, pour la maladie du roi *Charles IX* (1573), 7e., liv. V.

L'auteur a traité ces compositions d'une façon assez diverse, et en général plus mal encore qu'on ne pourrait l'imaginer; plusieurs ne sont que de longs tissus de divagations et d'extravagances, exprimées dans un style burlesque, où se confondent les extrêmes de l'emphatique et du trivial; tel est particulièrement l'*hymne triomphal* de la *reine de Navarre*; on en jugera par l'exposé ci-après:

Le début est pris de l'importance du sujet: le poète commence par s'exciter lui-même à élever la voix plus haut que de coutume, *afin de voler jusqu'au ciel sur l'aile de sa parole.* « Assez, dit-il, *Pindare* a chanté la gloire et « les travaux d'*Hercule*; pour lui à son tour, « il va célébrer la guerrière qui, au lieu des

« lauriers périssables de *Pise*, s'est couronnée « elle-même *de sa dépouille domptée.* » — Il invite en conséquence sa muse, *son cher souci*, à le seconder dans le récit du combat qui lui valut cette victoire, et il en commence aussitôt la description :

Ce fut d'abord la *Chair* qui, se révoltant contre l'*Esprit*, *son maître*, mit aux champs une troupe de combattans redoutables, à la tête desquels elle osa le défier :

Là fut le *monde* emplumé
De grand's crêtes ondoyantes ;
Là fut l'Orgueil enflammé
D'éclairs d'armes flamboyantes ;
Là l'*escadron des Plaisirs*,
Là les *bandes des Désirs*,
Là les bourreaux de la vie,
La convoitise et l'Envie,
Malebouche et le *Rancœur*,
Et la *Gloire somptueuse*,
Et l'*Ire* présomptueuse
Qui ne peut *brider son cœur*.

Par-dessus tous ses soldats, on voyait s'élever sa *lance flamboyante*, qu'elle avait *ferrée d'impatience*, et *aiguisée sur la pierre de colère ;* et elle portait en guise de casque une *vanité* surmontée du timbre de *péché*.

Ainsi l'horrible guerrière
Pressait ses bandes derrière,
Et les poussait en avant,
Ondoyans de rangs comme ondes,
Ou comme les forêts blondes
Des épis soufflés du vent.

Alors dans le délire de sa confiance, elle apostrophe *ses mains*, à qui elle promet la victoire, et harangue ses troupes, qu'elle exhorte à bien remplir leur devoir.

Cependant, d'un autre côté, l'*Esprit* faisait bonne contenance, et s'avançait bravement à la rencontre de l'ennemi; *accoutré de Raison*, il avait à ses côtés l'*Amour divin*, *revêtu du harnois de Résistance*, etc.... Auprès d'eux se pressaient la *Charité*, la *Vérité*, la *Prudhommie*, la *Crainte d'Infamie*, l'*Espérance*, la *Foi*, la *Pitié*, l'*Amitié*, les *Contemplations* et les *Passions* (souffrances), etc.....

L'*Esprit*, à son tour, harangue cette singulière armée, et aussitôt engageant le combat, du premier coup de lance, il abat le *Monde* mort; bientôt il renverse de même et l'*Orgueil*, et les *Délices*, et les *Voluptés*, et les *Vices*.

Tant de neige ne chet pas,
Quand l'air *l'éparpille* à bas
Pour *enfariner la plaine*,
Comme la terre était pleine
De soldats menu-greslés,
Renversés sous tel orage,
Par un étrange *meslage*
L'un sur l'autre amoncelés.

Ses gens aussi font tous des merveilles à son exemple ; l'*Humilité* tue la *Gloire mondaine* ; la *Repentance* met en fuite le *Péché*, qui va tomber plus loin sous la *lance* de la *Grâce ;* la *Foi*, la *Loi*, la *Justice* se signalent de même contre d'autres adversaires....

Cependant, ces avantages ne laissent pas d'être vivement disputés ; partout où la *Chair* se montre, elle produit de son côté d'étranges ravages ; mais l'*Esprit* parvient à la joindre ; il lui reproche sa révolte, et l'attaque corps à corps ; en vain elle veut prendre la fuite ; l'*Esprit* la poursuit, et l'atteint d'un coup mortel.

Alors, l'Esprit glorieux
De l'heur de son entreprise,
A d'un bras victorieux
La *serve* dépouille prise ;

Puis Marguerite en orna,
Et de laurier entourna
Tout le beau rond de sa tête,
Lui consacrant la conquête
De la *Chair*; car sa vertu
Seule en moyenna la gloire,
Et la fameuse victoire
Que l'*Esprit* en avait eu.

En ce moment, le *Sauveur* (que *Ronsard* a la témérité de faire intervenir dans son étrange fiction), du milieu de la nue, d'où il observait le combat, témoin de ce qui se passe, et voulant accomplir une ancienne promesse:

(Que l'ame au ciel monterait
Par une nouvelle porte,
Dont la main, saintement forte,
Sa chair propre dompterait,)

appelle un Ange, ministre de ses volontés:

« Poste, dit-il, marche, fuis,
« Huche les vents, et les suis;
« *Laisse ramer tes aisselles*,
« Et glisse dessus tes ailes,
« Tant que bas tu te sois veu,
« Dedans les champs qu'environne

« La *Tortueuse couronne*
« Des *monts surnommés du Feu.*

« Là, de ta parole endors
« Cette *guerrière*, et le *voile*
« De *son victorieux corps*
« Transforme au ciel en étoile;
« En après, laisse rouler
« *Son idole* parmi l'air,
« Afin qu'en terre elle tombe,
« Et, dédaignante la tombe,
« *Vole* en France, sans repos,
« *Par la bouche de maint homme*,
« Sans que jamais *l'an consomme*
« *Son voler* vague et dispos. »

Il a dit, et aussitôt l'Ange attache ses talonnières, couvre sa *perruque* d'une *capeline*, arme sa main de sa verge redoutable, et s'élance à tire d'aile à travers les airs :

Ainsi le prompt messager
Volant d'une aile subite,
Glissa *bassement léger*,
Jusqu'au corps de Marguerite;
D'elle les yeux il a clos,
Puis la chargeant sur le dos,
Comme fut l'Athénienne
Sur l'*échine Thracienne*,
Haut dans l'air se suspendit,

Loin, loin de la terre basse,
Et d'un long chemin repasse
Par où même il descendit.

Lors attacha dans les cieux
De ce corps la *masse entière*;
Il lui agrandit les yeux
De rondeur et de lumière;
Ses cheveux furent changés
En nouveaux *rais allongés*,
Ses deux bras et ses deux jambes
En quatre jumelles flambes;
Bref, ce fut un astre ardent,
Lequel, de là haut encores,
De son aspect bénin ores,
La France va regardant.

. . . .

L'Ange après dans l'univers
Chassa son errante idole,
Pour voler dessus mes vers,
De l'un jusqu'à l'autre pôle;
Il fut après *curieux*
D'emporter *son âme aux cieux*,
Toute pure et toute nette,
Mieux luisant que sa planète,
Jusques en ce même lieu
Où les ans fermes demeurent,
Entre ceux qui plus ne meurent,
Incorporés avec Dieu.

Ici l'auteur finit son récit, et s'adressant à la princesse, il la félicite d'habiter un séjour où l'on sait tous les secrets de l'astronomie, que nous ignorons ici-bas, etc.....

Il s'excuse ensuite d'avoir tardé jusqu'à ce moment à célébrer sa mémoire; il n'a différé que pour mieux faire, et en effet, « quel mo-« nument plus magnifique eût-il pu lui con-« sacrer ?.... »

Il termine enfin en lui adressant un *salut*, et en la priant de le préserver de tout malheur, de toute honte, et plus particulièrement de l'atteinte des langues ennemies, et *du caquet des envieux*.

Et voilà ce que *Ronsard* appelle l'*hymne triomphal de Marguerite* : un combat entre des fantômes d'abstraction ridicule, finissant par l'apothéose d'une femme qui n'y est pour rien, et à qui toutefois on entend en faire revenir le résultat, c'est bien là tout le fonds; on a vu comme les détails y sont assortis; offrir l'analyse d'une pareille composition, c'est dire assez ce qu'elle vaut; nous ne nous en occuperons pas davantage. Un parodiste, qui se proposerait de faire sentir jusqu'où peut aller l'abus du *merveilleux d'allégorie*, pourrait être fort embarrassé de le pousser plus loin.

Il existe de *Marguerite*, un *discours de l'Esprit et de la Chair*; l'idée d'une allusion à cette pièce est probablement celle qui a fourni à *Ronsard* le germe de son étrange fiction; l'étendue de l'Ode est de 40 str. de chacune 12 vers.

Ce sujet de la mort de la *Reine de Navarre*, si étrangement défiguré dans le prétendu *hymne triomphal*, a fourni à l'auteur une composition beaucoup plus raisonnable, dans l'*Ode pastorale*, où il l'a reproduit sous d'autres couleurs.

Voici l'esquisse du tableau:

Le Poëte s'adresse d'abord à la princesse, objet de ses regrets: « Comme les herbes et les « ruisseaux sont l'honneur de nos prairies,..... « ainsi elle fut elle-même celui des princesses « de son âge; il est inutile de lui élever un « monument magnifique:

L'airain, le marbre et le cuivre
Font *tant seulement* revivre
Ceux qui meurent sans renom,
Et *desquels* la sépulture
Presse sous même clôture
Le corps, la vie et le nom;

Mais toi, *dont* la renommée
Porte d'une aile animée
Par le monde *tes* valeurs,
Mieux que ces *pointes* superbes,
Te plaisent les *douces herbes*,
Les fontaines et les fleurs.

Il apostrophe ensuite les *Pasteurs de la Garonne* : « Faites, dit-il, sa tombe au milieu de « vos pâturages, et gravez-y ces vers :

« Ici la Royne sommeille,
« Des Roynes la non-pareille,
« Qui si doucement chanta ;
« C'est la Royne Marguerite,
« La plus belle fleur d'élite
« Qu'onque l'Aurore enfanta.

Il continue, en leur recommandant de se rassembler habituellement autour de ce tombeau, pour y former des danses et des concerts rustiques en son honneur..--Il leur prescrit ce qu'ils doivent faire et dire dans cette circonstance, et diversifie ainsi avec assez d'art la peinture des sentimens à l'expression desquels il les associe....

Il termine par une invocation à Marguerite, qu'il prie de favoriser ses chants.

Ce plan est simple et bien conçu ; et il ne laisse pas d'y avoir aussi dans l'exécution plus de raison et de convenance que l'on ne serait tenté d'en soupçonner à *Ronsard* ; — l'apostrophe aux bergers a surtout du naturel et une sorte d'agrément ; on en jugera par ces strophes :

Tous les ans soit recouverte
De gazons sa tombe *verte*,
Et qu'un ruisseau murmurant,
Neuf fois *recourbant ses ondes*,
De neuf torses vagabondes
Aille sa tombe *emmurant*.

Dites à vos *brebiettes* :
« Fuyez vous-en, *camusettes* ;
« Gagnez l'ombre de ce bois ;
« Ne broutez en cette prée ;
« Toute l'herbe en est sacrée
« A la nymphe de Valois. »

Dites : « Qu'à jamais tombe
« La manne dessus sa tombe ! »
Dites aux *filles du Ciel* :
« Venez, mouches ménagères,
« Pliez vos ailes légères ;
« Faites ici votre miel. »

Dites-leur : « *Troupes mignonnes*,
« Que vos liqueurs seraient bonnes,
« Si leur douceur égalait
« La douceur de sa parole,
« Lorsque sa voix douce et *molle*
« Plus douce que miel coulait ! »

Dites que les *mains avares*
N'ont pillé des lieux barbares
Telle *Marguerite* encor ;
Qui fut par son excellence
L'*Orient de notre France*,
Ses Indes, et son trésor.

Après cette pièce, on pourra remarquer encore, avec quelque intérêt, la 5e. de notre liste, Epithalame d'*Antoine de Bourbon* et de la princesse de *Navarre*, (fille de *Marguerite* ;) le mariage que l'auteur y célèbre est celui d'où sortit notre excellent *Henri IV*.

L'Ode composée de treize strophes, de chacune huit vers, suivis du refrain commun : *O hymen ! hyménée*, est imitée de *Théocrite* quant au fonds, et de *Catulle* pour ce qui regarde les formes; on ne peut dire que l'expression y ait la grâce ou la vigueur qui y seraient indispensables ; son mérite (si mérite il y a), consiste en ce qu'elle est franchement faible

et commune, sans mélange du galimathias systématique si abondamment prodigué ailleurs.

Aux odes en *commémoration d'événemens nationaux*, etc., se rattachent celles d'*éloge héroïque*, qui ne s'en distinguent pas toujours sensiblement; les cinq livres de Ronsard en contiennent un peu moins d'une vingtaine, en l'honneur du Roi *Henri II*, de la Reine *Catherine de Médicis*, des Princes leurs fils, de Mesdames leurs filles, du Chancelier de l'*Hospital*, etc. L'auteur a été, dans cette branche de sujets publics, ce qu'on l'a vu dans la précédente; son ode au Chancelier de l'*Hospital*, 10e. du livre I, mérite une des premières places entre celles où il s'est montré le plus extravagant; la pièce est de 816 vers: une digression absurde sur *la naissance des Muses*, leur *voyage au palais de l'Océan*, etc., en occupe au-delà des trois quarts, et ne se lie au sujet que par cette idée: que c'est l'*Hospital* qui, du ciel, où elles s'étaient réfugiées, les a ramenées sur la terre avec lui. Le reste s'évapore en divagations, dans lesquelles l'*éloge réel* du personnage fournit environ 24 vers. — Ajoutons que le style est pire encore que l'invention; les locutions basses, étranges ou barbares, y sont plus abondantes peut-être que dans toute autre

13

pièce; on y remarque entre autres: *la charrette vagabonde d'un Dieu; des bouches pleines d'une douce arabe moisson*; le *Délien*, le *Cronien*, le *Tu-géant*; les *plis d'un hymne*, le *caquet du populaire*; des *champs herbeux*, des *mystères orgieux*, un *front renfrogné de grosses prunelles*, la *chienne Envie*, les *sept langues de la lyre*, etc. — Ce fut une des compositions les plus admirées du temps; et récemment encore, un des coryphées de notre nouvelle critique n'en a parlé qu'avec une sorte de respect.

3.

RONSARD. — APPRÉCIATION SOMMAIRE DE SON TALENT LYRIQUE.

Des critiques ont dit, et quelques personnes s'amusent encore à répéter, que *Ronsard*, trop vanté de son temps, avait été aussi beaucoup trop déprécié depuis, et qu'on ne peut, sans injustice, lui refuser, sinon du *génie*, au moins une sorte d'élévation et de fécondité poétiques, dont on ne fait pas assez de cas.

Appliquée au *genre lyrique*, cette observation est vraie, si l'on juge *Ronsard relativement*, c'est-à-dire en le comparant avec ses contemporains et ses devanciers; mais quand on vient à examiner les choses *absolument* et en elles-mêmes, on se trouve bientôt réduit à en prendre une autre idée.

On reconnaît alors que la prétendue fécondité alléguée par ses apologistes, ne consiste guère que dans *la facilité malheureuse* de trouver abondamment de quoi dire sur tout, sans imaginer rien de naturel, en tirant d'un immense répertoire de réminiscences étran-

gères, des matériaux d'*imitation* ou de *pur emprunt*, qu'il ne sait d'ailleurs què prendre et assortir à l'aventure, sans paraître s'occuper le moins du monde de la convenance de leur rapport entr'eux, ou eu égard au besoin de son sujet. *Ronsard* est sur ce point dans le cas de ces mauvais peintres, qui ne savent composer un tableau d'histoire, que de *calques* de personnages mal adroitement empruntés des chefs-d'œuvre de l'art.

En ce qui regarde l'*élévation*, il faut sans doute lui tenir compte d'avoir senti que notre poésie en avait été jusqu'alors beaucoup trop dépourvue ; mais quant aux efforts qu'il a faits pour lui en donner davantage, il est difficile de se résoudre à y louer autre chose que l'intention.

Soit qu'il ne se fût fait que de fausses notions du *grand* et du *beau*; ou qu'il eût mal compris l'exemple des anciens, qu'il prétendait imiter, soit qu'il fût resté étranger à toute réflexion sur le caractère et les ressources relatives de sa langue et de celle de ses modèles, le fait est, que faute de faire entre les idées et les mots un choix, qu'apparemment il jugea inutile ou impossible, il n'a su marquer sa prétendue *élévation*, que par des bonds conti-

nuels du *trivial* à l'*emphatique*, sans pouvoir même atteindre, nous ne disons plus au *grand* ou au *noble*, mais seulement à un *outré* quelque peu *soutenu*.

Une connaissance plus étendue que réfléchie des grands modèles, une disposition toute particulière à s'emparer bien ou mal à propos de leurs inventions, une pratique assez aisée, mais aussi très-vicieuse, de tout le technique de l'élocution, voilà les seuls avantages qu'on puisse en conscience accorder à *Ronsard*, au moins dans le genre de composition qui nous occupe; pour ce qui est du *goût* et de la *mesure*, il n'en a pas la moindre idée: dénué de toute inspiration réelle, imitant toujours, même ce qu'il n'approuve pas, il n'a traité la poésie que comme un métier de convention toute factice, et n'a jamais rencontré le *naturel* et le *vrai* que par hasard.

Nous avons donné assez d'exemples; on a pu remarquer que le défaut de convenance y va presque partout jusqu'aux *non-sens* les plus absurdes, soit dans l'invention, soit dans le plan, soit dans les détails du style; ce ne sont pas là de ces taches légères, près desquelles on puisse trouver autre chose qui les rachète.

Avant *Ronsard*, avant l'introduction forcée

des formes et des idées d'emprunt classique dans la poésie française; nos *chansons* nationales pouvaient être *faibles* et *pauvres*; mais il est rare qu'elles n'eussent de la naïveté et de la grâce, et qu'elles n'exprimassent heureusement, et quelquefois d'une manière assez piquante, les sentimens simples et vrais qui en fournissaient habituellement le sujet; les *chants* de *Ronsard* sont tout-à-fait étrangers à ce mérite, et qu'ont-ils à nous offrir en échange? Rien, que l'apparence pédantesque d'une ressemblance imaginaire avec des chefs-d'œuvre copiés, calqués, dépecés et rajustés le plus souvent à contre-sens.

Nous avons remarqué relativement aux *odes* de *Ronsard*, qu'il n'y avait traité qu'un petit nombre de sujets d'*intérêt public*; on a d'autant plus lieu de s'en étonner, qu'indépendamment de toute autre raison, il semble que ce soit ceux que sa prétention au grand et son goût pour l'*emphase* auraient dû lui faire affectionner de préférence; il s'est plaint de ne trouver rien à dire de neuf après les anciens; c'est dans le cercle des *événemens publics* qu'il lui eût été facile d'éviter leur concurrence: les sujets ne lui auraient pas manqué; le monde retentissait encore de la chute de l'*empire Grec*,

la renaissance des lettres en *Occident*, et la découverte des *Indes* et de l'*Amérique* étaient des faits tout récens; dans le cours de quatre règnes si rapides des derniers *Valois*, *Ronsard* avait vu tant d'alliances et de *morts* célèbres, le tournoi funeste de *Henri II*, les troubles et les crimes du règne de *Charles IX*, l'avénement du *duc d'Anjou* au trône de *Pologne*, la création de l'ordre du *Saint-Esprit*, la captivité de *Marie Stuart*, etc., etc. Il y avait là de quoi chanter ou déplorer! *Rons. rd* ne s'en est pas aperçu; quelques-uns de ces sujets se sont présentés sous sa plume; à peine a-t-il essayé de les effleurer. Qu'importe la beauté des sujets à celui qui ne trouve pas en lui-même le don de se pénétrer de leurs impressions? La plainte de *Ronsard* sur les anciens, bien entendue, se réduit à dire qu'il ne se sentait capable de rien inventer que d'après eux (1).

(1) C'est le cas de rappeler ici les vers de ce bon *Andrieux*, tout récemment ravi à l'estime et à la reconnaissance publiques:

De nos jours même on est encor frappé
De cette époque en miracles féconde,
Qui fit connaître et qui changea le monde,
Lorsque Diaz, pilote audacieux,
Sous l'équateur osa pousser ses voiles,

L'imitation, qui exige partout un tact délicat, offre surtout dans le genre lyrique, des difficultés d'une nature toute spéciale. *Ronsard* paraît ne les avoir pas soupçonnées; toujours empruntant, toujours rajustant, sans tenir aucun compte de la différence des situations et des rapports, il dénature tout ce qu'il *imite*, moins encore par le style dans lequel il travestit ses modèles, que par les effets forcés auxquels il veut les plier.

Deux exemples suffiront :

1. On a pu remarquer l'ode 22e. du livre I. Il s'agissait de s'y féliciter de ses succès : la pre-

> Puis le franchir, aperçut d'autres cieux,
> Et vit briller de nouvelles étoiles ;
> Mille récits à la fois parvenus,
> Vrais, fabuleux, annonçaient à la terre,
> Qui s'enrichit d'un nouvel hémisphère,
> Des biens, des maux, jusqu'alors inconnus.

Tout le monde sait ce que *Le Camoens* a fait de ce grand sujet de la *découverte des Indes* ; -- et quel morceau celle de l'*Amérique* a fourni à *Le Brun*, dans son ode des *Conquêtes de l'homme sur la Nature*, (où il l'a mal adroitement jeté, au lieu de le traiter à part :)

> Jadis un vulgaire crédule
> Rêva les colonnes d'Hercule, etc.

Et Ronsard n'a pas senti que jamais l'antiquité n'eut à s'exercer sur un pareil fonds !...

mière idée de *Ronsard* a été de s'adresser à sa lyre ; là-dessus le début de la 1re. *Pythique Chrysea l'hormigx*, etc., lui est venu en pensée, et aussitôt, sans s'embarrasser de la différence essentielle des objets, voilà *Pindare* mis à contribution pour nous dire de la lyre de *Ronsard* : « Qu'elle éteint le trait flamboyant « de Jupiter dans la nue, et endort son aigle « sur la foudre. » C'est en substance ce qu'il avait dit de celle d'*Apollon*.

2. Tout le monde connaît l'ode d'*Horace* : *Ne sit ancillæ*, etc., 4e. du livre II. — *Xanthias*, épris d'une jeune esclave, éprouve quelque honte de s'avouer un tel attachement ; *Horace* essaye de dissiper le trouble de son âme, en écartant l'idée que cette inclination puisse l'avilir ; *Ronsard* s'est emparé du fonds de cette ode ; mais, qu'en a-t-il fait ? En prenant tout à la fois pour lui-même le double rôle de *Xanthias* et d'*Horace*, il se représente amoureux d'une *belle chamberi*[illegible], affirme qu'on ne doit pas l'en blâmer (ode [illegible] du livre II), et transporte ainsi à l'apologie éhontée d'un ridicule tout personnel, les raisons que, dans son indulgence délicate, *Horace* trouvait pour excuser la faiblesse d'un ami.

Ronsard s'est quelquefois mis en tête de

refaire ce que d'autres poètes français avaient fait avant lui; il a en général fort mal réussi dans cette lutte: on en trouvera au besoin la preuve dans le rapprochement des odes sur *la maladie de sa maîtresse*, et pour la guérison du roi *Charles IX* (20e. du liv. I, et 7e. du liv. V), avec les jolies compositions analogues de *Marot* et de *Marguerite de Valois*.

Ses inventions propres offrent en général encore moins de sens et de goût que ses imitations; on a vu les *grands* exemples; — Nous indiquerons particulièrement parmi les *petits*, l'ode *à la Fièvre* (27e. du liv. V). L'auteur est malade, et désirerait fort être guéri; il représente à la *Fièvre*, qu'elle doit se trouver mal hébergée dans son pauvre corps, déjà réduit en cendre par l'amour, et où elle court risque de se consumer elle-même.... Il la renvoie en conséquence *à celui de s'amie*, en qui seule elle pourrait le blesser! Voilà un trait caractéristique; l'aptitude de *Ronsard* au genre lyrique pourrait, ce nous semble, être jugée sur ce seul échantillon.

On a eu fréquemment occasion de remarquer dans les compositions lyriques de *Ronsard* un abus de la mythologie antique, qui y va souvent jusqu'au ridicule ou à l'absurde;

ce défaut ne nous paraît nulle part plus choquant que dans les deux exemples ci-après :

1. *Ode à Phœbus* (7e. du liv. V). — *Charles IX* est tombé malade ; l'auteur appelle *Phœbus* pour le guérir ; si le Dieu exauce sa demande, il l'en récompensera en éloges poétiques ; s'il la rejette, il s'en vengera par des diffamations ; et de peur qu'il n'en doute, il lui dit d'avance ce qu'il se propose de divulguer, le cas échéant.

2. *Prophétie du Dieu de la Charente* (ode 6e. du livre II). — *Ronsard* veut prophétiser la prochaine défaite des *Calvinistes* révoltés ; c'est dans la bouche d'un *Dieu fleuve* qu'il place sa prophétie, et c'est sous les auspices de *Mars* et du *Destin* qu'il fait marcher les héros *Catholiques*, par qui le parti doit être abattu.

La *divagation* et l'abus des *digressions* hors de toute raison et de toute mesure, sont en général les deux grands moyens d'invention de *Ronsard* dans ses sujets solennels ; il a cru par là imiter la manière de *Pindare*, dont il a blâmé ailleurs l'*obscurité fâcheuse* ; on pourra remarquer surtout, sous ce double rapport, les odes : 1re. du livre I, au roi *Henri II*, sur la paix conclue avec l'*Angleterre* ; 7e. idem, au seigneur de *Carnavalet* ; 10e. idem, au Chancelier de l'*Hospital* ; 21e. livre III, sur l'aventure de *Léda*, etc.

Ces défauts, comme presque tous ceux de *Ronsard* dans le genre, tiennent à la fausse idée qu'il s'est faite du but et des moyens de son art; *Ronsard*, il faut le redire encore, n'a cherché le *naturel* en rien dans la poésie: il n'en a apparemment senti ni la présence dans ses modèles, ni l'absence dans ses propres compositions. Il semble surtout avoir pensé que ce qui est *beau* ou *ingénieux* quelque part, doit être tenu pour tel partout, indépendamment de tout rapport d'emploi, d'assortiment et d'à-propos; de là la bizarrerie et l'incohérence des plans, les disparates et le défaut de proportion des parties, l'effet faux de tant de détails, etc., etc.

Que tout cela ait été admiré dans le temps sur la foi de quelques érudits qui, dépourvus de goût personnel, et dupes d'une apparence trompeuse, crurent y reconnaître l'imitation fidèle des anciens, c'est une erreur qui a dû disparaître avec l'illusion qui l'avait produite; les anciens ont peint la *nature*, ils ont exprimé des sentimens réels, et l'ont fait avec vérité et convenance: c'est en cela surtout qu'il fallait les imiter. Ne copier que des formes, et les copier comme l'a fait *Ronsard*, ce n'est que *parodier* et *travestir*; loin d'y avoir aucun

mérite à cela, on ne peut y trouver, au contraire, que barbarie et ridicule; *rien n'est beau que le vrai:* les chants d'un pâtre sauvage, inspiré par un sentiment réel, valent mille fois mieux que ces *pastiches* d'érudition classique où l'on cherche en vain quelque chose qui ressemble à une impression; c'est là, c'est toujours là ce qui manque à *Ronsard; Marie Stuart*, qui l'appelait l'*Apollon de la source des Muses*, ne se doutait pas que dans ses montagnes d'*Ecosse*, le dernier de ses *Bardes*, peut-être, lui était de beaucoup supérieur en ce point.

Il reste à dire qu'après tout, tant de productions de formes si diverses, sur tant de sujets différens, ne laissent pas de prouver dans *Ronsard* une *abondance d'idées* propres ou acquises, et une *entente générale* du *technique de la poésie*, assez peu commune jusqu'alors, et qu'au milieu de ce fatras d'imitations, dans lesquelles son goût *a dû s'égarer*, on ne peut juger sûrement de ce qu'il eût pu faire, s'il n'eût consulté que ses inspirations personnelles; l'apologie, réduite à ces termes, n'a plus rien qui nous paraisse valoir la peine d'être contesté.

Ce qu'on a vu de l'élocution de *Ronsard*

dans un grand nombre d'articles de détails nous laisse peu de chose à dire sur ce sujet.

Forcée dans toutes les nuances, c'est dans le ton solennel que sa diction prend surtout le caractère le plus étrange ; l'inconvenance des images, des figures et du ton y est perpétuelle, et suffirait, à défaut de toute autre preuve, pour accuser en lui ce dont il est bien atteint et convaincu d'avance, le manque de goût le plus absolu.

Le reproche si répété de *néologisme* rentre dans cet article, où il n'est toujours à nos yeux que d'une importance secondaire.

Ronsard n'est ni le premier ni le dernier de nos écrivains, qui ait employé ce moyen d'*enrichir* notre langue; et en cela il n'a fait qu'imiter un exemple donné par les coryphées de la littérature italienne ; le mal est moins dans la chose, ou même dans l'abus fréquent, que dans l'usage maladroit qu'il en a fait. Si *Ronsard* se fût attaché à donner à ses *mots de fabrique* un caractère plus noble et des formes plus gracieuses, il n'est pas douteux qu'ils ne se fussent naturalisés, au moins en grand nombre ; mais comment imaginer qu'il eût su *créer* des mots avec intelligence, lui qui, dans les termes reçus de la langue, n'a jamais songé à faire aucune distinction entre ceux qui sont

nobles et ceux qui ne le sont pas ? Ici, comme ailleurs encore, c'est le bon sens et le bon goût qui lui ont manqué.

Quant à la chose, considérée absolument, nous répéterons encore qu'elle ne nous semble pas mériter tout le bruit qu'on en fait; la *manie de créer des mots sans nécessité*, dans une langue *à peu près faite*, est un travers très-choquant en soi; mais de tous les défauts de *Ronsard*, c'est, après tout, celui pour lequel nous inclinerions le plus volontiers à l'indulgence; le langage n'est qu'une forme; celui de *Ronsard* nous fût-il plus étranger encore, qu'importe, s'il ne fallait que traduire ses œuvres, pour y trouver de *la beauté* ou seulement de la *raison ?*

Tout jugement sur *Ronsard*, considéré comme lyrique, nous semble devoir se résumer dans ces *conclusions :*

Qu'il n'a compris ni l'objet ni les moyens de son art;

Que de toutes les dispositions que suppose la pratique du genre, il n'a véritablement possédé que de l'*abondance*, de la *faconde*, *un riche fonds d'idées d'emprunt*, et *beaucoup de grosse industrie de métier*, — manquant d'ailleurs essentiellement et absolument de

verve propre, d'*élévation*, de *naturel*, de *jugement* et de *goût*;

Qu'il n'a conçu la poésie que comme un art *de pure convention*, et ne l'a traitée aussi que d'une manière *toute factice*, sans paraître se douter qu'elle n'existe, et ne se fait sentir et reconnaître, que là où elle se manifeste comme *effet spontané* et *irréfléchi de l'inspiration*....

De toutes ses productions *d'intention lyrique*, outre l'*Ode Pastorale*, et les trois ou quatre sonnets choisis, nous ne verrions guère à citer, comme atteignant à peu près leur objet,

Qu'une *dure* invective, dite *Prière à Dieu*, contre les Calvinistes révoltés (1560):

Donne, Seigneur, que nostre ennemi vienne
Mesurer, mort, les rives de la *Vienne*
Et que sanglant, de mille coups percé,
Dessus la poudre il tombe renversé,
Auprès des siens, au milieu de la guerre,
Et de ses dents *mordillonne* la terre !....
Etc....

Puis la touchante *Elégie*, sur *la destruction d'une forêt* :

Quiconque aura premier sa main *embesoignée*
A te couper, forêt, d'une dure coignée,
Qu'il puisse *s'enferrer* de son propre bâton,
Et sente en l'estomach la faim d'*Erisichton* !....

Puis l'ode mélancolique sur le choix de son tombeau (qu'il appelle *Election de son sépulchre*) :

> Antres, et vous, Fontaines
> De ces roches hautaines
> Qui tombez *contre-bas*,
>   D'un *glissant pas*,
> Etc.....

Puis enfin, peut-être encore, mais tout au plus, quatre ou cinq petites pièces badines, entre lesquelles — d'abord l'*Odelette* (trop louée), *à sa maîtresse* :

> Mignonne, allons voir si la rose;
> Etc.....

— Ensuite, le *salut aux Hirondelles*, etc. :

> Dieu vous gard', messagers fidèles
> Du printemps,....
> Etc....

— Et encore, l'*Amour à l'école* (imitée de *Bion*) :

> La belle Vénus un jour
> M'amena son fils, l'Amour,...
> Etc....

Ce sont dix à douze morceaux à remarquer dans la foule ; nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs.

Au reste, une chose que nous ne concevons pas, c'est que, tel que s'est fait *Ronsard*, notre *Nouvelle Ecole poétique*, telle aussi qu'elle est, et que nous la connaissons, se soit avisée de le prendre pour un des objets de son culte. — Le fait est que, s'il existe un trait de caractère qui distingue surtout cet écrivain, c'est de ne se produire que comme *copiste perpétuel des anciens;* c'est d'avoir poussé au dernier terme de l'abus, l'*imitation de leurs productions*, à peine essayée avant lui ; c'est d'être vraiment et incontestablement, sous ce rapport, le *principal coryphée*, nous dirions presque le *premier père*, de ce qu'on a depuis quelque temps appelé le *classicisme*. Est-ce donc que ceux qui le présentent à nos hommages ne s'en seraient pas aperçus?

DE L'IMITATION

EN LITTÉRATURE.

PAR M. BERTRAND,

Professeur à la faculté des lettres

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

DE L'IMITATION

EN LITTÉRATURE.

Lorsque la littérature d'un peuple a excité par ses chefs-d'œuvre l'admiration d'un autre peuple, l'imagination, frappée de ces beautés jusqu'alors inconnues, s'en empare avec enthousiasme; elle se plaît à reproduire ce qui l'a charmée, et les succès qui couronnent les productions des imitateurs, aiguillonnent encore l'instinct qui pousse à des imitations nouvelles. Si le peuple qui reçoit ainsi des créations exotiques, est privé lui-même de productions indigènes, assez importantes pour imprimer un caractère national à sa littérature, il s'atttache à ces types étrangers; il s'habitue à les regarder comme des types inaltérables de beauté; et ceux qui, parmi ses écrivains, s'occupent les premiers de théorie, secondent par l'autorité des préceptes le mouvement qui entraîne les

esprits dans les routes frayées. Le poète aura-t-il à chanter les triomphes, ou les malheurs, ou les grands hommes de sa patrie? C'est par des pensées, des sentimens, des formes de langage empruntées à d'autres temps et à d'autres mœurs, qu'il croira donner de la dignité aux objets de ses chants : les idées modernes lui sembleraient trop vulgaires. Voudra-t-il exprimer ces affections particulières, individuelles, qui peuvent trouver de la sympathie chez les autres hommes? Les modèles qu'il a choisis lui fourniront encore les pensées et les images qui lui semblent devoir être à jamais inséparables de la vraie poésie. En un mot, l'imagination n'aura plus guère à signaler sa puissance que par des combinaisons nouvelles de matériaux déjà tant de fois mis en œuvre.

Et, plus il y aura de beautés frappantes, incontestables pour tous les hommes d'un jugement sain et d'une âme sensible, dans cette littérature en possession de l'empire, moins il y aura de chances qu'on cesse de la révérer comme modèle. Même lorsque le peuple imitateur aurait enfin dans son sein tous les éléments de richesse pour une littérature nationale, les génies qu'il voit naître suivent la carrière qui s'est offerte à eux d'abord, ou sans songer à

s'ouvrir d'autres voies, ou sans oser se confier à leurs propres aîles ; ou bien encore, si quelqu'un se hasarde à prendre son essor, les chûtes qui suivent assez ordinairement les premiers essais, soit parce qu'ils ont contre eux les préjugés reçus, soit parce qu'ils sont tentés par des esprits plus aventureux que sages, rendent plus timides dans leurs tentatives d'innovation ceux qui, tout en admirant les chefs-d'œuvre d'une nation qui n'est plus, voudraient néanmoins de l'originalité dans la littérature d'un pays et d'un siècle qui ne ressemblent à aucun siècle ni à aucun pays.

C'est ainsi que parfois l'affluence de trésors étrangers a fait négliger les ressources d'un sol fertile, ou que des emprunts trop facilement ouverts ruinent la maison où ils ont fait briller quelque temps le luxe de l'opulence.

Tel a été le destin de la plupart des littératures de l'Europe. Il n'y en a guère chez lesquelles l'imitation de productions antérieures n'ait altéré le caractère national, avant même, pour ainsi dire, qu'il eût pris une physionomie décidée; tellement que ce mot si souvent répété dans notre siècle comme un axiôme général, que la littérature est l'expression de la société, est quelque chose de bien contes-

table, si l'on en fait l'application à nos littératures occidentales, y compris même celle des Romains.

On sait que les Romains, pour lesquels la langue grecque était la langue classique, comme l'est maintenant pour nous la leur, et qui n'avaient pas encore de littérature quand ils commencèrent à connaître les chefs-d'œuvre épiques, lyriques et dramatiques des Grecs, s'engagèrent dès l'abord dans cette voie d'imitation, et qu'ils n'ont pas cessé de tenir les yeux fixés sur leurs modèles. S'il est vrai que Virgile ne dut pas tout son génie à Homère, il ne l'est pas moins que son poème épique rappelle à tout moment les épopées du poète grec. Les événemens chantés dans l'Enéïde se lient tout aussi naturellement, parfois même bien plus naturellement, à l'histoire de la Grèce qu'à celle de l'Italie : les personnages n'y sont guère moins grecs qu'Achille et le roi d'Ithaque : ce qu'il y avait de vraiment national pour les Romains n'y apparaît que par instans, et forme si peu l'essence de la composition, qu'on pourrait le plus souvent le faire disparaître, sans altérer l'ordonnance générale : et quand nous avons lu le poème latin, ce sont les anciens héros de la Grèce, bien plus que les vieux guerriers du

Latium dont l'image est restée empreinte dans notre pensée. Ce que nous connaissons du théâtre de Rome nous présente une telle imitation de celui d'Athènes, que l'on pourrait soutenir avec raison que les Latins n'avaient point eux-mêmes de théâtre : et quant au genre lyrique, dont la nature est de nous offrir l'expression la plus vive et la plus fidèle des affections actuelles de l'âme, nous trouvons dans les poésies d'Horace, à côté de quelques odes véritables qui pouvaient se chanter dans les solennités publiques et au milieu des festins, un grand nombre de pièces qui, ainsi que la plupart des compositions décorées chez nous du même nom, n'ont rien de lyrique, sinon la symétrie du rhythme, caractère matériel de ce genre de poésie, mais aussi le plus frappant comme le plus facilement imitable, pour celui qui ne voit plus que des monuments *écrits* dans les odes d'Alcée et de Sappho.

Et nous, peuples modernes, dont la langue et la littérature se sont formées sous la double influence des Grecs et des Romains, pouvons-nous nous flatter que nos monuments littéraires portent une expression assez pure de tout mélange étranger, pour offrir une image fidèle de notre société et de nos mœurs? Ne voit-on

pas au contraire dans presque tous nos écrits, si l'on excepte la littérature contemporaine, le reflet des monuments de la Grèce et de Rome? De l'introduction des idées et des images antiques, lorsqu'il s'agissait pour nos poètes de traiter des sujets modernes, et, lorsqu'il s'exerçaient sur des matières prises dans l'antiquité, de l'influence nécessaire des idées et des mœurs au milieu desquelles se passait leur vie réelle, n'est-il pas résulté le plus souvent un ensemble incertain, indécis, qui n'est la peinture ni des temps anciens, ni des temps modernes, ni d'aucun temps, ni d'aucun peuple? De là, n'a-t-on pas vu des Achilles et des Césars façonnés d'après les opinions et les sentimens reçus parmi nous, et, par un assez juste retour, nos rois et nos guerriers métamorphosés en Césars et en Achilles? En un mot, avons-nous un ensemble de littérature où nos descendans puissent nous reconnaître un jour? où nous puissions nous reconnaître nous-mêmes? Et cette disette de quelque chose qui soit véritablement nous et à nous, où faut-il en chercher la cause sinon dans l'admiration excitée par les productions antiques, à une époque où la France, par exemple, n'avait rien encore qui pût rivaliser avec elles, et à cette imitation, bientôt systématique, des

formes de toute nature qui rappelaient sans cesse et Rome et la Grèce ?

Le XVIme. siècle, qui, de tous ceux de notre histoire, vit le mouvement le plus grand et le plus rapide imprimé à notre littérature, et que l'on regarde généralement comme le plus digne de la reconnaissance des lettres françaises, le XVIme. siècle est pourtant celui qui, en faisant jouir nos pères de nouvelles richesses, a le plus contribué à déshériter leurs enfans d'une littérature où ils retrouvassent la patrie. Nos poètes, frappés du contraste, trop au désavantage de leurs contemporains, sous le rapport poétique, qu'offraient les idées, les croyances religieuses, les mœurs, en un mot, tout ce qui les entourait, avec l'antiquité si élégante, si noble, si belle, dédaignèrent bientôt un champ qui leur semblait trop aride, pour s'élancer dans des régions où l'imagination trouvait à peu de frais d'inépuisables ressources. Mais dès lors fut interrompue la marche, bien lente à la vérité, mais enfin naturelle, de la littérature française. Ce fut pour la poésie une littérature nouvelle qui prit sa place, littérature de convention, qui n'avait plus sa source dans le besoin d'exprimer des sentimens vrais, capables d'exciter la sympathie des autres hommes, et qui, pui-

sant ses inspirations dans le cabinet, au milieu des chefs-d'œuvre antiques, ne s'adressait plus qu'aux lettrés, dont les habitudes d'idées s'étaient formées au milieu des mêmes chefs-d'œuvre. Et depuis cette époque jusqu'à ces derniers temps, n'est-ce pas ainsi qu'ont procédé presque tous nos poètes ? Est-il donc étonnant que l'expression de la vie nationale soit si peu sensible dans leurs ouvrages, et que, pour les comprendre, l'histoire et la mythologie grecque soient bien plus indispensables que les croyances de nos pères et notre propre histoire ?

Mais, si tels sont les tristes effets qu'a produits l'imitation des grands poètes de l'antiquité, faudrait-il en conclure que mieux eût valu pour nous les avoir toujours ignorés, et que le premier soin de ceux qui voudraient ramener à la vérité notre littérature, devrait être d'éteindre, autant qu'il est en eux, ces lumières dangereuses, qui ne semblent briller d'un si vif éclat que pour mieux égarer leurs admirateurs ?

Mais, d'un autre côté, comment concevoir que la vue de la beauté dût rendre celui qui la contemple plus impuissant à la produire ? Comment ne pas admettre au contraire, en y réfléchissant, aussi bien qu'en jugeant par instinct, que le génie doit s'allumer plus vif et

plus pur au feu du génie? Si les chefs-d'œuvre de la statuaire et de la peinture ont souvent inspiré les poètes; si, plus souvent encore, la lecture des poètes a conduit avec tant de bonheur la main des peintres et des statuaires; et si, dans le même art, les David se forment dans l'étude des Raphaël; par quelle fatalité malheureuse les chants des Homère et des Pindare fausseraient-ils la voix des poètes? Avant de proscrire les chefs-d'œuvre des anciens de toute nation moderne qui voudrait avoir une littérature nationale, ne conviendrait-il pas d'examiner d'abord si les inconvéniens que nous avons signalés ne tiennent pas à des causes qui se cachent sous le terme général d'imitation; s'il n'y aurait pas une imitation d'un autre genre que celle qui porte avec elle le faux ou la stérilité? Car pourrait-on auparavant se résoudre au sacrifice de tant de richesses, dont l'absence nous condamnerait à la privation de jouissances délicieuses et sans cesse renaissantes, en même temps qu'elle laisserait un vide immense dans la littérature?

Lorsqu'un jeune homme, qui avait senti battre son cœur d'artiste dans l'atelier d'un maître de l'art, a suivi long-temps dans ses opérations le pinceau créateur, et qu'il veut mériter,

à son tour l'admiration des hommes, le voit-on, sans cesse préoccupé de réminiscences, sans cesse reportant ses yeux sur les travaux du maître, s'attacher à ne reproduire que des traits, des nuances, des attitudes qui rappellent tout-à-la-fois le ton, la manière et les sujets des modèles? Et si le maître n'a traité que des sujets Grecs ou Romains, par exemple, n'aura-t-il que des casques, des boucliers, des javelots et des lances pour armer les soldats de Marengo? Pour exprimer le Christ mourant, sera-ce Socrate buvant la ciguë ou Caton se dérobant à l'esclavage? N'aura-t-il vu chez l'homme de génie que l'art de fondre des couleurs ou de rendre des formes? Imitateur-copiste, en vain il aurait long-temps pâli sur la toile : on pourrait vanter sa fidélité scrupuleuse et son coloris; mais il devrait renoncer à ses rêves flatteurs d'immortalité. Il aurait le sort du grand nombre de nos poètes, dont le nom ne s'entendra plus, quand ceux dont ils croyaient imiter les beautés vivront encore dans les siècles futurs.

Mais non : le digne élève des Raphaël verra autre chose que des formes dans ce qui frappe ses regards. Ce qui n'est qu'ombres et couleurs pour le vulgaire, ne sera pour lui que l'expression des qualités et des affections de l'âme; et

ces qualités et ces affections subissant des modifications infinies, selon les caractères qu'il voudra faire vivre sur la toile; et ces caractères eux-mêmes devenant individuels et soumis à toutes les influences qui agissent sur l'homme moral et l'homme physique, ce n'est plus le seul travail de la main et des yeux que l'élève de génie saura saisir dans *son* maître : ce sont les opérations de sa pensée; ce sont les élans de son âme; c'est cette puissance intérieure qui dirige et ses yeux et sa main : en un mot, il n'imitera pas les productions, les œuvres mêmes de Raphaël, si sublimes qu'on les suppose; il resterait perdu dans la sphère de son maître; mais il se sera initié à ses *procédés*, à ses moyens universels de produire la beauté sous quelque forme qu'elle doive apparaître; et, dans son imitation féconde, il pourra créer à son tour des beautés originales.

En poésie, ce même genre d'imitation qui fait le peintre copiste, donnera naissance à des littératures semblables à celle des Romains, à la nôtre, à bien d'autres littératures. Et si l'on voit quelquefois surgir, au milieu de productions qui ne remueront jamais fortement les âmes, des ouvrages capables d'exciter l'admiration des contemporains et de passer avec hon-

neur à la postérité, c'est qu'il y aura un Racine, doué à une assez haut point des qualités qui constituent le vrai poète, pour enfanter la beauté, malgré le vice de sa méthode, malgré les beaux esprits de son siècle, auxquels il devra peut-être demander grâce pour ses chefs-d'œuvre. Cependant, quel que soit son génie, ce Racine ne pourra vaincre entièrement tous les inconvéniens attachés à son système de composition : il honorera sa patrie, mais il ne sera pas le poète de sa patrie.

Si donc le poète veut se former à l'école des grands poètes d'autres siècles et d'autres contrées, de manière à produire à son tour les mêmes effets dans un siècle différent, au milieu d'un autre peuple; s'il veut, tout en imitant, rester toujours lui-même et fournir un glorieux tribut à la littérature vraiment nationale de son pays, qu'il imite comme l'artiste de génie qui veut égaler son maître; qu'il dédaigne la copie des formes; qu'il les regarde comme des monnaies de convention, sans valeur intrinsèque, qui, pour être utiles à celui qui les possède, doivent être reconnues, et qui n'empêcheraient pas l'étranger d'éprouver toutes les privations de l'indigence, s'il ne trouvait çà et là des courtiers et des changeurs ; qu'il n'oublie

pas que ses concitoyens ne sont pas tous courtiers et changeurs, et que le vrai poète ne s'adresse pas seulement à quelques hommes qui connaissent les valeurs étrangères, mais qu'il parle à l'imagination et à la sensibilité de tous, et qu'il doit être compris de tous pour exciter dans leurs âmes ces émotions que sait y faire naître le vrai poète. Encore une fois, qu'il dédaigne la copie des formes, qui changent avec les temps et les lieux; qu'il s'attache plutôt à reconnaître quels sont les génies qui ont su produire les plus puissants effets, et quels ont été les procédés suivis par eux pour émouvoir, pour exalter les hommes, procédés qui, étant fondés sur l'organisation générale et constante de l'âme humaine, resteront applicables, malgré les différences de mœurs, de religion, de patrie, partout où le poète retrouvera des hommes doués d'imagination et de sensibilité.

Ainsi, ce n'est pas toute espèce d'imitation que nous proscrivons de la littérature; ce n'est que cette imitation qui détruit dans l'auteur le caractère original, et qui ne donne au pays qu'une littérature factice, richesse d'emprunt souvent plus près de la pauvreté que la médiocrité elle-même.

Nous disons : voyez quels ont été les plus

grands poètes connus des hommes, et cherchez la raison de leur supériorité parmi les poètes, et si vous trouvez encore en eux, au plus haut point, avec une supériorité incontestable, le caractère d'originalité et de nationalité, imitez-les dans les *procédés* qui les ont rendus à la fois et les plus originaux, et les plus nationaux, et les plus grands des poètes.

Ces heureux génies que le sentiment de tous les siècles civilisés a placés aux premiers rangs, pour avoir offert dans leurs compositions tous les genres de beauté, ce sont les Grecs; les Grecs, que les uns invoquent comme leurs patrons, tandis que rien ne condamne plus que l'exemple des Grecs leur système d'imitation servile; les Grecs, que les autres accusent comme les causes premières du défaut de couleur locale dans toutes nos littératures, tandis qu'en suivant les mêmes procédés que les Grecs, les modernes eussent fait de la nationalité le caractère le plus saillant de leurs littératures. Chose etonnante que les Grecs puissent être également opposés à leurs amis et à leurs adversaires: aux premiers, parce que, s'ils les ont imités, ce n'est pas dans ce qu'ils avaient pour eux de plus imitable; aux autres, parce que la raison pour laquelle ils voudraient qu'on *les en déli-*

vrât, est précisément celle qui leur ferait trouver dans les Grecs, pour leurs théories, les plus puissans auxiliaires!

Or, comment procédaient les Grecs lorsqu'ils se sont élevés à cette perfection que nous admirons dans leurs chefs-d'œuvre? Certes, s'ils sont parvenus à ce degré d'excellence, ce n'est pas en enchaînant leur génie; ce n'est pas en copiant servilement la littérature d'autres peuples; ce n'est pas en choisissant de préférence pour objet de leurs compositions, des personnages, des idées, des sentimens qui n'avaient rien de commun avec eux-mêmes, ni en s'assujettissant à telle ou telle combinaison invariable pour la disposition des parties et tout ce qui tient à la forme de l'expression. Homère adorait, comme la foule qui l'écoutait avec avidité, les dieux qu'il invoque et qu'il fait agir dans ses poèmes : ses héros étaient les héros de la Grèce : ils excitaient l enthousiasme de la Grèce: les chants où ils étaient célébrés étaient l'histoire la plus intéressante de la Grèce. Lorsque Tyrtée appelle les citoyens aux combats, lorsque Alcée exhale sa haine pour la tyrannie et qu'il parle de patrie et de liberté, ce sont les fiers républicains de la Grèce pénétrés des sentimens qu'ils expriment, et s'adressant à un peuple idolâtre du sol sacré de la

patrie, avide de gloire et bravant le trépas avec transport pour conserver sa liberté. Sappho ne se proposait pas dans ses vers l'imitation de quelque poëte qui eût vécu deux ou trois mille ans avant elle, quand la passion s'exprime par sa bouche avec une si brûlante énergie. Si Pindare nous offre dans ses chants lyriques des strophes qui se succèdent avec symétrie, il cherchait autre chose que cette symétrie elle-même; la musique et la danse étaient là pour prêter au poëte leurs secours et le dédommager au centuple de la contrainte à laquelle il voulait bien se soumettre pour elles. Dans les compositions d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, les Grecs retrouvaient encore leurs héros et leurs dieux; c'étaient les drames les plus fameux de leur propre histoire : c'étaient ces mêmes événemens qui formaient leurs traditions les plus pathétiques, et qui, à l'intérêt qu'inspirent chez tous les peuples les grandes infortunes, réunissaient encore pour eux les intérêts puissans de religion et de patrie.

Vous donc qui voulez, non pas seulement amuser les esprits par des fictions ingénieuses, mais ébranler tour-à-tour toutes les cordes de l'âme, faites ce qu'ont fait les Grecs. S'il s'agit pour vous de parler comme interprète de tout un peuple et de produire les plus sublimes

effets de la poésie, n'allez pas seulement chercher vos inspirations dans des veilles laborieuses, parmi les images des peuples qui ne sont que poussière : c'est au milieu de la foule qui vit et se passionne autour de vous, que doit s'enflammer votre verve. C'est sur la place publique, lorsque tous les cœurs palpitent aux cris de liberté, qu'il faut apprendre à chanter, comme Alcée, l'amour de la liberté et la haine des tyrans. C'est sur le champ de bataille, dans tout l'enivrement de la victoire, comme Eschyle à Salamine et à Marathon; ou, si vous n'avez pas l'honneur de braver la mort pour la patrie, c'est à l'aspect de la pompe triomphale qui accueille ses vengeurs, que vous trouverez des accens pour chanter la victoire. C'est quand la nation en deuil pleure sur ses braves qui ne sont plus, c'est quand les populations, après de longs jours de gloire, frémissent de courroux à la vue de l'étranger, qu'il faut vous inspirer, comme les poètes de la Messénie, pour des chants de douleur et de vengeance.

Faut-il, dans l'Epopée, faire naître l'admiration par le récit des hauts faits, ou bien, sur la scène tragique, exciter la terreur et la pitié par la réprésentation des grandes infortunes? Que l'on y retrouve aussi comme dans Homère et dans Sophocle, des actions et des malheurs

qui rappellent la patrie; que les âmes s'exaltent aux nobles souvenirs des aïeux; que le patriotisme et, pour ainsi dire, un intérêt de famille se joignent aux intérêts communs d'humanité, pour rendre les scènes pathétiques plus touchantes encore.

Et, lorsque dépouillant le caractère de poète public, vous voudrez éveiller la sympathie des autres hommes par l'expression de vos sentimens individuels, que les objets de vos chants, que les diverses situations de votre âme soient propres en effet à parler à l'imagination et à la sensibilité. Qu'il n'y ait pas seulement de la vérité dans vos peintures, que la nature physique et la nature morale nous soient toujours offertes par vous sous leurs rapports vraiment intéressans, en vertu d'associations d'idées qui naissent chez tous sans effort : que rien d'indifférent, surtout que rien de contraire aux effets désirés ne vienne jamais troubler l'harmonie et altérer le caractère. Encore une fois, faites ce qu'ont fait les Grecs, telle est l'imitation féconde qui vous conduira dans la route du vrai beau; c'est ainsi que dans vos compositions vous resterez vous-même contemporain de votre siècle, citoyen de votre pays, et que vous attacherez votre nom au monument de la littérature nationale.

ÉVÉNEMENS

MILITAIRES

DE LA

1RE. GUERRE DE RELIGION

EN NORMANDIE.

Par M. Escher,

CAPITAINE AU CORPS ROYAL D'ÉTAT MAJOR, etc.

RELATION HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENS MILITAIRES DONT LA PROVINCE DE NORMANDIE A ÉTÉ LE THÉATRE, PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION (1562 et 1563), PRÉCÉDÉE D'UN PRÉCIS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALVINISME EN FRANCE.

Souvenez-vous, Sire, que c'est une enclume qui a déjà usé bien des marteaux.

(Paroles de Théodore de Bèze à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre).

L'objet essentiel de ce mémoire, originairement écrit pour le dépôt de la guerre, est de présenter un tableau complet et fidèle des opérations militaires dont la province de Normandie, fut le théâtre durant la première guerre de religion (1562 et 1563).

Ce sujet est tout spécial et renfermé, comme on le voit, dans des limites précises de temps et de lieu.

Nous pourrions en conséquence l'aborder sans aucune préparation, et sans le rattacher

à aucune autre sorte d'événemens placés en-dehors de son cadre.

Cependant, comme les faits dont il se compose se rapportent eux-mêmes à des causes d'intérêts moraux, qui les ont amenés et n'ont cessé d'exercer sur leurs détails une influence marquée et prédominante, nous avons cru devoir remonter jusqu'à ces mêmes causes, et commencer par un exposé sommaire des mouvemens des esprits, et des essais de révolution religieuse, qui se manifestèrent à cette époque, et finirent par se résoudre en guerre civile.

Il nous semble que cette espèce d'introduction jettera sur les détails du sujet une clarté d'ensemble, qu'il n'aurait peut-être pas aussi complètement sans cela.

De cette façon, le recit des faits particuliers se trouvera comme expliqué d'avance, par le rapport naturel qui les lie aux causes qui les produisirent ou les amenèrent.

En cela nous pensons ne faire autre chose que nous conformer aux convenances les plus naturelles du sujet et des vues dans lesquelles nous avons dû le concevoir et le traiter.

Les guerres sanglantes, les révolutions et les massacres dont l'établissement de la religion réformée a été le motif et plus souvent le prétexte, ont fait du seizième siècle une des périodes les plus remarquables de l'histoire de l'Europe. Les premières prédications de Luther avaient à peine provoqué les censures de Rome, que toutes les nations, suivant leur différent génie, le caractère personnel et les passions de leurs chefs, ressentirent l'influence des nouvelles doctrines. Plusieurs membres du corps Germanique, regardant la réformation comme un frein capable d'arrêter les projets ambitieux de Charles Quint, qui venait de réunir sur sa tête les couronnes d'Espagne et d'Allemagne, se déclarèrent en sa faveur, et des populations entières l'embrassèrent avec toute l'ardeur du fanatisme. Gustave Wasa en Suède, et Frédèric Ier. en Danemarc, profitant habilement de la disposition des peuples, protégèrent la nouvelle religion, pour augmenter les partisans de leur pouvoir encore récent et contesté par les évêques. En Prusse, le luthéranisme offrit à l'ambition du Grand-maître de l'ordre Teutonique un moyen de secouer le joug de ses vœux et de rendre la couronne ducale héréditaire dans sa famille.

La cupidité de Henri VIII, excitée par les richesses de l'église, non moins que son amour pour Anne de Boulen, détachèrent l'Angleterre de l'église romaine. Les Pays-Bas, aigris par les hauteurs des ministres de Charles-Quint et de Philippe II, révoltés par la crainte de l'inquisition et les sanglantes exécutions du duc d'Albe, embrassèrent les nouvelles croyances avec un empressement égal à la haine qu'ils portaient à leurs anciens oppresseurs.

L'attrait de la nouveauté, de tous temps si puissant en France, la vivacité des esprits, leur penchant pour la satyre, auquel des abus véritables et le relâchement de la discipline du clergé ne fournissaient que trop d'alimens, y firent accueillir avec faveur les prédications de Luther. Sa doctrine compta dès les premiers temps un grand nombre de partisans dans le royaume. En vain les censures de la Sorbonne condamnèrent-elles les propositions du réformateur, en vain le parlement par ses arrêts seconda-t-il le zèle des docteurs : Luther et ses adhérens défendirent leurs opinions dans de nouveaux écrits qui, par leur langage véhément et passionné, par leur forme satyrique et mordante, séduisirent beaucoup d'esprits et exaltèrent les imaginations ; peut-être même est-il

exact de dire que l'éclat de ces censures et de ces arrêts fut plus nuisible qu'utile à l'église catholique, en fixant l'attention du public sur des opinions qu'il aurait oubliées. Quoi qu'il en soit, le nombre des réformés augmenta progressivement en France parmi la noblesse, le clergé, et même parmi le peuple. Une des conquêtes les plus importantes des novateurs, fut Marguerite d'Orléans, reine de Navarre et sœur de François Ier. « C'était, dit Brantôme, « une personne de très-grand esprit, tant de « son naturel que de son acquisitif. » Bien qu'elle n'ait jamais renoncé ouvertement à la foi catholique, elle employa constamment l'influence que lui donnaient à la cour et ses qualités personnelles et l'affection du Roi son frère, à protéger ceux qui avaient adopté les nouvelles croyances, soit qu'elle les partageât réellement, soit qu'elle voulût par là se venger du Pape, qui avait privé de sa couronne le père de son mari.

En 1536, un nouveau réformateur, français de naissance, vint achever et consolider l'œuvre de Luther. Calvin publia à cette époque son *Institution chrétienne*. En simplifiant encore les dogmes, en dégageant la pratique de la nouvelle religion, de plusieurs rites

qu'il présenta comme inutiles et gênans, il fixa toutes les incertitudes, et réunit tous les esprits autour de ce corps de doctrine; dès lors la réformation fit des progrès rapides dans tout le royaume.

François Ier, outré de l'audace des Sectaires, dont les écrits et les placards, répandus avec profusion, etaient pleins de blasphêmes contre les dogmes les plus chers aux catholiques, voyant croître et déborder, de tous côtés, le torrent qui menacait d'engloutir l'antique religion et l'état lui-même, signala sa colère par les châtimens les plus sévères, mais ces rigueurs ne purent arrêter la séduction. Les novateurs, en continuant à se multiplier jusque sous le glaive des bourreaux, prouvèrent que les persécutions sont impuissantes contre les révolutions morales, et leur fanatisme sembla s'enflammer au feu même des bûchers dressés pour les consumer. Ce fut à la sollicitation du président d'Oppède, homme violent et sanguinaire, que François Ier, autorisa, en 1545, l'emploi des armes contre les Calvinistes. Alors eut lieu le massacre des Vaudois, en Provence, dont l'historien de Thou nous a transmis l'effroyable tableau. Vingt-deux villages furent brûlés et saccagés, et leurs habitans impitoya-

blement massacrés, sans distinction de sexe ni d'âge. Ces violences qui ternissent la gloire du monarque qui les permit, et vouent à l'exécration le nom du magistrat qui y présida, loin d'affaiblir la nouvelle religion, lui donnèrent au contraire plus d'ardeur. Les sentimens des victimes s'insinuèrent dans les cœurs, avec la compassion et l'admiration qu'excitait leur courage. Aussi, dès l'année du massacre des Vaudois, les Calvinistes qui, jusqu'alors, n'avaient osé s'assembler que pendant la nuit et dans des lieux écartés, commencèrent à braver publiquement la rigueur des lois et les recherches des magistrats. Une église réformée s'établit dans la capitale, et bientôt cet exemple fut suivi dans les principales villes du Royaume.

Henri II, aussi inexorable que son père, continua le système de persécution de François Ier; les bûchers se rallumèrent avec plus de fureur à Paris, à Lyon, à Angers, à Bordeaux, mais sans pouvoir empêcher les assemblées Calvinistes. Sous prétexte de prendre l'air le soir, dans les beaux jours de l'été, ils se réunissaient en grand nombre dans la promenade la plus fréquentée de la capitale, et y chantaient les psaumes de Marot. Le peuple

et la jeunesse de la cour, attirés par la nouveauté de ce spectacle, et peut-être par la licence qui accompagne ordinairement les réunions nocturnes, vinrent en foule se mêler à leurs chants. On y vit Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, et son épouse Jeanne d'Albert, héritière des opinions de Marguerite, sa mère.

Les Catholiques avaient cependant toujours pour eux l'avantage du nombre et de la force matérielle. « Mais celui des lettres, dit Le Laboureur, « était du côté des religionnaires qui, « par cette raison, et par celle de la vie libertine « de plusieurs, et même des principaux du cler- « gé, firent glisser le poison de leur doctrine, « sous prétexte de réformation. » Dans les écrits que chaque jour voyait éclore, les nouvelles opinions paraissaient ornées de toutes les grâces du style, et égayées par des railleries délicates, des allusions malignes et des anecdotes plaisantes, qui noyaient dans le ridicule les apologies de leurs adversaires, dont le ton sérieux, au lieu de persuader, ne produisait que le dégoût et l'ennui. Peu à peu, le mal gagna tous les états : la cour, l'armée, les villes, les campagnes et même les tribunaux se remplissaient de partisans de la réformation. Malgré sa sévérité, Henri II se vit comme investi

de Calvinistes (1), convaincu désormais qu'il ne parviendrait à les exterminer dans ses états qu'en employant toutes ses forces, il se hâta de signer avec l'Espagne, une paix désavantageuse, afin d'écraser de tout le poids de sa puissance une secte qui lui était odieuse. L'arrestation d'Anne du Bourg et de quatre autres conseillers, qui eut lieu au sein même du Parlement, fut le signal de ce redoublement de rigueur. Bientôt les prisons se remplirent de réformés, la terreur s'empara des plus audacieux, tout céda devant la volonté du monarque irrité, et la ruine de la nouvelle religion parut inévitable. Maître absolu dans son royaume, en paix avec ses voisins, ayant sur pied des forces nombreuses, Henri II aurait sans

(1) Le Laboureur rapporte un fait qui prouve jusqu'à quel point les Calvinistes poussaient l'audace et la confiance en eux-mêmes. François d'Andelot, frère de l'Amiral de Coligny, et colonel de l'Infanterie Française, avait été signalé au roi comme partisan de la religion de Calvin; appelé en présence du monarque, et sommé d'exposer ses sentimens, « Sire » dit-il, quoiqu'averti de mesurer ses termes, « en matière de religion, je ne puis « user de déguisement, ni tromper Dieu : disposez à votre gré de « ma vie, de mes biens et de mes charges; mais mon ame, « indépendante de tout autre souverain, n'est soumise qu'au « Créateur de qui je l'ai reçue, et à qui seul je crois devoir obéir « dans les circonstances présentes, comme au maître le plus puis- « sant; *en un mot, Sire, j'aime mieux mourir que d'aller à la « messe.* »

doute accompli son projet si la mort ne fût venue le surprendre.

Le 25 juin 1559, Henri II, courant dans un tournoi contre le Comte de Montgommery, capitaine de la garde Écossaise, fut blessé d'un coup de lance qui lui entra dans l'œil droit; il mourut le 10 Juillet suivant, laissant quatre fils en bas âge, une veuve avide de pouvoir, et une cour pleine de factions jalouses, toujours prêtes à en venir aux mains, au risque de bouleverser le royaume.

Ce furent les intérêts rivaux de ces factions trop souvent mis aux prises, sous deux minorités tumulteuses qui, plus que le fanatisme religieux, enfantèrent par la suite tous les troubles. Quelle que fût l'animosité qui divisait les Catholiques et les Calvinistes, jamais leurs querelles n'eussent eu d'aussi déplorables résultats, si les partis qui se disputaient le pouvoir, mal comprimés par la politique artificieuse, mais sans énergie, de Catherine de Médicis, ne les eussent enrôlés sous leurs drapeaux.

Henri II n'avait pas encore rendu le dernier soupir, que déjà le Connétable Anne de Montmorency, son favori et son ministre, prenait les mesures les plus actives pour conserver

sous le nouveau règne l'influence qu'il avait exercée sous l'ancien. Il écrivit aux princes du sang de venir à la cour: ses instances s'adressaient principalement à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, le plus proche héritier du trône après les frères du Roi. De leur côté, les princes Lorrains, connus sous le nom de Guises, ne négligèrent rien pour s'emparer de l'esprit du jeune et faible François II. Ce prince à peine âgé de seize ans, lorsqu'il succéda à son père, était marié à Marie Stuart, Reine d'Ecosse. Oncles de la jeune reine qui, par ses grâces touchantes, exerçait un souverain empire sur l'esprit de son époux, ils parvinrent aisément à lui représenter le Connétable comme un vieillard dur et impérieux, et les princes du sang, surtout les Bourbons, comme des esprits remuans, auxquels il était dangereux de confier les rênes de l'état. Catherine de Médicis pouvait encore balancer leur crédit et traverser leurs desseins, mais ils surent la mettre dans leurs intérêts, en ménageant adroitement ses passions. Des mesures si bien concertées devaient réussir, et François s'abandonna à leur direction. Les princes Lorrains, malgré de grands défauts, possédaient l'un et l'autre des qualités qui justifiaient en quelque sorte la confiance du mo-

narque. Charles, Cardinal de Lorraine, était naturellement haut et impérieux. « En sa prospérité, dit Brantôme, il était fort insolent et « aveuglé, ne regardant guère les personnes, et « n'en faisait cas. » Savant, éloquent, il aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Zélé pour l'honneur de l'église, il savait cacher sous un maintien grave et imposant ce qui manquait de régularité à ses mœurs. Il était homme d'état, fin politique et habile négociateur. François de Lorraine, Duc de Guise, avait montré dès son enfance un caractère inquiet, ambitieux et turbulent, ce qui fit dire un jour à Marguerite de Valois, encore enfant, qui s'en plaignait à Henri II, son père : « Il ne peut durer en pa« tience, qu'il ne fasse toujours du mal à quel« qu'un....... Il veut toujours être le maître. » Doué d'avantages corporels peu communs, il plaisait généralement par ses manières franches et loyales. La belle défense de Metz, assiégé par Charles-Quint en personne, à la tête de toute son armée, la prise de Thionville et de Calais lui avait acquis de bonne heure une haute renommée militaire, et les Français le regardaient comme un guerrier accompli. Fier sans dédain, populaire sans bassesse, sa bonne mine et son adresse le distinguaient entre tous

les courtisans. A ces qualités brillantes il joignait les vertus d'un honnête homme : l'affabilité, la franchise, la générosité et un attachement sincère à ses amis. Mais aussi malheur à quiconque se déclarait son ennemi : il le poursuivait sans relâche. Différent néanmoins, en cela, du Cardinal, son frère, qui portait la vengeance jusqu'aux dernières extrémités, il ne paraissait ambitionner la victoire que pour le plaisir de pardonner. Tous deux n'épargnèrent ni peines ni profusions pour se procurer des partisans. Disposant à leur gré de toutes les faveurs de la couronne, ils dépouillèrent plusieurs des hommes les plus considérables du royaume, des grandes charges dont ils étaient investis, soit pour les retenir pour eux-mêmes, soit pour en gratifier leurs créatures. Ces injustices et quelques actes de hauteur et de dureté du Cardinal aigrirent les esprits. Condé et La Roche-sur-Yon, princes du sang, furent envoyés en Espagne avec des missions honorables, mais qui n'étaient en réalité que des prétextes pour les éloigner de la cour. Le Connétable de Montmorency et le Roi de Navarre, après plusieurs tentatives infructueuses, pour remplacer les Guises dans la confiance du Roi, s'étaient retirés blessés et mécontens. Ceux ci, débarrassés de ces rivaux

incommodes, s'occupèrent de consolider leur puissance. Les persécutions contre les Calvinistes, ralenties un moment, recommencèrent avec une nouvelle rigueur. Le procès intenté aux cinq conseillers arrêtés par ordre du feu Roi, fut repris avec activité, et se termina par le supplice d'Anne Dubourg. Mais déjà la terreur qu'avaient inspirée les dernières mesures de Henri II, s'était affaiblie, et le parti des réformés, fortifié de toutes les animosités soulevées contre les Guises, avait repris son audace. L'attentat commis à cette époque sur la personne du président Mignard en fournit la preuve: Ce magistrat qui s'était obstiné à siéger parmi les juges de Dubourg, bien que celui-ci l'eût sommé à plusieurs reprises de se récuser, fut assassiné en pleine rue, en revenant du palais. Depuis ce moment, l'opinion publique s'accoutuma à mêler la religion aux affaires politiques. Les mécontens, dans leurs écrits, mirent au nombre de leurs griefs l'intolérance du gouvernement contre les Calvinistes. Les apologistes des Guises vantaient, au contraire, leur zèle contre la nouvelle religion, pour mieux enflammer celui des Catholiques en leur faveur. Ces derniers voyant les Guises attaqués, crurent qu'ils ne l'étaient qu'en haine de la religion,

tandis que les Calvinistes ne virent dans les mécontens que des hommes qui se dévouaient pour les sauver de la persécution.

Parmi les ennemis les plus irréconciliables des Guises, étaient les Châtillons. L'aîné, plus connu sous le nom de l'Amiral de Coligny, était un de ces hommes fortement trempés qui, dans les troubles civils, ne peuvent manquer d'acquérir une grande influence : esprit raide, inflexible, que les difficultés animaient au lieu de l'abattre. Ses frères, d'Andelot et le Cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, étaient l'un et l'autre bien capables de le seconder, le premier par ses talens militaires et sa rare intrépidité, et le second par les ressources de son esprit fin et délié, ses manières insinuantes et son habilité dans les négociations politiques. Tous trois avaient adopté les nouvelles opinions religieuses, et leurs capacités, leur bonne intelligence, leurs alliances, leurs charges et l'étendue de leurs correspondances rendirent bientôt formidable le parti qu'ils formèrent dans l'état. S'étant identifiés avec les Calvinistes, dont ils se déclarèrent les protecteurs, ils surent gagner à leur cause le prince de Condé, frère du Roi de Navarre, qui supportait impatiemment les hauteurs insultantes des

princes Lorrains, et l'espèce de disgrâce qui pesait sur sa famille depuis la révolte du fameux Connétable de Bourbon. L'amiral lui fit voir, sur des informations sûres, qu'il y avait en France plus de deux millions de réformés prêts à prendre les armes, et ce fut sur cette connaissance que, dans diverses réunions secrètes, les conjurés arrêtèrent le plan de l'entreprise connue dans l'histoire sous le nom de *Tumulte d'Amboise*.

L'objet de cette entreprise était de profiter du séjour que le Roi devait faire au printemps, à Blois, pour l'enlever au milieu de ses Ministres; d'arrêter ceux-ci, et de leur faire leur procès. En conséquence, des mesures furent prises pour lever des troupes dans les provinces, leur donner des capitaines, et les mener en secret au lieu de l'exécution. Pour ne point éveiller de soupçons, il fut convenu qu'on donnerait à cette conjuration, pour chef apparent, un gentilhomme nommé La Renaudie, homme de talent et de résolution, le Prince de Condé se réservant de se mettre à sa tête aussitôt qu'elle aurait éclaté. Le rendez-vous général fut fixé au 15 mars.

Tout semblait promettre aux conjurés la réussite de leurs projets. Les levées s'exécu-

taient : déjà celles des provinces les plus éloignées étaient en marche, et avançaient par troupes, qui se grossissaient à mesure qu'elles approchaient du centre du royaume. Les Ministres long-temps plongés dans une sécurité profonde, avaient conduit le Roi à Blois. Cependant ils furent avertis vaguement qu'il se tramait un complot contre eux, et, par précaution, ils transférèrent la cour à Amboise, petite ville plus aisée à défendre contre un coup de main et munie d'un château fort. Mais comme ils ignoraient le plan de leurs ennemis, cette mesure aurait été insuffisante pour les sauver, si un avocat de Paris, nommé Avenelles, auquel La Renaudie avait confié son secret, n'eût découvert aux Guises le précipice ouvert sous leurs pas. Dès ce moment les oncles du Roi appliquèrent toutes les ressources de leur esprit fertile en expédiens, et toute l'activité dont ils étaient doués, à faire avorter les desseins de leurs ennemis. Ils mandèrent à la cour les Châtillon et le Prince de Condé, afin de mieux surveiller leurs démarches et de rendre leur coopération impossible. Ils écartaient en même temps tous ceux qui leur étaient suspects, ne leur confiant des missions honorables au loin. Des forces furent rassemblées en hâte au

tour du Roi, pendant que les gouverneurs des provinces recevaient l'ordre d'arrêter, dans leur marche, celles de leurs ennemis qui se dirigeaient sur Amboise. Pour priver la conjuration de l'appui des Calvinistes, on rendit le 12 mars un édit qui suspendait les poursuites dont ils étaient l'objet, mais cette dernière mesure, pour avoir été prise trop tard, ne put avoir l'effet que les Ministres s'en promettaient.

La translation de la cour, de Blois à Amboise, avait fait remettre au 16 mars l'exécution fixée au 15. Lorsque les gens de la Renaudie parurent, ils trouvèrent tout disposé pour les recevoir. Les portes désignées pour l'attaque étaient murées, de fortes patrouilles sorties d'Amboise dans toutes les directions, attaquaient et taillaient en pièces leurs détachemens, à mesure qu'ils arrivaient, et avant qu'ils pussent se réunir. Le Prince de Condé et les Châtillon avaient été placés dans les postes les plus exposés, et entourés de surveillans. Les conjurés qui s'étaient flatté de surprendre leurs ennemis, furent eux-mêmes attaqués à l'improviste et défaits sur tous les points. La Renaudie et beaucoup de leurs officiers furent tués dans ces engagemens partiels. Tous ceux qui ne périrent pas dans la première chaleur de l'action,

furent faits prisonniers, et pendus tous bottés et éperonnés aux créneaux du château, ou précipités, pieds et mains liés, dans la Loire, qui fut, pendant plusieurs jours, couverte de cadavres; quelques-uns furent exécutés après un jugement sommaire (1).

Le duc de Guise profita de ce succès pour se faire nommer Lieutenant-général du royaume; il ne manquait à son triomphe que la ruine du Roi de Navarre et du Prince de Condé. Ce dernier, violemment soupçonné d'être le chef de la révolte, sut, pour un moment, imposer silence à ses accusateurs, par son audace et sa fermeté, dans une audience publique qu'il demanda pour se justifier.

Cette conspiration, quoiqu'étouffée dans le sang, allarmait encore la cour. Le Chancelier de l'Hôpital proposa de convoquer les princi-

(1) De ce nombre fut Castelnau, gentilhomme distingué par sa probité et ses services, qui s'était livré au Duc de Némours à condition d'avoir la vie sauve, et qui expira sur l'échafaud, malgré les démarches du Duc, lequel lui avait engagé sa foi par écrit, « ce qui causa » dit le Maréchal de Vieilleville dans ses memoires, « un grand crève-cœur et mécontentement au Duc de Némours, « qui ne se tourmentait que pour sa signature; car, pour sa « parole, il eût toujours donné un démenti à qui le lui eût « voulu reprocher, sans nul excepter, tant il était vaillant prince « et généreux. » Singulier point d'honneur que celui qui craint moins la faute que la preuve!

paux seigneurs du royaume, afin de prendre des mesures pour prévenir les guerres civiles. L'amiral de Coligny vint se jeter aux genoux du roi et lui présenter, les larmes aux yeux, une requête des Calvinistes de Normandie qui demandaient la liberté de conscience et l'expulsion des Guises, assurant qu'il y avait en France deux cents mille réformés prêts à signer cette requête. Cette démarche fit impression; on convint que la peine de mort ne serait désormais prononcée que contre les Protestans convaincus de violence et de sédition. Il fut aussi décidé que les États-généraux seraient convoqués à Orléans.

La faction des Guises sachant que ces assemblées tendent toujours à restreindre le pouvoir du gouvernement, chercha à éloigner la convocation et renouvela, dans l'intervalle, l'ancienne accusation contre le Prince de Condé, à l'occasion du Tumulte d'Amboise. Le Roi et la Reine lui écrivirent de se rendre aux États d'Orléans; il obéit, mais à peine eut-il salué le Roi, qu'il fut arrêté et mis entre les mains d'une commission nommée pour instruire son procès. Malgré sa protestation et sa demande d'être jugé dans la Chambre des Pairs, il fut condamné à avoir la

tête tranchée. Déjà les Guises triomphaient de voir cette grande victime prête à être immolée, quand François II mourut presque subitement. Cette mort survenue dans un moment où s'agitaient de si grands intérêts, n'a pas été sans quelques soupçons de poison, mais ils n'ont jamais été éclaircis. Quoi qu'il en soit, le Prince de Condé fut mis en liberté et renvoyé absous.

Charles IX, à peine âgé de dix ans, succéda à son frère. La régence fut déférée à Catherine de Médicis, malgré les prétentions du Roi de Navarre, qui se contenta du titre de Lieutenant-général du royaume. La clôture des États-généraux se fit sans autre incident remarquable, le 31 janvier, après que le Chancelier leur eut annoncé qu'ils étaient ajournés à Pontoise pour le mois d'août suivant.

Les premiers jours du nouveau règne furent marqués par d'importans changemens à la cour. Les disgrâciés revinrent, et avec eux le Connétable Anne de Montmorency. Les Guises ne pouvant plus se flatter de conserver le pouvoir sans partage, attaqués à la fois par un grand nombre d'ennemis, ne se maintinrent à la cour qu'en se mettant sous la protection de Catherine, mais cet appui leur manqua souvent. Dans les circonstances difficiles où l'état se trouvait placé, la Régente, au lieu de s'attacher au

parti qui devait apporter le plus de forces au trône, n'imaginait que d'étroites combinaisons, de mesquines intrigues et de petites trahisons. Ne sachant point apprécier les hommes qui l'entouraient, elle pensait pouvoir les contenir les uns par les autres. Cette politique astucieuse, mais faible et irrésolue, contribua autant que les fureurs des factions à attirer sur la monarchie les maux qui devaient bientôt fondre sur elle. Les Guises étaient trop convaincus du danger qu'il y aurait pour eux à ne compter que sur l'appui de Catherine, pour ne pas chercher à s'en assurer de plus solides. Philippe II, Roi d'Espagne, mal à propos réclamé par la Reine-mère à l'époque de la mort de Henri II, avait eu l'audace de s'ériger en protecteur du royaume, et se croyait depuis ce temps en droit de se mêler des affaires de la France : il entretenait à la cour un ambassadeur qui y jouait le rôle de ministre-d'état, donnait des avis, louait, improuvait, corrigeait les projets, et blâmait hautement tout ce qui n'était pas conforme à ses vues. Les Guises s'unirent étroitement à lui, et ils s'aidaient réciproquement de leurs partisans et de leurs lumières. La Régente s'alarma de cette liaison, et chercha à en neutraliser les effets, en se rapprochant des Calvinistes,

dans l'espoir de les trouver disposés à la seconder en cas de besoin. Le Connétable de Montmorency (1), qui était fort attaché à la religion

(1) Ce seigneur a traversé quatre règnes, tour à tour comblé des plus hautes faveurs, et l'objet de la disgrâce de ses maîtres qu'il servit toujours avec une rare probité, et un attachement inviolable. Supérieur, par la fermeté de son ame, à toutes les vicissitudes de la fortune, il jouissait du pouvoir sans en être ébloui, et le quittait sans découragement ni ressentiment.

Egalement indifférent sur le sort des armes, dont il eut souvent à se plaindre, il ne se laissait pas plus abattre par une défaite, qu'il ne s'énorgueillissait d'une victoire. Il était vaillant et intrépide, mais plus soldat que Général. Il entendait les finances, avait un bon jugement, une excellente mémoire et une singulière aptitude pour le travail. On ne lui reproche qu'un peu trop d'avidité pour acquérir les richesses. Brantôme donne sur son caractère et ses habitudes, des détails pleins d'intérêt et d'originalité : voici ce qu'il dit de sa fidélité à observer ses pratiques religieuses. « Le Connétable ne manquait jamais à ses « dévotions et à ses prières, car tous les matins il ne faillait de « dire et entretenir ses patenôtres par les champs, aux armées, « parmi lesquelles on disait qu'il fallait se garder des patenôtres « de M. le Connétable; car en les lisant, et en marmottant, lors- « que les occasions se présentaient, comme force débordemens « et désordres y arrivent maintenant, il disait: allez moi prendre « un tel, attachez celui-là à un arbre; faites passer celui-ci par « les piques ou les arquebuses, tout devant moi; taillez-moi « en pièces tous ces marauds qui ont voulu tenir ce clocher contre « le Roi; brûlez-moi ce village, boutez-moi le feu partout à « un quart de lieue à la ronde, et ainsi tels et semblables « propos de justice ou police de guerre, proférait-il sans se « débaucher nullement de ses paters, jusqu'à ce qu'il les eût « parachevés, pensant faire une grande erreur s'il eût remis à les « dire à une autre heure, tant y était consciencieux. » Et plus loin: « Quand il voyait faire des fautes, ou qu'on bronchait

catholique, improuvait vivement l'espèce de préférence dont la nouvelle religion était l'objet. A ce premier sujet de mécontement, il s'en joignit bientôt un autre, qui changea son système et le réunit aux Guises. Plusieurs assemblées provinciales, entr'autres celle de Paris, avaient proposé de faire rendre compte des gratifications excessives accordées par les derniers Rois aux Guises, à la Duchesse de Valentinois, au Maréchal de Saint-André et à toutes les sangsues de la cour. Doublement inquiet de la demande des députés des provinces, et parce qu'il avait beaucoup reçu lui-même, et parce qu'un de ses fils avait épousé une des filles de la Duchesse, le Connétable se laissa aisément persuader par celle-ci qu'on en voulait à la religion catholique autant qu'à ses biens, malgré les instances de son fils,

« devant lui, il le savait bien relever. Ah! comment il repassait « les capitaines, quand ils faillaient à leurs charges, et qu'ils « voulaient faire les suffisans, et qu'ils voulaient encore « répondre; et Messieurs les Conseillers, et présidens et gens « de justice, quand ils avaient fait quelques pas de clerc, la « moindre qualité qu'il leur donnait, c'est qu'il les appelait ânes, « veaux et sots. » Aussi était-il craint comme un homme sans égards et sans ménagemens, « étant le seigneur du monde qui « était un grand rabroueur. » Cependant, malgré sa dureté: « Le bonhomme n'était pas ennemi de la beauté ni de l'a- « mour, et disait le mot pour rire au souper de la Reine », avec « elle, lorsqu'il l'allait voir. »

le Maréchal de Montmorency, et des Châtillon, ses neveux, il se déclara ouvertement pour les Guises. Cette réunion, à laquelle se joignit le Maréchal de Saint-André (4), fut appelée *le Triumvirat*.

C'est à cette époque qu'on fit courir pour la première fois le plan général d'une Ligue catholique. Philippe II en était déclaré le chef, et devait, au besoin, envoyer des troupes au secours des Catholiques, tandis que l'Empereur d'Allemagne, le Pape, et les Princes d'Italie s'engageraient à empêcher les Protestans d'Allemagne et de Suisse de venir au secours de ceux de France, qui devaient tous être passés au fil de l'épée. Que ce plan ait été conçu réellement, ou qu'il ait été supposé afin de rendre odieux

(4) Jacques d'Albon, Maréchal de St.-André, était issu d'une illustre famille du Lyonnais. Il ne manquait pas de talens comme Général, mais il dut principalement sa fortune à l'amitié de Henri II, avec lequel il avait été nourri. Il avait la taille belle, l'air ouvert, une conversation engageante, et beaucoup d'adresse pour parvenir à ses fins. Homme de plaisir avant tout, il avait pourtant du goût pour les affaires. Abandonné aux jouissances de la table, et aimant à l'excès le luxe et les superfluités de toute espèce, les richesses fondaient entre ses mains; et tous les moyens lui étaient bons pour fournir à ses prodigalités. On l'accusait de pillage, de concussions, et même d'escroquerie. Les Calvinistes le haïssaient surtout, parce que, sous Henri II, il s'était montré, avec la Duchesse de Valentinois, le plus âpre à demander la confiscation de leurs biens.

ceux auxquels on l'attribuait, c'est ce qui est encore douteux, mais il n'en demeure pas moins constant que le Triumvirat fut, dans l'état, une puissance illégitime.

Il y eut alors deux partis bien distincts, et publics, celui des Triumvirs avec les Catholiques, et celui des Mécontens avec les Réformés ; la Régente cherchait à les réunir à soi ou à les dominer en les balançant l'un par l'autre. Il y eut à cet effet beaucoup de négociations et de conférences qui aboutirent à l'édit de juillet, espèce d'amnistie générale pour le passé, mais qui maintenait les mesures dont se plaignaient les Calvinistes. La peine de mort ne pouvait plus être prononcée contre ceux qui étaient convaincus du crime d'hérésie, quand les Évêques qui devaient en connaître les livraient au bras séculier (5). Cette juridiction attribuée aux Évêques fut combattue par plusieurs, mais le Chancelier de l'Hôpital insista sur ce point, dans la crainte qu'on n'instituât un autre tribunal ecclésiastique, ce qui pouvait conduire à l'Inquisition.

(5) Cet édit était loin d'améliorer la condition des Religionnaires : le Duc de Guise en fut si satisfait qu'il dit tout haut, en sortant du Parlement : « Pour soutenir cet arrêt, mon épée ne tiendra « jamais au fourreau. »

Deux assemblées qui se tenaient alors dans le royaume, excitaient à un haut degré l'attente des partis, les États-généraux et le Colloque de Poissy. Dans la première, les plaintes les plus véhémentes éclatèrent contre l'ignorance et les mauvaises mœurs du clergé. Il s'éleva un cri général contre les richesses de l'Église, qui ne put être appaisé que par l'offre que firent les prélats d'une somme payable en dix ans. Ce fut le premier *Don gratuit.* Le Colloque de Poissy était une conférence publique sur les points contestés entre les deux religions qui divisaient la France. Les Catholiques et les Protestans le demandaient avec une égale ardeur, le regardant comme un remède infaillible à tous leurs maux. Cette assemblée fut résolue malgré les représentations du Saint-Siège, qui craignait de compromettre l'Église dans une discussion publique avec des adversaires redoutables. L'un des principaux promoteurs du Colloque fut le Cardinal de Lorraine, non qu'il comptât sur son éloquence pour convertir les ministres Calvinistes, mais dans l'espoir secret de les mettre aux prises avec les Protestans d'Allemagne sur la différence du dogme et du rite. C'est pour cette raison qu'il mit tant d'importance à faire venir des ministres luthériens

au Colloque. Ces conférences, dans lesquelles on n'apporta de part et d'autre que des opinions exclusives, et le désir de surprendre plutôt que de convaincre, n'eurent d'autre résultat que d'aigrir davantage les esprits. On se sépara plus convaincu que jamais de l'impossibilité d'un rapprochement, et chacun des deux côtés s'attribua la victoire.

A cette époque, le Roi de Navarre accéda au Triumvirat, séduit par la promesse que lui fit Philippe II, du royaume de Sardaigne, en échange de la portion de la Navarre que retenait l'Espagne. Cette défection allarma Catherine qui, dès lors, s'attacha plus étroitement au Prince de Condé et aux Châtillon. Ceux-ci obtinrent l'édit de janvier 1562, beaucoup plus favorable aux Calvinistes que celui de juillet. Le dépit morne et sombre avec lequel cet édit fut accueilli des Catholiques, ne laissa plus aucun doute sur l'opposition que son exécution éprouverait de leur part.

Cependant les Princes Lorrains avaient quitté la cour; le Roi de Navarre, occupé de ses plaisirs, ne suivait les affaires qu'avec nonchalance. Le Connétable et le Maréchal de Saint-André, unis au légat du pape et à l'ambassadeur d'Espagne, cherchaient à défendre le terrain; mais

ils se trouvèrent bientôt trop faibles pour tenir tête à l'Amiral de Coligny et à d'Andelot, auxquels la Régente accordait sa protection et sa confiance. Les Catholiques, menacés de voir tomber la personne et le nom du Roi dans le parti opposé, écrivirent au Duc de Guise de venir à leur secours. Celui-ci partit de Joinville avec une suite nombreuse qui se grossit encore pendant la route. A Vassy, petite ville sur la frontière de la Champagne, ses valets ayant troublé les Protestans dans un prêche, se prirent de querelle avec eux. Le Duc accourut pour calmer le désordre, et dans la mêlée, il fut blessé à la joue d'un coup de pierre. Furieux de voir couler son sang, ses gens se précipitèrent avec une nouvelle rage sur les Calvinistes, et massacrèrent tout ce qui se présenta (6). La nouvelle de ce carnage excita un cri d'horreur et d'indignation par toute la France. Les Protestans s'en plaignirent à la Ré-

(6) Selon d'Aubigné, le nombre de Calvinistes qui périrent à Vassy, n'était pas moindre de 300; s'il faut en croire cet auteur, le Cardinal de Lorraine, les prêtres, et même les dames qui l'accompagnaient, excitèrent les soldats à cet acte de barbarie, et s'en réjouirent comme d'un spectacle divertissant. Quant au Duc de Guise, il paraît qu'il chercha inutilement à s'y opposer, et que même au lit de mort, il s'en défendit toujours. (Voyez sur ce point de Thou et Castelnau).

gents par la bouche du Prince de Condé et de leurs ministres. Le Roi de Navarre fut le seul qui ne voulut point prêter l'oreille à leurs justes doléances, et les traita d'*hérétiques* et de *factieux*. Théodore de Bèze lui fit cette fière réponse : « Je parle pour une religion qui sait « mieux supporter les injures que les repous- « ser; mais souvenez-vous, Sire, que c'est une « enclume qui a déjà usé bien des marteaux. »

De leur côté, les Catholiques ne restaient point oisifs à Paris, où le nom des Princes Lorrains n'avait pas cessé d'être populaire ; ils ranimèrent le zèle de leurs partisans, et lorsque le Duc de Guise entra dans la capitale, il fut reçu avec des harangues, des acclamations d'enthousiasme, et toute la pompe réservée d'ordinaire à la majesté royale. Catherine, en apprenant cette entrée triomphante, désespéra du succès de ses efforts pour maintenir la paix. Prévoyant la chûte totale de sa puissance, elle écrivit au prince de Condé de sauver la *mère* et l'*enfant*. Celui-ci rassembla des troupes à la hâte, mais il fut prévenu par les Triumvirs, qui accoururent à Melun, s'emparèrent du Roi et de la Régente, et les conduisirent à Paris. Condé était en marche vers Fontainebleau lorsqu'il apprit cette nouvelle. « C'en est fait »,

s'écria-t-il en soupirant, après avoir conféré quelques instans avec l'amiral de Coligny, « nous « sommes plongés si avant qu'il faut boire ou « se noyer, » et sur-le-champ, il vole avec ses troupes vers Orléans.

Tel fut le commencement de la première guerre civile. Condé considérait Orléans comme une place d'armes capable de lui servir de retraite et d'appui. Il y réunit les principaux chefs de son parti. Les Châtillon, Antoine de Croï, Prince Porcien, La Rochefoucault, Rohan, Genlis, et nombre d'autres Seigneurs y amenèrent des troupes de toutes les provinces. Les ministres Calvinistes y envoyèrent, de leur côté, des armes, des munitions et de l'argent. Pour donner plus d'unité à leur entreprise, les chefs signèrent un traité d'association dans lequel, après avoir déclaré que, forcés de prendre les armes par la malice de certains esprits brouillons et turbulens, ils étaient résolus à ne les déposer qu'à la majorité du Roi, à employer leurs vies et leurs biens pour le tirer de la captivité, rétablir son autorité et celle de la Reine, et mettre en vigueur les lois fondamentales du royaume; ils reconnurent le Prince de Condé pour le vengeur et le défenseur de l'état, lui jurèrent obéissance en mettant à sa disposition

armes, chevaux, munitions, leurs biens, leurs corps et leurs personnes. Cette association n'étant, disaient les confédérés, qu'une juste représaille de la Ligue signée par les Triumvirs qui avaient mis le roi d'Espagne à leur tête, ils ne se firent point scrupule de négocier avec l'Angleterre, alors gouvernée par la Reine Elisabeth, pour en obtenir des secours.

Le fruit de ces mesures fut un soulèvement presque général dans le royaume. La Normandie étant la province la plus voisine du foyer où s'embrasaient les cerveaux fanatiques, fut une des premières où les divisions religieuses étendirent leurs ravages.

Dès l'année 1535, les Protestans y avaient des ministres, entre autres le fameux Morlerat, qui prêchaient publiquement leur doctrine à Rouen. Déjà le parlement avait sévi dans plusieurs occasions; des exécutions avaient eu lieu en 1555 et 1559; mais loin d'intimider les Religionnaires, elles n'avaient fait qu'enflammer davantage leur fanatisme. Le Maréchal de la Vieuville, envoyé par le Roi pour calmer les troubles, et le Duc de Bouillon qui était alors gouverneur de la province, firent de vains efforts pour ramener la paix. Le 16 avril 1562, sur le minuit, cinq cents Calvinistes bien armés s'emparèrent

au même moment de tous les postes importans de la ville et bloquèrent le château, dont le gouverneur Villebon fut obligé de se rendre. Ils prirent aussi le Vieux-Palais et le fort Sainte-Catherine. Cette insurrection, qui ne rencontra presque point de résistance, fut accompagnée de quelques désordres, et du pillage des couvens et de plusieurs églises catholiques. Les Protestans s'emparèrent aussi de deux galères bien armées, récemment revenues d'Ecosse, et ayant fait la revue de leurs troupes, ils se trouvèrent quatre cents hommes sous les armes. Le Parlement, effrayé de ce qu'il voyait, quitta la ville le 14 mai et se rendit à Louviers. Peu de temps après, Villebon, le baron de Clères, d'Ozebost et d'Aligre, lieutenans du Duc de Bouillon, s'emparèrent du Pont-de-l'Arche, au-dessus de Rouen. Pour empêcher que leur ville ne se trouvât bloquée au-dessous, comme elle l'était déjà au-dessus, les bourgeois occupèrent Caudebec; mais ils eurent l'imprévoyance d'en laisser subsister les fortifications, ce dont ils ne tardèrent pas à se repentir, car le baron de Clères ayant bientôt après repris sur eux cette place importante, la ville de Rouen se trouva très-resserrée et dans l'impossibilité de rien recevoir par la Seine.

Dans le même temps, le Duc d'Aumale fut envoyé en Normandie pour commander dans la province et réduire les rebelles, qui, de leur côté, se renforcèrent de deux cents hommes que leur amena Blondel. Dans les derniers jours de mai, Villebon et le Duc d'Aumale se présentèrent devant Rouen; le premier vint camper proche le fort Sainte-Catherine avec 300 hommes de cavalerie et 1,500 d'infanterie, et le second occupa Franqueville et Mesnil-Einard, après avoir détourné le cours de la rivière de Robec, pour rendre les moulins de la ville inutiles. Le Prince de Condé, informé de ces préparatifs, et appréhendant quelque trahison de la part du conseil auquel les Calvinistes avaient confié l'autorité de la ville, y envoya Lanoy de Morvilliers, gouverneur de Boulogne, avec 300 chevaux. Cet habile capitaine trouva le Duc d'Aumale sur son passage, mais il sut lui donner le change en feignant de marcher sur le Hâvre, et parvint ainsi à entrer dans Rouen avec ses troupes. Son premier soin, après son arrivée, fut de réprimer la licence du soldat et de rétablir la discipline; il s'occupa ensuite d'améliorer les fortifications du fort Sainte-Catherine, dont il prit personnellement le commandement, laissant le soin de la ville à Lan-

guelot. Aussi humain qu'il était habile et vaillant, il sut résister aux exigences des Protestans, qui voulaient chasser les Catholiques de la ville, et se contenta d'obliger ces derniers, par serment, à vivre en paix et en bonne intelligence avec leurs concitoyens de la nouvelle religion.

Les Rouennais ne furent pas les seuls qui, en Normandie, se soulevèrent à la nouvelle du massacre de Vassy. A Dieppe, les Protestans se rendirent maîtres de la ville sans résistance et sans effusion de sang, mais non sans quelques désordres dans les églises catholiques. Le Hâvre ouvrit ses portes à Jean de Ferrières, Vidame de Chartres, et à Jean Lafin de Beauvais, envoyés par le prince de Condé pour lever des troupes et de l'argent. Le premier partit peu après pour l'Angleterre, pour presser le secours que les confédérés en attendaient.

Dans la Basse-Normandie, où Goyon, Comte de Matignon commandait en l'absence du Duc de Bouillon, les places de Granville et de Cherbourg furent de bonne heure occupées par les Catholiques; mais, dans toutes les autres villes, les Protestans s'emparèrent de l'autorité. Les 8 et 9 mai, ceux de Caen se soulevèrent, abolirent le culte catholique et enlevèrent, après

en avoir dressé un inventaire, tous les vases et objets précieux qui servaient dans les églises, pour les employer aux frais de la guerre ; cet exemple fut imité par les Protestans de Bayeux, de Falaise, de Vire, de Carentan, de Saint-Lo et de Coutances, sous l'influence et le commandement de François de Bricqueville, de Colombières et de Sainte Marie-aux-Agneaux, que le prince de Condé avait envoyés d'Orléans à cet effet.

Il est indispensable, pour l'intelligence des événemens dont la Normandie a été le théâtre à cette époque, de remarquer que la noblesse y était divisée en trois factions bien distinctes ; ceux que les opinions faisaient pencher en faveur des Protestans, mais qui ne voulaient pas se soustraire à l'obéissance due aux ordres du Roi, se rangèrent sous les enseignes du Duc de Bouillon ; ce Seigneur, soit qu'il partageât secrètement les idées des Protestans, soit qu'il ne consultât que l'inimitié personnelle qu'il nourrissait contre les Montmorency, ne servait qu'à regret et avec tiédeur les intérêts du Triumvirat, et cherchait à faire prévaloir son autorité, en restant neutre entre les deux partis. L'un se composait de Protestans révoltés et l'autre de Catholiques zélés et de créatures dévouées

de la cour, à la tête desquels étaient Matignon, le baron de la Haye-du-Puy, Grimoville, sieur de Larchant, le chevalier de Lorraine, frère du duc de Guise, et autres. Des dissentions sérieuses éclatèrent plus d'une fois entre ces derniers et le duc de Bouillon, qui voyait avec chagrin son autorité déchue par la prise de Pontorson, d'Alençon, de Séez, d'Argentan, de Domfront, d'Avranches, de Granville et de Cherbourg, dont Matignon s'était successivement emparé. Ce qui arriva à Valognes en fournit la preuve. Le château était commandé par Cartot, ennemi des Protestans, choisi à cet effet par Matignon. Le 11 juin, à l'occasion d'une dispute, qu'on eut soin de faire naître exprès, les Protestans furent attaqués dans l'église de Saint-Etienne d'Esnay, où ils s'assemblaient, et deux gentilshommes des environs, ainsi que plusieurs bourgeois de la ville, y trouvèrent la mort. Après cette expédition, une grande partie de la noblesse voisine, qui haïssait les Protestans, y accourut dans l'espérance de piller. Le Duc de Bouillon qui se trouvait alors à Caen, envoya La Coste, prévôt d'armée, pour punir les séditieux et délivrer un ministre que les Catholiques tenaient prisonnier, mais La Coste fut lui-même maltraité et jeté en prison.

Le Duc irrité de cet attentat, accourut à Valognes, accompagné de Sainte-Marie et de Dumont avec 700 hommes de pied. François Leclerc les suivit de près conduisant 1,500 autres hommes de pied et deux couleuvrines. Matignon, de son côté, avec Villarmois, s'empara d'une partie de la ville et attaqua les troupes de Sainte-Marie, mais sans succès. L'avantage demeura au duc de Bouillon; on lui remit le château et les séditieux. Après avoir donné le commandement à Moussy, le Duc rendit aux Protestans la liberté de s'assembler, dont ils jouirent jusqu'au mois de septembre suivant.

Comme les villes de Bayeux, de Falaise, de Saint-Lo, parurent des places trop faibles pour soutenir un siège, le Duc de Bouillon en fit enlever la grosse artillerie pour la transporter au château de Caen. Il fit aussi l'inventaire de l'argenterie et des meubles précieux des églises, et les emporta avec lui.

Le Duc d'Aumale n'ayant pu empêcher Morvilliers de pénétrer dans Rouen, ravagea les campagnes environnantes en envoyant des partis à Harfleur, à Montivilliers, à Lillebonne et sous les murs du Hâvre. Morvilliers, de son côté, par le moyen des galères, tirait des vivres de tous les villages voisins au-dessus et au-

dessous de Rouen. Pour retarder les mouvemens de l'ennemi, il s'empara de tous les bateaux qui étaient depuis le port Saint-Ouen jusqu'à la ville; il les convertit en palissades pour en garnir le fort Sainte-Catherine. Informé que huit pièces de batterie et un convoi d'armes et de munitions expédiés de Paris aux Catholiques, était arrivé au Pont-de-l'Arche, il y marcha le 15 juin avec 1,600 hommes, dont 400 cavaliers, et s'en empara. Le Duc d'Aumale voyant que l'activité de Morvilliers faisait échouer toutes ses entreprises, quitta Dieppe, dont il se disposait à faire le siége, et Sainte-Marie profita de son départ pour faire entrer 200 cavaliers dans cette place.

Le 29 juin, le Duc d'Aumale, ayant concentré toutes ses troupes, vint mettre le siége devant le fort de Sainte-Catherine. Une batterie de 15 bouches à feu inquiéta beaucoup les habitans. Dans cette attaque, qui dura 6 heures, et n'amena aucun résultat décisif, les Catholiques perdirent beaucoup de monde; les Rouennais ne furent pas moins maltraités. Plusieurs de leurs meilleurs officiers furent blessés et tués; parmi ces derniers se trouva Languelot, dont la mort fut une grande perte pour son parti.

Trois jours après, on recommença à canonner la ville. Cette fois l'attaque eut lieu du côté de la route de Paris. Comme cette route est très-encaissée, les arquebusiers du Duc d'Aumale purent s'y dérober au feu des galères qui tiraient de dessus la rivière. Il y eut les jours suivans plusieurs sorties et quelques engagemens insignifians. Enfin, le 11 juillet, les assiégeans donnèrent un assaut général au fort, ils parvinrent même à escalader la muraille, sur laquelle ils arborèrent trois drapeaux; mais une vigoureuse sortie des assiégés leur fit perdre cet avantage. La nuit suivante, le Duc leva le siége, non sans beaucoup de confusion et de désordre, ce qui fut cause que quantité de provisions et un grand nombre de blessés tombèrent entre les mains des Rouennais. Morvilliers prit soin d'adoucir la triste condition des prisonniers, en les traitant avec humanité.

Délivrés de ce danger, les habitans ne songèrent plus qu'à mettre tout en bon ordre dans la ville; ils firent fondre les cloches pour en faire des canons, rétablirent les canaux et les aquéducs, que le Duc d'Aumale avait fait couper, relevèrent les remparts, réparèrent les chemins et refirent leur approvisionnement en vivres et munitions.

La retraite du Duc d'Aumale, bien que rendue nécessaire par la courageuse défense des Rouennais, avait cependant un autre but. Il se flattait qu'en rendant la sécurité à la ville assiégée, il endormirait la vigilance de Morvilliers, et que mettant à profit l'apathie qui succède ordinairement à une grande agitation, il obtiendrait par la ruse et la trahison ce qu'il n'avait pu conquérir par les armes. Il avait réussi à se ménager quelques intelligences dans la ville, à la faveur desquelles des soldats cachés près des murs devaient les escalader pendant la nuit, et lui ouvrir les portes. Ce projet fut découvert à temps, et Morvilliers se contenta, pour toute vengeance, de donner une pièce d'or au jeune page qui servait de messager au Duc, et de le renvoyer à son maître, en avertissant celui-ci de choisir une autre fois des commissionnaires plus sages et plus prudens. Cette modération déplut aux Protestans. Ils blâmèrent le Gouverneur de n'avoir pas fait périr les bourgeois qui avaient conspiré la ruine de la ville ; il leur devint suspect, et ils l'accusèrent dès lors de vouloir faire sa paix avec la Reine et le Triumvirat.

Tout espoir de se rendre maître de Rouen étant perdu pour le Duc d'Aumale, il se rabattit sur la petite ville de Brionne, florissante par

ses manufactures de draps et de toile. Après l'avoir pillée, il alla camper devant Pont-Audemer. Les Rouennais y envoyèrent du secours, mais il arriva trop tard; les troupes du Duc y entrèrent par surprise et y mirent tout au pillage. Le ministre, qui était au lit malade, fut tué après qu'on lui eut arraché les yeux et coupé les oreilles; et son cadavre, traîné par les rues, fut attaché au gibet. On prit aussi Honfleur, mais ses habitans, prévenus de l'approche de l'ennemi, avaient eu le temps de se retirer au Hâvre.

Ces ravages, et les actes de barbarie dont ils étaient accompagnés, n'étaient pas propres à disposer les habitans de Rouen à la soumission. Ce qui acheva de les exaspérer, fut la sévérité intempestive du Parlement de Normandie qui avait été transféré à Louviers. Par un arrêt du 26 août, il les déclara, eux et leurs fauteurs, rebelles et criminels de lèze-majesté; et comme tels, privés de leurs biens, de leurs dignités, et même de tous les droits et priviléges de la noblesse, étendant à leurs enfans et à leur postérité la note d'infamie qu'ils avaient encourue. Il ne leur était accordé que vingt-un jours pour se reconnaître, après lequel temps, il était ordonné à tous les fidèles sujets de leur courir sus, de les poursuivre,

d'attenter à leurs personnes, etc., etc. Le Parlement chassa en même temps de Louviers, tout ce qui était suspect en matière de religion; et par représailles, les Augustins et tous les autres ordres de religieux mendians furent expulsés de Rouen. Comme on dépensait dans cette ville, pour nourrir les pauvres et payer les troupes, plus de 15,000 écus d'or par mois, l'argenterie des églises fut convertie en monnaie. Les soupçons et l'irritation augmentant de jour en jour, tous ceux qui n'étaient pas attachés à la doctrine des Protestans, furent contraints à sortir de la ville, et la plupart furent dépouillés par la garnison et les paysans.

On travailla alors à fortifier la ville; on éleva, entre la Seine et la muraille qui était vis-à-vis le pont, une large et haute plate-forme, d'où l'artillerie pouvait battre le bord opposé de la rivière et les approches du château; en même temps on abattit les maisons et les arbres qui masquaient le cours du fleuve. Un retranchement fut élevé pour protéger le château, et un autre vers la porte Martainville, en arrière de laquelle on creusa un fossé très-profond avec un parapet. On terrassa les murailles des vieux palais et l'église des Dominicains. Le

faubourg Cauchoise fut rasé et la porte murée. Les portes de Saint-Hilaire, de Bouvreuil et toutes celles qui donnent sur la rivière, furent également murées, à l'exception de deux qu'on eut soin de munir d'un rempart de terre. Soit dérision, soit nécessité, on employa dans ces constructions les pierres tirées des autels et les statues des églises.

Le Duc d'Aumale, de son côté, fortifia le port Saint-Ouen, Clère et Ozebost, pour empêcher les courses de la garnison de Rouen, qui ne laissa pas, malgré ces précautions, de prendre le 20 août, près de l'Epervier, tous les bagages et un grand nombre de chevaux apppartenant au Duc. Trois jours après, le faubourg Saint-Sever fut pillé et tous les bestiaux emmenés; en même temps, cinquante cavaliers de la garnison qui étaient allés en partie dans le pays de Caux, furent rejetés dans la ville avec perte.

Cependant, Jean de Ferrières, Vidame de Chartres, était sur le point de conclure avec l'Angleterre un traité qui devait assurer aux Protestans les secours de cette puissance. Quelques hommes chez lesquels les dissentions civiles n'avaient pas encore étouffé le sentiment du devoir et de l'honneur, blâmèrent cette démarche. Ils pensaient que cette guerre en-

treprise pour la défense de leur liberté, était juste et légitime, mais qu'elle devenait odieuse et criminelle du moment où elle attirait l'étranger sur le sol de la patrie. Tels furent Morvilliers et Nicolas Ruhaut, seigneur de Gamache, issus l'un et l'autre de deux illustres maisons de Picardie. Morvilliers préférant abandonner un parti auquel il s'était attaché par conviction et qu'il servait avec une haute distinction, plutôt que de combattre à côté des Anglais, se retira dans son château de Folleville près Amiens, et ne prit plus depuis aucune part à la guerre. Il est consolant d'avoir à citer de semblables actes de vertu et de patriotisme, en écrivant l'histoire d'une époque où le fanatisme aveugle, l'ambition et la vengeance semblaient avoir envahi toutes les âmes.

Sur ces entrefaites, Gabriel, comte de Montgommery (7) était parti d'Orléans avec la permission du Prince de Condé pour se rendre à son château de Ducey près Avranches. En butte à la haine de la Régente depuis le malheu-

(7) Voici le portrait que Brantôme fait de ce Capitaine : « Il » était le plus nonchalant en sa charge, et aussi peu soucieux » qu'il était possible, car il aimait fort ses aises et le jeu ; mais » quand il avait une fois le cul sur la selle, c'était le plus vaillant » et le plus soigneux capitaine qu'on eût sceu voir. »

reux tournoi dans lequel il avait été l'auteur involontaire de la mort de Henri II, il avait embrassé avec ardeur la cause des Calvinistes. auxquels son habileté et sa valeur rendirent souvent de précieux services. Des lettres du Duc de Bouillon, qu'il intercepta, lui ayant fait craindre que ce Seigneur ne machinât quelqu'entreprise contre les Protestans, il réunit ses partisans et se mit en campagne à leur tête, ravageant et pillant le pays. Il faillit même s'emparer par surprise du château de Caen, la seule place importante dont le Duc de Bouillon fût resté maître; mais celui-ci accourut avec toutes ses troupes et le força à se retirer.

Matignon, trop faible pour réduire les Protestans, auxquels la neutralité qu'affectait le Duc de Bouillon, donnait le temps de se fortifier, appela à son secours de Brosses, Duc d'Etampes, Gouverneur de Bretagne. De son côté, Montgommery, retiré à Saint-Lô avec sa femme qui était enceinte, et ses enfans, attira à lui Tibergeau, qui avait été obligé d'abandonner la ville du Mans; Davaines et Deschamps, deux gentilshommes Manceaux, se joignirent à eux; ce qui lui donna un renfort de 150 chevaux. La Colombière, Romereau, La Poupelière, Bressey, Jecoville, La Forest

et plusieurs autres gentilshommes prirent le même parti. Hermesis, voulant se réunir à eux, fut surpris en chemin par Villarmois qui lui fit impitoyablement couper les bras et les jambes. La Colombière alla occuper Coutances avec 200 chevaux, tandis que Deschamps et Davaines s'acheminèrent vers les ponts du Couesnon et de la Celune, pour les détruire et empêcher les Bretons d'entrer en Normandie. Montgommery lui-même se rendit à Avranches, mais déjà le Duc d'Etampes s'était emparé de la ville. Menacé ainsi de toutes parts par des forces supérieures et ne pouvant compter sur l'assistance du Duc de Bouillon qu'il avait grièvement offensé, Montgommery ne négligea rien pour grossir et fortifier son parti. Comme sa petite armée ne pouvait subsister qu'aux dépens des habitans et au moyen de grosses sommes qu'il tirait des ecclésiastiques, la Normandie éprouva de la part de ses agens tous les tristes effets de la licence et de la rapacité.

Ce général se rendit à Vire et s'empara de vive force du couvent des Cordeliers et de la grande église fortifiée par les soldats Catholiques, qui s'y défendaient contre les Protestans rassemblés dans la ville. On n'y respecta ni les images ni les autels; et l'argenterie fut fondue

pour subvenir aux frais de la guerre. Cette conduite irrita au plus haut degré les Catholiques du pays, et lorsque Montgommery fut retiré, ils attaquèrent les Protestans qui revenaient du prêche, le 31 juillet, et en tuèrent quelques-uns; les autres s'enfermèrent à leur tour dans le couvent des Cordeliers, d'où ils sortirent quelques jours après, à condition d'avoir la vie sauve. Le Duc de Bouillon, fidèle aux sentimens d'équité et de justice qui lui étaient naturels, malgré l'injure qu'il avait reçue de Montgommery, envoya aussitôt de Caen à Vire des officiers pour faire le procès aux séditieux et les punir selon la rigueur des lois. Jamais on ne vit en si peu de temps, tant de ressentimens, de vengeances et d'actions terribles de la part des uns et des autres. Les bourgeois des deux partis passèrent tout le mois d'août sous les armes, dans l'appréhension mutuelle des représailles. Montgommery qui avait désigné Vire comme lieu de rassemblement, d'où il devait se porter à Rouen, avec toutes ses troupes, y envoya Tibergeau et Davaines avec 7 compagnies de cavalerie, en leur ordonnant d'y rester jusqu'à son arrivée. Les troupes du Maine, accoutumées à la licence et au pillage, ravagèrent tous les villages cir-

convoisins, sans épargner même les habitans qui restaient paisibles dans leurs maisons. Les Protestans eux-mêmes furent si indignés des brigandages des Manceaux, qu'ils implorèrent contre eux le secours du Duc d'Etampes. Enfin La Poupelière obtint par ses instances un réglement de discipline qui arrêta les désordres et pourvut en quelque sorte à l'avenir, mais qui ne répara pas le mal passé.

Le châtiment ne se fit pas attendre : le Duc d'Etampes accourut le 4 septembre avec onze compagnies de cavalerie. La Poupelière, instruit à l'avance de ce mouvement, avait inutilement conseillé la retraite.

Montgommery ne pouvait se persuader que l'ennemi voulût rien entreprendre de sérieux, dans un moment où lui-même menaçait d'un siège le château de Torigny, appartenant à Matignon, et à la veille de l'arrivée des troupes auxiliaires d'Angleterre. Lorsque les Bretons se présentèrent, la garnison de Vire commença par fermer les portes et fit quelque résistance ; les chefs qui savaient que toute l'armée du Duc d'Etampes approchait, prirent les mesures de défense que les circonstances exigeaient. La Forest et Romereau furent chargés de la défense du château ; La Poupelière, Tibergeau, Da-



vaines et Saint-Denis, s'engagèrent à faire tous leurs efforts pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans la ville avant la nuit, après quoi ils devaient se retirer au château, où l'on attendrait le secours de Montgommery. Ce plan fut déconcerté par la promptitude avec laquelle les Bretons entrèrent dans la ville, qui fut emportée dès la première attaque ; pendant que la garnison se précipite vers le château, dont on n'avait ouvert que le guichet, et que les hommes et les chevaux encombrent le pont, Davaines est tué, et les autres n'entrent qu'avec beaucoup de peine. Personne alors ne songe plus à se défendre, on ne veut plus que sauver sa vie en gagnant le donjon. Cependant Saint-Denis, jeune homme très-brave qui avait tenu ferme, cria qu'on pouvait reprendre la porte que l'ennemi n'occupait que faiblement. Une partie de la garnison retourna donc au combat; mais au moment où cet effort allait être couronné du succès, Tibergeau ayant entendu un Catholique l'appeler par son nom en lui promettant la vie sauve s'il se rendait, répondit qu'il acceptait et ouvrit la porte : aussitôt, les soldats des deux partis se précipitent pêle-mêle dans l'intérieur du fort. La Poupelière et Deschamps, renonçant à s'enfermer dans le donjon,

aimèrent mieux risquer leur vie en combattant glorieusement; ils furent pris l'un et l'autre, ainsi que Romereau. Le premier dut son salut à la générosité du Duc d'Etampes, et aux sollicitations de sa femme, qui était venue par hasard à Vire la veille de cette expédition.

Dans cette occasion, Sébastien de Luxembourg, seigneur de Martigues, neveu et lieutenant du Duc d'Etampes, commit et toléra des cruautés indignes du nom illustre qu'il portait (8). La fureur du soldat assouvie, il fallut éprouver la rage des habitans, qui se vengèrent inhumainement des maux qu'ils avaient soufferts, non seulement sur les soldats qui tombèrent entre leurs mains, mais encore sur tous les Protestans de la ville. Les femmes mêmes exercèrent des cruautés inouies sur ces malheureux, qui étaient nus et sans armes. Ceux qui s'étaient réfugiés dans le donjon, pressés par la faim, se rendirent à condition d'avoir la vie sauve, mais on en tua la plus grande partie. Le pillage dura pendant quatre jours : plus de 200 bourgeois ou soldats Pro-

(8) Quelques auteurs pensent que ce Seigneur a voulu, dans cette occasion, punir les Manceaux de l'attentat, qu'ils avaient commis peu de temps auparavant, en violant le tombeau, et enlevant le cercueil du Cardinal de Luxembourg, ancien Evêque du Mans, à la famille duquel il appartenait.

testans furent tués et 25 faits prisonniers. Le 8 septembre, le duc d'Etampes décampa avec sa petite armée chargée de butin, et Martigues laissa cent Bretons pour tenir garnison dans le château.

Montgommery, instruit du désastre de Vire, se rendit à Bayeux, où il rassembla ce qu'il y avait de protestans sous les armes. De là, il alla camper à Ouistreham, à l'embouchure de l'Orne et non loin de Caen, pour y attendre les vaisseaux qui devaient les transporter au Hâvre. Le Duc de Bouillon appréhendant une nouvelle entreprise de sa part sur le château, sortit de Caen et vint camper de l'autre côté de la rivière; mais Montgommery lui ayant promis de ne rien entreprendre contre lui, il s'en retourna sans autre démonstration hostile. Jean de Mouy de la Mailleraye, à la tête des garnisons de Lisieux, de Touques et de Honfleur, attaqua plusieurs fois le Comte de Montgommery dans cette position, mais sans pouvoir l'entamer. Enfin celui-ci s'embarqua et passa au Hâvre, d'où il se rendit à Rouen, le 17 septembre, avec 300 chevaux.

De Vire, le Duc d'Etampes s'était rendu à Saint-Lo, dont la garnison refusa de lui ouvrir les portes; cependant, après cinq jours de siège, pendant lesquels une batterie de six ca-

nons avait fait brèche à la muraille, désespérant d'être secourue, elle demanda à capituler. Matignon, qui s'était réuni au Duc devant cette place, s'opposa à ce qu'on stipulât aucune condition. Alors, la garnison profitant d'une nuit obscure, sortit de la ville par la porte qui donne sur la rivière. La ville fut prise sans effusion de sang; mais le soldat abandonné à la licence et à la cupidité, la pilla complètement.

Les échecs éprouvés consécutivement à Vire et à Saint-Lo, suivis du départ de Montgommery, ayant laissé les Protestans de la Basse-Normandie affaiblis et sans chef, Matignon parvint aisément à les comprimer. De cruelles réactions eurent lieu à Valognes et à Bayeux. Rien n'est comparable aux brigandages et aux exactions de Giulio Raviglio Rosso qui résidait dans cette dernière ville. Il était chargé de lever les impôts de Caen, de Bayeux et de Falaise, pour le compte d'Alphonse, Duc de Ferrare, auquel ils avaient été cédés par la France, en payement de dettes qu'elle avait contractées envers le Duc son père, lors de la malheureuse expédition faite en Italie, six ans auparavant. Raviglio, pour fournir aux excessives dépenses de sa table, à son jeu et à ses infâmes débauches, avait obtenu, à la recommandation du

Duc de Guise, des lettres patentes du roi; en vertu de ces lettres, il faisait tous les jours de nouveaux procès aux Protestans et les condamnait comme auteurs de séditions et coupables d'avoir profané et pillé les églises. Thomas Noël était le principal ministre de ces odieuses vexations, dont les Protestans ne pouvaient se rédimer qu'à force d'argent.

Dans la Haute-Normandie l'état des affaires était à peu près le même qu'au moment du départ de Morvilliers. La garnison de Rouen, que le Duc d'Aumale avait cessé d'inquiéter, s'était emparée du château de Villers, bâti sur un monticule escarpé de tous côtés, à 3 lieues de la ville. Une suspension d'armes de 15 jours conclue avec le Duc, lui permit de se renforcer de 120 hommes venus de Dieppe, et de 12 pièces de canon. Briquenault qui y commandait, partit pour l'Angleterre quand Montgommery arriva. Ce capitaine signala son arrivée par diverses mesures, que lui suggérèrent son expérience de la guerre et l'activité de son génie. Il ajouta de nouvelles fortifications à celles qui existaient déjà au fort Sainte-Catherine, et construisit un autre fort au-dessous à la chapelle Saint-Michel, auquel il donna son nom. Ses troupes, dans de fréquentes sorties,

enlevèrent des villages circonvoisins et tranportèrent dans la ville tout ce qui pouvait être utile à l'entretien et à la subsistance d'une armée, détruisirent les moulins de Darnetal, et brûlèrent et pillèrent Blainville, Mesnil-Liourd, Clère et le Moutier de Limezay.

Cependant, les négociations entamées avec Elisabeth d'Angleterre par le Vidame de Chartres, muni des pleins pouvoirs du Prince de Condé, du Duc de Rohan et de l'Amiral de Coligny, se terminèrent par la convention d'Hamptoncourt. Par ce traité, il fut statué que la Reine ferait transporter en France 6,000 hommes, dont 3,000 occuperaient le Hâvre au nom du Roi, pour en faire un asile où les Français persécutés pour cause de religion, pourraient se retirer. Que les autres 3,000 seraient employés pour la garde et la défense de Rouen et de Dieppe, sous les ordres des Gouverneurs, Magistrats et autres Ministres du Roi. Que la Reine d'Angleterre prêterait au Prince de Condé 140 mille écus d'or pour les frais de la guerre, et que le Prince de son côté concéderait à la Reine le Hâvre, afin que ses troupes pussent librement y débarquer et s'y retirer. On ajouta à ces stipulations la clause ordinaire : « Sans que le « présent traité puisse porter préjudice aux « droits de la Reine d'Angleterre sur Calais. »

Immédiatement après la signature du traité, Elisabeth fit partir de Portsmouth une partie des troupes auxiliaires sous le commandement de Poining. Un autre détachement sous les ordres de Dormesay, débarqua à Dieppe, après avoir été long-temps retenu par les vents contraires au port de la Rye. Enfin le Comte de Warwick amena le reste quelque temps après.

Pendant que ces choses se passaient en Normandie, presque toutes les autres provinces du royaume éprouvaient, à un plus haut degré encore, les déplorables effets de la guerre civile. La Brie, la Bourgogne, la Champagne furent le théâtre de luttes sanglantes et opiniâtres; mais ce fut surtout dans le midi de la France que les troupes des deux partis montrèrent jusqu'où peut aller la férocité humaine, quand elle est enflammée par le fanatisme. A la tête des Protestans, le baron des Adrets (9), rava-

(9) Sa réputation fut rapide, parce qu'il fut aussi furieux que vaillant, » plus cruel que les autres, et le plus redoutable. » (Le Laboureur).

« Je le vis fort vieux à Grénoble, dans un voyage; mais d'une « vieillessé encore forte et vigoureuse, d'un regard farouche, le « nez aquilin, le visage maigre et décharné, et marqué de taches « de sang noir, tel que l'on nous peint Sylla; du reste, il avait « l'air d'un véritable homme de guerre. » (de Thou).

Le passage suivant de d'Aubigné contient des renseignements sur le caractère du Baron des Adrets, qui mériterait une place

gea le Dauphiné, Avignon, la Provence, le Vivarais, le Forez et l'Auvergne; Rome même trembla qu'il n'y portât des armes presque

distinguée parmi les grands hommes de guerre que la France a produits, si des actes de férocité sans exemple ne déshonoraient pas ses talens et sa haute valeur: « Nous étions, dit cet auteur, « à Lyon, au retour du Roi de Pologne; je vis qu'un huissier qui « refusait la porte au vieux Comte de Bennes et au Baron « des Adrets, m'en présentait l'entrée. J'eus honte que mes « capriolles et affecteries de cour, me fissent entrer sans barbe, « où ces vieillards estaient refusés. Le Baron s'estant retiré sur « un banc de la salle, me tenant debout, je l'accoste avec beau- « coup de révérence. Lui, ayant reconnu ce que j'avais faict, « me donna privauté de lui demander trois choses : pourquoi il « avait usé de cruautés mal convenables à sa grande valeur? Pour- « quoi il avait quitté un parti auquel il estait tant créancé? Et « puis pourquoi rien ne lui avait succédé (*réussi*) depuis le « parti quitté, quoiqu'il se fust employé contre? Il me répondit « au premier point, que nul ne faict de cruauté en la rendant; « que les premières s'appellent cruautés, les secondes justices. « Là dessus, m'ayant faict un discours horrible de plus de 4,000 « meurtres de sang froid, et d'inventions de supplices, que je « n'avais jamais oui, et surtout des Sauteries de Mâcon, où le « Gouverneur despendait en festins, pour donner des esbattemens « au fruict, pour apprendre jusque aux enfans et aux filles à voir « mourir les huguenots sans pitié, il me dit qu'il leur avait rendu « quelque pareille en beaucoup moindre quantité, ayant esgard au « passé et à l'advenir; au passé, ne pouvant endurer, sans une grande « poltronnerie, le déchirement de ses fidèles compagnons; mais « pour l'advenir, il y a deux raisons que nul capitaine ne peut « refuser, l'une, que le seul moyen de faire cesser les barbaries des « ennemis, est de leur rendre les revanches, sur quoi il me « conta de 300 cavaliers, renvoyés il y a quelque temps, en l'armée « des ennemis, sur des chariots, ayant chacun un pied et un poing « coupés, pour faire, comme cela fit, changer une guerre

toujours victorieuses. Emule de ses cruautés, Blaise de Montluc fut le fléau des Calvinistes dans la Guienne et les provinces voisines; par-

« sans merci, en courtoisie. L'autre raison pour l'advenir estait « qu'il n'y a rien si dangereux de montrer à ses partisans l'imparité « de droits et de personnes, pour ce que, quand ils font la guerre « avec respect, ils portent le front et le cœur bas, surtout « quand les ennemis se vantent du nom du Roi: en un mot, « qu'on ne peut apprendre au soldat, à mettre ensemble la main « à l'épée et au chapeau. De plus, ayant au cœur des résolutions « hautaines et dures, il ne voulait point voir ses troupes, « filer du derrière en une bonne occasion, mais en leur ostant « l'espoir de tout pardon, il fallait qu'ils ne vissent abri que l'ombre « des drapeaux, ni vie qu'en la victoire. Quant aux raisons pour « lesquelles il quitta le parti, elles furent que M. l'A- « miral avait disposé de la guerre par dés maximes ministrales, « et voulait donner les diseurs pour juges aux faiseurs; que M. « de Soubise était bon, vaillant, sage, et meilleur Capitaine que « lui, mais que pour rompre la vieille police du Royaume, il ne « fallait autre police que les militaires, que la modestie n'est « pas bonne pour abattre l'orgueil des ennemis, qui n'en ont « pas, qu'il est mal de combattre des Lions avec des Moutons, « cela s'appelant enrager avec raison. Il avait envoyé un Censeur, « où il fallait un Dictateur, et un Fabius au lieu d'un Marcelle. « Voyant son sang et ses peines subjectes à tels supplante- « ments, il n'avait peu despouiller envers son supérieur le cou- « rage qu'il avait vestu contre les ennemis. Qu'à la vérité, il « avait traité avec le duc de Némours, non par avarice ou « crainte; mais par vengeance, et après l'ingratitude « redoublée. Quand je le pressai sur la troisième demande, il « la fit courte avec un soupir. Mon enfant, dit-il, rien n'est trop « chaud pour un capitaine, qui n'a pas plus d'intérêt à la vic- « toire que son soldat; avec les huguenots, j'avais des soldats; « depuis je n'ai plus eu que des marchands, qui ne pensent qu'à

tout enfin les Catholiques et les Protestans se faisaient une guerre d'extermination.

Le Prince de Condé et l'Amiral de Coligny renfermés dans Orléans, en sortirent à la rencontre des troupes royales. Plusieurs fois les deux armées se trouvèrent en présence et prêtes à en venir aux mains : des négociations et des conférences eurent lieu pour parvenir à un accommodement, mais sans amener aucun résultat. Pendant ce temps, les villes de Beaugency, de Blois, de Tours furent prises et reprises par les troupes des deux partis, et abandonnées chaque fois au pillage et à cette licence du soldat qui accompagne toujours les guerres civiles.

L'armée royale, commandée par le Roi de Navarre, Lieutenant-général du royaume, se partagea en plusieurs corps. On en donna un au Duc de Némours pour le conduire en Berri; et un autre au Maréchal de Saint-André pour aller en Poitou. De son côté, le Prince de Condé envoya à Lyon Jean de Parthenay, de Soubise. La Rochefoucault alla à Angoulême, son pays,

« l'argent. Les autres estaient serrez de crainte sans peur, soudoyés de vengeance, de passion et d'honneur : je ne pouvais « fournir de rênes pour les premiers; ces derniers ont usé mes « esperons. »

et fut chargé du gouvernement de la Saintonge et du Poitou. Yvon de Genlis partit pour se rendre à Bourges dont les Protestans s'étaient rendus maîtres peu de mois auparavant, sous le commandement de Montgommery; enfin, le Prince de Condé envoya d'Andelot en Allemagne, et Briquemault en Angleterre, pour hâter auprès des souverains de ces deux pays le départ des troupes auxiliaires qu'il en attendait.

Le Maréchal de Saint-André, après s'être rendu maître de Poitiers, en partit le 13 août, pour aller faire le siège de Bourges. L'armée royale commandée par le Duc de Guise, y était arrivée deux jours auparavant. Réunis, ces deux corps présentaient une force de 15000 hommes de pied et 3,000 cavaliers, qui s'accrut encore quelques jours après par un renfort de nouvelles troupes et de 10 canons. Après 15 jours d'efforts infructueux, les négociations firent ce que les armes n'avaient pu faire, et la ville de Bourges fut remise aux troupes royales le 1er. septembre. Pendant ce siège, l'Amiral de Coligny informé qu'un convoi d'artillerie avec une grande quantité de munitions de guerre, destiné aux assiégeans, était arrivé à Châteaudun, sortit d'Orléans avec un déta-

chement, surprit le convoi et détruisit les canons et les munitions, après avoir taillé en pièces 400 hommes de cavalerie et 800 d'infanterie qui lui servaient d'escorte.

Après la prise de Bourges, on délibéra dans l'armée royale de quel côté on conduirait les vainqueurs. Plusieurs étaient d'avis d'aller assiéger Orléans, principal boulevard des Calvinistes, où le Prince de Condé et l'Amiral de Coligny faisaient leur séjour habituel. D'autres conseillaient de reprendre Rouen avant tout, dans la crainte que les Anglais qui pouvaient débarquer en Normandie au premier jour, ne parvinssent à se rendre maîtres de cette province qu'ils avaient occupée si longtemps : cet avis l'emporta. L'armée du Roi, après avoir détaché le Maréchal de Saint-André pour s'opposer au passage de d'Andelot, qui venait avec les troupes auxiliaires d'Allemagne, marcha le 11 septembre à grandes journées vers la Normandie. Villebon assiégeait alors Tancarville, mais le renfort que cette place reçut du Hâvre et de Rouen, l'obligea à renoncer à cette entreprise. Une galère qui portait à Rouen des secours, fut attaquée à Caudebec où elle fit beaucoup de mal et en souffrit aussi. A son retour, elle attaqua Quillebœuf, y fit un grand carnage, et enleva 45

canons de toute espèce, la plupart en fonte, et deux bâtimens armés.

L'armée royale, en arrivant sous les murs de Rouen, dans les derniers jours de septembre, était forte de 22,000 hommes de pied et 6,000 chevaux, y compris les Allemands et les Suisses. Montgommery avait pour défendre la ville 800 vieux soldats, les habitans armés et quelques Anglais. Un héraut d'armes vint, le 28 septembre, le sommer de se rendre au nom du Roi, qui était dans le camp avec la Reine sa mère et une grande partie de la cour; mais les habitans déclarèrent qu'ils étaient résolus à se défendre.

La ville de Rouen occupe, sur la rive droite de la Seine, un parallélogramme irrégulier protégé au Sud par le cours du fleuve, dont la largeur moyenne est d'environ 350 mètres, mais dominé de fort près dans toute sa partie septentrionale par plusieurs collines assez élevées. A l'Est, la vallée de la Seine, et à l'Ouest celle de Saint-Hilaire, dans laquelle se réunissent les ruisseaux de Robec et de l'Aubette, présentent un terrain moins défavorable à la défense. Les forts Sainte-Catherine et Montgommery construits sur une hauteur escarpée, qui sépare la vallée de la Seine de celle Sainte-Hilaire, et dont il ne subsiste plus aujourd'hui que des ruines,

garantissaient la ville au Sud-Est. L'enceinte formée par une forte muraille, soutenue sur beaucoup de points par des remparts, était flanquée de tours de distance en distance, et protégée par des fossés. Des cinq portes qui ouvraient sur la campagne, les assiégés n'en avaient laissé subsister que deux, celle de Beauvoisine au Nord et celle de Martainville à l'Est. Ce fut contre la portion de l'enceinte qui s'étend depuis cette dernière jusqu'à celle de Saint-Hilaire, que l'armée royale dirigea principalement ses attaques, mais comme le feu des forts Sainte-Catherine et Montgommery enfilait ses tranchées et incommodait les travailleurs, les assiégeans tentèrent d'abord de s'en rendre maîtres. Une attaque qu'ils firent à cet effet le 29 septembre, fut repoussée avec perte. Celle que tentèrent le lendemain les Allemands du Rheingraf contre le faubourg Saint-Hilaire, eut un semblable résultat après un combat meurtrier : le 1er. octobre, la garnison du fort Sainte-Catherine fit une sortie vigoureuse qui coûta beaucoup de monde aux assiégeans, et dans l'attaque le Colonel général de l'infanterie royale fut tué. Le même jour un renfort de 50 cavaliers venant de Dieppe sous la conduite de Réné de Provannes et de Val-

fenières, pénétra dans la ville. Les habitans, prévoyant qu'ils allaient avoir à soutenir un siége long et opiniâtre, prirent alors le parti de renvoyer de la ville tous les infirmes et ceux qui n'avaient pas de quoi se nourrir, mais ils gardèrent tous les autres, même les suspects pour les employer aux travaux.

Pendant les trois jours qui suivirent, on ne cessa de canonner vivement le fort de Montgommery qui établissait la communication entre celui de Sainte-Catherine et la ville, mais sans résultat notable.

Les assiégeans, pour empêcher que des vivres et des munitions n'arrivassent par eau du Hâvre à Rouen, avaient établi sur la rivière, vis-à-vis Caudebec une estacade, au moyen de grands bateaux chargés de sable et de pierres, et amarrés les uns aux autres par des câbles et des chaînes. Cependant, une galère qui portait la femme et les enfans de Montgommery, douze gros canons, des munitions et des armes, parvint à surmonter cet obstacle, et arriva heureusement à Rouen, après avoir soutenu un combat à la Bouille.

Des messagers envoyés par le Prince de Condé pour annoncer aux Rouennais qu'il allait voler à leur secours, avec les troupes auxiliaires que

d'Andelot amenait d'Allemagne, tombèrent entre les mains de l'armée assiégeante. Un Gentilhomme gascon qui était du nombre, eut la tête tranchée. A la même époque, 80 Anglais et Ecossais venant du Hâvre, pénétrèrent dans la ville et y apportèrent la nouvelle du débarquement d'un secours considérable venu d'Angleterre. Convaincu dès lors du danger qu'il y aurait pour eux à laisser le siège traîner en longueur, les Généraux de l'armée royale redoublèrent d'activité et de vigueur. Le Connétable et le Duc de Guise résolurent de donner, le 6 octobre, un assaut général aux forts, dont l'occupation leur paraissait indispensable pour la réussite des autres opérations de siège. Ils choisirent, pour exécuter leur dessein, le moment où la plus grande partie de la garnison, fatiguée par les sorties qu'elle faisait presque sans discontinuer, s'était retirée dans la ville pour prendre quelque repos. Un nommé Louis, Capitaine employé avec sa compagnie à la défense du fort, qui avait été gagné par les assiégeans, donna le signal de l'attaque (*). L'armée royale se précipita sur les retranchemens. Quoique surpris, les assiégés opposèrent une vive résistance et

(*) La trahison de cet officier ayant été soupçonnée, il fut tué presqu'au même instant par un de ses soldats.

firent acheter chèrement la victoire; enfin, accablés par le nombre, ils furent contraints de céder, et les deux forts tombèrent au pouvoir des troupes du Roi (10). Cette journée fut fatale aux assiégés qui perdirent d'excellens officiers, entre autres Confolans, La Bouverie et Revelles. Trois cents habitans qui étaient sortis de la ville pour secourir la garnison du fort, furent coupés et tués, à l'exception d'un petit nombre, qui parvint à rentrer dans Rouen. Quelques soldats de l'armée royale, emportés par l'ardeur du combat, pénétrèrent avec eux dans la ville, croyant pouvoir s'en emparer, et y périrent misérablement.

Ces deux forts étant pris, on fit des dispositions pour battre le corps de la place. Une batterie fut élevée au-dessous, sur la croupe de la montagne, et une autre sur une colline au pied

(10) Le Duc de Guise, allant d'un de ses forts à l'autre pour les visiter, rencontra un Gentilhomme Angevin, qui depuis long-temps méditait d'attenter à ses jours. Connaissant ses desseins secrets, il le fit approcher, lui reprocha sa trame odieuse, et lui demanda quel motif avait pu lui inspirer une résolution aussi criminelle. Le Gentilhomme avoua tout, et implora la miséricorde du Duc, en lui disant qu'on lui avait persuadé qu'en le tuant, il délivrerait la religion de son plus puissant ennemi. Le Prince lui dit alors ces belles paroles : « Voyez combien ma religion est « plus douce : la vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouir ; « la mienne me commande de vous pardonner. »

des hauteurs que forment les *Fourches de Bihorel*. Elles eurent bientôt endommagé par leur feu la porte Martainville et la tour du Colombier, mais les assiégés profitèrent de la nuit suivante pour les réparer.

Le 9 octobre, un détachement de 500 Anglais, commandés par le Capitaine Gray, parvint à forcer de nouveau l'estacade de Caudebec, et entra dans Rouen. Mais un bâtiment chargé de vivres, également destiné aux assiégés, fut coulé à fond, et deux autres bateaux furent obligés de descendre la Seine, sans avoir pu accomplir leur dessein.

Le 13, le feu des assiégeans ayant de nouveau renversé une partie de la tour du Colombier; ils essayèrent de s'en emparer. L'attaque renouvelée plusieurs fois depuis dix heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, fut repoussée chaque fois avec une admirable bravoure par les Anglais et les Ecossais, qui étaient dans la place. Des couleuvrines qui ricochaient la muraille, tuèrent ce jour-là plus de 400 habitans. On vit des femmes se mêler aux combattans, les animer par leurs discours, et leur apporter au milieu du fer et du feu tous les secours dont ils avaient besoin.

Le lendemain, 14, un parlementaire de l'ar-

coup d'arquebuse à l'épaule gauche, pendant qu'il faisait tirer de l'eau d'une tranchée (12). On l'emporta sur une échelle dans la maison du Rheingraf, et de là à son logis à Darnetal. Le Duc de Guise, la Reine mère, le Connétable et le Prince de la Roche-sur-Yon se rendirent aussitôt auprès de lui.

Cependant, une autre sommation fut faite aux assiégés; le conseil de la ville envoya deux

semblées nationales, où il fut député de la province de Normandie, quarante deux ans après cet événement, rapporte qu'il signait aux procès-verbaux de délibérations : « François Civile, « trois fois mort, trois fois enterré, et trois fois par la grâce de « Dieu ressuscité. »

Il mourut âgé de 80 ans par suite, dit-on, d'un chagrin d'amour ; on lui a fait l'épitaphe suivante :

Ci gît qui deux fois dut périr,
Et deux fois revint à la vie,
Et que d'amoureuse folie
Dans sa vieillesse on vit mourir.

(12) On a suivi ici la version de De Thou; mais d'autres historiens contemporains et non moins dignes de foi, rapportent le fait différemment; voici ce que dit d'Aubigné: « Le jour avant la prise, « le Roi de Navarre pissant aux tranchées, reçut une harquebusade « dans l'épaule gauche. » Tout le monde connaît d'ailleurs l'épitaphe satyrique dans laquelle on a fait allusion à cette circonstance de la blessure d'Antoine de Bourbon. Le passage cité contient à la vérité une erreur de date, mais elle paraît tenir à la manière rapide et sommaire dont l'auteur a rapporté le siège de Rouen.

députés au Roi pour lui rendre hommage, et faire à S. M. une protestation sincère de la fidélité des Rouennais. Ils offrirent la reddition de la ville, à condition que l'armée s'en éloignerait à 3 lieues. Le Roi reçut les députés avec bonté, mais il exigea, par l'organe de la Reine mère, une soumission absolue et sans condition, promettant toutefois de laisser aux Calvinistes la faculté de se livrer dans leurs maisons aux exercices de leur religion. Le conseil de la ville, auquel on appela les gens de guerre, ne voulut point capituler sur de pareilles bases, et les négociations furent rompues. Le lendemain, l'armée du Roi tenta un nouvel assaut, qui fut repoussé avec perte comme les précédens. Les assiégés, ayant appris que 400 arquebusiers venant de Dieppe avaient été surpris et défaits dans les bois de Pavilly par le Duc de Danville, renouèrent encore les conférences, par l'intermédiaire de Jean Dubosc, de Montreville, et de Michel de Bauquemare. La Reine les renvoya avec les conditions précédemment offertes mises par écrit, à la réserve de l'article concernant la religion. Cette négociation fut de nouveau interrompue. Il y eut un combat de deux heures, qu'une grosse pluie qui survint empêcha de se prolonger. Les assiégeans ayant

détourné les eaux du Robec, qui faisaient mouvoir les moulins de la ville, les habitans, dont la position devenait plus critique de jour en jour, envoyèrent encore une fois des députés au camp, mais ils furent repoussés durement par le Connétable de Montmorency. Convaincus désormais qu'il ne leur restait d'autre voie de salut que leur désespoir et leur courage, les Rouennais combattirent encore quatre jours avec beaucoup d'ardeur et d'acharnement. Ils comblèrent un fossé que l'armée royale avait creusé, pour détourner les eaux du vivier Martainville, et réparèrent la brèche que plus de 2,000 coups de canons avaient faite à la tour du Colombier. Le 25 octobre, le combat fut plus vif que jamais à la porte Saint-Hilaire, contre laquelle on fit jouer 3 mines, qui ne réussirent cependant que partiellement; enfin le 26, toutes les dispositions étant faites, l'armée royale s'avança pour un assaut général. Les assiégés accablés de travaux et de fatigues, affaiblis par les pertes qu'ils avaient essuyées pendant le siège, se défendirent cette fois avec moins de vigueur. Après un long combat, vers l'heure de midi, Sainte-Colombe, gentilhomme Béarnais, plein de valeur, entra le premier dans la ville par la

brèche de la porte Sainte-Hilaire. Gaspard de la Châtre de Naucé le suivit de près, et les troupes ne trouvant plus d'obstacle capable de les arrêter, se précipitèrent en foule dans la ville et coururent au pillage.

« Pour juger, dit De Thou, de la triste situation où se trouvait alors la ville de Rouen, il faut s'imaginer que le spectacle le plus cruel et le plus horrible est celui d'une ville prise d'assaut et abandonnée à l'inhumanité et à l'avarice du soldat, qui cherche à assouvir ses passions. Plus la ville est riche et peuplée, plus elle irrite sa cupidité et le porte à s'enrichir du butin. Telle fut la destinée de la ville de Rouen, plus malheureuse dans cette conjoncture qu'elle n'avait été heureuse dans sa plus grande prospérité. Elle avait prévu ce malheur et elle avait voulu s'y exposer; les plus fâcheuses extrémités et la mort même lui parurent préférables à un esclavage indigne qu'elle ne croyait pas pouvoir supporter. »

Montgommery que poursuivait la haine de la Reine mère depuis la mort tragique de Henri II, sachant qu'il n'aurait rien à espérer de la générosité du vainqueur, avait tout disposé pour la fuite. Une galère conduite par des forçats axquels il promit la liberté, le

reçut avec sa maison et ce qui restait d'Anglais et d'Ecossais. Le navire, par une manœuvre adroite, franchit l'estacade de Caudebec, et entra au Hâvre sans accident.

Plus de 4,000 hommes, au rapport de La Noue, périrent de part et d'autre au siège de Rouen. Plusieurs des principaux habitans furent arrêtés et jetés dans une étroite prison, et quelques-uns périrent sur l'échafaud, entre autres Montreville et le ministre Morlerat, auxquels le Connétable reprocha d'avoir voulu mettre le Prince de Condé sur le trône, faire Coligny Duc de Normandie ,et d'Andelot Duc de Bretagne. On permit aux soldats de piller pendant 24 heures; mais quel que fût le soin des chefs pour faire cesser le désordre après le temps marqué, ils ne purent empêcher qu'il durât plusieurs jours : les habitans s'accordent à louer l'humanité et la générosité que montra le Duc de Guise dans cette circonstance.

Le Roi de Navarre, dont la blessure ne parut pas d'abord mortelle, quoique les chirurgiens n'eussent pu réussir à en extraire la balle, voulut entrer dans la ville par la brèche; il fit abattre la muraille de la chambre où il couchait; les Suisses,précédés d'une musique guerrière, le portèrent avec son lit qu'il ne pouvait

pas quitter sans danger : il en sortit comme il y était entré,passant de nouveau sur la brèche pour regagner son logis. Comme on ne cherchait qu'à lui épargner les alarmes inséparables de son état, les dames de la cour, dont les charmes ne lui avaient jamais été indifférens, s'asssemblaient autour de lui pour le désennuyer; mais, soit infraction au régime, soit indiscrétion de plaisirs dans un état aussi critique, sa blessure empira de jour en jour. Jusqu'au moment où il ne put plus douter de sa fin prochaine, il ne cessa de s'entretenir des flatteuses espérances que le Roi d'Espagne lui avait données de posséder la Sardaigne. La vie délicieuse qu'il comptait mener dans cette île, à l'ombre des grenadiers, des jasmins et des orangers, faisait dans sa maladie le sujet ordinaire de ses conversations, au point de fatiguer ceux qui le visitaient. Les médecins ont ordinairement auprès des Princes malades ou mourans trop dc crédit et de pouvoir; des deux qui, soignaient le Roi de Navarre, l'un était Catholique et l'autre Protestant. Après avoir écouté le premier, il se confessa, et reçut le viatique à la façon de ses ancêtres : quand le second, après lui avoir lu le livre de Job, lui eut rappelé les maximes de sa religion, il déclara

que s'il recouvrait la santé, il embrasserait publiquement la confession d'Augsbourg, et qu'il vivrait et mourrait dans cette croyance. Lorsqu'il eut fait son testament, il voulut, malgré l'avis des médecins, changer de demeure et se faire transporter à Saint-Maur-des-Fossés, près Paris. Mais à peine l'eut-on placé dans un bateau, que les symptômes les plus alarmans se manifestèrent. Il fallut s'arrêter aux Andelys, où il expira avant d'avoir pu être débarqué. Ses dernières paroles furent adressées à un valet de chambre Italien qu'il avait près de lui. Il l'exhorta à bien servir son fils auquel il fit dire d'être toujours fidèle au roi (13).

Le retour du Parlement qui eut lieu trois

(13) On a cru devoir rapporter tous les détails des derniers moments du père d'Henri IV, parceque seuls ils suffisent pour faire connaître le caractère de ce prince, assemblage bizarre des qualités les plus opposées. Doué d'une âme noble, généreuse et libérale, il devint néanmoins le persécuteur le plus acharné de ceux qu'il avait protégés d'abord. Habile et vaillant capitaine, il n'occupa cependant jamais qu'un rang secondaire dans l'estime de l'armée qu'il commandait. Il entendait les affaires, et fut toujours la dupe des intrigues les plus grossières, et le jouet des événemens qu'il aurait pu dominer. La légèreté de son esprit ; la puérile frivolité de ses goûts, le rendirent, en politique comme en religion, un ami incertain et un ennemi peu redoutable. D'Aubigné l'a dépeint en peu de mots avec une grande justice : « C'était, dit-il., un prince « d'une agréable rencontre, qui s'était ployé à tous changemens, « plus par faiblesse de cervelle que de cœur. »

jours après la prise de Rouen, fut signalé par de sanglantes exécutions. Jalouse d'exercer un pouvoir long-temps méconnu, et excitée par les chefs de l'armée royale, cette compagnie déploya une sévérité excessive contre les vaincus. Des conseillers de ville, des ministres et plusieurs habitans notables furent condamnés à mort. Ces rigueurs s'étendirent même aux troupes : plusieurs Capitaines renommés par leur valeur furent également condamnés et exécutés; les ordres exprès de la Reine mère suffirent à peine pour mettre un terme à ces cruautés qui provoquèrent de la part des Protestans d'Orléans de tristes représailles.

La chûte de Rouen entraîna la soumission des Protestans de Dieppe et de Caen, qui s'estimèrent heureux de recevoir garnison de l'armée royale, et de conserver la liberté de suivre en paix, dans l'intérieur de leurs maisons, les pratiques de leur religion. Les Anglais qui occupaient Dieppe, se retirèrent au Hâvre, et le Duc de Montmorency, fils du Connétable, occupa la ville et le château le 2 décembre Le commandement de la ville fut donné à Martel de Bacqueville avec 100 hommes, et celui du château à Ricarville avec 300 hommes d'infanterie. On retira du pays de Caux les troupes

allemandes qui y avaient causé de grands désordres, et toute cette contrée rentra sous l'obéissance du roi. Le Duc de Bouillon, toujours en garde contre les empiétemens de Matignon, fit entrer dans le château de Caen deux enseignes de Picards et en donna le commandement à Bailleuil de Renouard.

Le Prince de Condé reçut à Orléans, presqu'en même temps la nouvelle de la prise de Rouen et celle de la défaite de l'armée du Comte de Duras à la bataille de Ver en Guienne. Ce double échec ébranla un instant son courage; mais l'arrivée des troupes auxiliaires que d'Andelot était enfin parvenu à amener d'Allemagne à travers mille difficultés, lui rendit toute son énergie. Ces troupes présentaient une force de 3,000 cavaliers et de 4,000 hommes de pied. Les débris de la défaite de Ver, composés de 300 chevaux et de 1,500 hommes d'infanterie sous la conduite de La Rochefoucault et de Duras, les avaient précédés depuis quelques jours. Réunissant ses forces à celles qu'il avait dans Orléans, Condé résolut de marcher sur Paris où la cour était retournée. Lorsqu'il fut parvenu dans les environs de la capitale, et n'étant séparé de l'armée royale que par la Seine, il y eût entre lui et la Reine plu-

sieurs tentatives de négociations qui demeurèrent sans résultat. Enfin son armée forte d'environ 8,000 hommes de pied et 5,000 chevaux, avec deux gros canons, une couleuvrine et 4 pièces de campagne, s'établit à Montrouge, Vaugirard, Arcueil et Cachan.

L'armée du Prince de Condé resta dix jours devant Paris; pendant lesquels il ne se passa aucun événement militaire important. Diverses conférences eurent lieu entre les chefs des deux partis, et toujours sans succès. Condé convaincu des difficultés insurmontables de son entreprise, averti par la défection d'Yvoy de Genlis, du danger auquel il s'exposait en prolongeant son séjour dans le voisinage séducteur de la capitale, et éprouvant d'ailleurs de grandes difficultés pour faire subsister son armée, décampa le 10 décembre, et prit la route de Normandie dans l'intention de se joindre aux Anglais qui étaient au Hâvre, et de toucher le subside promis par Elisabeth. Ces fonds lui étaient d'autant plus nécessaires, que les Allemands qu'il avait à sa solde menaçaient déjà de se mutiner pour être payés.

Le Prince de Condé marchait à grandes journées. L'armée royale le suivait avec une égale vigilance. Elle l'atteignit, et le força de

combattre le 19 décembre, auprès de Dreux, d'où cette bataille a pris son nom. Les événemens de cette journée en font une des plus extraordinaires dont l'histoire puisse faire mention. La Noue remarque pour première singularité, « qu'encore que les armées fussent « plus de deux grosses heures à une canon- « nade l'une de l'autre, il ne s'attaqua aucune « escarmouche; chacun alors se tenait ferme, « représentant en soi-même que les hommes « qu'il voyait venir vers soi n'étaient Espa- « gnols, Anglais ni Italiens, ains Français, « voire de plus braves, entre lesquels il y en « avait qui étaient ses proches, compagnons, « parens et amis, et que dans une heure il « faudrait se tuer les uns les autres, ce qui « donnait quelque horreur du fait, sans néan- « moins diminuer du courage. » En effet, on se battit pendant cinq heures avec un égal acharnement de part et d'autre, les deux partis étant alternativement vainqueurs et vaincus. Le champ de bataille resta à l'armée royale, mais elle perdit deux de ses chefs les plus importans, le Connétable et le Maréchal de Saint-André. Le premier fut fait prisonnier et le second tué. Du côté des Réformés, il périt moins d'officiers de marque que du côté des

Catholiques, mais le Prince de Condé, légèrement blessé à la main et combattant au premier rang, fut fait prisonnier. Le Duc de Guise, bien que n'ayant aucun commandement dans l'armée, décida néanmoins le gain de la bataille, en chargeant à propos à la tête d'une réserve de cavalerie, dans un moment où les Protestans qui se croyaient sûrs de la victoire, s'abandonnaient avec trop de confiance à la poursuite de leurs ennemis.

Le Duc de Guise, délivré par la mort du Roi de Navarre et du Maréchal de Saint-André, et par la captivité du Connétable, des rivaux avec lesquels il avait jusqu'àlors partagé le pouvoir, fut nommé Lieutenant-général-du-royaume. Il se décida à aller assiéger Orléans, convaincu qu'en se rendant maître de cette place, il porterait un coup mortel aux Calvinistes déjà abattus par la défaite qu'ils venaient d'essuyer et la perte de leur principal chef (**). Il arriva le 6 février 1563 avec son armée sous les murs de cette ville, dans laquelle d'Andelot s'était retiré avec la plus grande partie des troupes

(**) Il disait, que le terrier étant pris où les Renards se retiraient, on les courrait à force par toute la France. (Lanoue.)

échappées à la bataille de Dreux. Malgré la valeur de d'Andelot et de Pas de Feuquières, le siège fut poussé avec activité. Maître du faubourg du Portereau, du pont et des tourelles foudroyées par son artillerie, le Duc de Guise se disposait à attaquer les Iles, lorsqu'il fut tué par Jean Poltrot en revenant d'une reconnaissance.

L'Amiral de Coligny, après avoir combattu à Dreux avec une admirable valeur, avait opéré sa retraite dans le plus grand ordre; il voulut même recommencer le combat le lendemain, mais les Reitres s'y refusèrent, prétextant que leurs chevaux étaient hors d'état de suffire aux fatigues d'une seconde journée. Le mécontentement de ces troupes, dont les réclamations devenaient plus vives de jour en jour, le déterminèrent à continuer avec elles sa route vers la Normandie, où il devait trouver l'argent nécessaire au paiement de leur solde. Il espérait d'ailleurs attirer sur ses traces une partie de l'armée royale et affaiblir d'autant les forces qui menaçaient Orléans. Le Duc de Guise détacha en effet le Duc de Brissac, le Maréchal de la Vieilleville et le Rheingraf. La troupe de Coligny, composée de 4,000 cavaliers bien équipés auxquels il avait fait laisser leurs

bagages à Orléans, quitta les bords de la Loire le 1er. février, traversa la Beauce et entra en Normandie par Evreux. De là il se rendit par Bernay à Saint-Pierre-sur-Dives, petite ville de la Basse-Normandie, voisine des bords de la mer, entre l'embouchure de l'Orne et celle de la Seine, d'où il pouvait également se porter sur le Hâvre et sur Caen. Les villes de Houfleur et de Pont-l'Evêque, qu'il fit occuper par des détachemens, lui fournirent des vivres pour son armée.

Cependant les Protestans de Caen qui formaient la majorité de la population, ne se bornaient pas à user de la permission qu'ils avaient obtenue de suivre individuellement et dans leurs maisons les pratiques de leur religion. Ils avaient des réunions nombreuses qui causaient des inquiétudes aux Catholiques, ce qui fut cause que le Marquis d'Elbœuf, frère du Duc de Guise, fut envoyé dans cette ville pour contenir le peuple par la crainte, conjointement avec Renouard qui commandait au château. La proximité de l'armée de Coligny ayant rendu les Protestans plus hardis et plus entreprenans, il y eût entre eux et la garnison plusieurs rixes et des actes d'hostilité, et une sortie des Picards de Renouard avait été repoussée. Ils

envoyèrent une députation à l'Amiral pour le prier de venir à leur secours. Coligny qui n'attendait que l'arrivée des troupes et de l'argent d'Angleterre, refusa d'abord, alléguant que le château de Caen était une place trop forte pour pouvoir être emportée sans un siége régulier, et que les démonstrations qu'il ferait en faveur des Protestans les exposeraient après son départ un redoublement de mauvais traitemens de la part de leurs ennemis. Cependant, vaincu par les instances des députés, il envoya à Caen de Vaudray de Mouy avec sa cornette et quelques arquebusiers à cheval, lui-même s'y rendit peu de jours après. Pendant ce temps, la flotte anglaise, long-temps retenue par les vents contraires, débarqua au Hâvre, cinq enseignes de troupes anglaises, huit canons de gros calibre, avec tout l'attirail nécessaire et la somme d'argent stipulée par le traité de Hamptoncourt. Aussitôt Briquemault et Trockmorton, vinrent à Caen avec deux enseignes et de l'artillerie. Ce renfort ayant mis Coligny en état de tenter une attaque sérieuse, contre le château, il résolut d'en faire le siège.

Le château de Caen est situé au nord de la ville, au bord d'un plateau de médiocre élévation qui domine la vallée de l'Orne; les formes

du terrain terminées au couchant et vers le midi par un escarpement à pic, de huit à dix mètres de hauteur, le défendent naturellement de ce côté, le long duquel s'étendent une partie de la cité et le faubourg Saint-Julien. Son enceinte consiste en une forte muraille crenelée, flanquée de tours, les unes carrées, les autres rondes. Elle est comprise en partie dans l'ancienne enceinte de la ville, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques vestiges. Un fossé large et profond, creusé dans le roc, le protège du côté de la campagne. La porte d'entrée située au sud, vis-à-vis le portail de l'église Saint-Pierre, communique avec la ville au moyen d'un pont-levis; au nord-est, une autre porte, munie également d'un pont-levis, s'ouvre sur les faubourgs du Vaugueux et de Saint-Gilles, situés sur le même plateau et à peu près sur le même plan que le château. L'une et l'autre de ces portes sont défendues par des masses de maçonnerie de forme carrée, flanquées de tourelles aux angles, et entourées de fossés sur tous les points. Compris autrefois dans l'enceinte de la ville, le château est enveloppé de fort près par des maisons dont quelques-unes paraissent d'une construction antérieure à l'époque dont il s'agit ici, mais du côté de la campagne, le

terrain est découvert et s'abaisse en glacis, pour se relever plus loin et former plusieurs collines qui le commandent à bonne portée de canon. Dans la partie de l'intérieur qui avoisine la campagne, s'élevait le donjon (14) destiné à servir de réduit à la garnison. C'était un édifice quadrangulaire d'une construction très-solide, flanqué de tours, entouré d'un mur ayant lui-même une tourelle à chaque angle, et muni d'un fossé et d'une contre-garde avec laquelle il communiquait par un pont.

Le 1er. mars, l'Amiral fit dresser une batterie de six pièces de canons vis-à-vis l'escarpement au pied duquel est situé le faubourg Saint-Julien. On fit une brèche à la muraille, mais elle était si petite et si élevée, que la garnison aurait repoussé sans peine l'assaut dont elle était menacée pour le lendemain, si le Marquis d'Elbœuf, malade d'une fièvre quarte, et le commandant Renouard eussent voulu l'attendre. Soit qu'ils fussent étonnés d'un siège auquel ils n'étaient pas préparés, soit que la nou-

(14) Il a été démoli pendant la révolution; privé de ce réduit, le château de Caen, est à peine aujourd'hui à l'abri d'un coup de main, car son fossé et ses murs qui forment son unique défense, n'ont qu'un flanquement très-imparfait, et peuvent être escaladés facilement.

velle de la mort du Duc de Guise, qui commençait à se répandre, eut abattu leur courage, ils se retirèrent dans le donjon et demandèrent à capituler.

On s'est étonné que l'Amiral n'eût pas, dans cette circonstance, tiré un plus grand parti d'un succès dû à la faible résistance des assiégés, en se rendant maître de la personne du Duc d'Elbœuf, afin de l'échanger contre le Prince de Condé, prisonnier de l'armée royale; mais on peut croire que, prévoyant que la mort du Duc de Guise dont il avait été informé allait changer la position de son parti et nécessiter de nouvelles combinaisons, soit pour la paix, soit pour la guerre, Coligny voulait hâter son retour vers Orléans. Il accorda au Marquis d'Elbœuf des conditions honorables, et le renvoya en liberté ainsi que Renouard. Une somme considérable d'argent, et les objets précieux appartenant aux églises, que le Duc de Bouillon avait précédemment fait enlever et déposer au donjon, lui furent remis. Plnsieurs habitans qui avaient donné lieu à des meurtres et à des séditions, furent livrés aux Protestans pour en faire justice.

La prise du château de Caen par les Protestans fut suivie de celle de la plupart des autres

villes de la Basse-Normandie. Bayeux assiégé par Colombière et Pierrepont, depuis le 14 février, fut pris le 4 mars, la garnison se joignit aux vainqueurs pour piller la ville, et commettre beaucoup de désordres; plusieurs habitans furent tués et des ecclésiastiques cruellement maltraités. Raviglio Rosso, dont les débauches et les exactions n'avaient pas cessé d'irriter le pays, voyant que la ville allait être prise, s'était caché dans une retraite pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, avec une jeune fille qu'il avait récemment enlevée de force à sa famille; mais il fut trahi par ses domestiques, et livré aux Protestans qui le pendirent le lendemain de leur entrée à Bayeux. A la même époque, Saint-Lo où Matignon avait mis garnison, fut abandonné à Montgommery que l'Amiral avait fait venir de Dieppe (15). Avranches reçut également les troupes des Protestans. Elles trouvèrent plus de résistance à Vire où La Neuville commandait pour Matignon; le comman-

(15) Montgommery s'était de nouveau emparé de cette ville le 20 décembre, par stratagême. Des soldats déguisés s'étaient introduits quelque temps auparavant dans la ville et dans le château, dont ils avaient gagné les garnisons. Ricarville avait l'habitude de sortir tous les jours du fort pour aller voir ses chevaux. Ils le surprirent un matin pendant une de ses courses, et lui coupèrent la tête; aussitôt les troupes se soulevèrent et se déclarèrent pour les Protestans.

dant des Anglais fut tué pendant le siège, mais le soir du même jour, la ville fut emportée d'assaut. Le pillage, les cruautés et les infamies de toute espèce ne furent point épargnés à cette malheureuse population. Montgommery parvint néanmoins à mettre fin aux excès des soldats et retourna à Caen, après avoir tenté inutilement de s'emparer de Pontorson et du Mont-Saint-Michel.

Cependant la mort du Duc de Guise (16), en privant l'armée Catholique du seul chef capable de la commander, fit sentir plus fortement à Catherine le besoin de la paix dont elle

(16) L'attentat de Poltrot, soit qu'on le considère comme le résultat d'une lâche trahison, soit qu'il ait été inspiré par le fanatisme, fraya le chemin à la paix ; mais loin d'éteindre les factions, il jeta dans le cœur des enfans du Duc de Guise, les semences des haines implacables qui se sont développées depuis, et ont produit les guerres civiles dont la France a été agitée. Héritiers de la valeur de leur père et de l'affection qu'on avait pour lui, appuyés du prétexte de la religion, et soutenus par le peuple, ne trouvant dans les Princes et les grands que paresse et lâcheté, dans ceux qui étaient à la tête des affaires que perversité, et dans le siècle où ils vivaient que vices et corruptions, ils profitèrent d'une occasion si favorable pour faire éclater leur courage et pour susciter de nouveaux troubles. Ils firent de leurs ennemis particuliers les ennemis de l'état ; ils prirent les armes contre eux sous les auspices des Rois, enfin ils se tournèrent contre la patrie et même contre les Rois, et enveloppèrent dans une ruine commune et le pays et leurs amis eux-mêmes.

n'avait d'ailleurs jamais été éloignée. Le Duc de Wurtemberg, auquel elle avait fait offrir le commandement de l'armée royale, l'ayant refusé, elle mit tout en œuvre pour parvenir à un prompt accommodement. Pour rendre les négociations plus faciles, le Prince de Condé et le Connétable furent réciproquement échangés. Ce dernier, dans les conférences qui eurent lieu, ne cessa point de se montrer opposé à l'exécution de l'édit de janvier sur laquelle, de leur côté, les Ministres Calvinistes insistaient avec opiniâtreté; mais le Prince de Condé auquel la Reine avait laissé entrevoir la perspective de succéder à son frère dans la charge de Lieutenant-général du Royaume, apporta des dispositions plus conciliantes. Ne pouvant vaincre les exigences des Ministres de sa religion, il prit le parti de ne plus les consulter sur le traité qu'il était résolu à souscrire, afin de tout terminer avant l'arrivée de l'Amiral de Coligny, qu'il savait opposé à toute concession. Les bases de la pacification furent arrêtées entre la Reine et lui dans une entrevue qui eut lieu le 12 mars, et le 19 du même mois parut un édit du Roi signé et scellé à Amboise. Par cet acte, S. M. permettait aux Seigneurs, hauts justiciers, l'exercice libre et public de leur religion dans

l'étendue de leur seigneurie, accordait à tous les nobles la même liberté pour leur maison seulement, pourvu qu'ils ne demeurassent pas dans les villes ou bourgs sujets à de hautes justices, excepté celle du Roi; ordonnait que dans tous les bailliages ressortissant immédiatement des cours de Parlement, on assignerait aux Protestans une ville pour y faire l'exercice public de leur religion (17); enfin confirmait aux Protestans la liberté de tenir leurs assemblées ou prêches dans tous les lieux dont ils étaient maîtres au 7 mars. L'édit proclamait en outre le pardon et l'oubli de tout le passé, déchargeait le Prince de Condé de rendre compte des deniers du Roi employés pour les frais de la guerre, et reconnaissait que lui et tous ceux qui avaient suivi son parti, n'avaient rien fait, soit par rapport à la guerre, soit par rapport à l'administration de la justice, qu'avec de bonnes intentions et pour le service de S. M.

Ainsi se termina la première de ces luttes sanglantes qui ont ravagé la France pendant plus de 30 ans au nom de la religion. L'histoire de ces temps désastreux offre un vaste champ

(17) Cet article était une restriction à l'édit de janvier qui leur permettait de s'assembler dans les faubourgs de chaque ville ou bourg.

aux méditations de l'homme d'état, du philosophe et du moraliste, mais elle n'est pas également profitable sous le rapport de l'art militaire; les guerres civiles, du moins dans les temps modernes, n'admettent pas, comme celles de peuple à peuple, les plans généraux, les combinaisons savantes et l'unité d'exécution qui, depuis l'établissement des armées nationales et permanentes, ont fait de la théorie de la guerre une science spéciale. Ici les dispositions des provinces, le nom et le caractère personnel des chefs, l'influence et le patronage qu'ils exerçaient sur les populations, les avantages que présentaient certaines localités pour l'entretien, la subsistance et la sûreté des troupes, réglaient presqu'uniquement les opérations militaires. Le commandement, au lieu d'être assujetti à une direction unique, était partagé en provinces comme le territoire, et chaque gouverneur, indépendant de ses voisins, faisait la guerre pour son compte, à peu près sans ordres supérieurs, sans contrôle et sans responsabilité.

Si cette époque n'a vu éclore aucune de ces grandes innovations, si elle n'a été signalée par aucun de ces immenses progrès que l'art de la guerre doit au génie supérieur des Gustave

Adolphe, des Vauban et de Frédéric II, elle offre cependant plusieurs perfectionnemens de détails qui méritent une place dans l'histoire de l'organisation de nos armées. Telle est la création des sept nouvelles légions d'infanterie, de 6000 hommes chacune, ordonnée par Henri II, en 1557. Ces corps avaient à peu près la même organisation que ceux de même dénomination institués par François Ier. en 1534, qui furent supprimés quelque temps après. Ils prirent le nom des provinces de Normandie, de Bretagne, de Picardie, de Bourgogne, de Champagne, de Dauphiné, de Languedoc et de Guienne, dans lesquelles ils se recrutèrent (18). Chaque légion se composait de 15 enseignes de 400 hommes chacune. Elle était commandée par un colonel qui avait sous ses ordres un sergent-major; les enseignes, commandées par des capitaines, avaient leur lieutenant, leur enseigne, leurs sergens, leurs caporaux, leur anspeçades, des piquiers et des arquebusiers. Quelques-unes de ces légions ne furent point organisées immédiatement, d'autres furent dispersées après la paix de 1563, mais on les rétablissait chaque

(18) Les compagnies étaient levées par les capitaines dans les cantons qui leur étaient assignés; les officiers et subalternes devaient appartenir à la province qui fournissait la légion.

fois que les circonstances l'exigeaient. On croit généralement qu'elles échangèrent, peu de temps après leur création, leur nom de légion en celui de régiment, emprunté aux troupes étrangères et qui s'est conservé depuis lors. Une autre institution importante de cette époque, est celle du régiment des *Gardes Françaises*, créé après le siège du Hâvre dont il sera bientôt question. Il se composait originairement de 10 compagnies et ne présentait qu'un effectif de 500 hommes; mais son organisation éprouva par la suite un grand nombre de changemens.

Mais le fait le plus important sous le rapport de l'histoire des troupes Françaises, est l'organisation régulière donnée sous le règne de Henri II à la cavalerie légère. Louis XII, pendant la campagne d'Italie, avait le premier senti l'utilité de cette arme. Témoin des services que la république de Venise retirait des Estradiotes ou Albanais, il en avait pris à sa solde, et c'est de ce type grossier qu'il paraît être parti (***), pour former un corps de chevaux légers. La France eut donc dès cette époque quelques compagnies de cavalerie légère (****).

(***) Brantôme.

(****) Mont-luc, dans ses commentaires, dit en parlant de Fontrailles, qu'il était général de 1200 chevaux légers.

François Ier. augmenta le nombre de ces troupes, mais ce ne fut que sous Henri II, que cette cavalerie commença à être assez nombreuse pour prendre rang parmi les corps de l'armée. Ce Prince, en 1552, avait 3,000 chevaux légers dont toutes les compagnies étaient commandées par les plus grands seigneurs. Ses ordonnances de 1549 et 1553, sont les premières qui fassent mention de cette arme ; elles distinguent les vieilles et les nouvelles compagnies, règlent leur solde, et fixent le nombre de soldats dont chacune doit être composée.

Ce fut aussi sous le règne de Henri II que la cavalerie Française emprunta des Espagnols et des Allemands, l'usage de charger par escadron de trois et un plus grand nombre de rangs de profondeur. Elle ne combattait auparavant que par rangs échelonnés à 40 pas de distance l'un de l'autre (*****).

Le relâchement total des liens de la discipline, est le caractère constant des guerres de religion, et l'une des plus grandes calamités qui les accompagnent. Cependant plusieurs historiens vantent la belle discipline qui régnait au commencement de cette guerre, surtout dans l'ar-

(*****) V. La Noue disc. XV.

mée Calviniste; on n'y voyait ni jeux de hasard, ni femmes de mauvaise vie, ni maraudeurs; au lieu de chansons obscènes, les soldats chantaient les psaumes; la prière se faisait matin et soir à des heures marquées; et pendant le cours de la journée, les ministres répandus dans les compagnies, les entretenaient de discours pieux et d'exhortations. Mais en écartant ainsi tous les amusemens et en ne souffrant que des conversations sérieuses, on inspirait aux troupes un zèle sombre et farouche, et on faisait de chaque soldat un enthousiaste disposé à toutes les cruautés pour le soutien de sa religion. L'Amiral de Coligny avait prévu les funestes effets de cette exaltation. « C'est vraiment une belle « chose, disait-il, que cette discipline, moyen« nant qu'elle dure, mais je crains que ces gens« ci ne jettent toute leur bonté à la fois. J'ai « commandé l'infanterie et je la connais; elle « accomplit souvent le proverbe qui dit : de « jeune hermite vieux diable. » En effet, cette austérité de mœurs fit bientôt place à tous les excès d'une licence long-temps retenue. Le pillage de Beaugency (19) fut le premier pas

(19) Les soldats se comportèrent dans cette occasion, « comme « s'il y eût eu, dit La Noue, un prix proposé à qui pis ferait; ainsi « perdit notre infanterie son pucelage, et de cette conjonction « illégitime, s'ensuivi la procréation de mademoiselle la Picorée.»

que firent les Calvinistes dans cette carrière de meurtres et de brigandages. Les Royalistes ne furent pas en reste, et vengèrent cet excès par de cruelles représailles. Catholiques ou Calvinistes, il est difficile de décider lesquels commirent les barbaries les plus atroces. L'histoire a conservé les noms de quelques hommes de sang dont les traces étaient marquées par le carnage, qui convertissaient leurs châteaux en prisons, et leurs soldats et leurs valets en bourreaux; qui, enfin, non contens de se faire un jeu de la vie des hommes, ajoutaient aux supplices les tourmens, et aux tourmens l'amertume de la raillerie. Il n'y avait nul asile, nulle sûreté contre la violence: la foi des traités, la sainteté des sermens furent dans cette guerre également foulées aux pieds. On vit des garnisons entières qui s'étaient rendues sous la sauvegarde d'une capitulation honorable, passées au fil de l'épée, et leur capitaine expirer sur la roue. Les annales des villes, les fastes des familles ont transmis jusqu'à nous des exemples d'inhumanité dont la variété surprend autant que leur cruauté inspire d'horreur. Des tortures adroitement ménagées pour suspendre la mort et la rendre plus douloureuse; des pères, des maris poignardés dans les bras de leurs

filles et de leurs épouses outragées sous leurs yeux; des femmes, des enfans victimes de brutalités inconnues chez les peuples les plus barbares; enfin des provinces entières dévastées (20); le meurtre comblé par l'incendie, des magistrats vénérables, victimes de la fureur d'une populace effrénée qui, poussant la rage au-delà de leur mort, traînait dans les rues leurs entrailles encore palpitantes et se repaissait de leur chair.

Il serait néanmoins aussi contraire à la vérité, qu'injurieux pour la nation Française, de voir dans ces énormes excès l'anéantissement total de ce caractère de noblesse et de générosité qui fut de tous temps son glorieux apanage. Dans plus d'une occasion au contraire, ces vertus chevaleresques ont brillé de tout leur

(20) Un problême d'économie politique assez difficile à résoudre, serait d'expliquer comment, malgré les troubles continuels qui ont agité le règne de Charles IX, il n'y a point eu à cette époque de disette en France. On a peine à se persuader que dans un temps où les campagnes ravagées par la guerre restaient sans culture, parce que les habitans s'étaient réfugiés dans les villes, les vivres n'aient pas eu la cherté qu'ils ont acquise depuis dans des temps plus tranquilles. Le plus gros chapon coûtait en Normandie sept sols, la meilleure poule vingt deniers, le pigeon douze deniers, la perdrix cinq sols et le canard sauvage quatre sols; malgré l'avidité des traitans Italiens, le peuple vivait dans une sorte d'aisance, et la subsistance était facile.

lustre au milieu du débordement universel des passions les plus haineuses. Il serait facile de citer une foule d'exemples d'humanité et de modération à l'honneur des deux partis; mais ce qui prouve surtout, que, même au plus fort des discordes civiles, le dégoût et l'horreur de cette guerre impie étaient au fond de tous les cœurs, c'est que chaque fois que les hostilités étaient suspendues par des négociations, les officiers de l'une et de l'autre armée, oubliant leurs ressentimens, profitèrent de ces trèves pour échanger entre eux les plus touchantes démonstrations de fraternité et d'affection (21). Aussi le rétablissement de la paix fut-il regardé comme un bienfait par les Catholiques comme par les Protestans. Rien ne

(21) C'est ce qui arriva notamment pendant la marche du Prince de Condé sur Paris, lors des conférences qui eurent lieu entre lui et le Connétable. «On eût vu, dit La Noue, dans la campa« gne entre les corps de garde, sept ou huitcents gentilshommes « de côté et d'autre, deviser ensemble, aucuns s'entre saluer, « autres s'entr'embrasser de cette façon que les reitres du Prince « de Condé qui ignoraient nos coutumes, entraient en soupçon « d'être trompés et trahis par ceux qui s'entrefaisaient tant de « belles démonstrations, et s'en plaignirent aux supérieurs. Depuis « ayant vu, les trêves rompues, que ceux mêmes qui plus s'en« tre-caressaient, étaient les plus âpres à s'entre donner des coups « de lance et pistolets, ils s'assurèrent un peu, et disaient entre « eux : quels fols sont ceux-ci qui s'embrassent aujourd'hui et « s'entretuent demain »

fait mieux voir combien les uns et les autres aspiraient alors à une réconciliation sincère et durable que ce qui se passa au siège du Hâvre-de-Grâce. A peine le Roi eut-il manifesté l'intention de reprendre cette ville sur les Anglais, qui continuaient à l'occuper comme place de sûreté, et gage de l'emprunt contracté par le Prince de Condé envers Elisabeth, que la plupart des chefs Calvinistes accoururent pour partager les dangers et la gloire de cette entreprise. Il n'y eut que l'Amiral de Coligny et son frère d'Andelot qui ne s'y trouvèrent pas, croyant leur honneur compromis s'ils s'y présentaient, attendu que c'eût été de leur part un trait d'ingratitude envers une Princesse qui avait si généreusement épousé leurs intérêts.

Le Hâvre-de-Grâce est situé à l'embouchure de la Seine sur une plage unie et sablonneuse qui s'étend le long de la rive droite du fleuve et que dominent à l'opposé les coteaux d'Ingouville, de Graville et de Saint-Adresse. Son enceinte, qui a été depuis considérablement élargie et convertie en un système régulier de fortifications, consistait, en 1563, en une muraille flanquée du côté de terre de trois bastions, et se terminant par une grosse tour à l'entrée du

port (22). Les portes étaient au nombre de trois, au Sud-Ouest, celle du Perrey, peu éloignée de la tour, ouvrait sur la jetée, celle d'Ingouville au Nord, et celle de l'Heure à l'Est. Cette dernière tirait son nom d'un ancien fort situé sur la plage à une demi-lieue de la ville, que les Anglais avaient relevé à l'approche du siège. Le comte de Warwick occupait la place avec environ 7,000 Anglais ou Ecossais; il se hâta de faire sortir de la ville tous les habitans, s'empara des vivres qui s'y trouvaient, et fit capturer et conduire dans le port tous les navires Français qu'il put atteindre, de crainte que les assiégeans ne s'en servissent pour intercepter ou retarder les secours qu'il attendait par mer. En même temps, il fit couvrir la grosse tour et la porte du Perrey par un retranchement palissadé qui s'étendait de la ville à la mer.

Le Roi qui était au château de Guillon, avec sa cour, envoya sommer les Anglais de se rendre, mais le comte de Warwick lui répondit qu'il ne pouvait traiter de la reddition du Hâvre avant qu'on eût rendu Calais à sa souveraine.

(22) « Franciscus rex oppidum quadrangulum condidit, et in « uno quoque angulo longum latumque propugnaculum extruxit, « nisi ad portûs initium, ubi angulum facit firma turris, instar « adamantinæ cuspidis acuminata. » (Belc. lib. 30.)

Informé de cette réponse, le roi fit déclarer la guerre par un Hérant le 6 juillet, et ordonna au Maréchal de Brissac d'investir la place. L'armée Française qui était déjà réunie arriva bientôt devant le Hâvre, où Le Rheingraf l'avait précédée avec ses Allemands, et occupa les communes de Sanvic, d'Ingouville et de Gràville, au Nord de la ville.

Le premier soin du Maréchal, en arrivant sous les murs du Hâvre, fut d'établir une batterie sur les hauteurs voisines de la mer, pour interdire aux vaisseaux Anglais l'entrée du port, et de détourner le ruisseau de Vitenval. Cette dernière mesure fut surtout funeste aux assiégés, en les privant d'eau potable, car le petit nombre de citernes que renfermait la ville fut bientôt épuisé, et les puits qu'ils creusèrent dans le sable d'alluvion qui forme le sol, ne donnaient qne de l'eau salée. La chaleur brûlante de la saison et les travaux du siège ne tardèrent pas à rendre cette privation insupportable. Bientôt une maladie contagieuse, causée par le défaut de propreté et la mauvaise nourriture, se déclara, et la garnison en proie à ce double fléau, se trouva réduite de moitié dans l'espace de quinze jours.

Le Maréchal de Brissac, jugeant avec raison, que

s'il parvenait à s'emparer de la grosse tour qui commande l'entrée du port, les assiégés privés, non seulement de tout espoir de secours, mais encore de tout moyen de retraite, s'empresseraient de prévenir leur ruine totale et inévitable par une capitulation, dirigea ses principaux efforts sur ce point, en même temps qu'il fit ouvrir la tranchée du côté opposé dans la plaine de l'Heure. Après une vigoureuse résistance, Richelieu à la tête de son régiment, emporta le retranchement palissadé, et s'y logea malgré le feu meurtrier des assiégés, qui avaient établi de l'artillerie sur la plate-forme de la tour (23). Maître de la jetée, le Maréchal y fit aussitôt élever une batterie de quatre canons de fonte de gros calibre qui battirent si vivement la tour pendant cinq heures, que, malgré son épaisseur, elle fut renversée en grande partie.

La vigueur de ces attaques, l'ardeur irrrésistible des assaillans, et la détresse toujours croissante des assiégés, firent dès lors sentir à Warwick l'inutilité et le danger d'une plus longue résistance. Il demanda en conséquence à entrer en pourparler avec le Maréchal de Brissac;

(23) Richelieu reçut dans cette attaque un coup d'arquebuse dont il mourut peu de jours après. Le fameux Cardinal étai son neveu.

mais l'arrivée au camp du Connétable de Montmorency, qui eut lieu le 21 juillet, suspendit ces négociations. Jaloux des succès du Maréchal qu'il haïssait, quoique son parent, le vieillard vain et opiniâtre ne voulut rien sanctionner de ce qui avait été fait pendant son absence; alléguant les priviléges de sa charge, et prétendant que lui seul dans l'armée pouvait conclure une capitulation. Comme pour constater la nullité de toutes les opérations qui avaient précédé son arrivée, il envoya un trompette à Warwick pour le sommer de rendre la place. Ce dernier, soit qu'il eût reçu la nouvelle du renfort considérable que l'Amiral Clington devait lui amener d'Angleterre, soit qu'il eût conçu l'espoir que la mésintelligence qui venait d'éclater entre les chefs assiégeans, ralentirait leurs attaques, répondit qu'il n'avait d'autre mission que celle de garder la ville et de la défendre, et qu'il était prêt, lui et tous ses officiers, à tous les sacrifices plutôt que de manquer à leur Souveraine. Du reste, les officiers Anglais, chargés de porter cette réponse, échangèrent des paroles courtoises avec ceux qui les reçurent au bord de la tranchée.

Alors le Connétable fit porter la tranchée que le Maréchal de Brissac avait fait ouvrir dans la

plaine de l'Heure, jusqu'au-dessous du bastion de Saint-Adresse et près de la porte du Perrey. Pendant ce travail qui dura quatre jours, les soldats qui creusaient dans un terrain pierreux, se couvrirent avec des sacs de laine, de terre et de sable. Le prince de Condé étant arrivé sur ces entrefaites, avec le Duc de Montpensier, se chargea de la garde de la tranchée, et ne voulut avoir d'autre logement pendant toute la durée du siège. Une sortie vigoureuse que firent les Anglais par la porte de l'Heure pour détruire ces travaux, fut repoussée; et Jean d'Estrée, Grand-Maître de l'artillerie et Protestant, fit élever une batterie vis-à-vis la porte du Perrey. Bientôt il y eut plusieurs brèches praticables; et les assiégeans se disposaient à un assaut général, quand Warwick demanda de nouveau à capituler (24).

(24) Les auteurs du temps s'accordent à représenter ce siège comme très-mémorable, mais ils varient singulièrement dans les relations qu'ils en donnent : suivant Castelnau, témoin oculaire, il n'aurait duré que huit jours, et aurait été conduit en entier par le Connétable. Le P. Daniel a suivi exactement le récit de Castelnau; et de Thou, qui a écrit d'après les auteurs contemporains, et sur les actes publics, ne diffère pas à cet égard des deux autres. Mais des autorités non moins respectables établissent que le siège a duré beaucoup plus long-temps : Guillaume de Masseille, procureur du roi au Hâvre, présent au siège, affirme que les opérations devant cette place ont employé

La capitulation fut signée le 28 juillet : les Anglais s'obligèrent à évacuer la place dans l'espace de six jours, à rendre aux Français l'artillerie, les munitions et les navires qui leur appartenaient. La grosse tour et le fort de l'Heure furent remis au Connétable le jour même de la signature des articles ; mais les Anglais gardèrent les portes de la ville jusqu'à l'entière exécution de la capitulation.

La reddition du Hâvre fut suivie d'une trève entre les deux royaumes, et la paix définitivement conclue le 15 avril de l'année suivante.

Les Anglais perdirent à ce siége plus de 3,000 hommes de leurs meilleures troupes et une vingtaine d'officiers de distinction. L'histoire doit faire mention de l'humanité et du généreux dévouement d'un colonel de cette nation, Sir Edouard Randolphe, qui ne voulut quitter la ville que le dernier, et après avoir vu embarquer tous ses soldats malades de la peste. Au risque d'être lui même victime de la contagion, il porta sur

plus de quinze jours. Beaucaire, évêque de Metz, fait honneur au maréchal de Brissac, des premières et des plus essentielles : et d'Aubigné dit que le Connétable ne vint au camp que dans l'intention de chagriner les Maréchaux de France. Il est d'autant plus probable que beaucoup de choses avaient déjà été faites par le Maréchal de Brissac, lorsque le Connétable arriva au camp, que celui des auteurs dont le témoignage semble établir le contraire, Castelnau, n'y est venu lui-même qu'avec ce dernier.

ses épaules ceux qui étaient hors d'état de marcher. On sait que ce fut le reste infortuné de la garnison du Hâvre qui porta à Londres le germe de cette maladie qui fit périr plus de 20,000 de ses habitans.

La France témoigna autant de joie de la prise de cette ville qu'elle en avait montré à celle de Calais, 5 ans auparavant. Le Hâvre n'était cependant à cette époque qu'une place très-médiocre, mais sa situation et son port offraient des ressources qui se sont réalisées depuis. D'ailleurs l'expulsion des Anglais du royaume dissipait des craintes trop justifiées par les événemens des siècles précédens.

RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES PRINCIPAUX OUVRAGES

DE

SAMUEL BOCHART,

PAR ÉDOUARD-HERBERT SMITH,

BACHELIER-ÈS-ARTS DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE ; MEMBRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET
BELLES-LETTRES DE CAEN, DES SOCIÉTÉS LINNÉENNE ET
DES ANTIQUAIRES DE LA NORMANDIE,
ET DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE FALAISE.

(Mémoire lu à l'Académie des Sciences, etc., de Caen,
le 28 juin 1833.)

SAMUEL BOCHART.

Il existe, sur la vie de Samuel Bochart, une courte notice en latin par Etienne Morin, et divers articles plus ou moins étendus dans les dictionnaires historiques. Mais ce savant conserve en Europe, et spécialement en Angleterre, une telle célébrité; l'autorité dont il jouit, sous le rapport de la philologie et de la critique sacrée, est si imposante, que nous avons cru pouvoir ajouter quelques détails biographiques et littéraires à ceux dont il a déjà été l'objet: persuadé que le nom de ce grand homme les fera accueillir avec intérêt.

Samuel Bochart naquit à Rouen, en 1599, de René Bochart, ministre protestant dans cette ville; il descendait des Bochart de Champigny, famille noble, originaire de Bourgogne, qui, depuis plusieurs générations, avait occupé des charges importantes dans la magistrature et produit beaucoup d'hommes d'un

grand mérite (1). Sa mère, d'une ancienne maison également honorable, et femme douée de qualités élevées, était sœur du célèbre prédicateur protestant, Pierre Du Moulin.

Bochart fut envoyé très-jeune à Paris, où il suivit les leçons latines et grecques de Tho-

(1) Généalogie de Samuel Bochart, tirée principalement d'un manuscrit en parchemin, de son écriture, qui se trouve à la bibliothèque de Caen.

Guillaume Bochart, écuyer, natif de Vézelay-en-Bourgogne, seigneur de Noroy, gentilhomme servant du roi Charles VII, l'an 1447 et auparavant.

Jean Bochart, écuyer (fils aîné du précédent), seigneur de Noroy, conseiller au parlement de Paris en 1490, fut le premier des trois que cette compagnie présenta au roi, le 24 juillet 1497, pour remplir l'office de premier président.

Jean Bochart, écuyer, 2e. du nom (fils aîné du précédent), seigneur de Champigny, de Noroy, et autres terres jusqu'au nombre de vingt, avocat au parlement, renommé pour son éloquence, avocat de l'empereur Charles V pour ses terres en France, avocat ordinaire du clergé de France et de l'Université de Paris, plaida avec force et hardiesse pour la pragmatique sanction, contre le concordat, en présence de François Ier., qui le fit mettre en prison pour deux ans.

Etienne Bochart, écuyer (4e. fils du précédent), seigneur du Ménillet, avocat-général de la cour des comptes, et depuis conseiller au parlement de Paris.

René Bochart (3e. fils du précédent), ministre du saint Évangile à Rouen, épousa Esther Du Moulin.

Samuel Bochart (fils unique du précédent), ministre du saint Évangile à Caen, épousa Susanne de Boutesluys.

Esther Bochart (enfant unique du précédent), mariée à Pierre Le Sueur, seigneur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen.

mas Dempster; il alla faire ensuite sa philosophie à Sedan, et y soutint, en 1615, des thèses publiques qui lui firent beaucoup d'honneur. Trois ans plus tard, il se rendit à Saumur pour étudier la théologie sous Caméron; et ce fut là qu'il s'attacha fortement à la littérature hébraïque, avec laquelle on l'avait familiarisé depuis son enfance, mais qu'alors il approfondit sous Louis Cappel. La guerre civile étant venue, en 1621, interrompre les exercices de cette institution académique, Bochart accompagna Caméron en Angleterre, et passa quelques mois dans ce pays, principalement à Oxford, qu'il visita pour en examiner les richesses littéraires; puis nous le trouvons à Leyde, où, dans l'espace de deux années, il apprit l'arabe, le chaldéen et le syriaque sous Erpenius. A diverses époques de sa vie, il s'occupa de l'éthiopien ou abyssinien, du copte, du persan, du celtique, de l'anglais, de l'italien et autres idiômes.

Les rares dispositions du jeune Samuel furent promptement développées par ces maîtres, les plus habiles de l'Europe. On peut juger de sa précoce aptitude pour les langues, par 44 vers grecs qu'il composa avant l'âge de

14 ans, à la louange de son professeur Dempster, et que ce savant Écossais trouva dignes d'être placés en tête de ses antiquités romaines. Son goût le porta d'abord à cultiver la poésie, qu'il écrivait en latin et en grec, avec élégance et une extrême facilité, talent qu'il a conservé toute sa vie (1). Mais bientôt la solidité de son esprit lui ayant fait adopter de préférence des études plus sérieuses, spécialement celle des langues orientales, comme servant à l'intelligence du sens littéral des textes sacrés, il y mit toute l'énergie de son âme; et il fit des progrès tellement rapides, qu'avant l'âge de 20 ans, il était profondément versé dans l'hébreu poétique des prophètes, qui est le plus difficile, et lisait les commentaires écrits dans le dialecte rabbinique; et qu'à 25 ans, il était regardé comme un philologue des plus accomplis, quoiqu'il n'eût encore rien donné au public.

De retour en France, les réformés de Caen, sur le bruit de sa réputation naissante, se hâtèrent de l'appeler, par leurs suffrages una-

(1) « Ad carmina natus videbatur, et sæpè accidit ut, dùm « simul iter faceremus, solutâ oratione eum alloquerer, ipse « verò mihi tersis *versibus* constanter responderet. » (Morin.)

nimes, à remplacer un de leurs pasteurs que la mort venait d'enlever. Bochart ayant accepté, se consacra au ministère évangélique et vint se fixer parmi eux. Ainsi commença de bonne heure son union avec la capitale de la Basse-Normandie, union intime qui s'est perpétuée pendant 43 ans, jusquà la fin de ses jours. C'est dans cette ville qu'il a composé ses immortels ouvrages; aussi, quoique né à Rouen, est-il toujours inscrit au nombre des hommes illustres de Caen (1). Honoré généralement par ses concitoyens adoptifs, il fut vivement chéri de son troupeau, qui admirait en lui un caractère à la fois aimable et grave, une bienfaisance à laquelle sa fortune indépendante lui permettait de se livrer, un zèle infatigable à remplir ses devoirs de pasteur, enfin de grands talens et une vaste étendue de connaissances.

L'an 1628, Bochart se trouva dans une position difficile, et qui même n'était pas pour lui sans quelque danger. Le père Véron, fameux controversiste jésuite, muni de pa-

(1) Le père Martin, gardien des Cordeliers de Caen, dit (dans son *Athenae Normannorum*) que la patrie *adoptive* de Bochart ne se croit nullement tenue de rendre sa gloire aux lieux qu'il abandonna dès son enfance.

tantes du roi pour disputer avec les docteurs protestans par tout le royaume, étant venu à Caen, lui proposa d'entrer en lice : le défi fut accepté. Cette célèbre conférence se tint au château, en présence du commandant, de plusieurs commissaires nommés réciproquement, et d'un grand nombre de personnes de l'une et de l'autre croyance, parmi lesquelles le duc de Longueville, gouverneur de la province. D'après les conventions, il y avait un secrétaire de chaque communion pour recueillir la substance de ce qui serait dit, et les antagonistes devaient signer sur-le-champ ce qu'on aurait écrit. La discussion dura depuis le 22 septembre jusqu'au 3 octobre, et elle roula sur la plupart des points débattus entre les deux églises que les champions représentaient (1).

Les *actes de la conférence*, signés par les disputans, les modérateurs et les secrétaires, furent publiés littéralement par Bochart, en 1630, avec une préface historique et des dissertations théologiques : ce recueil, devenu très-rare, se trouve dans la bibliothèque de

(1) Bochart fit porter au château de Caen une portion de sa bibliothèque, afin de pouvoir produire les passages dans les livres mêmes, si ses citations étaient contestées.

Caen. Véron fit de même; et, en outre, il répandit dans la ville une série de brochures dans lesquelles il continuait la polémique.

Les personnalités, qui caractérisaient la plupart des discussions d'alors, défigurent malheureusement ces livres. Bochart, dans sa *préface* des actes, se permet de vouer au plus grand ridicule l'ignorance de son adversaire, et (parce que celui-ci prêchait dans les rues et les marchés) de le dépeindre comme un charlatan de carrefour. Véron, de son côté, donne à Bochart, dans les débats mêmes et bien plus encore dans ses brochures, les épithètes les plus avilissantes, s'écrie que les doctrines avancées par lui sont des *cas prévôtables*, et menace, plus d'une fois, de les dénoncer à *Monseigneur le Chancelier* pour faire punir celui qui les soutenait. Or, cette menace n'était pas chose indifférente au 17e. siècle, surtout au moment où les troupes du roi assiégeaient les protestans dans La Rochelle. Il faut convenir que, dans la discussion, le ton calme de Bochart contraste avantageusement avec la fougue du jésuite. Chaque parti réclama une pleine victoire; mais, en parcourant les pièces du procès, on ne peut méconnaître que Véron, quant à l'érudition

ecclésiastique et à la connaissance des textes originaux de l'écriture, n'était nullement de force à lutter contre l'orientaliste normand. Cette conférence eut beaucoup de retentissement; et le savoir que Bochart y déploya à l'âge de 29 ans, posa dès-lors les fondemens de cette renommée, qui ne cessa de s'accroître tant qu'il vécut.

Nous allons maintenant aborder, selon leur ordre chronologique, l'examen de quelques autres de ses ouvrages, qui ont un rapport plus direct avec la littérature.

En effet, il avait déjà composé un dictionnaire de la langue arabe, contenant l'explication de plus de trente mille mots : travail immense, qui atteste avec quelle patience il creusait profondément les matières qu'il étudiait. Je n'ai pu trouver aucun indice de l'existence *actuelle* de ce dictionnaire, dont Bochart parle dans ses œuvres (1), mais qu'il ne fit pas imprimer. Il est probable qu'il l'aura supprimé lui-même lorsque Golius, en 1653, eut publié le sien, qui laissait peu de choses à désirer. Dans son exemplaire

(1) « J'ai fait en cette langue (l'arabe) un dictionnaire de plus de trente mille mots. » (S. Bochart, *Actes de la Conf.*, p. 144.)

de Golius (conservé à la bibliothèque de Caen), Bochart écrivit quelques notes marginales, indiquant des changemens et des additions, qu'il est bon de signaler aux éditeurs futurs de lexiques arabes.

En 1637, il fit un examen critique de l'*histoire des anciens Gaulois* par Antoine Gosselin, professeur d'éloquence à Caen, et se montra fort instruit dans les antiquités gauloises et celtiques, branche d'érudition alors toute nouvelle. Par ménagement pour Gosselin, dont il avait relevé les nombreuses erreurs, Bochart ne laissa voir qu'à quelques amis la réfutation qu'il avait faite de ce livre; elle ne fut publiée qu'en 1692, long-temps après la mort de l'un et de l'autre auteur.

Ce fut en 1646 que parut, imprimé à Caen, l'un des principaux ouvrages de Bochart, la *Geographia Sacra*, qui devint aussitôt un objet d'admiration européenne. Ce corps de recherches historiques et géographiques sur les premiers âges du monde est composé de deux parties distinctes: l'une portant le titre de *Phaleg*, l'autre celui de *Canaan*. Dans le *Phaleg*, l'auteur traite de l'origine des peuples, et cherche à établir leur descendance de ces familles primitives qui, d'après la Genèse



(ch. X), peuplèrent notre globe. Dans le *Canaan*, il traite spécialement des colonies et du langage des Phéniciens, et rapporte en détail les preuves des nombreux établissemens que ces premiers navigateurs fondèrent dans les îles et sur les côtes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

L'antique ethnographie du monde, comme elle est indiquée par le Pentateuque, est tracée dans la *Géographie Sacrée* avec un savoir si merveilleux, que les temps les plus reculés et les plus obscurs y apparaissent à moitié dévoilés à nos regards. Ce livre est un monument d'une érudition tellement vaste, qu'elle semble au-dessus des forces d'un seul homme: et, ce qui est également admirable, cette érudition, empruntée à 13 ou 14 langues, ne s'entasse pas lourde et informe, comme en tant d'autres volumineux ouvrages; mais se déroule nette et lucide, servant de fil pour nous guider dans le labyrinthe des siècles qui ont précédé les époques historiques. On la trouve accompagnée d'une critique judicieuse qui examine les autorités; d'une sagacité qui souvent démêle ce qu'il y a de plus embrouillé dans le témoignage des anciens; et quelquefois aussi d'une gaieté d'esprit qui

diminue l'ennui des détails. C'est à ce don de pénétration, non moins qu'à son immense savoir, que Bochart doit la haute place qu'il s'est acquise dans la littérature. Ses idées, il est vrai, ont fréquemment besoin d'être modifiées, eu égard aux connaissances plus récentes qui ont été puisées dans des sources qu'il ignorait nécessairement; mais on s'est convaincu que son opinion est rarement à dédaigner partout où les matériaux ne lui ont pas manqué pour asseoir un jugement exact.

Le *Phaleg* et le *Canaan* sont des mines fécondes, que, depuis près de deux siècles, les géographes, les historiens, les philologues et les antiquaires ne cessent d'exploiter sans pouvoir les épuiser. On y trouve les germes, les conceptions premières de quantité d'ouvrages, qui depuis ont fait du bruit dans le monde. Il est difficile d'en ouvrir une page sans rencontrer quelque point intéressant qui fournirait matière à faire un volume, l'auteur s'étant laissé aller à beaucoup de digressions curieuses. Outre les développemens des deux sujets principaux (l'origine des nations et les colonies phéniciennes), Bochart répand avec abondance des clartés sur d'innombrables points secondaires, qu'avant lui peu d'auteurs

avaient essayé d'éclaircir, tels que migrations, colonies, traditions, géographie, commerce, dialectes, fables, mœurs, culte, arts, et autres particularités touchant les peuples primitifs.

Comme échantillon de son habileté dans les langues de la souche sémétique, je rappellerai qu'il parvint à expliquer intelligiblement une scène de Plaute (*Pœnulus*, acte v), où le carthaginois Hannon s'exprime dans le langage de son pays, que le poète romain a écrit en caractères latins. Cette scène était restée, avant lui, une énigme pour tous les traducteurs et commentateurs, bien que l'on pensât que les Carthaginois, descendus des colons phéniciens, devaient avoir parlé un dialecte voisin de l'hébreu. Bochart changea en certitude cette conjecture, fondée sur la tradition. Nonobstant les corruptions de texte, qui, pendant les dix-sept siècles qui se sont écoulés entre Plaute et la découverte de l'imprimerie, ont dû s'accumuler dans un morceau que les différens copistes prenaient pour un galimatias inintelligible, il donna une analyse convaincante et l'intelligence précise de ce fragment punique, presque le seul reste de l'idiôme d'Annibal. Cette dissertation remarquable mérite bien l'attention de quiconque sait un peu

l'hébreu, et veut apprécier le triomphe du génie sur les plus grands obstacles (Voyez *Canaan, lib.* II, *c.* 6.).

Il se montre, pour le moins, aussi profond dans les lettres de l'Occident que dans celles de l'Orient; car les recherches qu'il lui fallut entreprendre pour mettre au jour ses savantes productions, l'obligèrent de fouiller dans la presque totalité des ouvrages grecs et romains. Parmi les écrivains qui ont eu recours à la littérature de la Grèce et de Rome pour l'éclaircissement de nos livres sacrés, on a jugé que les deux qui l'ont fait avec le plus de succès ont été Grotius et Bochart.

Les éloges que j'ai donnés jusqu'ici à la *Géographie Sacrée*, ne sont que l'écho du sentiment de presque tous les savans (1). S'il fallait maintenant faire la part de la critique, je n'oserais me flatter de savoir frapper juste; aussi ne me permettrai-je que peu d'observations en ce genre. Trop préoccupé de la langue qui faisait l'objet favori de ses études, Bochart paraît avoir fourni occasion à cette

(1) « Il n'y a qu'à voir seulement la *Géographie Sacrée* « de Samuel Bochart, pour prendre une haute idée de l'immensité de l'érudition que peut fournir la connaissance des « langues orientales » (Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, etc. Neufchâtel, 1765; article *Langues.*).

malicieuse remarque : « Qu'il ne voyait que du *phénicien* partout. » On ne peut nier que beaucoup de ses étymologies, nées de cette préoccupation, ne soient problématiques; on ne peut disconvenir non plus que quelques-unes de ses origines de peuples ne soient erronées. Mais est-il surprenant de rencontrer bien des choses hasardées dans les investigations de ceux qui, les premiers, ont voulu explorer le champ sans bornes des antiquités et de la linguistique? Leurs méprises ont droit à beaucoup d'indulgence, et leurs succès méritent des applaudissemens unanimes. On a reproché à Bochart, avec quelque raison, d'avoir été trop *systématique* : ce jugement doit cependant être modifié par la considération que c'est probablement l'attrait de ces systèmes qui lui a donné le courage de passer les plus belles années de sa vie dans des lectures rebutantes. D'ailleurs, lorsqu'un système n'est ni légèrement imaginé, ni exclusif, on aurait tort de le dédaigner : il met souvent dans un grand jour une face de la vérité; et l'éclectisme, qui vient après, en fait son profit.

La *Géographie Sacrée* donna naissance à des rapports intimes entre Bochart et le célèbre Huet, depuis évêque d'Avranches. Ce

dernier raconte que la lecture de cet ouvrage (qu'il nomme *inexhaustam sacræ et profanæ eruditionis congeriem*) lui fit tant d'impression dans sa jeunesse, qu'il abandonna de suite l'étude du droit pour commencer avec ardeur celle du grec et de l'hébreu, et qu'il conçut le projet de se lier avec l'auteur de ce livre, espérant trouver en lui un guide sûr pour parvenir aux plus hautes connaissances. Dans la crainte que ses parens ne lui supposassent un penchant au protestantisme et ne missent des entraves à l'exécution de son projet, il alla *de nuit* visiter son savant concitoyen. Il en fut accueilli avec bonté; et, malgré leur dissentiment sur des sujets majeurs, et une différence d'âge de 30 années, il furent bientôt unis d'une étroite amitié. Pendant très-long-temps Huet continua de rechercher passionnément la société et les conseils de Bochart, à qui certainement il a dû son goût prononcé pour les langues et pour l'érudition, ainsi qu'une notable partie du savoir par lequel il s'est plus tard illustré. Il est fâcheux qu'à la fin une dispute, moitié littéraire, moitié théologique, soit venue refroidir cette vive amitié.

La reine Christine, qui attirait en Suède les littérateurs les plus marquans de l'Europe,

ayant écrit de sa main à Bochart, en 1650, pour l'engager à venir à sa cour, il s'y refusa d'abord; mais une seconde lettre plus pressante, le besoin de distractions après des études aussi opiniâtres, la curiosité de contempler la nature dans les régions glacées du Nord, le désir de connaître une princesse savante qui était occupée à policer ses états semi-barbares, et surtout l'envie de consulter les nombreux manuscrits anciens qu'elle possédait, le déterminèrent enfin à se rendre à cette flatteuse invitation.

Il partit donc en 1652, accompagné de Huet, âgé seulement de 22 ans. En traversant la Hollande, l'Allemagne septentrionale et le Danemark, il examina tout ce qui s'offrait de remarquable sur sa route; et jouit, en passant, de la société de Heinsius, Saumaise, Vossius, et plusieurs autres célèbres savans. Arrivé à Stockholm, et recevant de Christine un accueil distingué, il résolut d'y rester une année entière, et fut logé dans le palais même. On raconte un trait qui révèle la complaisance et la simplicité du voyageur : la reine ayant eu un jour le caprice de le faire jouer au volant avec elle, il se laissa persuader, ôta son manteau, et se mit à jouer.

Cette année, passée hors de sa patrie, fut loin d'être perdue pour les lettres : il l'employa à fouiller dans la bibliothèque royale, riche collection de livres rares que Christine avait fait recueillir avec soin dans tous les pays. Les lectures assidues et choisies qu'il put faire, principalement de treize manuscrits arabes, lui furent très-utiles pour son *Hiéro-zoïcon*, ouvrage auquel il travaillait depuis long-temps. Il aurait voulu pouvoir emporter tous ces manuscrits en France ; et, s'il en eût fait la demande, il en aurait certainement obtenu plusieurs, d'après la haute faveur dont il jouissait auprès de la reine. Mais sa modestie l'ayant empêché d'exprimer ce désir, il fallut se contenter d'un seul (ALKAZVINI, sur les *merveilles de la nature animale)* que cette princesse lui donna de son propre mouvement.

De retour à Caen pour reprendre les fonctions de son ministère, notre savant trouva que, durant son absence, une académie de belles-lettres venait d'être formée dans cette ville, et que son nom avait été inscrit sur la première liste des membres. Il s'associa donc avec eux aussitôt, et ce fut toujours avec zèle et constance qu'il concourut à leurs travaux. Cette compagnie (qui s'était maintenue jusqu'à

nos jours) renfermait un nombre si considérable de sujets éminens, et sa fondation avait eu lieu dans une période où Caen était si fertile en littérateurs remarquables, que peut-être nulle autre cité du royaume, excepté Paris, n'en a jamais possédé autant à la fois dans son sein. Bayle dit, dans ses nouvelles de la république des lettres (juillet 1684), « qu'il « n'y a point d'académie dans le reste de « l'Europe, qui soit composée de plus habiles « gens que celle de Caen; » et il répète (nov. 1685) que « Caen est une des plus illustres « villes de France à cause de son élite de « beaux esprits. » Dès que cette académie se forma, elle attira les regards de la France et de l'étranger par l'éclat de son aurore : mais il faut convenir que, lorsque les Bochart, les Gilles-André de La Roque, les Le Paulmier de Grentemesnil, les Moysant de Brieux, les Segrais, les Huet, les Tanneguy Lefèvre, les Morin, ces génies supérieurs, eurent disparu, elle ne conserva plus aux yeux de l'Europe un rang aussi élevé.

Les dix années suivantes de la vie de Bochart ne fournissent rien de notable, si ce n'est qu'il était plus que jamais entouré de la considération générale; qu'il fut choisi, en 1659, par

les protestans de sa province pour les représenter au synode national de Loudun (le dernier qui eut lieu en France), mission où il montra beaucoup de prudence et d'habileté; et qu'en 1661 il publia une lettre au père de La Barre, jésuite, et en 1662 une brochure intitulée *De conciliandis in religionis negotio Protestantibus*, toutes deux dans le but de rapprocher les luthériens et les calvinistes.

Trois autres pasteurs partageaient avec lui le ministère de l'église réformée de Caen, qui était fort nombreuse; mais, entre 1661 et 1664, l'absence ou la mort lui ayant enlevé coup sur coup ses trois collègues, il se trouva seul pendant quelque temps pour soutenir tout le fardeau. Dans cette conjoncture, Étienne Morin, son ami, savant orientaliste, déjà pasteur d'une église dans la campagne voisine, vint s'associer à lui; néanmoins le surcroît d'occupations pastorales absorba l'attention de Bochart, au point qu'il abandonna momentanément tous ses travaux littéraires, excepté la correction des épreuves de son *Hiéro-zoïcon*, qui parut à Londres en 1663, 2 vol. in-fol.

Cette *histoire des animaux dont il est parlé dans l'Écriture Sainte*, est, sous tous

les rapports, un ouvrage d'une haute valeur. Le terrain, presque neuf, présentait un extrême embarras; car si, comme le dit Cuvier, l'on réussit mal à reconnaître avec précision quels sont les objets d'histoire naturelle dont parlent les auteurs grecs et romains, combien cette étude ne doit-elle pas être plus difficile dans l'*hébreu*, la plus ancienne peut-être de toutes les langues, et qui ne nous est parvenue que dans un seul livre, la BIBLE! Les traductions de l'ancien testament, faites dans l'antiquité en plusieurs idiômes par les Juifs et les premiers chrétiens, varient tellement dans la manière de rendre beaucoup de noms hébreux d'animaux (surtout ceux des insectes), que les traducteurs modernes, embarrassés par le désaccord de ces guides, transformaient souvent l'hippopotame en éléphant, le crocodile en baleine, la bécasse en perdrix, la chouette en moineau, le lézard en araignée, le bouc en satyre, le palmier en phénix, et ainsi de suite. L'obscurité qui en résultait dans le sens d'une infinité de versets, et quelquefois de chapitres entiers, faisait vivement désirer que quelqu'un vînt mettre la vérité à la place de ces erreurs. Bochart entreprit la tâche; et, quoiqu'il ait vécu long-temps avant que des naturalistes

fussent allés dans l'Orient pour en examiner les productions, et qu'il demeurât loin des musées et bibliothèques de la capitale, guidé seulement par son étonnante connaissance des langues anciennes, qui lui permettait de trouver dans l'une ce qu'il ne rençontrait pas dans l'autre, il est presque toujours parvenu à des résultats reconnus aujourd'hui comme vrais ou vraisemblables. Malgré tant de voyages exécutés depuis dans la Palestine et les pays environnans, et les rapides progrès que n'ont cessé de faire les sciences naturelles, l'ouvrage de Bochart reste toujours la base des études sur la zoologie hébraïque.

Pour identifier les noms, dans l'Écriture, avec les êtres qu'ils désignaient, il trouva de précieux secours dans la riche littérature arabe, notamment dans le traité de Demiri, sur le règne animal, compilation tirée de vingt autres écrivains de cette nation. Mais le cadre de l'Hiéro-zoïcon comprend, outre l'identification des animaux, une description étendue de leurs qualités et habitudes caractérisques; le détail des usages auxquels ils étaient anciennement appliqués dans les arts, les manufactures et les rites sacrés; l'interprétation des passages bibliques où ils sont nommés; les choses vraies

ou fausses que l'antiquité croyait à leur égard; les rôles qu'on leur prêtait dans l'histoire et dans la mythologie, etc., etc. : ce qui a présenté une ample carrière pour l'explication d'innombrables endroits dans les classiques profanes aussi bien que dans la Bible.

Bochart distribue les animaux en séries, comme quadrupèdes, oiseaux, reptiles, insectes, poissons, enfin comme fabuleux et douteux. En sus de ses propres opinions, il rapporte celles des interprètes, des critiques et des naturalistes de tous les siècles : d'où résulte, sur cette branche de science, une véritable collection encyclopédique; et l'on est instruit par une judicieuse érudition, lors même que l'on n'est pas encore convaincu. L'*Hiéro-zoïcon* (comme la *Géographie Sacrée*) embrasse une foule de sujets *accessoires*, fruits d'une immense lecture : environ mille auteurs y sont cités; ce qui peut fournir la mesure des connaissances variées dont ses pages ont été rendues dépositaires. Toutefois, Bochart a grand soin d'épancher les richesses de sa mémoire de manière à ne pas nuire à l'unité de son plan; il sème, par exemple, à pleines mains, des aperçus philologiques suggérés par les matières qu'il examine, et poursuit souvent la synonymie

d'un nom d'animal à travers le chaldéen, le syriaque, le samaritain, l'arabe, l'éthiopien, le copte, le persan, le grec et le latin.

Que l'on réfléchisse au peu de relations qui existaient alors entre l'Occident et l'Orient, et à l'état si incomplet de la zoologie avant que les Swammerdam, les Linnée, les Fabricius, les Buffon eussent agrandi la sphère de cette science: et l'on ne pourra s'empêcher d'admirer comme un prodige ce traité de zoologie sacrée, qui n'a pu être encore remplacé par aucun autre. Cuvier en parlait avec une haute admiration, et le signalait comme présentant un tableau parfait de l'état des connaissances naturelles chez les nations de l'antiquité. A cet éclatant témoignage, j'ose ajouter que ce livre est, selon moi, la plus belle production de Bochart. Il est vrai qu'il y travailla plus de trente ans, et avec une application si continue que, comme il le dit lui-même, il y avait peu d'ouvrages, publiés de son temps, qui eussent coûté autant de peines.

Le *Geographia Sacra* et l'*Hiéro-zoïcon* sont écrits en latin : c'était la coutume de l'époque, les écrivains voulant être lus par les savans de toute l'Europe, au lieu de se restreindre à ceux de leur nation. Bien que cette langue ne nous



soit plus aussi généralement familière qu'à nos ancêtres, le style de Bochart, par sa précision et sa parfaite clarté, sera trouvé des plus faciles et des plus agréables.

Outre ces traités complets, il donna de nombreuses dissertations détachées, sur des sujets d'archéologie, de philologie, et de littérature sacrée : elles présentent le même fonds d'érudition, la même perspicacité que ses grandes productions. Quelques-unes furent publiées de son vivant; entre autres, en 1660, une épître *sur l'épiscopat et sur l'autorité des rois*, adressée à M. Morley, chapelain du roi Charles II, dans laquelle Bochart essaya de ramener à des sentimens modérés sur ces deux questions les partis extrêmes qui déchiraient alors la Grande-Bretagne. Elle fut très-bien reçue, et eut même une heureuse influence sur la convention de Bréda, qui contribua si puissamment au rétablissement de la tranquillité. En 1663, il adressa une dissertation à Segrais sur la question de savoir *si Enée est venu en Italie*, et montra qu'il n'y a point d'apparence que ce héros de Virgile en ait jamais touché le sol : Segrais la fit imprimer en tête de sa traduction de l'Enéide. La plupart des autres opuscules de Bochart, qui lui ont survécu, furent

recueillis en manuscrit et insérés dans ses œuvres par les éditeurs.

Divers travaux considérables furent interrompus par sa mort. Un de ses projets avait été de faire publier une belle édition du *Koran* en langue arabe, avec une version latine et des notes; mais il trouva des obstacles qui en empêchèrent l'exécution : on paraissait craindre (1) sérieusement que ce livre ne fît des prosélytes à Mohammed !! Nous ne possédons que quelques fragmens de trois traités qu'il préparait pour déterminer les noms des plantes et des pierres précieuses mentionnées dans l'Écriture, et la situation du *Paradis terrestre* (2); la majeure partie de ce qu'il en avait écrit n'ayant pu être retrouvée parmi ses papiers après son décès. S'il eût vécu, il méditait de donner une histoire

(1) « Dum Alcoranum eleganti charactere cum versione « et notis excusum petis, chimæram postulas. Ejus aggredi « impressionem cùm Leydac, tùm in Angliâ, nonnulli aliquandò voluerant; quidam è nostris morosi homines opus « interverterunt, quibus rationibus permoti nescio. Neminem « enim seducere valeat liber iste, quandoquidem nihil eo stolidius. Jam latinâ, gallicâ, et italicâ linguâ prostat editus : « quidni poterat etiam arabicâ, quam callent pauci, iique « plebe seductu difficiliores, excudi ? » (S. Bochart. ad J. Cappellum, de linguæ chaldaicæ, etc. A. D. 1666.)

(2) Pour suppléer à la perte du traité de Bochart sur le Paradis terrestre, Étienne Morin et Huet firent chacun une dissertation sur le même sujet.

naturelle de la Bible, comprenant les trois règnes. Nous avons, dans l'*Hiéro-zoïcon*, le règne animal tout entier; et le peu qui reste de ce qu'il avait composé sur les deux autres sections a été utile aux écrivains qui, comme Olaus Celsius, auteur de l'*Hiéro-botanicon*, ont travaillé à compléter son projet inachevé.

La qualité de ministre de la religion se liait, dans Bochart, avec les recherches immenses nécessaires pour la composition de tous ces ouvrages. Etant encore jeune, il avait entrepris de faire une série de sermons pour expliquer le livre de la *Genèse*; et, en étudiant cette portion de l'Écriture, il fallut, dès qu'il en fut au second chapitre, qu'il fixât la situation du Paradis terrestre. Les chapitres suivans le conduisirent à explorer l'origine des nations et la géographie des premiers temps; nombre de passages l'engagèrent également à travailler sur les animaux, les plantes et les pierres précieuses dont il y est parlé. Ces discours projetés, qui furent le principe de tous ses grands ouvrages, n'ont cependant été rédigés que vers la fin de sa vie; il était même occupé à les écrire, et à les prêcher successivement chaque dimanche, lorsque la mort vint l'arrêter au 49e. chapitre de la Genèse : ce fut donc l'expression de ses

dernières pensées. Le libraire Desbordes, à Amsterdam, les publia sur les manuscrits de l'auteur, de 1705-14, 3 vol. in-12. Quoique l'on doive supposer que l'esprit de Bochart, lorsqu'il mit par écrit ce commentaire, avait été un peu affaibli par des attaques d'apoplexie, on ne s'en aperçoit nullement, du moins dans le *premier* volume, le seul que j'aie pu me procurer; on y trouve au contraire un mérite très-solide, des sentimens élevés, des explications savantes et claires, et une lecture attrayante. Le style en est infiniment meilleur que celui des *Actes de la Conférence*, la seule des autres productions de notre auteur qui soit écrite en français : la comparaison de ces deux ouvrages fait voir combien, au 17e. siècle, un intervalle de 37 ans avait épuré et perfectionné la langue française. L'intérêt qui s'attache à ces *sermons sur la Genèse* doit faire désirer, nonobstant la vieille physique qui s'y mêle par fois, qu'ils soient bientôt réimprimés; puisque, n'ayant été compris dans aucune édition des œuvres complètes de Bochart (dont la dernière parut à Leyde, en 1712), ils sont devenus tellement rares, que nous sommes menacés de les perdre entièrement.

Les procès qui, en 1665, commencèrent à être suscités contre les protestans, dans le but de faire démolir un grand nombre de leurs temples, et qui nécessitèrent la vigilance continuelle des pasteurs pour se défendre, soit par la voie de la presse, soit devant les tribunaux, ont fortement contribué à mettre Bochart dans l'impossibilité de terminer les travaux littéraires qu'il avait entrepris. Ayant, conjointement avec ses éloquens et savans collègues, Du Bosc et Morin, consacré à cette cause son zèle et sa plume, ils réussirent à sauver quelques temples : mais des veilles prolongées, employées à compulser de vieux titres, et l'excès du travail, épuisèrent les forces de Bochart; et il fut averti du besoin qu'il avait de se reposer par deux attaques d'apoplexie, pendant lesquelles il restait étendu dans un état voisin de la mort.

Ne se sentant plus désormais assez fort pour compléter ses ouvrages commencés sur les plantes, sur les pierres précieuses et sur le Paradis terrestre, et ne voulant pas qu'ils parussent dans un état imparfait, il en détruisit probablement les manuscrits. Morin, qui avait vu ces écrits, se lamente sur leur perte, que l'on peut regretter encore, puisqu'il ne s'est

pas trouvé un second Bochart pour traiter ces sujets bibliques avec une égale puissance de génie et de savoir.

Une affliction domestique vint bientôt aggraver le mal. Il s'était marié à Caen vers l'an 1631 ou 1632, avec Susanne de Boutesluys, et n'avait eu qu'une fille unique, Esther, dont la douceur, la piété filiale et les autres qualités gagnèrent toute sa tendresse, et qui devint l'épouse de Pierre Le Sueur, seigneur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen. Cette fille chérie étant tombée malade d'une hydropisie, sa position désespérée, ainsi que les vives marques d'affection qu'elle prodiguait à son père en sentant approcher leur séparation terrestre, minèrent tellement la santé déjà délabrée de Bochart, qu'une troisième attaque d'apoplexie l'emporta le 16 mai 1667, à l'âge de 68 ans. Le coup fatal lui arriva au milieu d'une séance de l'académie des belles-lettres de Caen, dans le feu d'une discussion au sujet de l'origine de quelques médailles espagnoles. Il fut saisi d'une soudaine angoisse, qui ne lui laissa que le temps de s'écrier, *Mon Dieu! ayez pitié de moi!* et le priva de la parole et de la connaissance. Les académiciens consternés le transportèrent bientôt dans une

chambre voisine, où il mourut au bout d'une demi-heure, après avoir une seule fois ouvert les yeux et paru annoncer par un signe qu'il se joignait aux prières qu'offrait pour lui le pasteur Morin. Le lieu et les circonstances de ce triste événement donnèrent occasion à M. Moysant de Brieux de dire dans son épitaphe :

Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis,
Musarum in gremio debuit ille mori.

Quoique ses forces se fussent visiblement affaiblies depuis plusieurs années, sa fin fut imprévue pour ses amis, et elle remplit leurs cœurs d'amertume. Le décès subit de l'illustre savant affecta douloureusement les hommes de lettres de la ville, surtout ses confrères de l'académie, qui tous l'aimaient, et qui manifestèrent publiquement leurs regrets en accompagnant son cercueil au tombeau.

C'est à Cormelles, à une demi-lieue de Caen, que furent déposés ses restes mortels, dans un bosquet attenant à l'habitation de M. de Colleville, son gendre, et alors consacré à la sépulture de cette famille, qui possédait dans ce lieu un château et des terres. Le cours

du temps a transformé l'endroit en un petit champ, que les habitans du village nomment, tantôt le Clos-du-Pavillon, tantôt le Cimetière des Protestans : les travaux champêtres y ont épargné un seul tertre, sous lequel, d'après la tradition, reposent les cendres de ce grand homme.

Samuel Bochart était d'une taille moyenne, bien fait et agile; il avait le front large et proéminent, les yeux grands et beaux, une physionomie expressive, d'un ensemble très-attrayant, annonçant la candeur et la franchise; la finesse, tempérée par la bonté, animait ses traits; l'esprit étincelait dans ses yeux. D'un tempérament sanguin, une constitution robuste secondait la force de son ame, et le rendait propre à réussir dans tous les genres de travaux.

Ses goûts étaient simples; il se livrait avec bonheur aux douceurs de l'amitié, et il inspirait à ceux qui jouissaient de son intimité une haute vénération. Ses manières prévenantes et ses procédés concilians le firent rechercher, même des personnes de la communion romaine. La connaissance de tant de langues, jointe à une mémoire des plus heureuses, faisait de lui une bibliothèque vivante; il n'é-

tait cependant pas de ces hommes qui n'ont que l'esprit d'autrui : il ne brillait pas moins par une imagination poétique et par une grande justesse d'idées que par une immense érudition. Ce qu'il savait, il prenait plaisir à le communiquer : aussi les jeunes gens studieux s'honoraient d'être ses disciples. Parmi ceux dont il voulut bien diriger les études à Caen, s'est trouvé le comte de Roscommon, pair d'Irlande, qui se fit ensuite un grand nom dans la littérature de son pays, comme poète, comme Mécène éclairé, et comme l'objet des justes louanges de Pope. Tout ce qu'il y avait à Caen d'hommes de lettres distingués furent les amis et les admirateurs de Bochart : leurs vers latins peignent la vivacité du sentiment qu'il excitait en eux. Dans la chaire, l'énergie et la solidité de ses sermons lui attirait toujours un auditoire nombreux et attentif. On le consultait de toutes parts sur des points difficiles d'histoire ou de critique : c'est ce qui fit naître le plus grand nombre de dissertations épistolaires qu'il a laissées, au nombre d'environ cinquante.

« Mais (dit Bayle) sa science, quelque vaste « qu'elle fût, n'était pas sa principale qualité ; « il avait une modestie qui, en lui, était in-

« finiment plus estimable : aussi a-t-il possédé « sa gloire avec beaucoup de tranquillité, et « à couvert de ces malheureuses querelles que « s'attire l'orgueil. » D'un naturel vif et prompt, il se faisait cependant remarquer par une douceur, une bénignité peu communes. Tendre dans ses affections, constant dans l'amitié, habituellement généreux, d'une piété profonde et fervente : tel était cet admirable caractère. Les défauts que, sans doute, il a dû avoir (car ils font partie de l'humanité), n'ont point été retracés; nous ne connaissons que ses vertus.

Malgré la dispersion (par l'effet de la révocation de l'édit de Nantes) de ceux qui l'avaient le mieux connu, sa mémoire est restée en grand honneur dans le souvenir des habitans de Caen; plus d'un siècle après sa mort, ils se plaisaient à citer de lui quelques anecdotes, quelques traits conservés par la tradition; tout récemment, la cité vient de conférer à l'une de ses nouvelles rues le nom de *Samuel Bochart* (1). Cependant, une chose reste encore à faire pour l'honneur du pays : les voyageurs amis des sciences, qui vont visiter, près de Caen, le lieu de la sépulture de ce grand

(1) Par une décision du corps municipal du 10 juin 1833.

homme, et qui s'étonneront de n'y trouver aucune pierre tumulaire, s'affligeront-ils *toujours* de voir sa dépouille oubliée sous le gazon d'un cimetière abandonné?

L'habitation de Bochart, dans la rue Neuve-Saint-Jean, existe encore; les réparations successives ont épargné jusqu'ici le très-petit cabinet où il avait coutume de travailler, et où furent enfantés le Phaleg, le Canaan, l'Hiérozoïcon, et d'autres œuvres d'une érudition presque inconcevable. Cette maison ayant été transmise dans la famille de sa fille, le modeste mobilier du cabinet fut soigneusement conservé jusqu'à une époque assez récente, où, la maison étant passée en d'autres mains, tout a disparu.

La bibliothèque formée par ses soins fut donnée à l'Université de Caen, en 1732, par son arrière-petit-fils, Guillaume Le Sueur de Colleville. Cette collection, riche en ouvrages orientaux, contenait un grand nombre de livres chargés de notes marginales de la main de Bochart; 140 de ces volumes se voient encore dans la bibliothèque de la ville. Un beau portrait de lui fait partie de ceux qui ornent la salle de la bibliothèque; le burin, plus d'une fois, a essayé de le reproduire,

mais pas encore avec un plein succès. Le quatrain suivant, fait par Dubosc, en 1663, sur un portrait de son collègue, mérite d'être rapporté :

Neustria se tanti matrem miratur alumni,
Quem stupet ut rarum numinis orbis opus :
Quidquid Arabs, Phœnix, Graius, docuitque Latinus,
Inclusum vasto pectore solus habet.

« Son siècle, et même les siècles passés, « ont eu peu de personnes dont le savoir pût « être comparé au sien : » c'est le témoignage de Huet (1), qui l'avait connu si intimement, et qui était juge capable. L'Europe a confirmé ce jugement ; et aussi long-temps que les études orientales et bibliques seront cultivées, le nom de Bochart vivra, entouré de reconnaissance et de vénération.

(1) Voyez *Origines de Caen*, par HUET.

CONGREGATION

DU BON-SAUVEUR;

PAR L'ABBÉ JAMET,

MEMBRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, ANCIEN RECTEUR
DE L'ACADÉMIE, ET SUPÉRIEUR
DE LA MAISON DU BON-SAUVEUR.



CONGRÉGATION

DU BON-SAUVEUR.

L'origine de la congrégation du Bon-Sauveur remonte à l'an 1720.

Anne Le Roy, fondatrice de cette congrégation, naquit à Caen, d'un marchand de la rue Saint-Jean, en 1691.

En 1720, elle s'associa une compagne, nommée Le Couvreur-Delafontaine, et forma le projet d'établir une communauté de filles non cloîtrées, pour remplacer les religieuses de la Visitation, que saint François de Sales avait enfin assujetties à la clôture.

Elles se placèrent dans une petite maison de la rue du Four, près la rue du Milieu, à Vaucelles; là, elles firent les petites écoles aux jeunes filles du quartier, visitèrent les pauvres et les malades, et leur donnèrent du bouillon, de la tisane et des soins.

En 1732, les sœurs étant déjà au nombre de six, le local se trouva trop étroit ; Anne Le Roy acheta une maison et des jardins dans la rue d'Auge, où l'on voit encore les restes de la communauté du Bon-Sauveur.

En 1734, le roi leur accorda des lettres-patentes ; mais elles ne purent obtenir l'enregistrement de ces lettres au parlement de Rouen, qu'au mois de mars 1751.

En 1735, il y avait déjà au Bon-Sauveur une pension nombreuse de jeunes filles pour l'éducation, et des dames en chambre. Ce fut à cette époque que les femmes aliénées furent admises dans cette maison. Mais le local était si resserré, que le nombre ne put s'élever au-delà de vingt-cinq.

J'entrai au Bon-Sauveur, en qualité de chapelain, le 19 novembre 1790.

On comptait alors dans cette maison 23 religieuses, 25 demoiselles pensionnaires, 12 dames en chambre, et 16 aliénées. Une vingtaine de filles repenties venaient d'être renvoyées dans leurs familles. Les religieuses du Bon-Sauveur avaient été forcées, en 1751, de les admettre chez elles. Sans cette condition, le lieutenant-général de la police, le maire et les échevins de la ville n'auraient point con-

senti à l'établissement de leur communauté : de sorte qu'elles avaient toujours eu des pénitentes, depuis 1751 jusqu'en 1790.

Forcées de quitter leur couvent au mois de septembre 1792, les filles du Bon-Sauveur se retirèrent dans des maisons particulières de la ville. Cependant un tiers environ de ces religieuses restèrent, pendant trois ans encore, avec les femmes aliénées dans une portion des bâtimens de la communauté ; puis enfin ces bâtimens étant sur le point d'être vendus, elles se retirèrent à Mondeville avec leurs pensionnaires.

Au mois d'octobre de l'année 1804, elles achetèrent la maison des Capucins ; et le 22 mai de l'année suivante, elles s'y trouvèrent toutes réunies.

Alors il n'y avait plus que 15 religieuses, 12 femmes aliénées, et 2 demoiselles pensionnaires.

Mais bientôt le nombre de ces dernières s'éleva jusqu'à 52. Celui des dames en chambre, et plus encore celui des aliénées, prirent aussi un grand accroissement ; et l'on fut obligé de commencer des constructions.

Mais ce fut en 1818 que la maison du Bon-Sauveur prit un plus grand développement.

A cette époque, M. le comte de Montlivault, préfet du département, obligé de retirer les aliénés de la maison de Beaulieu, engagea le conseil général à prêter aux religieuses une somme de 50,000 fr. pour agrandir leur maison, afin d'y placer les aliénés des deux sexes, qui se trouvaient renfermés dans la maison centrale de Beaulieu. C'est alors que, pour la première fois, les hommes aliénés ont été admis au Bon-Sauveur. Pendant 35 ans, ces infortunés avaient été confondus avec les détenus de Beaulieu, dont ils étaient le jouet.

Deux ans après, le département prêta encore 40,000 francs au Bon-Sauveur pour faire une nouvelle construction : la première était devenue insuffisante.

Depuis cette époque, les pensionnaires de tout genre ont afflué au Bon-Sauveur, et cet établissement n'a cessé de prendre de nouveaux accroissemens (1).

(1) Un nouvel établissement se forme depuis trois ans dans la ville d'Alby. Il est situé dans un faubourg, sur la route de Toulouse, et offre une superficie de 86,400 mètres carrés. On y compte déjà 8 religieuses, 10 novices, 25 sourdes-muettes, 6 demoiselles pour l'éducation, 2 aliénés, et une dame en chambre : M. le préfet du Tarn n'attend que le moment où il

Il se compose, aujourd'hui 1er. janvier 1835, de 697 personnes, savoir :

Religieuses.	94
Novices.	70
Filles associées.	7
Prêtres.	4
Dames en chambre.	19
Demoiselles pour l'éducation.	32
Sourdes-muettes.	40
Sourds-muets.	32
Aliénés.	143
Aliénées.	182
Domestiques et gens de peine.	74
Nombre pareil.	697

y aura du logement, pour y mettre les aliénés et les sourds-muets de son département. Plusieurs de MM. les préfets des départemens voisins et un grand nombre de familles ont déjà demandé à y placer leurs aliénés. Mais il n'y a encore, dans ce vaste local, que peu de maisons qui puissent être habitées. Ce sont un château de 22 mètres de longueur, une maison de 23 mètres, une autre de 15, et un pavillon carré de 7 mètres de face. Mais on y voit déjà une construction de 84 mètres de longueur, et à 2 étages, qui est presque terminée : on place maintenant la toiture sur la moitié de la longueur.

Un troisième établissement doit bientôt s'élever dans le département de la Manche. L'autorisation est demandée au gouvernement, et des matériaux s'amoncellent sur le terrain pour commencer les constructions au mois de septembre prochain.

Sourds-muets.

C'est au mois de septembre 1815 que je donnai mes premières leçons à deux jeunes sourdes-muettes. Je n'ai suivi la méthode d'aucun maître. Ayant commencé seul et sans guide, je me suis fait une méthode qui m'est propre et dont j'ai donné quelques notions dans deux mémoires qui ont été lus à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, et imprimés par l'ordre de cette même académie. Toutes les personnes qui ont assisté à mes leçons trouvent que ma méthode est plus courte et plus simple que celle de l'école de Paris. On dit qu'elle abrège le travail aux maîtres et aux élèves.

Les sourds-muets conversent entre eux par signes, beaucoup plus vite que nous par le secours de la parole. Cela vient, 1°. de ce qu'ils font le signe des mots, et non le signe des choses, comme dans toutes les autres écoles; 2°. de ce qu'un seul geste, un léger mouvement, aussi prompt qu'un clin-d'œil, exprime les mots, quel que soit le nombre des syllabes; 3°. de ce que, dans leur langage, ils font usage d'un grand nombre d'ellipses; 4°.

enfin, de ce qu'ils exécutent leurs signes avec une étonnante rapidité.

Le sourd-muet offre, dans son caractère et dans ses inclinations, quelques spécialités qui le différencient de la société parlante.

1°. Il est d'une simplicité d'enfant, et, lorsqu'il n'est pas instruit, il conserve encore à 20 et 30 ans les idées et les penchans de l'enfance. Les joujous et les amusemens du premier âge l'attachent plus que des choses importantes.

2°. Il est violent; mais il n'est pas haineux, et ne garde pas de fiel.

3°. Il se livre aisément; mais s'il s'aperçoit qu'on le trompe, il devient soupçonneux et méfiant.

4°. Il est économe; et parmi le grand nombre de ceux que j'ai connus, je n'en ai remarqué qu'un seul qui fût dissipateur. Encore ce n'était que par suite de son bon cœur.

5°. En général, le sourd-muet a un cœur bon et droit. Mais les mauvaises sociétés lui sont pernicieuses et l'entraînent avec la plus grande facilité, surtout avant son instruction.

6°. Lorsqu'il n'a point encore reçu d'instruction, il n'a aucune idée religieuse. Toutes ses pensées se bornent aux objets sensibles

qui l'entourent et à ses besoins; cependant on en voit un certain nombre qui craignent la présence du soleil, d'autres, celle de la lune. Ils regardent ces astres comme des êtres puissans et redoutables. Ils n'osent pas être méchans quand ils les voient. Mais lorsque ces astres ne paraissent pas, le sourd-muet pense n'en être pas vu et ne les craint plus. Il me semble que la crainte du soleil et de la lune naît, chez le sourd-muet, de ce que, dans son enfance, lorsqu'il est méchant, ses parens lui montrent le ciel pour lui dire qu'il y a là haut un être puissant qui le punira. Cet infortuné n'apercevant rien de plus apparent que ces astres, pense que ce sont eux qu'il doit craindre.

7°. La connaissance que les sourds-muets reçoivent avec plus de facilité, plus d'avidité, c'est celle des vérités de la religion : elles ne trouvent presque aucun obstacle dans leur esprit, et moins encore dans leur cœur. Ils s'y attachent, les aiment et les cultivent également par sentiment et par conviction. On en voit un grand nombre qui, rentrés dans la société, y rencontrent des personnes irreligieuses ou immorales, s'en défient, les évitent, leur résistent en face, et conservent leurs

mœurs et leur foi avec une persévérance qu'on semblerait ne pas devoir attendre d'eux.

8°. Ils sont sans respect humain, et avertissent avec une franchise tout-à-fait confiante ceux qu'ils voient commettre des fautes.

9°. Enfin, il est d'observation que presque tous les sourds-muets de naissance sont, ou scrophuleux, ou lymphatiques.

Le nombre de sourds-muets de l'école du Bon-Sauveur est en ce moment de 72.

Aliénés.

Avant la fondation de la maison du Bon-Sauveur, les aliénés de notre province, ne trouvant point d'établissement propre à les recevoir, ne suivaient pas de traitement et subissaient un sort différent suivant leur fortune. Les riches et ceux qui appartenaient aux classes aisées étaient gardés au sein des familles, et ordinairement soustraits aux regards du public, autant pour éviter l'indiscrète curiosité dont ils ont été l'objet dans tous les temps, qu'à cause du préjugé défavorable qui s'attache encore à ce genre de maladie.

Quelques-uns cependant étaient envoyés dans la maison de Charenton, dirigée alors par

les religieux de Saint-Jean-de-Dieu, où ils ne recevaient presque aucun médicament. Un très-petit nombre recouvrait l'usage de ses facultés intellectuelles; beaucoup y trouvaient la mort, soit à cause de l'insalubrité des cellules (dans chacune il y avait une lunette d'aisance, et cela se voyait encore en l'année 1818), soit à cause de l'habitude où l'on était dans ce temps-là de donner peu de soins aux aliénés.

Les fous pauvres, qui ne pouvaient être retenus au milieu de la famille à raison de leur extrême indigence ou de leur caractère turbulent et de leurs violences, erraient dans les campagnes, ordinairement en butte à la dérision, et quelquefois objets de pitié. A Caen, on les enfermait dans une prison dégoûtante, où ils étaient abandonnés. En 1783, on voyait encore, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le palais de justice, les restes de l'ancienne tour d'Hautcourt, ou Grosse Tour, qui, depuis plus d'un siècle, portait le nom de Tour aux Fous. Là, sous des voûtes sombres et humides, gémissaient ces renfermés, malheureux aliénés. Nus, pour la plupart, et n'ayant pour lit qu'un peu de paille, ils étaient presque tous attachés aux murs de leurs ca-

chots par des chaînes de fer. Plusieurs cependant étaient dans un étage plus élevé, et, par des trous qui leur tenaient lieu de fenêtres, ils laissaient quelquefois descendre, suspendus à des cordes, des sacs de toile, dans lesquels les personnes que la curiosité conduisait auprès d'eux mettaient quelques pièces de monnaie, et plus souvent des alimens pour la nourriture de ces infortunés.

Ceux d'entr'eux qui étaient sous les voûtes du rez-de-chaussée recevaient avec une avidité singulière du pain, des fruits, et d'autres objets qu'on leur laissait tomber.

Quand on commença la construction du palais de justice, ces fous furent renfermés dans la maison centrale de Beaulieu. Ils en sortirent en 1820, au nombre de 40, pour être transférés dans celle du Bon-Sauveur. Plusieurs des guichetiers de Beaulieu furent alors témoins d'un événement qui nous fait connaître jusqu'à quel point la douceur et la bienveillance ont de l'empire sur ces malheureux. On amena de Beaulieu une femme d'une force athlétique, et qui, depuis 18 mois, était retenue dans un cachot fermé par une grille de fer : ils nous dirent qu'il fallait cinq ou six personnes pour renouveler la paille de cette

femme furieuse, et que, sans doute, il serait impossible à des religieuses de la contenir. On l'amena dans une charrette, les pieds et les mains chargés de chaînes. La mère supérieure du Bon-Sauveur monta sur la charrette, et, à la vue de ces fers, elle s'écria, comme si elle n'eût pas été prévenue : Quoi ! voilà une femme dans les entraves ! Otez-lui ses fers, il n'y a point ici d'esclaves ; je veux qu'elle soit libre comme moi. Depuis ce moment, elle est si docile à la voix des religieuses, que jamais elle ne leur a résisté, et qu'un enfant revêtu de l'habit religieux aurait sur elle tout l'ascendant imaginable.

Cette époque fut véritablement heureuse pour cette nombreuse classe d'infortunés, qui virent succéder au régime rigoureux de la prison les soins affectueux de femmes qui ont voué leur existence tout entière au soulagement des infirmités humaines. Aussi témoignèrent-ils une joie extraordinaire, et, pendant plusieurs années, ils venaient se grouper autour de moi et de la supérieure ; lorsque nous entrions dans le local qu'habitent ces pensionnaires, ils nous baisaient la main et nous témoignaient la plus affectueuse reconnaissance.

Encore bien que la folie reconnaisse des

causes physiques et des causes morales, ce sont ces dernières qui ont produit l'aliénation chez le plus grand nombre des pensionnaires du Bon-Sauveur. Les deux tiers environ ont perdu la raison sous l'influence puissante des causes nombreuses qui, agissant directement sur les plus nobles facultés de notre être, ont souvent pour résultat le trouble et le dérangement de l'intelligence.

Ce sont surtout les affections tristes, dont la cause agit long-temps et sans relâche, qui semblent dominer parmi les autres causes morales. Mais on n'aurait pas une idée exacte de leur action si l'on ne considérait chaque sexe en particulier sous ce rapport. Il faut dire aussi que ces causes morales ont une action infiniment plus grande parmi les personnes des classes riches ou aisées qu'elles n'en ont sur celles qui appartiennent aux classes inférieures de la société. C'est surtout sur celles-ci que l'on voit régner l'influence des causes physiques, parmi lesquelles l'abus des liqueurs fortes doit être placé au premier rang, puisqu'il a produit à lui seul le 9ᵉ. des maladies mentales qui sont traitées dans l'établissement.

L'état civil des malades est une des circons-

tances qui doit encore fixer l'attention. Le nombre des célibataires atteints d'aliénation mentale n'est pas le même pour les deux sexes. Nous comptons dans ce moment, sur 147 hommes, 30 mariés et 117 célibataires. Et sur 182 femmes, 78 mariées, et 104 célibataires.

Ne peut-on point trouver la raison de cette différence dans la manière dont agit le mariage sur chaque sexe ? Le mariage ramène l'homme à des habitudes d'ordre et d'économie essentiellement avantageuses à sa santé, tandis qu'il ne change pas autant la position de la femme, ou plutôt il lui apporte souvent des sujets inaccoutumés de peine. Quant à la différence que nous remarquons entre le nombre des fous célibataires, qui excède d'une manière si tranchée celui des fous mariés, elle provient de plusieurs causes.

1°. Quelques-uns sont nés idiots ou même prédisposés à la folie.

2°. D'autres appartiennent à des familles dans lesquelles cette maladie est héréditaire.

3°. Quelques-uns donnent, pendant la jeunesse, dans des écarts qui peuvent occasionner le dérangement des facultés intellectuelles.

4°. Un grand nombre ne se marient que

tard, parce que la conscription les a retenus. Or, dans tous ces cas, la folie ne vient pas du célibat; mais le célibat vient de la folie.

Le sentiment religieux, qui règne si généralement dans le cœur de l'homme, est fortement influencé par l'aliénation mentale; mais il n'est presque jamais effacé par elle. Sous ce rapport on ne peut prévoir d'avance de quelle manière il sera modifié. Chez les uns, en effet, il survit complètement au dérangement des autres facultés, et l'aliéné est aussi régulier dans ses exercices qu'il l'était avant l'invasion de la maladie. Chez d'autres, il prend du développement et forme la base du délire. Dans ce cas, l'aliéné ne pense qu'à Dieu et au salut de son ame; mais tantôt le développement du sentiment religieux est accompagné d'espoir, et le fou se croit sûr de la vie éternelle, ou pense jouir déjà du bonheur des élus; et tantôt il est joint au désespoir le plus profond; de sorte que le malheureux séparant les attributs divins, ne voit plus que la justice de Dieu et oublie sa miséricordieuse bonté ou s'en croit indigne. Il en est enfin quelques-uns qui, indifférens à la religion avant la perte de leur intelligence, continuent à vivre dans ce triste état lorsqu'ils en sont privés; mais

nous devons nous hâter de dire que beaucoup d'aliénés de cette dernière catégorie reviennent à des sentimens meilleurs pendant leur convalescence, soit que cela tienne aux réflexions profondes qui suivent naturellement le retour à la raison, soit, et cela est plus probable encore, qu'ils soient touchés de l'exemple qu'ils ont sous les yeux, et qu'ils cherchent enfin dans la pratique de la vertu ce repos de l'ame et cette paix du cœur dont ils sentent d'autant mieux le prix qu'ils en ont été privés plus entièrement et plus long-temps.

STATISTIQUE DES ALIÉNÉS

DE LA MAISON DU BON-SAUVEUR DE CAEN.

Du 1er. janvier 1832
Au 20 juillet 1833.

Au 1er. janvier 1812	295	
entrés	92	
Total au 20 juillet 1833	387	387
Idiots	62	
Epileptiques	29	
Incurables	130	
Susceptibles de guérison	166	
	387	387
Guéris	63	87
Morts	24	
Reste		300
En convalescence		15

Du 20 juillet 1833
Au 1er. janvier 1835.

	hom.	fem.	
Au 20 juillet 1833	135	165	300.
entrés	64	58	122.
Au 1er. janvier 1835	199	223	422.
Idiots	28	42	70.
Epileptiques	16	19	35.
Incurables	62	78	140.
Susceptibles de guérison	84	93	177.
Nombre égal			422.
Guéris	40	27	67.
Morts	12	14	26.
Total			93.
Reste	147	182	329.
En convalescence	15	27	42.
Incurables, dont le sort s'est amélioré d'une manière très-remarquable.	25	28	53.

OBSERVATIONS

THERMO-BAROMÉTRIQUES.

[illegible]

[illegible]

OBSERVATIONS

THERMO-BAROMÉTRIQUES

FAITES ET CALCULÉES POUR DÉTERMINER LES HAUTEURS DES PRINCIPAUX POINTS DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

PAR M. H^te. BUNEL,

OFFICIER DE MARINE EN RETRAITE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Des Observations Thermo-Barométriques appliquées à la mesure des hauteurs.

On reconnaît depuis long-temps que la géographie et la topographie ne peuvent plus se contenter, pour fixer la position d'un point de la surface du globe, d'indiquer sa latitude et sa longitude, mais qu'elles doivent encore faire

connaître, ce qu'un auteur a récemment proposé, avec beaucoup de raison, de nommer son *altitude*, c'est-à-dire sa distance au centre de la terre ou à une surface donnée de position. En effet, la superficie du globe ne peut être bien connue qu'autant qu'on aura déterminé les différences de niveau de ses points. Aussi, loin d'être un simple objet de curiosité, cette connaissance est-elle au contraire du plus haut intérêt, non seulement pour les pays de montagnes, profondément accidentés, mais encore pour les pays de plaines. De quelle utilité ne serait-elle pas pour la dérivation des eaux, l'établissement des usines, les routes à ouvrir, et en général pour la plupart des travaux civils ou militaires, pour le géologue, qui, à chaque pas, doit comparer les horizons géologiques avec les hauteurs absolues des terrains?

Ce sont de simples observations thermo-barométriques qui ont conduit l'illustre M. de Humbolt à tracer ses lignes isothermes et à classer les végétaux suivant la latitude et l'élévation des lieux.

Frappé du peu de données que possède sur cet objet le département du Calvados, je souhaitais depuis plusieurs années d'en commencer

le nivellement au moyen du baromètre. Cet instrument est, sans doute, loin d'être parfait, et les observations faites avec lui offrent souvent encore, dans quelques circonstances, beaucoup d'incertitudes, surtout pour les petites hauteurs, mais je pense aussi qu'en combattant les causes d'erreurs qu'il présente par les moyens que la science et l'expérience nous donnent, en entourant ces observations délicates de toutes les précautions qu'elles réclament, on peut en tirer un parti très-avantageux, et obtenir en peu de temps, et avec une approximation assez grande, le nivellement des principaux points d'un département.

Lorsqu'on a étudié et médité les mémoires de M. Ramond sur la formule barométrique de la mécanique céleste, ouvrage le plus complet et le plus consciencieux qui ait été publié sur cette matière, on est effrayé des difficultés qu'on rencontre dans l'emploi du baromètre pour mesurer les hauteurs; des innombrables précautions dont il est indispensable d'accompagner ce genre d'observations, enfin de l'incertitude qu'elles laissent quelquefois; mais en faisant réflexion que le but de M. Ramond était bien moins de connaître l'élévation absolue ou relative des points observés, que de dé-

terminer les limites des erreurs de l'instrument; de comparer et de vérifier les diverses formules, et surtout de fixer la correction à faire au coefficient constant de celle de Laplace, qu'il avait reconnu être trop faible; c'est-à-dire, de corriger, en quelque sorte, le calcul par l'observation, travaux qui exigeaient une exactitude véritablement prodigieuse; on peut reprendre confiance et courage, car si cet habile observateur, dominé par des circonstances très-défavorables, a trouvé de fortes erreurs dans quelques-uns de ses résultats (1), il pense aussi (2) que l'incertitude des mesures barométriques peut être réduite à celle dont les opérations trigonométriques elles-mêmes ne sont point exemptes, et qu'on peut appliquer utilement le baromètre au nivellement de nos plaines (3).

Les imperfections et les inconvéniens des thermomètres et des baromètres portatifs sont encore nombreux, et les circonstances atmosphériques, qui peuvent altérer les observations, très-compliquées : la fragilité de ces derniers

(1) Mémoires de M. Ramond, page 45.
(2) Id. Id., id., IX.
(3) Id. Id., id., 78.

instrumens est fort grande, le moindre choc, ou un renversement brusque suffit pour les briser; le mercure employé dans leur construction doit être d'une pureté extrême, ce qu'on n'obtient que rarement; celui qu'on verse dans le tube pour achever de le remplir, ne pouvant être bouilli en place, et restant d'ailleurs en contact avec l'atmosphère, n'est jamais complètement purgé d'air; les divisions des échelles et des verniers sont souvent défectueuses; dans les baromètres à siphon, les diamètres intérieurs des deux branches n'étant pas toujours égaux, l'action capillaire y est différente, et, par conséquent, ne se corrige pas exactement; l'air peut s'introduire dans la colonne s'ils sont transportés sans précaution, ou s'ils reçoivent un mouvement de haut en bas et de bas en haut un peu fort, sans avoir été préalablement renversés; l'adhérence du mercure au tube est sensiblement variable, surtout dans la branche la plus courte et n'est presque jamais la même que celle qui existe à la partie supérieure de l'autre branche; l'état hygrométrique de l'air et des parois intérieures du tube a une grande et fâcheuse influence sur cette adhérence; la courbure de la surface du mercure, dans les tubes, n'est pas constante, même après les

avoir convenablement agités; cette courbure est influencée par des causes encore peu connues, qui ne me paraissent avoir été ni étudiées ni signalées, la principale est la tendance du baromètre à monter ou à descendre; l'expérience m'a maintes fois prouvé que le rayon de cette courbure est en rapport (très-variable à la vérité) avec la marche de cet instrument; qu'il augmente, avec le mouvement ascensionnel, jusqu'à devenir infini, et même à changer quelquefois de direction, lorsque celui-ci est rapide et continu, ce qui rend la surface plane ou concave, et qu'il diminue, avec le mouvement contraire, jusqu'à devenir à peine égal au demi-diamètre intérieur du tube, ce qui rend la surface aussi convexe que possible, de sorte que souvent la seule inspection de la surface du mercure, en contact avec l'air, suffit pour indiquer si la hauteur du baromètre tend à augmenter ou à diminuer (1); le ther-

(1) Au moment de mettre sous presse, je prends connaissance du rapport fait à l'Académie des sciences, le 7 décembre 1835, par M. de Prony, sur un ouvrage de M. de Fontaine, relatif aux travaux exécutés sur le Rhin, depuis 21 ans; on y trouve :

« Parmi les choses d'intérêt général que présente cet ou-
« vrage, nous signalerons encore la détermination que M. de
« Fontaine a faite de l'espèce de courbure qu'affecte la ligne

momètre du baromètre, quelque bien joint et enveloppé qu'il soit avec lui, n'étant point plongé dans le mercure, en fait rarement connaître la température avec exactitude; le poids réel et la pression d'une colonne fluide élastique étant deux choses fort différentes, les courans ascendans et descendans de l'air accourcissent ou allongent accidentellement la colonne de mercure et d'une manière d'autant plus fâcheuse qu'elle est presque toujours inaperçue; nous n'avons aucun moyen de corriger les observations de l'influence électrique et hygrométrique de l'atmosphère; enfin, l'art d'observer, dit M. Ramond, n'est pas aussi facile qu'on le pense; il ne suffit pas d'être exact, le fluide sur lequel on opère a d'étranges caprices, et dans l'application de la théorie aux cas par-

« qui termine, à la surface supérieure d'un courant d'eau, « une section transversale de ce courant : cette ligne, qu'on « est naturellement tenté de considérer comme horizontale, « n'a cette forme rectiligne que dans le cas de l'étale, ou état « permanent de hauteur d'eau; elle est curviligne convexe, « lorsque le fleuve est *en crue*, et curviligne concave, lorsque « le fleuve est *en baisse*. (N°. 135, 9 décembre 1835, du Jour- « nal l'Institut.) »

Cette importante observation confirme complètement l'opinion que j'émettais dans ce Mémoire, dès 1833, sur la principale cause qui fait varier la forme des ménisques à la surface du mercure dans les baromètres à siphon.

ticuliers, il faut voir quelque chose de plus que les indications des instrumens et le calcul d'une formule; il faut déterminer les conditions d'une bonne observation, démêler les circonstances propres aux opérations barométriques, reconnaître les modifications de l'atmosphère dont l'influence altère la justesse des mesures, qualifier les erreurs et les faire servir elles-mêmes à l'avancement de la science météorologique (1). En effet, entendre la théorie des mesures barométriques n'est pas une chose fort difficile, il est encore plus aisé d'apprendre à calculer les observations; mais ce qui ne l'est pas, à beaucoup près autant, c'est de les bien faire. De très-habiles gens nous en ont donné quelquefois d'assez mauvaises, tantôt faute de bons instrumens, tantôt faute de bonnes méthodes, et toujours pour avoir cru trop aisée une expérience de physique qui ne laisse pas d'être en elle-même fort délicate, et qui souvent ne répond pas dans le sens où on l'interroge, parce que c'est le propre de toute expérience de ne répondre juste qu'à des questions bien posées.

Tout en appréciant bien ces difficultés, je

(1) Mémoires de M. Ramond, déjà cités.

persiste à croire qu'en choisissant les conjonctures favorables, répétant les observations, les entourant de tous les soins nécessaires, décrivant les lieux où elles sont faites, tenant note de l'état du ciel et des vents et de toutes les circonstances météorologiques, indiquant exactement la marche des instrumens dans les temps voisins des observations; enfin, et c'est là, je pense, la partie la plus importante et la plus difficile, en les soumettant ensuite, avant le calcul, à une discussion consciencieuse et approfondie, et en les combinant de manière à les faire, autant que possible, se servir réciproquement de preuves, je persiste à croire que si l'on n'obtient pas toujours des résultats d'une exactitude mathématique, on peut au moins arriver à de bonnes approximations, bien précieuses pour un département qui, comme le nôtre, a tout à faire.

Le Mont-Pinçon, situé au Plessis-Grimoult, est le seul point de l'intérieur dont, à ma connaissance, on ait signalé la hauteur. D'après M. de Caumont, elle a été déduite d'observations barométriques faites par M. Delcros, chef d'escadron au corps royal des ingénieurs géographes, dont le nom suffit pour y faire accorder toute confiance. Il est indubitable que



cet ingénieur, qui a fait des travaux géodésiques dans le Calvados, aura calculé d'autres hauteurs au moyen de la mesure des angles et des bases, et qu'il n'aura pas négligé de jeter des tangentes à l'horizon du sommet de nos falaises; mais je n'ai malheureusement aucune connaissance du travail de M. Delcros.

Je dois aussi indiquer deux nivellemens infiniment remarquables, faits dans ce département par MM. Pattu et Pouëtre, ingénieurs des ponts et chaussées, qui, ayant eu besoin, pour éclaircir une importante question relative à la théorie des marées, de savoir à quelle hauteur absolue la mer s'élevait dans la baie de la Seine et dans l'intérieur du fleuve, tracèrent une ligne de niveau depuis Honfleur jusqu'à Quillebœuf. Comme il leur était essentiel que ce travail fût fait avec la plus scrupuleuse exactitude, ils le firent eux-mêmes, avec deux niveaux à lunettes, placés successivement au milieu d'intervalles de 300 mètres, faisant à chaque station des séries d'observations que chacun d'eux recommençait jusqu'à ce que les moyennes des deux instrumens ne différassent pas de plus d'un millimètre. Aussi, arrivés à l'extrémité d'une ligne de plus de sept lieues de longueur, leur résultat n'a pré-

senté qu'un centimètre de différence avec un nivellement des mêmes lieux, précédemment fait par M. Robin, ingénieur en chef du même corps, et l'on doit même penser que cette minime erreur est au-dessus de celle qu'ils ont pu commettre! Ces savans ingénieurs ont bien voulu me communiquer leurs travaux et me procurer de précieux renseignemens avec une bonté et une obligeance pour lesquelles je leur renouvelle ici mes sincères remercîmens.

Le second nivellement a été fait pour la rivière d'Orne, par M. Pattu, avec les mêmes soins, les mêmes précautions et la même exactitude; aussi la hauteur du quai de Caen au-dessus du niveau moyen de la mer, est-elle maintenant connue de la manière la plus rigoureuse.

En commençant mon nivellement, j'ai pensé qu'il était convenable de me fixer d'avance sur les points dont il serait le plus utile de calculer la hauteur, et tout en reconnaissant la nécessité d'en observer le plus grand nombre possible, je me propose d'abord de considérer, comme points principaux, les sommets de nos collines, la source des cours d'eau pouvant servir de moteur aux usines, les plateaux de quelque importance, les limites des formations

géologiques, les points de leur plus grande élévation, certaines parties des routes, enfin une foule de lieux remarquables, tels que carrières, mines, etc., etc.

Quelque désir que j'aie de ne donner que des résultats voisins de la vérité, j'ai cru cependant que ce serait une faute de pousser trop loin la sévérité à cet égard, et de rejeter complètement les observations moins certaines; car des indications douteuses peuvent encore quelquefois être fort utiles en les donnant pour telles, je ferai donc tout connaître, mais en indiquant après chaque résultat le degré de confiance qu'il mérite.

Ce travail exigeait un collaborateur qui, à une grande habitude, et au talent de bien observer, joignît une patience et une exactitude plus grandes encore; M. de Lafoye, professeur de physique de l'académie royale de Caen, muni d'excellens instrumens dont il se sert pour les observations sédentaires qu'il fait depuis long temps, ayant bien voulu me promettre son concours, je me suis décidé à entreprendre ce travail, et je me propose de le continuer.

Les instrumens dont nous nous servons, sont de bons thermomètres bien comparés,

des baromètres de Fortin, de Cauchois d'après Ramond, mais surtout de Gay-Lussac, exécutés par Bunten. C'est exclusivement avec ces derniers, que je crois préférables à tous les autres, que je fais les observations ambulantes; enfin, au moyen d'un théodolite de Gambey, nous pourrons déterminer rigoureusement la hauteur de quelques lieux qui me serviront alors de points de départ, de comparaison et de correction.

Le beau nivellement de la rivière d'Orne, fait par M. Pattu, auquel nous avons rattaché le niveau des baromètres de M. de Lafoye, nous a donné la hauteur de ceux-ci au-dessus de la mer, ce qui permet de rapporter à ce plan les observations correspondantes simultanées; mais lorsque je puis faire des observations alternatives, avec le même baromètre à deux stations peu éloignées, j'emploie ce moyen comme infiniment préférable. C'est ainsi que j'ai mesuré la hauteur de tous les points remarquables du littoral du département, et de plusieurs de nos collines au-dessus des rivières qui baignent leur pied.

Instrumens employés et précautions prises pour faire les observations.

Je me procurai, en mars 1833, un baromètre à siphon, de Bunten, portant le n°. 212; il était accompagné d'une note constatant que, d'après la comparaison qui en avait été faite, cet instrument donnait les hauteurs de 45 centièmes de millimètre plus grandes que celles qu'indique celui de l'observatoire. Je le comparai, dans le mois d'avril et au commencement de mai, avec un baromètre semblable et du même artiste, portant le n°. 208, appartenant au cabinet de l'Académie royale de Caen et servant à M. de Lafoye pour ses observations sédentaires. D'après ces comparaisons, le n°. 212 donnait les hauteurs de 30 centièmes de millimètre plus grandes que celles qu'on trouvait avec le n°. 208. Les thermomètres furent également comparés, et leur marche nous parut régulière et la même. Le baromètre n°. 208, placé dans le cabinet de M. de Lafoye, au lieu où il fait ses observations, est élevé de 28^{m} 14 au-dessus de la mer.

Les instrumens que j'emporte en voyage sont: une bonne montre que je tiens exactement

réglée sur le temps moyen ; mon baromètre dans son étui, avec sa vrille et ses crochets à vis, le suspensoir et ses trois pieds; un double crochet et une petite bride en corde pour attacher au bas du baromètre une pierre d'un ou deux kilogrammes, afin que les vis de rappel, servant à faire marcher les verniers, ne donnent en fonctionnant aucun mouvement à la colonne de mercure qui doit rester verticale; un thermomètre centigrade, très-sensible, pour observer les températures de l'atmosphère; une loupe d'un foyer convenable pour lire les graduations; une boussole de poche et une règle à pinnule avec niveau à bulle d'air.

Aussitôt arrivé au lieu choisi pour une station, je suspends le baromètre au moyen de sa vrille ou d'un crochet, à un arbre ou à tout autre objet immobile et le plus à l'abri possible. Si je manque d'objets convenables, je le pose sur son suspensoir, et me place entre lui et le soleil, afin de le maintenir à l'ombre ; je fixe également à l'ombre le thermomètre libre, dans un endroit découvert, tout en lui évitant les réflexions de chaleur qui pourraient agir sur lui ; en un mot, je le place à l'endroit que je juge le plus convenable pour m'indiquer la vraie température de l'air ; je mesure immé-

diatement l'élévation du baromètre au-dessus du sol, ou au moyen du niveau, j'observe son élévation ou son abaissement par rapport au point culminant des environs, ou plutôt par rapport au point dont je cherche à déterminer la différence de hauteur, et que je décris le plus exactement possible. Je tiens note de l'état du ciel et des circonstances météorologiques ou d'autres qui peuvent altérer l'observation; j'observe la marche du thermomètre libre, afin de ne pas perdre de temps, et cependant de ne commencer mes observations que lorsqu'il s'est mis en équilibre de température avec l'air qui l'entoure; enfin, après avoir agité le baromètre en le frappant à petits coups, de manière à communiquer au mercure une sorte de vibration qui lui fasse vaincre les frottemens et son adhérence au tube, je prends note de l'heure; j'observe la partie supérieure du baromètre dont j'écris l'indication, écrivant, aussitôt après, celle de son thermomètre, puis celle de la partie inférieure que j'ajoute à la première pour avoir la hauteur totale, enfin j'inscris la température *moyenne* de l'air que j'ai soin d'observer plusieurs fois; car cette température étant essentiellement variable, il est de beaucoup préférable de prendre cette moyenne que l'unique

indication que donne l'instrument à l'heure précise de l'observation.

Pour abréger, je fais M = le temps moyen indiqué par la montre; h = l'indication donnée par la partie supérieure de la colonne de mercure dans le baromètre; b = l'indication de la partie inférieure; H = leur somme ou la hauteur totale; T^b = la température du baromètre; T^l = le thermomètre libre donnant la température de l'air.

Pour calculer mes observations, j'emploie les tables d'Oltmanns, données dans l'Annuaire du bureau des longitudes, parce qu'au moyen d'une table de parties proportionnelles que j'y ajoute, ce sont les plus commodes, celles qui demandent le moins de chiffres, et que les petites différences qui peuvent résulter de leur emploi, comparé à celui des logarithmes, sont évidemment au-dessous des incertitudes de l'observation elle-même. Pour accélérer cette partie du travail, j'ai aussi adopté une marche régulière : je commence par prendre des moyennes des séries d'observations faites à chaque station, j'en déduis la hauteur du baromètre et les températures qui eussent été observées au même instant, aux deux points dont je cherche la différence de niveau; j'é-

cris sur une seule ligne les nombres obtenus pour la station inférieure, puis immédiatement au-dessous ceux de la station supérieure ; je fais la différence des températures des baromètres, et la double somme des températures de l'air. Tout étant ainsi disposé, j'applique la formule et j'opère le calcul.

Un exemple me fera mieux comprendre.

Le 12 mai 1833, étant à Honfleur, hôtel du Cheval Blanc, situé sur le port, le baromètre, placé sur son suspensoir, est élevé de 9^{m} 25 au-dessus du niveau de la mer.

Vent du N.-E. faible, beau temps ; quelques nuages détachés. J'ai observé le matin :

$M = 5^{h}.\ 38' \ldots h = 396^{mm}.\ 78 \ldots T^{b} = 16°,\ 9 \ldots T^{l} = 11°,9$

$b = 369 \quad 48$

$H = 766 \quad 26$

$M = 5^{h}.\ 42' \ldots h = 296^{mm},\ 80 \ldots T^{b} = 17°,0 \ldots T^{l} = 11°,$

$b = 369 \quad 49$

$H = 766 \quad 29$

$M = 5^{h}.\ 48' \ldots h = 396^{mm},79 \ldots T^{b} = 17°,0 \ldots T^{l} = 11°,9$

$b \quad 369 \quad 50$

$H = 766 \quad 29$

Le même jour sous le porche de la chapelle de N.-D.-de-Grâce près de Honfleur.

Le baromètre de 0^{m}. 67 au-dessus du pavé de ce porche.

Même temps.

M =5h. 38'... h = 392^{mm}, 84...T^{b} = 15°, 5...T^{l} = 13°,2
b = 365 68
H = 758 52

M = 6^{h}. 20'... h = 392^{mm}, 80 ..T^{h} = 15°,0...T^{l} = 13°, 3
b = 365 67
H = 758 47

M = 6^{h}. 23'...h = 392^{mm}, 47...T^{b} = 14°,6...T = 13°, 3
b = 365 64
H = 758 37

Le même jour à la station de Honfleur, au même point que le matin à 5^{h}. 38'.

M = 7^{h}. 3'... h = 396^{mm}, 87...T^{b} = 17°, 0...T^{l} = 1°, 4
b = 369 51
H = 766 38

$M=7^h.\ 7'\ldots\ b=396^{mm},89\quad T^b=17^\circ,=5\ldots T^l=15^\circ,4$

$b=369\quad 52$

$H=766\quad 41$

$M=7^h.\ 11'\ldots\ h=396^{mm},90\quad T^b=17^\circ,=8\ldots T^l=15^\circ,5$

$b=369\quad 51$

$H=766\quad 41$

$M=7^h.\ 15'\ldots\ h=396^{mm},91\quad T^b=17^\circ,=8\ldots T^l=15^\circ,4$

$b=369\quad 52$

$H=766\quad 43$

Prenant une moyenne de chacune de ces trois séries d'observations, j'ai :

Pour la première station à Honfleur.—N°. 1,

$M=5^h.\ 43'\ldots\ H=766^{mm},28\ldots T^b=17^\circ,0\ldots T^l=11^\circ,9$

Pour la station à la chapelle de Grâce.—N°. 2.

$M=6^h.\ 20'\ldots H=758^{mm},45\ldots\ T^b=15^\circ,0\ldots T^l=13^\circ,3$

Pour la seconde station à Honfleur.—N°. 3.

$M=7^h.\ 9'\ldots\ H=766^{mm},41\ldots\ T^b=17^\circ,5\ldots T^l=15^\circ,4$

Cherchant au moyen des numéros 1 et 3 ce qu'eût donné une observation unique faite à Honfleur à 6h. 20'.

Je trouve :

M=6h. 20'... H=766mm, 34...	Tb=17°,2...	Tl=13°, 4	
On a trouvé p° Grâce 758 45	15, 0	13°, 3	
Différence :	2 , 2	Som. 26 , 7	
		2e som. 53 , 4	

Appliquant le calcul à ces données je trouve dans la table n°. 1.

Pour 766mm, 34.	6216m, 74
Pour 758 45.	—6134 33
Différence de hauteur non corrigée	82m, 41
La table n°. 2 donne pour la différence des températures du baromètre.	— 3 20
Différence de hauteur corrigée des temp. du baromètre.	79m, 21
Correction pour la température de l'air. . . . . $\frac{7921}{10000} \times 534$	+79m, 21
Différence de hauteur approchée.	83m, 44
Correction pour la latitude, donnée par la table n°. 3.	+0 25
Différence de hauteur du baromètre aux deux stations.	83m, 59

Elévation du baromètre au-dessus

du sol de Grâce.	0	67
Hauteur du pavé du porche au-dessus du baromètre à Honfleur.	83	02
Elévation du baromètre au-dessus du niveau moyen de la mer à Honfleur.	+9	25
Hauteur du sol du porche de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce au-dessus du niveau de la mer. . .	92	27

Observations faites dans le Calvados.

Le 11 mai 1833, j'ai observé au haut de la côte d'Annebaut, canton de Dives, sur la grande route de Caen à Honfleur, devant la maison d'un M. Dubos. En cet endroit la route est bordée d'arbres et à l'abri du vent, elle réfléchit fortement les rayons du soleil. Ce point n'est pas le plus élevé; à environ cent mètres à l'est, la route s'élève encore d'un ou deux mètres.

Le baromètre de 0^m. 67 au-dessus du sol.

Vent d'est nord-est très-faible, beau temps, quelques nuages, débris d'orage.

$M = 11^h. 5' \ldots b.\ 391^{mm}. 72 \ldots T_b = 18°,6 \ldots T^l = 20°,9$
$b = 364\ \ 38$
$H = 756\ \ 30$

Le même jour, au haut de la côte de la Griserie, entre Pont-l'Evêque et Honfleur, sur la route à la sortie de la forêt de Touques, devant la maison d'un nommé Dominique Descelliers, à environ deux cents mètres à l'ouest d'une maison neuve située sur le bord méridional de la route.

Le baromètre de 0^m. 67 au-dessus du sol.

Même temps que pendant l'observation précédente.

$M = 2^h. 5' \ldots b = 391^{mm},34 \ldots T^b = 18°, 3 \ldots T^l = 17°, 8$
$b = 363\ \ 71$
$H = 755\ \ 05$

Il y a peut-être quelque incertitude dans les températures de l'air des observations précédentes.

Le même jour à Honfleur, hôtel du Cheval-Blanc situé sur le port.

Le baromètre placé sur son suspensoir est élevé de $9^{m}.25$ au-dessus du niveau moyen de la mer. Cette élévation est déduite de celle de l'arête du mur de quai, que M. Pouëtre, ingénieur des ponts-et-chaussées, a eu l'extrême obligeance de me communiquer.

Même temps que le matin.

$M=3^{h}.16'...b=397^{mm},02...T^{b}=18^{\circ},7...T^{l}=19^{\circ},3$
$b=369 \quad 33$
$=766 \quad 35$

$M=3^{h}.25'...h=337^{mm},02...T^{b}=18,^{\circ}7...T^{l}=19^{\circ},3$
$b=369 \quad 33$
$H=766 \quad 25$

$M=4^{h}.5'...b=397^{mm},00...T^{b}=18^{\circ},2...T^{l}=19^{\circ},5$
$b=369 \quad 28$
$H=766 \quad 28$

Le même jour sous le porche de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce près Honfleur.

Le baromètre de $0^{m}.67$ au-dessus du pavé de ce porche.

Même temps.

M=4h. 45'... h=393mm, 10... Th=18°, 0... Tl=17°, 1
b=355 72
H=758 82

M =4h. 50'...h = 393mm, 10... Tb = 17°, 7...Tl = 16°, 9
b = 355 72
H = 758 82

Le même jour, à Honfleur, au même point, même situation et même temps qu'à 4h. 5'.

M = 5h. 18'...h = 396mm, 98...Tb = 18°, 8...Tl = 19°, 0
b = 369 47
H = 766 45

M = 5h. 23'...h = 396mm, 99...Tb = 19°, 0...Tl = 19°, 0
b = 369 48
H = 766 47

Le même jour, à la chapelle de Grâce, même situation et même temps qu'à 4h. 45'.

M=5 .56'... h =393mm, 09...Tb = 17°, 0...Tl = 16°, 3
b = 365 78
H = 758 87

$M = 6^h.\ 2' ... h = 393^{mm}, 08 ... T^b = 16°, 6 ... T^l = 16°, 0$
$b = 365\ \ 73$
$H = 758\ \ 81$

Le même jour à Honfleur, même situation et même temps qu'à $4^h.\ 5'$.

$M = 9^h.\ 15' ... h = 397^{mm}, 51 ... T^b = 18°, 5 ... T^l = 14°, 4$
$b = 370\ \ 00$
$H = 767\ \ 51$

$M = 9^h.\ 21' ... h = 397^{mm}, 52 ... T^b = 19°, 0 ... T^l = 14°, 2$
$b = 370\ \ 00$
$H = 767\ \ 52$

$M = 9^h.\ 28' ... h = 397^{mm}, 58 ... T^b = 19°, 2 ... T^l = 14°, 2$
$b = 370\ \ 02$
$H = 767\ \ 60$

$M = 9^h.\ 33' ... h = 397^{mm}, 62 ... T^b = 19°, 2 .. T^l = 14°, 2$
$b = 370\ \ 06$
$H = 767\ \ 68$

Le 12 mai 1833, à Honfleur, au même point,



et dans la même situation qu'hier, vent de nord-est faible, beau temps, lourd, quelques nuages.

M =5h.38'...h = 396mm. 78...T^b = 16°, 9...T^l = 11°, 9
b = 369 48
H = 766 36

M =5h. 42'...h = 396mm, 80...T^b = 17°,0.. T^l = 11°, 9
b = 369 49
H = 766 29

M =5h. 48'...h = 396mm, 79...T_b = 17°, 0...T^l = 11°, 9
b = 369 50
H = 766 29

Le même jour, à la chapelle de Grâce, même situation qu'hier, toujours beau temps.

M =6h. 17'...h = 392mm, 84...T^b = 15°, 5...T^l = 13°, 2
b = 365 68
H = 758 52

M =6h. 20'...h = 392mm, 80...T_b = 15°, 0...T^l = 13°, 3
b = 365 67
H = 758 47

$M = 6^h.23' \ldots h = 392^{mm},73 \ldots T^b = 14^\circ,6 \ldots T^l = 1^\circ,33$
$b = 365 \quad 64$
$H = 758 \quad 37$

Le même jour, à Honfleur, même situation qu'hier.

Le temps devient orageux.

$M = 7^h.3' \ldots h = 396^{mm},87 \ldots T^b = 17^\circ,0 \ldots T^l = 15^\circ,4$
$b = 369 \quad 51$
$H = 766 \quad 38$

$M = 7^h.7' \ldots h = 396^{mm},89 \ldots T^b = 17^\circ,5 \ldots T^l = 15^\circ,4$
$b = 366 \quad 52$
$H = 766 \quad 41$

$M = 7^h.11' \ldots h = 396^{mm},90 \ldots T^b = 17^\circ,8 \ldots T^l = 15^\circ,5$
$b = 369 \quad 51$
$H = 766 \quad 41$

$M = 7^h,15' \ldots h = 396^{mm},91 \ldots T^b = 17^\circ,8 \ldots T^l = 15^\circ,4$
$b = 369 \quad 52$
$H = 766 \quad 43$

Le même jour, à la chapelle de Grâce, même situation qu'à 6^h. 16'. Le temps assez beau, mais lourd.

$M = 7^h$. 43'... $h = 392^{mm}$, 90... $T^b = 16°$, 3... $T^l = 15°$, 8
$b = 365$ 78
$H = 758$ 68

$M = 7^h$. 47'... $h = 392^{mm}$, 90... $T^b = 16°$, 0... $T^l = 15°$, 3
$b = 365$ 79
$H = 758$ 69

$M = 7^h$. 51'... $h = 592^{mm}$, 88... $T^b = 15°$, 8... $T^l = 15°$, 0
$b = 365$ 78
$H = 758$ 66

$M = 7^h$. 55'... $h = 392^{mm}$, 84... $T^b = 15°$, 5... $T^l = 15°$, 0
$b = 365$ 78
$H = 758$ 62

Le même jour, à Honfleur, même situation et même temps qu'à 7^h. 3'.

M= 8h. 32'... h = 396^{mm}. 92...T^{b} = 17^{c},... T^{l} = 16°, 5
b = 369 43
H= 766 35

M= 8^{h}.37'... h = 396^{mm}, 94...T^{b} = 18°, 1...T^{l} = 16°, 7
b = 366 42
H = 766 36

M= 8^{h}. 12'...h = 396^{mm}, 94...T^{b} = 18°, 4...T^{l} = 16°, 8
b = 369 44
H= 766 38

Le même jour, toujours à Honfleur, même situation. Les nuages viennent de sud-ouest, ils se multiplient avec apparence d'orage.

M= 9^{h}. 25'...h = 396^{mm},79. . T = 18,6... T^{l} = 17°, 8
b = 369 23
H= 766 02

M= 9^{h}. 29'...h = 396^{mm},81... T^{b} = 18^{c}, 7...T^{l} = 18°, 8
b = 369 23
H 766 04

M= $9^h.33'$...h = 396^{mm}, 81... T^b = 18°, 8...T^l = 18°, 3
b = 369 32
H= 766 03

Le même jour, au sommet de la côte Vassal, dans la cour d'une ferme appartenant à un Me. Bazire, près le gable de l'est, d'un bâtiment d'exploitation et d'une mare servant d'abreuvoir.

Le baromètre de 0^m. 30 *au-dessous* de la partie la plus élevée de cette cour.

Le temps se couvre de plus en plus.

M= $10^h.13'$...h= 393^{mm}, 31...T^b= 19°, 7...T^l = 19°, 4
b = 365 54
H= 758 85

M= $10^h.17'$...h = 393^{mm}, 30..T^b = 19°, 5...T^l = 18°, 8
b = 365 52
758 82

M= $10^h.21'$...h = 393^{mm}, 29...T^b = 19°, 3...T^l = 18°, 8
b = 365 56
H= 758 85

Le même jour à Honfleur, toujours au même point.

$M = 10^{h}.52' \ldots h = 396^{mm},89 \ldots T^{b} = 20^{\circ},0 \ldots T^{l} = 1^{\circ},93$

$b = 369 \quad 02$

$H = 765 \quad 91$

$M = 10^{h}.55' \ldots h = 396^{mm},88 \ldots T^{b} = 19^{\circ}.9 \ldots T^{l} = 19^{\circ},2$

$b = 369 \quad 01$

$H = 765 \quad 89$

$M = 10^{h}.58' \ldots h = 396^{mm},86 \ldots T^{b} = 19^{\circ},9 \ldots T^{l} = 19^{\circ},3$

$b = 369 \quad 01$

$H = 765 \quad 87$

Le même jour, au haut de la côte Vassal, au même point que le matin à 10h. 13'.

Le même temps est très-orageux et la température varie beaucoup.

$M = 11^{h}.26' \ldots h = 393^{mm},48 \ldots T^{b} = 21^{\circ},5 \ldots T^{l} = 2^{\circ},18$

$b = 365 \quad 44$

$H = 758 \quad 92$

M = 11^{h}. 29'...h = 339^{mm},49...T^{b} = 21°, 8...T^{l} = 21°,8
b = 365 40
H = 758 89

M = 11^{h}. 32'...h = 393^{mm}, 48 ..T^{b} = 21°,7...T^{l} = 21°, 7
b = 365 39
H = 758 87

M = 11^{h}. 35'...h = 393^{mm}, 46...T^{b} = 22°,0...T^{l} = 22°, 3
b = 365 39
H = 758 85

M = 11^{h}. 38'...h = 393^{mm}. 50...T^{b} = 22°, 4...T^{l} = 22°,3
b = 365 34
H = 758 84

Le même jour, à Honfleur, au même point que précédemment.

M = 12^{h}. 11'...h = 396^{mm}, 79...T^{b} = 21°,1...T^{l} = 20°,0
b = 368 82
H = 765 61

$M = 12^h . 14' ... h = 396^{mm} . 81 ... T^b = 21^\circ,0 ... T^l = 20^\circ,0$
$b = 368 \quad 81$
$H = 765 \quad 62$

$M = 12^h . 17' ... h = 396^{mm}, 81 ... T^b = 20^\circ, 8 ... T^l = 20^\circ, 0$
$b = 368 \quad 81$
$H = 765 \quad 62$

Le 4 juin 1833, à Honfleur, au même point et dans la même situation qu'en mai dernier.

Le baromètre de 9^m. 25 au-dessus du niveau moyen de la mer.

Vent d'ouest assez frais, temps très-couvert, il a tombé beaucoup de pluie toute la matinée, vers midi le ciel s'est dégagé, la pluie a cessé et le temps est devenu assez beau.

$M = 1^h . 20' ... h = 391^{mm},60 ... T^b = 18^\circ 2, ... T^l = 15^\circ \; 2$
$b = 364 \quad 08$
$H = 755 \quad 68$

$M = 1^h . 24' ... h = 391^{mm},67 ... T = 18,3 ... T^l = 15^\circ, 3$
$b = 364 \quad 10$
$H = 755 \quad 77$

M = 3h. 58'...h = 391mm,69... Tb = 18°, 3...Tl = 13°, 9
b = 364 15
H = 735 84

M = 3h. 0'... h = 391mm, 69...Tb = 18°,3...Tl = 13°, 9
b = 364 15
H = 755 84

M = 3h. 2'... h = 391mm,70...Tb = 18°,3...Tl = 13°, 9
b 364 15
H = 755 85

Le 5 juin 1833, à Pierrefitte, près Pont-l'Evêque, dans une chambre du premier étage du presbytère, situé tout près de l'église.

Le baromètre de 0m. 67 au-dessus du plancher de cette chambre.

Vent de S.-O. faible, temps passable, mais couvert.

M = 9h. 7'...h = 391mm, 34...Tb = 17°,8...Tl = 13°, 4
b = 363 72
H = 755 06

Le 6 juin, à Pierrefitte, même point qu'hier soir.

Vent d'Ouest, ciel nuageux, mais beau temps.

$M = 8^{h}.12' \ldots h = 391^{mm}, 07 \ldots T^{b} = 17^{\circ}, 2 \ldots T^{l} = 16^{\circ}, 3$

$b = 363 \quad 51$

$H = 754 \quad 58$

$M = 8^{h}.16' \ldots h = 391^{mm}, 09 \ldots T^{b} = 17^{\circ}, 3 \ldots T^{l} = 16^{\circ}, 3$

$b = 363 \quad 51$

$H = 754 \quad 60$

Le même jour, au quai de Pierrefitte, sur le bord de la rivière de Toucques.

Le baromètre d'un mètre au-dessus du niveau moyen des eaux de la rivière.

Même temps qu'à 8 heures.

$M = 8^{h}.53' \ldots h = 393^{mm}, 60 \ldots T^{b} = 18^{\circ}, 6 \ldots T^{l} = 17^{\circ}, 5$

$b = 365 \quad 91$

$H = 759 \quad 51$

Le même jour, sur la partie la plus élevée du bois de Betteville, à 300 mètres au nord du

chemin descendant à l'église de Pierrefitte, à l'extrémité de la coupe faite cette année.

Le baromètre de 0^{m}. 67 au-dessus du point culminant.

Même temps.

M= $9^{h}.50'$...b = 389^{mm}, 01... T^{b} = 18°, 7...T^{i} = 18°, 5
b = 361 32
H= 750 33

Le même jour, au presbytère de Pierrefitte, même point qu'hier soir.

M= $10^{h}.12'$...b= 391^{mm}, 50...T^{b}= 19°, 8...T^{i} = 18°, 7
b = 363 51
H= 755 01

Le même jour, quai de Pierrefitte, même point que ce matin.

M= $10^{h}.31'$...b= 393^{mm}, 72..T^{b} = 19°, 8...T^{i} = 18°, 5
b = 365 83
H= 759 55

Le même jour, au bois de Betteville, même point qu'à 9^{h}. 50'.

M = 11ʰ. 4'...b = 389ᵐᵐ, 28...Tᵇ = 20°, 8... Tˡ = 19°, 9
b = 361 30
H = 750 58

Le même jour, au quai de Pierrefitte, toujours au même point.

M = 11ʰ.30'...h = 393ᵐᵐ, 63... Tᵇ = 20°, 7... Tˡ = 20°, 7
b = 365 75
H = 759 38

Le même jour, au bois de Betteville, toujours au même point.

M = 12ʰ. 2'...h = 389ᵐᵐ, 14... Tᵇ = 20°, 7... Tˡ = 19°, 8
b = 361 20
H = 750 34

Le même jour, au presbytère de Pierrefitte, toujours au même point qu'hier soir.

M = 12h.37'...h = 391ᵐᵐ.39...Tᵇ = 20°, 5...Tˡ = 21°, 0
b = 363 44
H = 754 83

$M = 9^h. 0'...h = 391^{mm}, 21...T^b = 19°, 0.. T^l = 15°, 9$
$b = 363 \quad 41$
$H = 754 \quad 62$

Le 7 juin 1833, au presbytère de Pierrefitte, même situation.

$M = 6^h. 0'...h = 392^{mm}, 67...T^b = 18°, 6...T^l = 14°, 5$
$b = 365 \quad 00$
$H = 757 \quad 67$

Le même jour et même station.

$M = 8^h. 0'...h = 393^{mm}. 28...T^b = 18°, 8...T^l = 17°, 5$
$b = 365 \quad 49$
$H = 758 \quad 77$

Le même jour, à la côte des Norolles, sur la route de Pont-l'Evêque à Lisieux, à environ 1300 mètres au nord du village de Bottemont, partie la plus élevée de la route, mais non pas de la côte.

Le baromètre de 0^m. 67 au-dessus du sol et placé à l'ombre d'un bouquet d'arbres.

Toujours beau temps, quoique nuageux.

$M = 11^{h}.8' \ldots h = 392^{mm},97 \ldots T_b = 20°,7 \ldots T^l = 20°,7$

$b = 364 \quad 92$

$H = 757 \quad 89$

Le même jour, à l'entrée de la carrière de Livets, sur la même route, dans la commune d'Ouilly-le-Vicomte, à un endroit couvert et frais; ce point est dominé par la côte qui s'élève à pic et beaucoup au-dessus de la carrière.

Le baromètre de $0^{m}.67$ au-dessus du sol.

$M = 12^{h}.36' \ldots h = 393^{mm},42 \ldots T^b = 19°,5 \ldots T^l = 19°,7$

$b = 365 \quad 60$

$H = 759 \quad 02$

Le même jour, à Glos, sur Lisieux, au haut de la côte au-dessus des carrières.

Le baromètre d'un mètre *au-dessous* de la partie la plus élevée.

$M = 3^{h}.16' \ldots h = 392^{mm},32 \ldots T^b = 20°,4 \ldots T^l = 19°,8$

$b = 364 \quad 32$

$H = 756 \quad 64$



Le même jour, au bas de la côte, tout près du pont de Glos.

Le baromètre d'un mètre au-dessus du niveau moyen de la rivière.

Toujours beau temps, le vent variable et faible.

$M = 3^h.38' \ldots h = 395^{mm},39 \ldots T^b = 20°,7 \ldots T^l = 19°,9$

$b = 367 \quad 44$

$H = 762 \quad 83$

Le même jour, au haut de la côte, même position qu'à 3^h. 16'.

$M = 4^h.\ 0' \ldots h = 392^{mm},46 \ldots T^b = 21°,5 \ldots T = 20°,7$

$b = 364 \quad 40$

$H = 756 \quad 86$

Le même jour, près le pont de Glos, même position qu'à 3^h. 38'.

$M = 4^h.\ 22' \ldots h = 395^{mm},59 \ldots T^b = 21°,1 \ldots T^l = 20°,5$

$b = 367 \quad 50$

$H = 763 \quad 09$

Le même jour, à Lisieux, dans une chambre du premier étage de l'hôtel du Cheval-Blanc.

Le baromètre de $0^m.67$ au-dessus du plancher.

Le temps nuageux, mais beau.

$$M = 6^h.51' \ldots h. = 395^{mm},50 \ldots T^b = 18°,9 \ldots T^l = 18°,2$$
$$b = 367\ \ 64$$
$$H = 763\ \ 14$$

Le baromètre fut cassé après cette observation, on ne pût par conséquent le comparer avec celui de Caen.

On reçut, en août 1833, le baromètre no. 212, qui avait été réparé par Bunten, la note qui l'accompagnait constatait qu'il donnait les hauteurs de 40 centièmes de millimètre plus grandes que celles qui sont indiquées par le baromètre de l'Observatoire.

Le 25 septembre 1833, sur la butte de Caumont et à l'est de Dives, sur le bord de la falaise et du sentier qui la borde.

Le baromètre au niveau de la partie la plus élevée de cette butte.

Vents de sud, jolie brise, soleil très-pâle, ciel gris très-vaporeux, quelques nuages.

$M = 2^h$. 40'... $h = 389^{mm}$, 00... $T^b = 18°$, 0... $T^b = 18°$, 0
$b = 361$ 40
$H = 750$ 40

Le même jour, au bas de la butte de Caumont, devant le café de la Marine, dernière maison à l'est de Dives, tout près de la mer.

Le baromètre à un mètre au-dessus du niveau de la plaine mer des grandes marées, ou à 4_m. 53 au-dessus du niveau moyen, la différence de la haute à la basse mer, dans les syzygies, pouvant être estimée sur cette côte à 7^m. 06.

$M = 3^h$. 0'... $h = 393^{mm}$, 64... $T^b = 19°$, 0... $T^l = 19°$, 5
$b = 365$ 65
$H = 759$ 29

Le même jour, au haut de la butte, même point qu'à 2^h. 40'.

$M = 3^h$. 22'... $h = 389^{mm}$, 10... $T^b = 17°$, 7... $T^l = 17°$, 6
$b = 361$ 25
$H = 750$ 35

Le même jour, au bas de la butte de Caumont, au même point qu'à 3h. o'.

M=3h. 42'... b=393mm,45 Tb=18°,=o...Tl=18 , 5
b=365 62
H=759 07

Le 26 septembre 1833, au sommet de la butte du Houlgate, dans un champ complètement découvert, appartenant à un M. Marchand d'Auberville, près et au nord de la petite haie qui le borde et le sépare du champ de Pierre Miocque; de ce point on relève le cap d'Antifer, par la côte de la Hève (Seine-Inférieure).

Le baromètre posé sur son suspensoir, c'est-à-dire de 0m. 67 au-dessus du sol et placé au point le plus élevé des environs.

Vent de sud, jolie brise, beau temps, ciel nuageux.

M=9h. 8'... h=388mm, 70 Tb= 15.,=5... Tl=15°, 5
b=361 12
H=749 82

Le même jour, au bas de la butte du Houl-

gate, à l'endroit où de pleine mer, dans les grandes marées, la mer bat le pied des contreforts des falaises.

Le baromètre d'un mètre au-dessus du niveau de la mer dans les syzygies, ou de 4^{m}. 53 au-dessus de son niveau moyen.

$M = 9^{h}. 32' \ldots h = 394^{mm}, 03 \ldots T^{b} = 16°, 0 \ldots T^{l} = 16°, 0$
$b = 366 \quad 37$
$H = 760 \quad 40$

Le même jour, au sommet de la butte du Houlgate, au même point qu'à 9^{h}. 8'.

Le temps continue à être fort beau.

$M = 10^{h}. 4' \ldots h = 388^{mm}, 81 \ldots T^{b} = 16°, 3 \ldots T^{l} = 16°, 4$
$b = 361 \quad 20$
$H = 750 \quad 01$

Le même jour, dans la bruyère d'Auberville, à l'ombre de la haie de l'ouest, mais dans un endroit fort découvert.

Le baromètre au niveau du sol sur lequel on voit une ancienne ruine, à l'autre extrémité

de la bruyère, c'est le point le plus élevé des environs.

$M = 11^h.35'$...$h = 388^{mm},60$...$T^b = 17^\circ,3$...$T^i = 16^\circ,9$
$b = 360 \quad 90$
$H = 749 \quad 50$

Le même jour, sur la plage, au pied de la falaise d'Auberville, au bas du *Saut-au-Chien*.

Le baromètre de $0^m.60$ au-dessus du niveau de la pleine mer des grandes marées moyennes.

$M = 12^h.13'$...$h = 394^{mm},28$...$T^b = 18^\circ,6$...$T^i = 18^\circ,0$
$b = 366 \quad 34$
$H = 760 \quad 62$

Le même jour, sur la plage au pied de la butte de Bénerville.

Le baromètre d'un mètre au-dessus de la pleine mer des grandes marées moyennes.

Toujours très-beau temps.

$M = 3^h.9'$...$h = 594^{mm},33$...$T = 18^\circ,6$...$T^i = 18^\circ,4$
$b = 366 \quad 38$
$H = 760 \quad 71$

Le même jour, sur le sommet de la butte de Bénerville.

Le baromètre de $0^m.60$ au-dessus du point culminant.

Le temps nuageux, mais moins vaporeux et plus clair.

$M = 3^h.42' \ldots b = 389^{mm},45 \ldots T^b = 17^\circ,1 \ldots T^l = 16^\circ,9$

$b = 361\quad 63$

$H = 751\quad 08$

Le 27 septembre 1833, à la loge du sémaphore de Hennequeville, au lieu dit les Kreuniers.

Le baromètre de $0^m.67$ au dessus du sol de cette loge.

Vent du nord, faible, brune très-épaisse, le soleil se voit cependant de temps en temps.

$M = 9^h.14' \ldots h = 389^{mm},03 \ldots T^b = 14^\circ,9 \ldots T^l = 14^\circ,0$

$b = 361\quad 48$

$H = 750\quad 51$

$M = 9^h.17' \ldots h = 388^{mm},98 \ldots T^b = 14^\circ,0 \ldots T^l = 14^\circ,0$

$b = 361\quad 52$

$H = 750\quad 50$

Le même jour, sur la plage, au pied de la falaise de Hennequeville, près les rochers appelés les cheminées.

Le baromètre d'un mètre au-dessus de la pleine mer des grandes marées moyennes.

La brune se dissipe par intervalles.

$M = 9^h,47' \ldots h = 394^{mm},30 \ldots T^b = 14^\circ,6 \ldots T^l = 14^\circ,4$
$b = 366 \quad 85$
$H = 761 \quad 15$

$M = 9^h.51' \ldots h = 394^{mm},28 \ldots T^b = 14^\circ,5 \ldots T^l = 14^\circ,0$
$b = 366 \quad 85$
$H = 761 \quad 13$

Le même jour, près la loge du sémaphore de Hennequeville, au même point qu'à $9^h.15'$.

$M = 10^h.25' \ldots h = 388^{mm},94 \ldots T^b = 14^\circ,5 \ldots T^l = 14^\circ,0$
$b = 361 \quad 52$
$H = 750 \quad 46$

$M = 10^h.30' \ldots h = 388^{mm},90 \ldots T^b = 14^\circ,3 \ldots T^l = 14^\circ,0$
$b = 361 \quad 51$
$H = 750 \quad 41$

Les nuages de brume qui passent, font souvent varier la température de plusieurs dixièmes de degrés.

Le même jour, sur la plage, près les cheminées, au même point qu'à 9h. 47'. Même situation de baromètre.

M = 11 h. 10'...h = 394mm, 00...T^b = 14°, 8...T^l = 13°, 9
b = 366 58
H = 760 58

M = 11h. 13'...h = 393mm, 93...T^b = 14°,5...T^l = 13°, 8
b = 366 53
H = 760 46

M = 11h. 16'...h = 393mm, 90...T^b = 14°,4...T^l = 13°, 6
b = 366 53
H = 760 43

Le même jour, sur la plage entre Vasoui et Honfleur.

Le baromètre d'un mètre au-dessus du ni-

veau de la plaine mer dans les grandes marées, ou de 4^m. 53 au-dessus de son niveau moyen.

Calme, le ciel qui était très-brumeux ce matin est maintenant parfaitement clair, il y a seulement quelques nuages détachés.

M = 2^h. 0'...h = 393^{mm}, 40...T^b = 16°, 2. .T^l = 15°, 8
b = 366 00
H = 759 40

M = 2^h. 3'...h = 393^{mm},37... T^b = 16°, 2...T^l = 16°, 0
b = 366 00
H = 759 37

Le même jour, à Honfleur, même point et même situation des instrumens qu'en mai 1833.

Calme, très-beau temps.

M = 3h. 44'...b = 393^{mm}. 50...T^b = 18°, 6..:T^l = 17°,3
b = 365 60
H = 759 10

Le même jour, au haut de la côte Vassal, au même point que le 12 mai 1833, mais le

baromètre au niveau du point culminant de la cour.

$M = 4^h.12' \ldots h \quad 389^{mm},85 \ldots T^b = 17°,6 \ldots T^l = 17°,3$
$b = 362 \quad 10$
$H = 751 \quad 95$

$M = 4^h.16' \ldots h = 389^{mm},80 \ldots T^b = 17°,3 \ldots T^l = 17°,3$
$b = 362 \quad 10$
$H = 751 \quad 90$

Le même jour, à Honfleur, au même point que le 12 mai.

$M = 4^h.41' \ldots h = 393^{mm},33 \ldots T^b = 17°,9 \ldots T = 17°,3$
$b = 365 \quad 60$
$H = 758 \quad 93$

$M = 4^h.45' \ldots h = 393^{mm},32 \ldots T^b = 17°,9 \ldots T^l = 17°,2$
$b = 365 \quad 60$
$H = 758 \quad 92$

Le même jour, à la chapelle de N.-D. de Grâce.

Le baromètre de $0^m. 67$ au-dessus du pavé du porche.

Toujours calme et très-beau temps.

$M = 5^h. 14' \ldots h = 389^{mm}, 60 \ldots T^b = 17°, 0 \ldots T^l = 16°, 9$

$b = 361 \quad 98$

$H = 751 \quad 58$

$M = 5^h. 18' \ldots h = 389^{mm}, 58 \ldots T^b = 16°, 8 \ldots T^l = 16°, 9$

$b = 361 \quad 92$

$H = 751 \quad 50$

Le même jour, à Honfleur, au même point qu'à $4^h. 41'$.

$M = 5^h.51' \ldots h = 393^{mm}, 39 \ldots T^b = 18°, 0 \ldots T^l = 17°, 5$

$b = 365 \quad 62$

$H = 759 \quad 01$

$M = 5^h. 55' \ldots h = 393^{mm}, 40 \ldots T^b = 18°, 0 \ldots T^l = 17°, 1$

$b = 365 \quad 63$

$H = 759 \quad 03$

Le 29 septembre 1833, à Trouville, à l'auberge de David.

Le baromètre de 8m. 75 au-dessus de la pleine mer des grandes marées moyennes.

Vent de sud, bonne brise, beau temps, clair quoique nuageux.

M = 6h. 0'... h = 394mm, 50... Tb = 14°, 0... Tl = 9°; 0
b = 366 89
H = 761 39

Le même jour, à Hennequeville, sur la partie la plus élevée du champ des Hauchères, près la ferme de la Bergerie et plus près encore du lieu Gobin, presque sur le grand axe et au sud du château. Ce point est considéré comme le plus élevé du pays.

Le baromètre est de 0m. 30 au-dessus du sol.

M = 7h. 16'... h = 388m, 00... Tb = 8°, 8... Tl = 8°, 8
b = 361 28
H = 749 28

M = 7h. 20'... h = 388mm, 03... Tb = 8°, 8... Tl = 8°, 9
b = 361 07
H = 749 30

Le même jour, à la loge du sémaphore des Kreuniers, au même point que le 27 septembre.

Toujours beau temps, quelques nuages.

$M = 7^h.\ 49'\ldots b = 389^{mm},29\ldots T^b = 10°,\ 1\ldots T^l = 9°,\ 9$

$b = 362\quad 38$

$H = 751\quad 67$

Le même jour, sur la plage, près les cheminées, même situation du baromètre que le 27 septembre.

$M = 7^h.49'\ldots b = 389^{mm},29\ldots T^b = 10°,\ 1\ldots T^l = 9°,\ 9$

$b = 362\quad 38$

$H = 751\quad 67$

Le même jour, sur la plage, près les cheminées, même situation du baromètre que le 27 septembre.

$M = 8^h.23'\ldots b = 395^{mm},06\ldots T^b = 12°,\ 0\ldots T^l = 11°,\ 9$

$b = 367\quad 90$

$H = 762\quad 96$

$M = 8^h.\ 25'\ldots b = 395^{mm},\ 00\ldots T^b = 12°,\ 0\ldots T^l = 12°,\ 0$

$b = 367\quad 87$

$H = 762\quad 87$

M= 8h. 29'...h= 395mm, 00...Tb= 12°, 0...Tl = 12°, 1
b = 367 83
H= 762 83

Le même jour, à la loge du sémaphore des Kreuniers, au même point qu'à 7h. 49'.

Beau temps.

M = 9h. 2'...h = 389mm, 78...Tb = 12°,0 ..Tl = 12°,0
b = 362 65
H = 752 43

M=9h. 5'... b=389mm, 79...Tb=12°, 2...Tl=12°, 3
b=362 62
H=759 41

Le même jour, au sommet des champs des Hauchères, à Hennequeville, au même point qu'à 7h. 16'.

M=9h.40'... h=389mm, 17 Tb= 12°,=7... Tl=12°, 5
b=361 89
H=751 06

$M = 9^h.44' \ldots h = 389^{mm},20 \ldots T^b = 13°,0 \ldots T^l = 12°,8$

$b = 361 \quad 86$

$H = 751 \quad 06$

Le même jour, à Trouville, même situation qu'à $6^h.0'$.

$M = 10^h.50' \ldots h = 395^{mm},69 \ldots T^b = 16°,0 \ldots T^l = 14°,5$

$b = 368 \quad 00$

$H = 763 \quad 69$

$M = 10^h.53' \ldots h = 395^{mm},69 \ldots T^b = 16,0 \ldots T^l = 14°,5$

$b = 368 \quad 00$

$H = 763 \quad 69$

Toutes les observations précédentes ont été faites avec le plus grand soin, en laissant, avant d'observer, le thermomètre libre se mettre en équilibre de température avec l'air, et suivant avec attention sa marche. Les observations n'ont été répétées qu'après avoir agité le mercure et dérangé les verniers.

Le même jour, sur la plage, au bas de la

butte de Bénerville, tout près du chemin qui part de la mer et va au village.

Le baromètre de 0m. 60 au-dessus de la pleine mer des grandes marées moyennes.

Le temps très-beau, le ciel nuageux.

$M = 1^h. 1' \ldots h = 396^{mm}, 20 \ldots T^b = 15°,9 \ldots T^l = 15°,5$

$b = 368 \quad 57$

$H = 764 \quad 77$

$M = 1^h. 8' \ldots h = 396^{mm}, 14 \ldots T^b = 15°,8 \ldots T^l = 15°,6$

$b = 368 \quad 50$

$H = 764 \quad 64$

Le même jour, au sommet de la butte de Bénerville.

Le baromètre de 0m. 60 au-dessus du point culminant.

$M = 1^h. 50' \ldots h = 391^{mm}, 40 \ldots T^b = 15°,9 \ldots T^l = 16°,0$

$b = 363 \quad 80$

$H = 755 \quad 20$

Le même jour, sur la plage, à environ 400 mètres à l'ouest de la roche qui termine la

pointe de Bénerville, cette roche se trouvant dans la direction du château d'Orcher (Seine-Inférieure) un peu ouvert au N. de la roche.

Le baromètre de 0^m. 60 au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes.

Toujours un temps superbe.

$M = 2^h. 25'...h = 396^{mm},40...T^b = 16^o,5...T^l = 16^o,1$
$b = 368\ \ 64$
$H = 765\ \ 04$

Le même jour, au pied de la falaise d'Auberville, au bas du *Saut-au-Chien*.

Le baromètre de 0^m. 30 au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes.

$M = 4^h. 7'...h = 396^{mm},76...T^b = 15^o,7...T^l = 15^o,2$
$b = 369\ \ 10$
$H = 765\ \ 86$

$M = 4^h. 10'...h = 396^{mm},75...T^b = 15^o,7...T^l = 15^o,3$
$b = 369\ \ 10$
$H = 765\ \ 85$

Le même jour, à la bruyère d'Auberville, au même point que le 26 septembre.

Le baromètre au niveau du sol de la ruine. Toujours très-beau temps, quelques nuages.

M = 4h. 50'...h = 391mm, 06...Tb = 13°, 8...Tl = 13°, 1
b = 363 65
H = 754 71

M = 4h. 52'... h. = 391mm, 10... Tb = 13°,7... Tl = 13°,1
b = 363 70
H = 754 80

M = 5h. 0'...h = 391mm, 10...Tb = 13°, 7...Tl = 13°, 3
b = 363 70
H = 754 80

Le même jour, sur la plage, au même point qu'à 4h. 7'.

M = 5h. 36'...h = 397mm, 10...Tb = 14°, 5...Tl = 14°, 0
b = 369 70
H = 766 80

M = 5h. 40'...h = 397mm, 10...Tb = 14° 5,...Tl = 14°, 2
b = 369 70
H = 766 80

Le 30 septembre 1833, devant la maison du sieur Raquidel, à Sallenelles.

Le baromètre au niveau des appuis des fenêtres du rez-de-chaussée de cette maison, ce qui le met de 6m. 57 au-dessus du niveau moyen de la mer.

Vent de N.-E., faible brise, quelques légers nuages.

$M = 1^{h}.\ 0' \ldots h = 398^{mm},84 \ldots T^{b} = 14°,5 \ldots T^{l} = 14°,4$

$b = 371\ \ 31$

$H = 770\ \ 15$

$M = 1^{h}.\ 8' \ldots h = 398^{mm},82 \ldots T^{b} = 14°,5 \ldots T^{l} = 14°,4$

$b = 371\ \ 30$

$H = 770\ \ 12$

Le même jour, au haut de la butte qui domine Sallenelles, butte moins élevée que celle d'Amfréville.

Le baromètre de 0m. 30 *au-dessous* du point culminant.

Toujours très-beau temps.

M = 1h.38'... h = 397mm, 51... Tb = 15°,9... Tl = 15°,9
b = 369 89
H = 767 41

M = 1h.40'... h = 397mm,57... Tb = 15°,9... Tl = 15°,9
b 369 90
H = 767 47

Le même jour, devant la maison du sieur Raquidel, au même point et dans la même situation qu'à 1h. 0'.

M = 2h. 15'... h = 398mm.90... Tb = 15°, 5... Tl = 15°, 3
b = 371 34
H = 770 24

M = 2h. 19'... h = 398mm, 90... Tb = 15°, 5... Tl = 15°, 3
b = 371 32
H = 770 22

Le 2 octobre 1833, à l'abbaye d'Ardennes.

Le baromètre de 0m. 67 au-dessus du pavé du portail de l'église.

Ce point est un peu au-dessous du terrain

qui se trouve entre cette abbaye et l'église de la Maladrerie, et sensiblement plus haut que le calvaire de la Délivrande, à l'entrée de Caen.

Vent d'est, jolie brise, très-beau temps, quelques nuages.

M=10h. 0'...b=395mm, 13...Tb=15°,0... Tl=15°, 0
b=367 62
H=762 75

M=10h. 3'...b=395mm, 13... Tb=15°, 0... Tl=15°, 0
b=367 62
H=762 75

Le même jour, au prieuré de Tailleville, près N.-D. de la Délivrande.

Le baromètre de 0m. 67 au-dessus du seuil de la porte principale.

Toujours beau temps.

M=4h. 15'...h=395mm,78...Tb=14°,5...Tl=14°, 5
b=368 24
H=764 02

M=4h. 18'...h=395mm,80...Tb=14°, 5...Tl=14°, 5
b=368 20
H=764 00

Le même jour, sur la plage à Bernières.

Le baromètre de $0^m.50$ au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes.

$M = 5^h. 40' \ldots h = 397^{mm}, 28 \ldots T^b = 14°, 2 \ldots T^b = 14°, 1$
$b = 369 \quad 66$
$H = 766 \quad 94$

Le 3 octobre 1833, à Manvieux, sur le bord de la falaise, au haut d'un sentier qui conduit à la mer nommé l'Echelle-de-Manvieux.

Le baromètre de $0^m.66$ au-dessus du sol.

Vent d'Est, jolie brise, ciel vaporeux, très-beau temps.

$M = 12^h.36' \ldots h = 394^{mm}, 28 \ldots T^b = 16°, 6 \ldots T^l = 16°, 5$
$b = 366 \quad 51$
$H = 760 \quad 79$

Le même jour, sur la plage, au pied de l'Echelle-de-Manvieux.

Le baromètre de $0^m.50$ au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes.

M=12^h.58'...h=396^mm,00...T^b=15°,7...T^l=15°,4
b=368 39
H=764 39

M=1h. 0'... h=396^mm,00...T^b=15°,7...T^l=15°,4
b=368 39
H=764 39

Le même jour, au haut de l'Echelle de Manvieux, même situation du baromètre qu'à 12^h. 36.

Même temps, le ciel se couvre de légers nuages.

M=1^h. 13'... h=394^mm,14...T^b=16°,1...T^l=16°,1
b=366 50
H=760 64

M=1^h. 15'... h=394^mm,13...T^b=16°,0...T^l=16°,0
b=366 49
H=760 62

Les falaises de Tracy à Fontenailles sont, à très-peu de chose près, au même niveau.

Le même jour, à Longues, à 325 mètres au sud du corps-de garde placé au bord de la falaise (le sommet de ce plateau est le plus élevé de cette partie du littoral.)

Le baromètre de $0^{m}.60$ au-dessus du sol.

$M = 2^{h}.10' \ldots h = 392^{mm},90 \ldots T^{b} = 17°,2 \ldots T^{l} = 17°,0$
$b = 365\ \ 06$
$H = 757\ \ 96$

$M = 2^{h}.15' \ldots h = 392^{mm},83 \ldots T^{b} = 17°,1 \ldots T^{l} = 17°,0$
$b = 365\ \ 05$
$H = 757\ \ 88$

Le même jour, sur la plage, au bas de la falaise de Longues;

Le baromètre de $0^{m}.60$ au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes;

Beau temps, légèrement couvert, le soleil se montre et disparaît souvent, mais n'est jamais ardent.

$M = 2^{h}.42' \ldots h = 396^{mm},00 \ldots T^{b} = 16°,7 \ldots T^{l} = 16°,6$
$b = 368\ \ 21$
$H = 764\ \ 21$

M = 2h. 44'...h = 395mm, 99...Tb = 16°,7.. Tl = 16°, 6
b = 368 19
H = 764 18

M = 2h. 48'...h = 395mm, 94...Tb = 16°, 6...Tl = 16°, 6
b = 368 14
H = 764 08

Le même jour, au haut de la falaise de Longues, au même point qu'à 2h. 10'., à 325 mètres du corps-de-garde et dans la direction des clochers de Bayeux.

M = 3h. 16'...h = 392mm, 68...Tb = 16°, 1...Tl = 16°. 0
b = 364 98
H = 757 66

M = 3h. 19'...h = 392mm,65... Tb = 16°, 0...Tl = 16°. 0
b = 364 93
H = 757 58

M = 3h. 21'... h = 392mm, 65...Tb = 16°, 0...Tl = 16°, 0
b = 364 92
H = 757 57

Le même jour, au haut de la butte Castel, à l'est et près de Port-en-Bessin;

Le baromètre de 0^m. 66 au-dessus du point culminant de ce petit mamelon.

$M = 6^h. 38' \ldots b = 393^{mm}. 54 \ldots T^b = 15°, 3 \ldots T^l = 15°,4$
$b = 365 \quad 96$
$H = 759 \quad 50$

$M = 6^h. 40' \ldots b = 393^{mm}, 51 \ldots T^b = 15°, 3 \ldots T^l = 15°, 3$
$b = 365 \quad 96$
$H = 759 \quad 47$

Le même jour, sur la plage, à Port-en-Bessin;

Le baromètre de 0^m. 50 au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes.

Toujours beau temps.

$M = 5^h. 5' \ldots b = 395^{mm}, 88 \ldots T^b = 15°, 8 \ldots T^l = 15°, 9$
$b = 368 \quad 27$
$H = 764 \quad 15$

$M = 5^h. 7' \ldots b = 395^{mm}, 84 \ldots T^b = 15°, 8 \ldots T^l = 15°, 9$
$b = 368 \quad 27$
$H = 764 \quad 11$

Le 4 octobre 1833, sur la plage de Port-en-Bessin, au même point et le baromètre dans la même situation qu'hier à $5^h. 5'$.

Vent du N.-E., forte brise, très-beau temps.

$M = 10^h.30' \ldots h = 397^{mm},05 \ldots T^b = 17^\circ,0 \ldots T^l = 17^\circ,1$
$b = 369\ \ 30$
$H = 766\ \ 35$

$M = 10^h.32' \ldots h = 397^{mm},00 \ldots T^b = 17^\circ,0 \ldots T^l = 17^\circ,1$
$b = 369\ \ 20$
$H = 766\ \ 20$

$M = 10^h.35' \ldots h = 397^{mm},00 \ldots T^b = 16^\circ,9 \ldots T^l = 17^\circ,0$
$b = 369\ \ 21$
$H = 766\ \ 21$

Le même jour, au haut de la falaise, à l'ouest de Port-en-Bessin, à 60 mètres du bord de cette falaise, dans la direction de Huppain, (de ce point on relève les clochers de Bayeux, un peu à l'est de la motte de terre, considérée comme un reste de camp romain). Les falaises à l'ouest paraissent de niveau; on ne voit aucun point plus élevé que cette station.

Le baromètre de 0m. 66 au-dessus du sol;
Le ciel nuageux fait varier beaucoup la température.

M = 11h. 7'...h = 394mm, 34...Tb = 17°, 3...Tl = 17°, 3
b = 366 80
H = 761 14

M = 11h. 12'...h = 394mm, 60...Tb = 17°, 7...Tl = 17°, 7
b = 366 69
H = 761 29

M = 11h. 17'...h = 394mm, 50...Tb = 17°, 4...Tl = 17°, 2
b = 366 60
H = 761 10

Le même jour, sur la plage de Port-en-Bessin, au même point et le baromètre dans la même situation que le matin, à 10h. 30'.

M = 11h. 44'...h = 397mm, 00...Tb = 17°, 0...Tl = 17°, 0
b = 369 18
H = 766 18

Le même jour, au sommet de la butte Castel, même position qu'hier soir à 4^h. 38'.

M = 12^h. 5'...h = 394^{mm}, 62...T^b = 17°, 2...T^l = 17°, 2
b = 366 79
H = 761 41

M = 12^h.10'...h = 394^{mm}, 65...T^b = 17°, 6...T^b = 17°, 4
b = 366 80
H = 761 45

Le même jour, sur la plage de Port-en-Bessin.

Le baromètre est comme dans les stations précédentes faites au même lieu, de 0^m. 50 au-dessus de la plaine mer des grandes marées moyennes, ou de 4^m. 03 au-dessus de son niveau moyen.

M = 12^h.28'...h = 396^{mm}, 82...T^b = 16°, 9...T^l = 16°, 8
b = 369 09
H = 765 91

M = 12^h.30'...h = 396^{mm}, 80...T^b = 16° 8,...T^l = 16°, 9
b = 369 20
H = 766 00

M = $12^h.33'$... b. = $396^{mm},82$... T^b = $16°,8$... T^l = $16°,9$
b = 369 20
H = 766 02

Le même jour, au haut de la falaise, à l'ouest de Port, en face de Huppain, même situation que le matin à $11^h, 7'$.

Le temps est devenu très-beau, les nuages se sont dissipés, le ciel est seulement très-vaporeux.

M = $1^h. 0'$...b = $394^{mm}, 13$...T^b = $15°, 9$...T^l = $15°, 6$
b = 366 49
H = 760 62

M = $1^h. 5'$...b = $394^{mm}, 01$...T^b = $16°, 0$...T^l = $15°, 8$
b = 366 46
H = 760 47

M = $1^h. 12'$...b = $394^{mm}, 02$.. T^b = $15°, 9$...T^l = $15°, 9$
b = 366 43
H = 760 45

Le même jour, sur la plage de Port-en-

Bessin, même situation que dans les stations précédentes au même point.

$M = 1^h.40' \ldots h = 396^{mm},78 \ldots T^b = 16°,8 \ldots T^i = 16°,8$

$b = 369 \quad 00$

$H = 765 \quad 78$

$M = 1^h.44' \ldots h = 396^{mm},79 \ldots T^b = 16°,8 \ldots T^i = 17°,0$

$b = 369 \quad 02$

$H = 765 \quad 81$

$M = 1^h.46' \ldots b = 396^{mm},79 \ldots T^b = 16°,8 \ldots T^i = 16°,8$

$b = 369 \quad 00$

$H = 765 \quad 79$

D'après les comparaisons des baromètres faites à Caen, dans les premiers jours de février 1835, le n°. 212, employé en voyage, donne les hauteurs de 43 centièmes de millimètre plus grandes que celles qui sont indiquées par le n°. 208, avec lequel M. de Lafaye fait les observations sédentaires.

Nous employons toujours des thermomètres centigrades, leur marche est régulière et semblable.

Le 7 février 1835, dans la commune des Moutiers, près d'Harcourt, au château de Cinglais.

Le baromètre est élevé de 4m. 15 au-dessus du seuil extérieur de la porte d'entrée de la façade du nord du château, c'est toujours dans cette position que toutes les observations ont été faites en ce lieu.

Vent de sud, bon frais, temps couvert, petite pluie.

$M = 9^h.\ 0' \ldots h = 391^{mm},24 \ldots T^b = 8°,\ 8 \ldots T^l = 6°,\ 8$
$b = 364\ \ 95$
$H = 756\ \ 19$

$M = 12^h.\ 0' \ldots h = 390^{mm},76 \ldots T^b = 9°,\ 1 \ldots T^l = 8°,\ 4$
$b = 364\ \ 37$
$H = 755\ \ 13$

$M = 3^h.\ 0' \ldots h = 390^{mm},12 \ldots T^b = 9°,\ 0 \ldots T^l = 8°,\ 3$
$b = 363\ \ 69$
$H = 753\ \ 81$

Le 8 février 1835, au château de Cinglais.
Vent d'ouest, bon frais, temps à grains.

M=9h. o'... h=386mm, 10 .. T^b=9°, 5... T^l=6°, 3
b=359 73
H=745 83

M=12h. o'...h = 386mm,95...T^b = 9°, 7...T^l =7°, 2
b = 360 01
H = 746 96

M=3h. o'...h =386mm,68...T^b = 9°, 3...T^l = 6°, 1
b = 359 88
H = 746 56

Le 9 février 1835, toujours au même point. Vent de N.-O., grand frais, temps à grains.

M=9h. o'... h=386mm,64 ..T^b= 8°, o...T^l= 3°, 0
b=360 01
H=746 65

M=12h. o'...h = 387mm,46...T^b = 5°, 7...T^l = 5°, 2
b = 361 12
H = 748 58

M=3h. o'... h=387mm, 80... T^b=5°, 3... T^l=4°, 9
b=361 46
H=749 26

Le 10 février 1835, toujours au même point. Vent de N.-N.-E., grand frais, grains de grêle très-violents.

M = 9h. o'... h = 387mm,95... Tb = 6°, 1... Tl = 1°, 1
b = 361 45
H = 749 40

M = 12h. o'... h = 389mm,22... Tb = 6°, 7... Tl = 2°, 3
b = 362 65
H = 751 87

M = 3h. o'... h = 390mm, 23... Tb = 6°, 5... Tl = 2°, 3
b = 363 61
H = 753 84

Le 11 février 1835, toujours au même point. Très-beau temps.

M = 9h. o'... h = 394mm,02... Tb = 6°, 2... Tl = 1°, 1
b = 367 34
H = 761 36

$M = 12^h.0'$... $h = 394^{mm},08$...$T^b = 7°,0$...$T^l = 4°,0$
$b = 367\ \ 40$
$H = 761\ \ 48$

$M = 4^h.30'$... $h = 393^{mm},86$...$T^b = 7°,0$...$T^l = 4°,3$
$b = 367\ \ 18$
$H = 761\ \ 04$

Le 12 février 1835, toujours au même point.
Vent de S.-S.-O., petite pluie.

$M = 9^h.0'$... $h = 391^{mm},61$...$T^b = 6°,8$...$T^l = 3°,7$
$b = 364\ \ 97$
$H = 756\ \ 58$

$M = 3^h.0'$... $h = 390^{mm},06$...$T^b = 7°,9$...$T^l = 7°,0$
$b = 363\ \ 37$
$H = 753\ \ 43$

Le 13 février 1835, toujours au château de Cinglais.
Vent d'O.-N.-O., jolie brise, beau temps.

$M = 9^h. 0^h \ldots h = 393^{mm},30 \ldots T^b = 7°, 5 \ldots T^l = 3°, 5$

$b = 366 \quad 60$

$H = 759 \quad 90$

Le même jour, au sommet de la butte de Saint-Clair-de-la-Pommeraye, dans la cour de ferme où se trouve le gros hêtre qui a servi de point de mire pour la triangulation de la carte de France.

Le baromètre de 0^m. 95 au-dessus du point culminant de cette cour.

Vent du N.-O., ciel nuageux et vaporeux, quelques petits grains.

$M = 11^h.30' \ldots h = 387^{mm},29 \ldots T^b = 6°, 6 \ldots T^l = 6°, 3$

$b = 360 \quad 80$

$H = 748 \quad 09$

$M = 11^h.40' \ldots h = 387^{mm},22 \ldots T^b = 6°, 5 \ldots T^l = 6°, 2$

$b = 360 \quad 70$

$H = 747 \quad 92$

$M = 11^h.50' \ldots h = 387^{mm},15 \ldots T^b = 6°, 5 \ldots T^l = 6°, 3$

$b = 360 \quad 62$

$H = 747 \quad 77$

$M = 12^h.\ 0' \ldots h = 387^{mm},14 \ldots T^b = 7°,\ 2 \ldots T^l = 7°,\ 3$

$$\begin{array}{lrr} b = & 360 & 50 \\ \hline H = & 747 & 64 \end{array}$$

Le même jour, dans la commune de Gosses-seville, sur le bord de l'Orne, au bas de la côte de Château-Ganne, à environ 300 mètres au-dessous du Moulin-Potey, situé sur la commune de Pierrefitte, à 150 mètres au-dessous du ruisseau qui sépare ces deux communes.

Le baromètre de 1m. 90 au-dessus du niveau moyen de l'Orne en cet endroit.

Même temps, assez beau.

$M = 1^h.\ 0' \ldots h = 399^{mm},58 \ldots T^b = 11°,$ [illegible] $\ldots T^l = 11°,\ 9$

$$\begin{array}{lrr} b = & 372 & 56 \\ \hline H = & 772 & 14 \end{array}$$

$M = 1^h.\ 8' \ldots h = 399^{mm},39 \ldots T^b = 10°,\ 7 \ldots T^l = 10°,\ 4$

$$\begin{array}{lrr} b = & 372 & 50 \\ \hline H = & 771 & 89 \end{array}$$

$M = 1^h.\ 12' \ldots h = 399^{mm},45 \ldots T^b = 10°,5 \ldots T^l = 11°,0$

$$\begin{array}{lrr} b = & 372 & 32 \\ \hline H = & 771 & 77 \end{array}$$

M = 1h. 15'... h = 399mm,45...T^b = 11°, 0...T^l = 11°, 3
b = 372 30
H = 771 75

Le thermomètre libre a été perdu après cette dernière station, et à celles qui suivent, j'ai laissé le baromètre se mettre en équilibre de température avec l'air avant chaque observation.

Le même jour, à Saint-Clair-de-la-Pommeraye, au même point qu'à midi.

M = 2h. 35'... h = 386mm, 31...T^b = 6°, 7...T^l = 6°, 7
b = 359 87
H = 746 18

M = 2h. 38'... h = 386mm, 35...T^b = 6°, 8...T^l = 6°, 8
b = 359 82
H = 746 17

M = 2h. 42'... h = 386mm,32...T^b = 7°, 5...T^l = 7°, 5
b = 359 73
H = 746 05

M= 2h. 45'... h= 386mm, 33...Tb= 7°, 7...Tl= 7°, 7
b= 359 71
H= 746 04

Le même jour, au château de Cinglais.

M= 7h. 0'... h= 391mm, 43...Tb= 6°, 5...Tl= 6°, 5
b= 365 00
H= 756 43

M= 8h. 0'... h= 391mm, 08...Tb= 6°, 0...Tl= 6, 0
b= 364 63
H= 755 71

Le 14 février 1835, toujours au château de Cinglais.

M= 9h. 0'... h= 388mm, 34...Tb= 8°, 3...Tl= 8°, 3
b= 362 17
H= 750 89

M= 12h. 0'...h= 388mm, 74...Tb= 8°, 6...Tl= 8°, 6
b= 362 00
H= 750 74

M = 3h. 0'...h = 388mm, 34...Tb = 9°, 0.. Tl = 9°, 0
b = 361 60
H = 749 94

Le 15 février 1835, au même point.

M = 9h. 0'...h = 386mm, 32...Tb = 8°, 6...Tl = 8°, 6
b = 359 70
H = 746 02

M = 12h. 0'... h = 385mm, 65...Tb = 9°, 7...Tl = 9°, 7
b = 358 85
H = 744 50

M = 3h. 0'...h = 384mm, 63...Tb = 9°, 0...Tl = 9°, 0
b = 357 97
H = 742 60

Le 16 février 1835, toujours au même point.

M = 9h. 15'...h = 382mm, 92... Tb = 7°, 1...Tl = 7°, 1
b = 356 47
H = 739 39

M = 11h. 30'... h = 383mm, 19 .. Th = 7°, 3 ... Tl = 7°, 3
b = 356 70
H = 739 89

M = 2h. 0'... h = 383mm, 22 ... Th = 7°, 3 .. Tl = 7°, 3
b = 356 69
H = 739 91

Le 18 février 1835. Le thermomètre libre que l'on commence à employer aujourd'hui est divisé selon Réaumur, et ses indications réduites en degrés centésimaux, se trouvent trop fortes de cinq dixièmes de degré.

Toujours au château de Cinglais, et le baromètre à la même place.

Vent de S.-O., bon frais, temps couvert, pluie.

M = 8h. 0'... h = 382mm, 94 ... Th = 8°, 0 ... Tl = 4°, 7
b = 356 38
H = 739 32

M = 9h. 5'... h = 882mm, 94 ... Th = 8°, 9 ... Tl = 5°, 1
b = 356 31
H = 739 25

M = 1[illegible]h. [illegible]'... h = 382mm, 64... Tb = [illegible]... Tl = [illegible]

b = 355 81

H = 738 45

M = 3h. 15'... h = 382mm, 05... Tb = 10°, 0... Tl = 7°, 0

b = 355 29

H = 737 34

M = 3h. 50'... h = 381mm, 81... Tb = 10°, 1... Tl = 7°, 2

b = 355 02

H = 736 83

Le 19 février 1835, au même point.

Vent d'O.-S.-O., bon frais, beau temps.

M = 8h. 0'... h = 382mm, 93... Tb = 9°, 0... Tl = 3°, 0

b = 356 32

H = 739 25

M = 9h. 10'... h = 383mm, 10... Tb = 9°, 1... Tl = 4°, 3

b = 356 50

H = 739 60

$M = 10^h. 0' \ldots b = 383^{mm}, 24 \ldots T^b = 9°, 8 \ldots T^l = 5°, 9$
$b = 356 \quad 53$
$H = 739 \quad 77$

$M = 12^h. 0' \ldots b = 383^{mm}, 30 \ldots T^b = 10°, 1 \ldots T^l = 7°, 0$
$b = 356 \quad 52$
$H = 739 \quad 82$

$M = 2^h. 8' \ldots b = 382^{mm}, 93 \ldots T^b = 10°, 3 \ldots T^l = 7°, 9$
$b = 356 \quad 10$
$H = 739 \quad 03$

Le même jour, sur la rive droite de l'Orne, à environ 600 mètres au-dessous du moulin de Brie, sur l'axe du chemin qui descend du village à la rivière et près duquel coule un ruisseau qui se jette dans l'Orne.

Le baromètre de 1^m. 90 au-dessus du niveau moyen de la rivière.

Même temps que ce matin.

$M = 3^h. 5' \ldots b = 390^{mm}, 00 \ldots T^b = 12°, 1 \ldots T^l = 9°, 7$
$b = 363 \quad 20$
$H = 753 \quad 20$

M =3^h. 10'...h =390^{mm},15...T^b = 11°,8...T^l = 9°, 7
b = 363 02
H = 753 17

M = 3^h. 15'...h = 390^{mm},08...T^b = 11°, 7.... T^l = 9°, 4
b = 362 98
H = 753 06

M = 3^h. 20'...h = 390^{mm}, 08...T^b = 11°, 7...T^l = 9°, 5
b = 362 98
H = 753 06

Le même jour, au château de Cinglais.

M = 4^h. 30'...h = 382^{mm},70... T^b = 11°, 8...T^l = 7°, 3
b = 355 71
H = 738 41

M = 4^h. 45'... h = 382^{mm}, 60...T^b = 11°, 0...T^l = 7°, 0
b = 355 62
H = 738 22

M = 5^h. 0'... h = 382^{mm}, 42...T^b = 10°, 6...T^l = 6°, 8
b = 355 58
H = 738 00

M=5h. 30'...h=382mm,30..Tb=10°, 0...Tl= 6°, 2
b=355 59
H=737 80

Le 20 février 1835, au même point.

Vent d'O.-S.-O., jolie brise, ciel nuageux, beau temps.

M=7h. 30'...h=380mm,00...Tb=9°, 4...Tl=5°, 0
b=353 32
H=733 32

M= 8h. 0'... h=380mm,40...Tb=10°, 0...Tl=5°, 2
b=353 61
H=734 01

M=9h. 10'...h=380mm, 62...Tb=9°, 8...Tl= 5°, 7
b=353 90
H=734 52

M=10h. 5'...h=380mm, 80...Tb=10°, 4...Tl=6°, 6
b=354 00
H=734 80

Le même jour, à l'extrémité de l'avenue de Mesnil-Saulce, au pied du gros orme, connu sous le nom d'*arbre de Barbery*.

Le baromètre d'un mètre au-dessus du sol.

Vent de sud, bon frais, pluie.

M = 4h. 12'...h = 379mm, 00...Tb = 8°, 8...Tl = 7°, 1
b = 352 60
H = 731 60

M = 4h. 14'...h = 379mm, 02...Tb = 8°, 8...Tl = 7°, 1
b = 352 58
H = 731 60

M = 4h. 16'...h = 379mm. 00...Tb = 8°, 8...Tl = 7°, 1
b = 352 55
H = 731 55

Le même jour, dans la forêt de Cinglais, à l'extrémité N.-N.-E. du bouquet de Fonpendant.

Le baromètre de 0m. 60 au-dessus du sol.

M = 5h. 8'... h = 378mm, 50...Tb = 8°, 7...Tl = 7°, 0
b = 352 35
H = 730 85

M= 5^h. 11'...h=378^{mm}, 40...T^b = 8°, 6...T^l = 7°, 0

b= 352 08

H=760 48

M =5^h. 44'...h = 378^{mm}, 40...T^b = 8°, 7...T^b = 7°, 0

b= 352 08

H= 730 48

M= 5^h. 17'...h= 378^{mm}, 41...T^b = 8°, 7...T^l = 7°, 0

b= 352 01

H= 730 42

Le même jour, le soir à Cinglais, même situation du baromètre.

M= 6^h. 05'...h= 378^{mm},35...T^b = 9°, 8...T^l = 6°, 7

b= 352 10

H= 730 45

M= 6^h. 52'... h= 377^{mm}, 42...T^b = 10°, 0...T^l = 6, 2

b= 351 19

H= 728 61

M = 7^h. 5'... h = 377^{mm},35...T^b = 10°, 2...T^l = 6°, 2
b = 350 96
H = 728 31

M = 7^h.14'...h = 377^{mm},22...T^b = 10°, 8...T^l = 6°, 1
b = 350 74
H = 727 96

Toutes les observations du 20 février ont été faites par un temps détestable, il est impossible de compter sur les hauteurs qu'on en déduira.

Le 21 février 1835, au château de Cinglais.
Vent d'O.-S.-O., bon frais, ciel nuageux.

M = 8^h. 0'... h = 380^{mm}, 75...T^b = 8°, 9...T^l = 3°, 8
b = 354 49
H = 735 24

M = 8^h. 10'...h = 380^{mm}, 81...T^b = 9°, 6...T^l = 3°, 8
b = 354 64
H = 735 35

M= 8h. 20'... h= 380mm, 90...Tb= 9°, 7...Tl= 3°, 9
b= 354 67
H= 735 57

M= 8h.35'...h = 380mm, 91... Tb = 9°, 7...Tl = 3°, 8
b = 354 60
H= 735 51

M=9h. 40'...b=381mm, 22...Tb=9°, 4... T=4°, 8
b=354 97
H=736 19

M =10h.15'...h = 381mm,39...Tb = 10°, 2...Tl = 4°, 8
b = 355 03
H= 736 42

M= 10h.40'...h = 381mm, 51...Th = 10°, 5...Tl= 5°, 2
b = 355 11
H= 736 62

M= 11h. 15'...h= 381mm, 62 ..Tb= 10°, 5...Tl = 5°, 4
b= 355 19
H= 736 81

$M = 11^h.35'$...$h = 381^{mm},72$...$T^b = 10°,8$...$T^l = 6°,4$

$b = 355\ \ 22$

$H = 736\ \ 92$

Le même jour, dans la forêt de Cinglais, aux cinq chemins de St.-Hubert, à la maison du garde.

Le baromètre au niveau de la partie la plus élevée de la futaie.

$M = 12^h.20'$...$h = 382^{mm},42$...$T^b = 9°,1$...$T^l = 6°,2$

$b = 356\ \ 10$

$H = 738\ \ 52$

$M = 12^h,23'$...$h = 382^{mm},39$...$T^b = 8°,8$...$T^l = 6°,1$

$b = 356\ \ 07$

$H = 738\ \ 46$

$M = 12^h.26'$...$h = 382^{mm},34$...$T^b = 8°,6$...$T^l = 6°,4$

$b = 356\ \ 09$

$H = 738\ \ 43$

$M = 12^h.33'$...$h = 382^{mm},41$...$T^b = 8°,7$...$T^l = 6°,7$

$b = 356\ \ 09$

$H = 738\ \ 50$

$M = 12^h.36'...b = 382^{mm},41...T^b = 8°,7...T^l = 6°,5$
$b = 356 \quad 12$
$H = 738 \quad 53$

Le même jour, dans la forêt de Cinglais, à l'extrémité N.-O. du bouquet de Fonpendant.

Le baromètre au niveau du sol.

Vent d'O.-S.-O., bon frais, temps à grains, souvent de la pluie.

$M = 1^h.30'...h = 380^{mm},77...T^b = 5°,9..T^l = 5°,0$
$b = 354 \quad 73$
$H = 735 \quad 50$

$M = 1^h.33'...h = 380^{mm},82...T^b = 6°,1...T^l = 5°,0$
$b = 354 \quad 80$
$H = 735 \quad 62$

$M = 1^h.36'...h = 380^{mm},84...T^b = 6°,3...T^l = 5°,2$
$b = 354 \quad 83$
$H = 735 \quad 67$

$M = 1^h.39'...h = 380^{mm},87...T^b = 6°,2...T^l = 5°,0$
$b = 354 \quad 85$
$H = 735 \quad 72$

M = 1^h. 42'...h = 380^{mm}, 84...T^b = 6°, 2...T^l = 5°, [illegible]

b = 354 87

H = 735 71

M = 1^h. 45'...h = 380^{mm}, 83...T^b = 6°, 2...T^l = 5°, 4

b = 354 88

H = 735 71

Le même jour, au château de Cinglais.

M = 2^h. 15'...h = 381^{mm}, 97...T^b = 9°, 8...T^l = 5°, 8

b = 355 53

H = 737 50

M = 2^h. 20'...h = 382^{mm}, 04... T^b = 10°, 7... T^l = 5°, 9

b = 355 54

H = 737 58

M = 2^h. 25'...h = 382^{mm}, 13...T^b = 11°, 4...T^l = 6°, 2

b = 355 52

H = 737 65

M = 2^h. 30'...h = 382^{mm}, 20...T^b = 11°, 8...T^l = 6°, [illegible]

b = 355 50

H = 737 70

M= 2h. 40'... h= 382mm, 30...Tb= 11°, 1...Tl= 8°, 0
b= 355 69
H= 737 99

M= 2h. 50'... h= 382mm, 30...Tb= 11°, 0...Tl= 4°, 2
b= 355 71
H= 738 01

Le même jour, au château de Cinglais.

M= 4h. 5'... h= 382mm, 18...Tb= 10°, 0...Tl= 4°, 9
b= 355 75
H= 737 93

M= 4h. 10'... h= 382mm, 22...Tb= 10°, 1...Tl= 4°, 9
b= 355 72
H= 737 94

M= 4h. 15'... h= 382mm, 30...Tb= 10°, 5...Tl= 4°, 8
b= 355 77
H= 738 07

M= 4h. 20'... h= 382mm, 33...Tb= 10°, 7...Tl= 4°, 7
b= 355 81
H= 738 14

M= 4^h. 25'... h= 382^{mm}, 35... T^b= 10°, 8... T^l= 4°, 7
b= 355 87
H= 738 22

Le 22 février 1835, toujours à Cinglais.
Très-beau temps.

M= 7^h. 35'... h= 386^{mm}, 17... T^b= 8°, 2... T^l= 3°, 1
b= 359 90
H= 746 07

M= 7^h. 40'... h= 386^{mm}, 24... T^b= 8°, 6... T^l = 3°, 1
b= 359 93
H= 746 17

M= 7^h. 57'... h= 386^{mm}, 37... T^b= 9°, 1... T^l= 3°, 2
b= 360 00
H= 746 37

M= 8^h, 15'... h= 386^{mm}, 40... T^b= 9°, 1... T^l= 3°, 6
b= 360 03
H= 746 43

M= 8h. 25'... h= 386mm, 48...Tb= 9°, 2...Tl= 3°, 8
b= 360 06
H= 746 54

Le même jour, dans la forêt de Cinglais, à l'extrémité N.-O. du bouquet de Fonpendant.

Le baromètre à la même place qu'hier.

M= 8h. 55'... h= 385mm, 54...Tb= 5°, 7...Tl= 4°, 0
b= 359 53
H= 745 07

M= 9h. 0'... h= 385mm, 48...Tb= 5°, 4...Tl = 4°, 1
b= 359 63
H= 745 11

M= 9h. 5'... h= 385mm, 44...Tb = 5°, 8...Tl = 4°, 2
b= 359 59
H= 745 03

Le même jour, à Saint-Clair-de-la-Pommeraye, au même point que le 13 février.

Le temps s'est couvert.

M = 11h. 7'... h = 380mm, 50... T^b = 7°, 4.. T^l = 5°, 0
b = 354 53
H = 735 03

M = 11h. 10'... h = 380mm, 45... T^b = 6°, 7... T^l = 5°, 0
b = 354 52
H = 734 97

M = 11h. 15'... h = 380mm, 50... T^b = 6°, 8... T^l = 5°, 0
b = 354 52
H = 735 02

M = 11h. 20'... h = 380mm, 41... T^b = 6°, 3... T^l = 5°, 0
b = 354 50
H = 734 91

M = 11h. 25'... h = 380mm, 43... T^b = 6°, 3... T^l = 5°, 0
b = 354 56
H = 734 99

M = 11h. 30'... h = 380mm, 42... T^b = 6°, 3... T^l = 5°, 0
b = 354 51
H = 734 93

$M = 11^h.33' \ldots b = 380^{mm},40 \ldots T^b = 6°, 4 \ldots T^l = 5°, 1$

$b = 354 \quad 51$

$H = 734 \quad 91$

Le même jour, à Gossesseville, sur la rive droite de l'Orne, au même point que le 13 février.

$M = 12^h.35' \ldots b = 392^{mm}, 38 \ldots T^b = 10°, 0 \ldots T^l = 7, 3$

$b = 365 \quad 95$

$H = 758 \quad 33$

$M = 12^h.45' \ldots b = 392^{mm},33 \ldots T^b = 9°, 1 \ldots T^l = 7°, 3$

$b = 365 \quad 96$

$H = 758 \quad 29$

$M = 12^h.55' \ldots b = 392^{mm}, 24 \ldots T^b = 8°, 8 \ldots T^l = 7°, 0$

$b = 365 \quad 84$

$H = 758 \quad 08$

$M = 1^h. 0' \ldots b = 392^{mm}, 20 \ldots T^b = 8°, 8 \ldots T^l = 7°, 0$

$b = 355 \quad 81$

$H = 758 \quad 01$

$M = 1^h.\ 5'$... $h = 392^{mm}, 10$... $T^b = 8°, 7$... $T^l = 7°, 0$

$b = 365\ \ 75$

$H = 757\ \ 85$

$M = 1^h.\ 10'$... $h = 392^{mm}, 08$... $T^b = 8°, 7$... $T^l = 6°, 7$

$b = 365\ \ 75$

$H = 757\ \ 83$

Le même jour, à Saint-Clair-de-la-Pommeraye, même position que le 13 février 1835, Temps à la pluie.

$M = 2^h.\ 22'$... $h = 379^{mm}, 10$... $T^b = 6°, 2$... $T^l = 4°, 3$

$b = 353\ \ 32$

$H = 732\ \ 42$

$M = 2^h.\ 25'$... $h = 379^{mm}, 10$... $T^b = 5°, 5$... $T^l = 4°, 1$

$b = 353\ \ 29$

$H = 732\ \ 39$

$M = 2^h.\ 27'$... $h = 379^{mm}, 06$... $T^b = 5°, 9$... $T^l = 4°, 6$

$b = 353\ \ 27$

$H = 732\ \ 33$

$M = 2^h. 30' \ldots h = 378^{mm}, 98 \ldots T^b = 5^\circ, 2 \ldots T^l = 4^\circ, 0$
b=353 20
H=732 18

$M = 2^h. 32' \ldots h = 378^{mm}, 91 \ldots T = 5^\circ, 2 \ldots T^l = 4^\circ, 1$
b = 353 17
H = 732 08

Le même jour, au château de Cinglais, toujours au même point. La pluie continue.

$M = 5^h. 27' \ldots h = 383^{mm}, 91 \ldots T^b = 9^\circ, 2 \ldots T^l = 5^\circ, 8$
b= 357 59
H= 741 50

$M = 5^h. 30' \ldots h = 383^{mm}, 90 \ldots T^b = 9^\circ, 8 \ldots T^l = 5^\circ, 8$
b = 357 51
H = 741 41

$M = 5^h. 37' \ldots h = 383^{mm}, 90 \ldots T^b = 10^\circ, 1 \ldots T^l = 5^\circ, 8$
b = 357 54
H = 741 44

M = 5h. 50'...b = 383mm, 83...Tb = 10°, 0...Tl = 5, 9
b = 357 44
H = 741 27

Le baromètre ayant été cassé le 23 février 1835, il n'a pu être comparé au retour.

OBSERVATIONS THERMO-BAROMÉTRIQUES FAITES A CAEN.

Le baromètre N°. 208, employé à faire ces observations, est élevé de 28m. 14 au-dessus du niveau moyen de la mer.

Le 11 mai 1833, vent d'Est et d'E.-N.-E., faible, ciel légèrement couvert.

HEURES des Observations.		HAUTEURS du Baromètre.		TEMPÉRATURE du Baromètre.		TEMPÉRATURE de l'Air.	
7h.	0' du mat.	763mm,	91	+ 17°,	8	+ 14°,	5
8	0'	764	44	17	9	15	5
9	0'	764	46	18	9	17	2
10	0'	764	66	19	2	18	2
11	0'	764	69	19	9	18	7

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
12h. 0' du mat.	764mm, 84	+ 20°, 0	+ 17°, 9
1 0'	765 02	19 9	18 0
2 0'	764 82	18 6	20 2
4 15'	764 64	19 4	19 3
5 15'	764 60	18 8	16 8
7 0'	765 38	18 4	12 7
9 0' du soir.	765 66	18 2	11 0

Le 12 mai 1833, vent d'Est et S.-E., faible, ciel légèrement couvert.

7h. 0' du mat.	764mm, 66	+ 16°, 6	+ 12 9
8 0'	764 36	17 2	15 9
9 15'	764 12	17 3	17 4
10 0'	763 95	18 4	19 0
11 0'	763 66	19 6	21 4
12 0'	763 44	19 0	21 4
12 45'	763 37	20 1	22 3
1 0'	763 39	20 1	22 4
2 0'	762 96	20 8	22 4
3 0'	762 65	21 5	22 3
4 0'	762 14	21 2	23 6
5 0'	762 09	16 8	23 1
5 45'	762 01	22 8	22 3
9 0' du soir.	762 50	19 9	17

HEURES des Observations.		HAUTEURS du Baromètre.		TEMPÉRATURE du Baromètre.		TEMPÉRATURE de l'Air.	

Le 4 juin 1833, vent de S.-O., fort, ciel couvert, pluie.

6h.	0' du mat.	752mm,	75	+ 16°,	4	+ 11°,	9
7	0'	753	09	16	4	12	0
8	0'	753	46	17	0	14	0
9	0'	753	50	17	3	15	0
10	0'	753	55	17	4	16	3
11	0'	753	78	18	1	17	2
12	0'	753	71	18	2	17	5
1	0'	753	80	18	9	14	7
3	0'	753	39	18	6	15	0
4	0'	753	25	18	1	15	1
5	0'	752	86	16	5	13	8
9	0' du soir.	753	35	16	1	10	8

Le 5 juin 1833, vent d'Ouest, médiocre, ciel nuageux.

9h.	0' du mat.	756mm,	53	+ 16°,	9	+ 16°,	0
12	0'	757	58	18	6	18	9
3	45'	757	52	18	6	17	2
9	0' du soir.	757	98	17	[illegible]	13	9

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre	TEMPÉRATURE de l'Air.

Le 6 juin 1833, vent de S.-O. médiocre.

7h. 0' du mat.	757mm, 73	+ 16°, 1	+ 13°, 1
8 0'	757 68	16 6	15 2
9 0'	757 76	17 4	16 8
10 0'	757 82	18 5	19 3
11 0'	757 80	19 2	20 6
12 0'	757 72	19 5	21 8
1 0'	757 58	19 9	22 7
2 0'	757 46	19 9	22 8
3 0'	757 17	19 1	23 0
6 0'	757 32	18 0	17 2
9 0'	757 87	18 0	16 2

Le 7 juin 1833, vent d'ouest, faible, ciel couvert.

7h. 0' du mat.	762mm, 00	+ 18°, 0	+ 16° 7
8 0'	762 40	18 8	17 5
9 0'	762 96	19 4	19 2
10 0'	763 21	19 8	19 5
11 0'	763 63	20 3	20 2
12 0'	764 24	20 6	20 3
1 0'	764 59	21 1	21 1
3 15'	764 92	21 2	21 4

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
4h. 0' du mat.	765mm, 47	+ 21°, 2	+ 21°, 9
5 0'	765 81	21 0	19 8
6 30'	76[illegible] 84	21 5	19 4
9 0'	767 [illegible]	18 9	15 6

Le 7 février 1835.

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
10h. 0' du mat.	769mm, 08	+ 10°, 3	+ 8°, 6
12 0'	768 58	13 2	10 1
3 0'	766 86	13 6	8 4

Le 8 février 1835.

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
9h. 10' du mat.	759mm, 64	+ 11°, 3	+ 7°, 5
11 0'	760 51	12 7	8 6
12 0'	760 65	13 5	9 5
4 45'	759 49	13 3	7 5

Le 9 février 1835.

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
11h. 30' du mat.	762mm, 39	+ 12°, 0	+ 6°, 7
3 0'	763 15	11 7	6 4

Le 10 février 1835.

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre	TEMPÉRATURE de l'Air.
9h. 0' du mat.	763mm, 81	+ 8°, 9	+ 2°, 6
12 0'	766 33	12 5	3 5
3 45'	768 36	11 4	4 0

Le 11 février 1835.

9h. 30' du mat.	775mm, 28	+ 8°, 3	+ 2°, 2
11 30'	775 72	11 9	+ 5 2

Le 12 février 1835.

9h. 0' du mat.	770mm, 14	+ 8°, 6	+ 6°, 9
12 0'	768 89	12 7	7 8
3 0'	766 98	13 6	8 4

Le 13 février 1835.

9h. 0' du mat	773mm, 21	+ 8°, 9	+ 6°, 3
11 30'	774 09	11 9	8 8
3 0'	772 10	13 0	9 5

Le 14 février 1835.

9h. 0' du mat.	764mm, 39	+ 10°, 4	+ 8°. 9
12 3'	764 33	12 9	9 8

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
3h. 0' du mat.	762mm, 50	+ 13°, 6	+ 10°, 6

Le 15 février 1835.

9h. 0' du mat.	759mm, 51	+ 11°, 8	+ 9°, 8
12 0'	758 02	12 8	10 9

Le 18 février 1835.

9h. 0' du mat.	752mm, 42	+ 9°, 3	+ 6°, 9
11 30'	752 03	12 4	9 7

Le 19 février 1835.

9h. 0' du mat.	752mm, 30	+ 10°, 0	+ 6°, 0
12 0'	753 15	13 5	+ 13 3
3 0'	751 93	14 4	12 1

Le 20 février 1835.

9h. 0' du mat.	747mm, 02	+ 11°, 0	+ 7°, 2
11 30'	748 20	13 7	9 7
3 0'	747 05	14 6	11 2

HEURES des Observations.	HAUTEURS du Baromètre.	TEMPÉRATURE du Baromètre.	TEMPÉRATURE de l'Air.
Le 21 février 1835.			
9h. 0' du mat.	748mm, 40	+ 10°, 3	+ 6°, 0
12 0'	749 56	12 5	8 9
3 15'	750 54	11 7	6 7
Le 22 février 1835.			
9h. 0' du mat.	759mm, 55	+ 8°, 8	+ 5°, 6
12 0'	759 56	12 [illegible]	10 0

Hauteurs de quelques points du département du Calvados, calculées au moyen des observations précédentes.

N°. 1. COTE D'ANNEBAULT.

Hauteur au-dessus de la mer, du sol de la route de Pont-l'Evêque à Honfleur, au haut de la côte d'Annebault, canton de Dives, devant la maison de Mr. Dubos. 123m. 64

Cette hauteur a été obtenue au moyen

d'une seule observation, mais en la comparant : 1°. A celles qu'on a faites à Caen au même moment; 2°. A celles faites par moi à mon arrivée à Honfleur, convenablement corrigées, et en prenant la moyenne des deux résultats.

N°. 2. COTE DE LA GRISERIE.

Hauteur au-dessus de la mer, du sol de la route de Pont-l'Evêque à Honfleur, au haut de la côte de la Griserie, à la sortie de la forêt de Touques, devant la maison de Dominique Descelliers, et à environ 200 mètres à l'ouest d'une maison neuve située sur le bord méridional de la route. 138m. 08

Même observation que ci-dessus pour le N°. 1.

N°. 3. CAEN.

Le baromètre de M. de Lafoye est, d'après les mesures directes qui se rattachent au beau nivellement de la

rivière d'Orne fait par M. Pattu, placé au-dessus du niveau moyen de la mer; ou par six séries d'observations thermo-barométriques, faites à Honfleur dans le même temps que celles qu'on a faites à Caen avec cet instrument, j'ai trouvé pour la même hauteur, 28m. 19

On doit remarquer, malgré l'étonnante exactitude de ce résultat, qu'à une aussi grande distance horizontale du baromètre de comparaison (environ 50 kilomètres), il faudrait, en général, un beaucoup plus grand nombre d'observations pour approcher autant de la vérité.

N°. 4. CHAPELLE DE N. D. DE GRACE.

Hauteur au-dessus de la mer, du pavé du porche de la chapelle de N.-D. de Grace, au haut de la côte du même nom, près Honfleur, 92m. 22

Cette hauteur a été déterminée au moyen d'observations alternatives faites à ce point et à Honfleur, et répétées à des jours différens; et

d'observations simultanées avec celles qu'on a faites à Caën ; elle est la moyenne de huit résultats, et l'on doit remarquer qu'en rejetant les deux qui s'en éloignent le plus, les six autres ne diffèrent entr'eux que de quelques décimètres et donnent pour résultat moyen 92m. 23. On peut donc croire que cette hauteur approche beaucoup de la vérité.

N°. 5. COTE VASSAL.

Hauteur au-dessus de la mer, du sommet de la côte Vassal, près de Honfleur, partie la plus élevée de la cour de ferme appartenant à M. Bazire. 89m. 69

Cette hauteur a été obtenue par les mêmes moyens que la précédente, elle provient de cinq résultats ; son degré d'exactitude doit, à peu de chose près, être le même.

N°. 6. RIVIÈRE DE TOUQUES.

Hauteur au-dessus de la mer, du niveau moyen de la rivière de

HEURES des Observations.		HAUTEURS du Baromètre.		TEMPÉRATURE du Baromètre.		TEMPÉRATURE de l'Air.	
12h.	o' du mat.	764mm,	84	+ 20°,	0	+ 17°,	9
1	o'	765	02	19	9	18	0
2	o'	764	82	18	6	20	2
4	15'	764	64	19	4	19	3
5	15'	764	60	18	8	16	8
7	o'	765	38	18	4	12	7
9	o' du soir.	765	66	18	2	11	0

Le 12 mai 1833, vent d'Est et S.-E., faible, ciel légèrement couvert.

7h.	o' du mat.	764mm,	66	+ 16°,	6	+ 12	9
8	o'	764	36	17	2	15	9
9	15'	764	12	17	3	17	4
10	o'	763	95	18	4	19	0
11	o'	763	66	19	6	21	4
12	o'	763	44	19	0	21	4
12	45'	763	37	20	1	22	3
1	o'	763	39	20	1	22	4
2	o'	762	96	20	8	22	4
3	o'	762	65	21	5	22	3
4	o'	762	14	21	2	23	6
5	o'	762	09	16	8	23	1
5	45'	762	01	22	8	22	3
9	o' du soir.	762	50	19	9	17	

Le 4 juin 1833, vent de S.-O., fort, ciel couvert, pluie.

HEURES des Observations.		HAUTEURS du Baromètre.		TEMPÉRATURE du Baromètre.		TEMPÉRATURE de l'Air.	
6h.	0' du mat.	752mm,	75	+ 16°,	4	+ 11°,	9
7	0'	753	09	16	4	12	0
8	0'	753	46	17	0	14	0
9	0'	753	50	17	3	15	0
10	0'	753	55	17	4	16	3
11	0'	753	78	18	1	17	2
12	0'	753	71	18	2	17	5
1	0'	753	80	18	9	14	7
3	0'	753	39	18	6	15	0
4	0'	753	25	18	1	15	1
5	0'	752	86	16	5	13	8
9	0' du soir.	753	35	16	1	10	8

Le 5 juin 1833, vent d'Ouest, médiocre, ciel nuageux.

9h.	0' du mat.	756mm,	53	+ 16°,	9	+ 16°,	0
12	0'	757	58	18	6	18	9
3	45'	757	52	18	6	17	2
9	0' du soir.	757	98	17	[illegible]	13	9

vations alternativement faites à ces deux points. Si à cette différence, 51^{m}, 49, on ajoute la hauteur du presbytère au-dessus de la mer, trouvée ci-dessus, 65^{m}, 03, on aura pour hauteur du bois de Betteville au-dessus de la mer 116^{m}, 52, nombre qui diffère d'un mètre de 115^{m}, 60, trouvé plus bas pour le même point par des observations simultanées.

N°. 8. BOIS DE BETTEVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, de la partie la plus élevée du bois de Betteville, 115^{m}, 60

Cette hauteur est la moyenne de trois autres provenant de la comparaison de mes observations avec celles qui ont été faites à Caen.

N°s. 6 et 8. BOIS DE BETTEVILLE.

Différence de hauteur entre le point culminant du bois de Betteville et la Touques au quai de Pierrefitte. 103^{m}, 15

Cette différence est la moyenne de quatre résultats provenant d'observations alternativement faites à ces deux points. Si à cette différence, $103^{m}, 15$, on ajoute $13^{m}, 09$, hauteur trouvée de la Touques au-dessus de la mer, on aura $116^{m}, 24$ pour la hauteur du bois de Betteville, nombre approchant de celui qui a été trouvé ci-dessus($115^{m},60$).

N°. 6. COTE DES NOROLES.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sol de la route de Pont-l'Evêque à Lisieux, à la côte des Noroles, à environ 1,300 mètres au nord du village de Bottemont, $97^{m}, 62$

Cette hauteur a été obtenue au moyen d'une seule observation, faite avec le plus grand soin et comparée avec celle qui a été faite à Caen au même instant.

N°. 10. CARRIÈRE DE LIVETS.

Hauteur, au-dessus de la mer, de l'en-

trée de la carrière de Livets, commune d'Ouilly-Le Vicomte, carrière située près et à gauche de la route précédente, 90m, 13

Même observation que pour le précédent numéro.

N°. 11. BUTTE DE GLOS.

Hauteur, au-dessus de la mer, de la partie supérieure de la butte de Glos au-dessus des carrières, canton de Lisieux, 128m, 20

Cette hauteur est la moyenne de deux résultats obtenus par des observations simultanées.

N°. 12. RIVIÈRE DE GLOS.

Hauteur, au-dessus de la mer, du niveau moyen des eaux de la petite rivière auprès et au-dessus du pont de Glos, à quelques pas des carrières, 57m,68

Cette hauteur est comme la précédente une moyenne entre deux résultats obtenus par les observations simultanées faites à Caen.

N°s. 11 et 12. GLOS.

Différence de hauteur entre le sommet de la butte de Glos et la rivière ci-dessus 71m, 96

Cette différence est la moyenne de deux autres obtenues par des observations alternativement faites à ces deux points. Si à cette différence, 71m, 96, on ajoute 57m, 68, hauteur de la rivière au-dessus de la mer, on a 129m, 64 pour celle du sommet de la butte de Glos, nombre qui diffère d'environ 14 décimètres de celui qui a été trouvé plus haut.

N°. 13. LISIEUX.

Hauteur, au-dessus de la mer, du plancher du 1er. étage de l'hôtel du Cheval-Blanc à Lisieux, 69m, 94

Cette hauteur provient d'une seule observation comparée à celles qui ont été faites à Caen; l'heure étant peu favorable, ce résultat est fort incertain.

N°. 14. BUTTE DE CAUMONT.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sommet de la Butte de Caumont, près et à l'est de Dives, 103m, 77

Cette hauteur est la moyenne de deux autres déduites d'observations faites alternativement sur la plage et au sommet de la butte.

N°. 15. FALAISE DU HOULGATE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sommet de la butte du Houlgate entre Dives et Toucques, dans un champ appartenant à M. Marchand d'Auberville, près et au nord d'une petite haie qui sépare ce champ de celui de Pierre Miocque. De ce point on relève le cap d'Antifer par la côte de la Hève (Seine Inférieure). 121m, 73

Cette hauteur a été obtenue par les mêmes moyens que la précédente.

N°. 16. AUBERVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sol où se trouve une ancienne ruine dans la bruyère d'Auberville, 128^{m}, 71

Cette hauteur a été obtenue par des observations faites alternativement sur la plage et à la bruyère et répétées à des jours différens; il en a été tiré trois résultats qui diffèrent d'un peu moins d'un mètre de cette moyenne.

N°. 17. BUTTE DE BÉNERVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sommet de la butte de Bénerville près de Toucques, 110^{m}, 98

Même observation que pour le n°. 16.

N°. 18. HENNEQUEVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du seuil de la loge du sémaphore des Kreuniers à Hennequeville, 121^{m}, 53

Même observation que pour le n°. 16.

N°. 19. HENNEQUEVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du seuil du pressoir du château de Hennequeville, 131m, 32

Cette hauteur est fort incertaine, elle a été déduite d'observations faites dans des circonstances défavorables.

N°. 20. HENNEQUEVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, de la partie la plus élevée du champ des Hauchères près la ferme de la Bergerie, et plus près encore du lieu Gobin, presque sur le grand axe et au sud du château de Hennequeville, c'est le point culminant des environs, 142m, 88

Cette hauteur a été déduite d'observations alternativement faites à ce point et sur la plage. Elle est la moyenne de deux résultats qui ne diffèrent que de cinq décimètres avec elle.

N°. 21. SALLENELLES.

Hauteur, au dessus de la mer, du sommet de la petite colline au pied de laquelle se trouve le village de Sallenelles, 38m, 50

Cette hauteur a été obtenue au moyen d'observations faites alternativement à ce point et sur la plage.

N°. 22. ARDENNES.

Hauteur, au-dessus de la mer, du seuil du portail de l'église de l'abbaye d'Ardennes, 75m, 31

Cette hauteur est fort incertaine, parce qu'il n'y a point eu d'observation simultanée, et qu'il s'est écoulé trop de temps entre celles que j'ai comparées.

N°. 23. TAILLEVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du seuil de la porte d'entrée de la façade du nord du prieuré de Tailleville, canton de Douvres, 36m, 16

Cette hauteur a été obtenue par une seule observation comparée à celles qui ont été faites ensuite sur la plage.

N°. 24. MANVIEUX.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sommet de la falaise, à l'endroit nommé l'échelle de Manvieux, 45^{m}, 51

Bonne hauteur obtenue au moyen d'observations faites alternativement au sommet de la falaise et sur la plage.

N°. 25. LONGUES.

Hauteur, au dessus de la mer du, sommet de la falaise de Longues, à environ 325 mètres au sud du corps-de-garde placé au bord de la côte et dans la direction des clochers de Bayeux, 74^{m}, 99

Même observation que pour le n°. 24.

N°. 26. BUTTE CASTEL.

Hauteur, au-dessus de la mer, du som-

met de la butte Castel, près et à l'est de Port-en-Bessin, 55m, 36

Cette hauteur est la moyenne de deux autres déduites d'observations alternativement faites à ce point et sur la plage, et répétées deux jours différens.

N°. 27. HUPPAIN.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sommet de la falaise à l'ouest de Port-en-Bessin, à 60 mètres du bord de la falaise dans la direction de Huppain, 61m, 43

Cette hauteur est la moyenne de deux autres, déduites d'observations faites alternativement à ce point et sur la plage.

N°. 28. CHATEAU DE CINGLAIS.

Hauteur, au dessus de la mer, du seuil de la porte d'entrée de la façade du nord du château de Cinglais, commune des Moutiers, 170m, 36

Cette hauteur a été déduite des obser-



vations simultanées faites à Cinglais et à Caen pendant le mois de février 1835; elle est la moyenne de vingt-cinq séries calculées et doit approcher beaucoup de la hauteur vraie.

N°. 29. RIVIÈRE D'ORNE A BRIE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du niveau moyen de la rivière d'Orne, au-dessous et à environ 600 mètres du moulin de Brie, sur l'axe du chemin qui descend du village de ce nom (commune des Moutiers) à la rivière d'Orne. 12m, 97

Cette hauteur a été obtenue en comparant la moyenne d'une bonne série d'observations faites en ce lieu, avec celles qui ont été faites simultanément à Caen.

N°s. 28 et 29. CINGLAIS.

Différence de hauteur entre le seuil du château de Cinglais et le niveau moyen de la rivière d'Orne à Brie, 156m, 63

Cette différence de hauteur est la

moyenne de deux autres, obtenues par des observations alternatives faites à deux points et qui ne différaient pas entr'elles. Si de la hauteur de Cinglais sur la mer, 170m, 36, on retranche cette différence 156m, 63, on a 13m, 73 pour la hauteur de l'Orne à Brie, au-dessus de la mer, nombre qui diffère de 7 à 8 décimètres de celui qui a été trouvé par les observations simultanées.

N°. 30. SAINT-CLAIR DE LA POMMERAYE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du sommet de la butte de Saint-Clair de la Pommeraye, dans la cour de la ferme, à quelques mètres à l'ouest d'un gros hêtre, qui a servi de point de mire pour la triangulation de la carte de France, 299m, 36

Cette hauteur est la moyenne de six autres déduites des observations simultanées faites à Caen.

N°. 30. SAINT-CLAIR DE LA POMMERAYE.

Hauteur du point précédent au-dessus de la mer, 298m, 19

Cette hauteur est la moyenne de trois différences avec Cinglais, obtenues par des observations faites à ces deux points et à laquelle j'ai ajouté la hauteur de Cinglais au-dessus de la mer (170m, 36).

N°. 30. SAINT-CLAIR DE LA POMMERAYE.

Hauteur du même point au-dessus de la mer, 304m, 92

Cette hauteur provient de la différence de niveau de Saint-Clair au-dessus de l'Orne à Gossesseville (263m, 16), donnée plus bas, à laquelle j'ai ajouté la hauteur de ce dernier point au-dessus de la mer (41m, 76).

N°. 30. SAINT-CLAIR DE LA POMMERAYE.

Hauteur du même point au-dessus de la mer, 300m, 82

Cette hauteur est la moyenne des trois hauteurs précédentes.

N°. 31. RIVIÈRE D'ORNE A GOSSESSEVILLE.

Hauteur, au-dessus de la mer, du niveau moyen de la rivière d'Orne, dans la commune de Gossesseville, à environ 300 mètres au-dessous du moulin Potey, situé dans la commune de Pierrefitte, et à environ 150 mètres au-dessous du ruisseau qui sépare ces deux communes, 41^m, 76

Cette hauteur est la moyenne de deux autres obtenues par des observations simultanées répétées à des jours différens.

N°^{s}. 30 et 31. SAINT-CLAIR DE LA POMMERAYE.

Différence de hauteur entre Saint-Clair et la rivière d'Orne à Gossesseville, 263^m, 16

Celte différence de hauteur est la moyenne de trois autres déduites d'observations faites alternativement à ces deux points et répétées à des jours différens.

N°. 28 et 30. SAINT-CLAIR DE LA POMMERAYE.

Différence de hauteur entre Saint-Clair et le seuil du château de Cinglais, 127^{m}, 83

Cette différence est la moyenne de trois autres obtenues en comparant les observations alternativement faites à ces deux points et répétées à des jours différens.

N°. 32. FORÊT DE CINGLAIS.

Hauteur, au-dessus de la mer, de l'extrémité nord-est du bouquet de Foupendant, 185^{m}, 27

Cette hauteur a été déduite de la comparaison et du calcul des observations simultanées qui ont été faites en ce lieu et à Caen, et des observations alternatives faites au même point et à Cinglais; elle est la moyenne des hauteurs trouvées par ces deux genres de considérations.

N°. 33. FORÊT DE CINGLAIS.

Hauteur, au dessus de la mer, de la partie la plus élevée de la futaie de Saint-Hubert, près la maison du garde, aux cinq chemins dans la forêt de Cinglais, 153m, 34

Même observation que pour le numéro précédent.

N°. 43. ARBRE DE BARBERY.

Hauteur, au-dessus de la mer, du pied du gros orme, nommé arbre de Barbery qui termine la petite avenue de hêtres, nommée le bouquet de Ménil-Saulce, dans la commune de ce nom, 197m, 06

Cette hauteur a été calculée d'après une observation faite dans les circonstances les plus défavorables; mauvais temps, le baromètre variant beaucoup, et sans observation simultanée, je ne la donne qu'en la signalant comme fort incertaine.

RAPPORT

SUR LA MAISON

DU BON-SAUVEUR

DE CAEN,

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE LA MÊME VILLE, DANS SA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1856,

Par M. l'Abbé Jamet,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ET SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DU BON-SAUVEUR. (Voir page 381).

RAPPORT

SUR LA MAISON

DU BON-SAUVEUR

DE CAEN,

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE LA MÊME VILLE, DANS SA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1836,

Par M. l'abbé Jamet,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ET SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DU BON-SAUVEUR. (Voir page 381.)

MESSIEURS,

Au commencement de l'année dernière, j'eus l'honneur de vous communiquer un rapport sur les sourds-muets et les aliénés de la maison du Bon-Sauveur. Je vous rendais compte des résultats que nous avions obtenus dans l'espace de 18 mois, c'est-à-dire pendant les 6 derniers mois de l'année 1833, et pendant le cours entier de 1834.



A l'égard des aliénés, nous avions obtenu des succès satisfaisans; en effet, nous avions guéri plus que le tiers de nos malades, puisque sur 166 aliénés susceptibles de guérison, nous en avions rendu à la société 64, dont la guérison a été constatée.

Aujourd'hui, Messieurs, je viens mettre sous vos yeux le tableau statistique du même établissement, non pour l'espace de 18 mois, comme l'année dernière, mais pour le cours d'une année seulement : il en résulte que, sous un rapport, nos succès ont été plus heureux encore que par le passé.

En effet, dans l'espace d'un an, nous avons guéri 60 malades sur 173 et d'un autre côté la mort ne nous a enlevé qu'un aliéné sur 24, tandis que, dans les années précédentes, nous en avions perdu 1 sur 16: il est vrai que, dans le nombre de ces années, se trouve celle du Choléra.

Guérisons obtenues annuellement (terme moyen) dans les maisons d'aliénés les mieux famées.

A Bicêtre	1	sur 3 $\frac{8}{10}$
A St.-Yon.	1	sur 3 $\frac{6}{10}$
A la Salpêtrière. . .	1	sur 3 $\frac{28}{100}$

A Charenton	1	sur 3
Au Bon-Sauveur	1	sur 2 $\frac{1}{10}$

Je ne puis me refuser à faire un rapprochement que j'avais déjà indiqué dans mon dernier rapport, à Dieu ne plaise que par là je paraisse vouloir jeter le blâme sur des établissemens respectables. Je n'ai d'autre dessein, que de faire remarquer l'avantage dont il a plu à la providence de nous favoriser. C'est que dans des maisons célèbres, et dirigées par de savants médecins, la mort moissonne, année commune, le huitième, le sixième, et même le quart des aliénés : ce sont les médecins et les directeurs de ces établissemens qui en font l'aveu.

Pendant les années 1826, 1827, 1828, il est mort :

A St.-Yon,	1	.... sur	14 $\frac{4}{10}$
A la Salpêtrière,	1	aliéné sur	10 $\frac{8}{10}$
A Charenton,	1	.... sur	9 $\frac{1}{10}$
A Bicêtre,	1	.... sur	7 $\frac{3}{10}$
Au Bon-Sauveur,	1	.... sur	27

Et pendant les années 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835, 1. sur 20.

Je puis citer un fait bien autrement affligeant encore, d'après des renseignemens dignes de toute confiance : il existe une maison d'a-

liénés, où la moitié environ des malades meurt chaque année, et presque aucun ne guérit. Je croirais devoir, pour le bien de l'humanité, faire connaître cette maison, si ce n'est que l'on s'occupe maintenant d'en construire une autre mieux placée et plus salubre.

Au premier janvier 1835, nous avions 329 aliénés des deux sexes, pendant le cours de l'année, il en est entré 92, ce qui a porté le nombre total à 421; dans ce nombre, nous comptions 44 idiots, 25 épileptiques, 179 incurables (1) et 173 malades susceptibles de guérison. Sur le nombre total, il n'en est mort que 17 dans le cours de l'année; et sur 173 nous en avons guéri 60.

Si, pour avoir le terme moyen des décès pendant sept années, nous joignons l'année 1835 aux six précédentes, nous trouverons que la mort a frappé, dans la maison du Bon Sauveur, un aliéné sur 20.

Pour ce qui concerne les sourds-muets, il

(1) Il ne faut point être surpris de voir au Bon-Sauveur un si grand nombre d'incurables, d'épileptiques et d'idiots, car beaucoup de familles ne nous ont confié leurs malades, qu'après les avoir placés dans d'autres établissemens, où ils ont été reconnus incurables; ces infortunés ont été déposés chez nous afin qu'ils y trouvassent une existence plus douce et des soins plus appropriés à leur état, qu'ils n'auraient pu en recevoir au sein de leur famille, à cause de la liberté dont ils jouissent ici.

se présente une observation préliminaire, c'est que le mutisme ne vient que de la surdité. Ceux qui, par un accident quelconque sont privés de la faculté d'entendre dès leur enfance, perdent aussitôt, et par là même, l'usage de la parole; d'autres qui ne sont frappés de surdité que quelques années plus tard, conservent plus ou moins le souvenir et l'usage des mots dont ils se servaient avant de perdre l'ouie, et ils les articulent encore plus ou moins bien, selon qu'ils sont devenus sourds à une époque plus éloignée, ou plus rapprochée de leur enfance.

Mais d'où vient la surdité originelle? quelle est la cause qui, dès le sein de la mère, vicie l'organe de l'ouie? pourquoi se trouve-t-il des familles plus affligées que d'autres sous ce rapport? pourquoi les enfans d'un père sourd-muet ne sont-ils pas toujours comme lui privés de la faculté de l'ouie? pourquoi les enfans de ses enfans sont-ils assez souvent sourds-muets comme leur grand-père? pourquoi enfin un autre sourd-muet voit-il tous ses enfans condamnés à ne jamais entendre et à ne jamais parler.

Il ne m'appartient pas d'approfondir ces questions. C'est à la médecine à en chercher la solution.

Mais une observation plus à ma portée, et que j'ai plusieurs fois eu occasion de faire, c'est qu'il existe un bien plus grand nombre de familles, qu'on ne le pense ordinairement, qui ont dans leur sein plusieurs sourds-muets d'origine.

Ainsi dans le département du Calvados, six maisons fournissent 14 sourds-muets des deux sexes.

La première et la seconde ont chacune deux garçons : ils ont été instruits au Bon-Sauveur.

La troisième et la quatrième ont chacune deux filles, elles ont aussi reçu l'instruction dans notre école et les deux jeunes y sont encore.

Dans la cinquième se trouvent deux garçons et deux filles, mais il n'y a qu'une des sœurs qui ait reçu quelques leçons, l'autre est dans un idiotisme complet et les deux frères sont beaucoup trop âgés pour être susceptibles d'instruction.

Dans la sixième, un garçon et une fille, la sœur est au Bon-Sauveur ; mais le frère a près de 40 ans.

Dans le département de la Manche quatre maisons renferment aussi à elles seules 14 sourds-muets.

La première a un garçon et une fille : ils ont été l'un et l'autre instruits chez nous et le frère y est encore au nombre des jardiniers.

La deuxième a deux filles et deux garçons ; le plus jeune des frères et les deux sœurs ont reçu l'instruction au Bon-Sauveur, l'aîné est idiot et très-infirme.

Dans la troisième se trouvent trois filles, deux sont aujourd'hui au nombre de nos élèves, la plus jeune n'est pas encore en âge de recevoir des leçons.

La quatrième, sur six enfans, a la douleur d'en avoir cinq sourds-muets, deux garçons et trois filles, mais tous ces infortunés sont à peu près stupides et hors d'état de recevoir l'instruction.

Le département de la Mayenne nous offre quatre petites sœurs sourdes-muettes, trois sont déjà au Bon-Sauveur, et la dernière y viendra lorsqu'elle aura atteint l'âge convenable pour profiter des leçons qu'on lui donnera.

Je connais, dans le département de l'Orne, un frère et une sœur, mais qui sont dans un âge qui ne permet pas de les instruire.

Enfin dans le département du Tarn, une maison a deux sœurs, et une autre en a quatre :

trois de ces derniers enfans sont déjà dans l'école du Bon-Sauveur d'Alby, et le quatrième est encore trop jeune pour s'instruire.

Il faut remarquer que ces quatre sœurs sont les enfans d'un père et d'une mère sourds-muets.

Si mes recherches, dans une portion assez bornée des départemens du Calvados et de la Manche, m'ont fait connaître dix maisons où la surdité originelle afflige 28 enfans, sans doute j'en découvrirais un bien plus grand nombre, s'il m'était possible d'avoir, avec les autres parties de ces deux départemens, des relations plus étendues et d'y faire des recherches plus approfondies; mais que serait-ce si je parcourais tous les départemens de la France? quel nombre effrayant de familles ne trouverais-je pas, sur lesquelles pèse cette douloureuse calamité? car je ne doute pas qu'elle ne soit répandue à peu près également dans chacune de nos provinces. Ce que nous venons de voir dans un département du midi, et l'aveu de Massieu, que, dans sa famille, ils étaient six sourds-muets, sont des preuves certaines que le midi de la France est aussi fécond que le nord en mutisme originel.

Je dois donc, par une conséquence néces-

saire, penser que le nombre des familles où cette infirmité se transmet, d'une manière si affligeante, est beaucoup plus grand que l'on ne le croit communément.

Je ne sais si, comme on le dit, la surdité originelle est plus commune dans la classe pauvre, que dans les classes riches et aisées de la société. Sur le nombre entier des sourds-muets que j'ai vus dans l'école du Bon-Sauveur, un quart environ appartient à des familles riches et aisées; un tiers à des parens qui, sans être bien favorisés de la fortune, ne manquent de rien, et n'ont rien refusé à leurs enfans; le reste a été élevé d'une manière moins délicate, à la vérité, mais presque tous les sourds-muets de cette dernière classe ont été, dès leur tendre jeunesse, appliqués à des travaux plus capables de fortifier les organes, que de nuire à leur développement.

Je pense donc que ce défaut de la nature est à peu près indépendant de la position sociale des parens, car le nombre relatif des sourds-muets me paraît être assez en harmonie avec la population des diverses classes de la société.

Mais ne portons pas plus loin nos recher-

ches sur ces considérations générales, entrons dans l'école du Bon-Sauveur, examinons de près les sourds-muets qui y reçoivent des leçons.

Nous en avons compté 84 dans le courant de l'année 1835; parmi les plus jeunes, la moitié à peu près montre de l'intelligence et promet beaucoup pour l'avenir, mais aussi l'autre moitié ne nous donne pas les mêmes espérances; plusieurs même de ce nombre ont si peu d'intelligence, qu'il sera fort difficile de leur donner quelque instruction; à peine pourra-t-on les mettre en état de travailler pour gagner leur pain, et de pourvoir aux besoins les plus urgens de la vie.

Ceux qui reçoivent des leçons depuis cinq ou six ans, ont parfaitement répondu à nos soins, leur application constante à l'étude en a fait, non des savans, le temps ne le leur a pas permis, mais de bons élèves; ils savent assez bien la langue française, l'arithmétique, la géographie de l'Europe, l'histoire sainte, l'histoire de France et connaissent spécialement leur religion: ils connaissent aussi leurs devoirs envers le prochain, le respect et l'obéissance dus à leurs parens, aux lois, au Roi et aux magistrats. Les uns ont appris le jar-

dinage, les autres la menuiserie, d'autres la couture, la broderie, le blanchissage, le dessin, etc. . . . .

De sorte que, en rentrant dans la société, ils seront en état de gérer leurs affaires, d'administrer leurs personnes et leurs biens comme ceux qui entendent et qui parlent.

Le jeune sourd-muet, que vous voulûtes bien admettre à une de vos séances, il y a environ 18 mois, a surpassé tous ses compagnons d'étude; son instruction est maintenant assez remarquable, il possède la géographie au point de tracer sur-le-champ la carte topographique d'un état, d'une province et même d'une ville, dont on lui demandera la position: il sait passablement cinq langues et il parle. Les mathématiques, l'histoire naturelle, le dessin et la peinture ne lui sont point étrangers.

Depuis près de trois mois, j'essaye de faire parler cinq sourdes-muettes, deux d'entre elles offrent peu de chances de succès; mais les trois autres prononcent maintenant presque tous les mots de la langue française: une surtout me fait espérer qu'elle aura une prononciation, qui se ressentira peu de la privation de l'ouie. Il n'y a plus que deux carac-

tères de l'alphabet qu'elle ait peine à prononcer : ce sont L et N. Toutes les nuances des 14 principaux sons de notre langue se dessinent assez distinctement dans sa prononciation, il ne lui faut plus guère que de l'usage. J'espère que son articulation, le son et même le ton de sa voix seront peu différens de ceux des personnes qui entendent.

Quoique ses deux compagnes ne puissent atteindre à la netteté de sa prononciation, elles auront cependant une voix moins gutturale, un ton moins étrange que d'autres sourds-muets que l'on a fait parler.

Beaucoup de leurs compagnes et des sourds-muets, demandent avec beaucoup d'empressement à recevoir des leçons de parole. J'espère commencer bientôt à délier leur langue, heureux si, comme j'en ai la confiance, je puis y réussir.

Au reste, Messieurs, ces infortunés ne sont pas aussi dépourvus qu'on le pense ordinairement, de moyens de communication. Quand on les suit dans toutes leurs relations entre eux, on est surpris, étonné de leur facilité à s'entretenir ensemble, à se communiquer leurs pensées, leurs désirs, leurs affections et leurs peines. C'est bien là, que l'on peut ap-

pliquer le proverbe : *nécessité est mère de l'industrie.*

En effet les yeux, les mains, les pieds même sont pour eux autant d'organes d'un véritable langage et deviennent sous mille formes différentes le véhicule de leurs pensées ; dans l'ombre de la nuit, comme à la lumière du jour, ou à celle des flambeaux, ils peuvent converser et soutenir assez longtemps cette conversation.

C'est ainsi que pendant le jour, deux sourds-muets, placés l'un en face de l'autre, assis ou debout, les bras croisés, sans faire usage d'aucun autre de leurs membres, peuvent avec le secours de la tête et des yeux, soutenir une conversation animée et pleine de chaleur ; les autres sourds-muets, qui en sont témoins, traduisent par nos signes méthodiques cet entretien et le dictent à leurs compagnons.

Placés à table l'un vis-à-vis de l'autre, et ne pouvant se toucher que les pieds, ils peuvent encore se transmettre une grande partie de leurs pensées.

Dans l'ombre de la nuit, il leur reste trois moyens de communiquer ensemble :

1°. L'un écrit avec le bout de son doigt sur

le dos ou dans la paume de la main de l'autre.

2°. L'un forme, dans la main de l'autre, le signe des lettres de l'alphabet.

3°. Enfin l'un se sert de la main de son interlocuteur, pour faire nos signes méthodiques.

Tableau statistique des sourds-muets du Bon-Sauveur.

N°. 1. AGE DES ENFANS.

	Sourds-muets.		Sourdes-muettes.		Total.	
De 6 ans à 10...........	8	»	11	»	19	»
De 10 à 15...........	13	»	13	»	26	»
De 15 à 20...........	9	»	9	»	18	»
De 20 à 25...........	3	»	9	»	12	»
De 25 à 30...........	3	»	6	»	9	»
Total...	36	»	48	»	84	»

N°. 2. DÉPARTEMENS.

Calvados.................	18	»	25	»	43	»
Manche.................	9	»	6	»	15	»
Orne	4	»	7	»	11	»
Eure.....................	1	»	»	»	1	»
Seine-Inférieure...........	2	»	1	»	3	»
Aube....................	»	»	1	»	1	»
Ille-et-Vilaine............	»	»	2	»	2	»
Mayenne.................	»	»	3	»	3	»
Seine....................	»	»	1	»	1	»
Côtes-du-Nord...........	»	»	1	»	1	»
Meuse...................	»	»	1	»	1	»
Eure-et-Loir.............	1	»	»	»	1	»
Angleterre...............	1	»	»	»	1	»
Total...	36	»	48	»	84	»

Tableau statistique des aliénés du Bon-Sauveur de Caen.

	Hommes.		Femmes.		Total.	
Au premier janvier 1835, il se trouvait dans l'établissement du Bon-Sauveur......	147	»	182	»	329	»
Il est entré pendant le cours de l'année...............	52	»	40	»	92	»
Total pendant l'année 1835..	199	»	222	»	421	»
Ce nombre se compose de :						
Idiots..................	17	»	27	»	44	»
Épileptiques.............	12	»	13	»	25	»
Incurables...............	78	»	101	»	179	»
Susceptibles de guérison....	92	»	81	»	173	»
Nombre égal...	199	»	222	»	421	»
Nous avons guéri........	32	»	28	»	60	»
La mort a enlevé.......	11	»	6	»	17	1/24
Il nous reste au 1er. janvier de l'année présente 1836....	154	»	190	»	344	»
Enfin sur ce dernier nombre, nous comptons,						
En convalescence..........	15	»	14	»	29	»
Incurables dont le sort s'est amélioré...............	15	»	24	»	39	»

POÉSIES.



Poésies.

STANCES A EDV...

La rose du matin, entr'ouvrant son calice,
Ne demande au soleil qu'un jour calme et propice.
Tu ne veux qu'un bosquet pour t'y cacher toujours,
Doux rossignol ; et toi dont l'onde est si plaintive,
Ruisseau, qu'implores-tu du gazon de la rive ?
Des fleurs pour embaumer ton cours.

Comme eux j'ai d'un vœu seul occupé ma jeunesse,
Comme eux je l'ai redit, dans ma naïve ivresse,
De l'aube matinale, à la fuite du jour.
Je n'ai point désiré les plaisirs qu'on envie,
Et ma voix au destin, pour embellir ma vie,
N'a demandé que ton amour.

Ah ! ce bien refusé, ce bien vers qui mon ame
S'envola si souvent dans ses songes de flamme,
Eût fait tout mon bonheur, m'aurait ouvert les cieux.
Ce luth qui maintenant gémit de ma tristesse,
Eût, pour chanter ton nom, célébrer ta tendresse,
Appris des sons mélodieux.

Voir ton regard chéri tomber sur ma paupière,
Comme un rayon d'amour, de vie et de lumière,
Entendre mes soupirs répétés par ton cœur;
Trouver sur tous tes traits cette ivresse inquiète
Qui, lorsque le hasard t'amène en ma retraite,
M'agite avec tant de douceur;

Te donner sans retour mon heureuse existence,
Voir en toi désormais mon unique espérance,
Oublier l'univers, sentir à chaque instant
Que de ton seul amour dépend ma vie entière,
Sans trembler, sans pâlir oser à ma prière
Mêler cent fois ton nom charmant;

Ne penser qu'à toi seul, comprendre ton silence,
D'un jour passé sans toi faire une longue absence,
Loin de toi, par mes vœux, du sort chasser les coups,
Sûre d'aimer toujours, l'être de toujours plaire:
Voilà comme je vis le bonheur sur la terre,
Hélas! mon songe était trop doux!

Lucie Coueffin.

RÊVERIE.

Libre enfant des déserts, la gazelle rapide
Sans songer aux périls court où l'instinct la guide,
Aux premiers feux du jour va bondir sur les monts,
Sous l'arbre de l'encens s'arrête dans la plaine,
Suit les flots du torrent dont la course l'entraîne
Jusque dans le creux des vallons.

Oh ! si j'étais semblable à la jeune gazelle,
Oh ! si j'étais folâtre et légère comme elle,
Je fuirais à jamais loin, bien loin de ces lieux.
Un bosquet suffirait pour ma douce retraite ;
Sur le gazon fleuri je poserais ma tête,
Quand la nuit fermerait mes yeux.

J'irais sur les rochers, dans les vastes campagnes,
J'irais long-temps rêver sur le haut des montagnes.
On dit que pour calmer la peine et les regrets,
Dans ces lieux retirés, la brillante nature,
Etalant ses trésors et sa riche parure,
Possède de puissants secrets.

Peut-être assise au pied des ruines antiques,
J'entendrais ces accents vagues, mélancoliques,
Dont l'esprit du passé fait retentir les airs.
Peut-être j'oserais, sur ma lyre rêveuse
Egarant lentement ma main aventureuse,
Répéter ses nobles concerts.

Alors le cœur ému d'une image de gloire,
Des siècles envolés évoquant la mémoire,
Ce triste souvenir qui revient chaque jour
Expirerait enfin dans mon sein qu'il dévore,
Alors s'effaceraient les songes de l'aurore,
Du premier, du dernier amour.

A cet ange du ciel, à ce puissant génie
Par qui sont révélés les secrets d'harmonie,
J'offrirais bien souvent mon encens et mes vœux
Pour qu'il daignât un jour répandre dans mon âme
Cet esprit prophétique et cette sainte flamme
Qui nous montre un instant les cieux.

Voilà quel avenir j'appelle et je désire,
Voilà quels sont les vœux de mon nouveau délire.
La nature console, et le génie altier
Nous enlève à ce monde et bannit la souffrance;
Oh! l'aurais-je pensé qu'un jour mon espérance,
Mon bonheur serait d'oublier!

L. C.

JE NE SUIS PAS BELLE.

Regarde cette rose éblouissante et belle
Que le zéphyr, charmé de sa fraîcheur nouvelle,
Caresse avec amour;
Pour plaire, pour aimer elle est épanouie;
Ah! je voudrais changer mon destin pour sa vie
Et sa beauté d'un jour.

Quoi, tu veux la cueillir pour former ma parure!
Non, laisse-la briller sous son dais de verdure,
Tes soins sont superflus;
Tu ne me verras plus aux fêtes bocagères
Mêler mes pas joyeux aux danses des bergères,
Tu ne m'y verras plus.

Mais toi, pare ton front; nommant sa bien-aimée,
Bientôt cet étranger dont ton ame est charmée
Viendra pour te chercher;
Tous deux vous marcherez dans une douce ivresse.
Moi, je n'ai pas ces traits qui donnent la tendresse,
Et je veux me cacher.

Je l'ignorai long-temps ce mystère pénible;
Sans y songer jamais, mon cœur était paisible,
Mais un jour je l'appris;
J'entendis mon arrêt de celui que j'adore:
L'heure, ses traits, sa voix, hélas! tout est encore
Présent à mes esprits.

Oui, dit-il, la beauté seule obtient notre hommage.
Je l'écoutais ; soudain un funeste présage
M'annonça les douleurs ;
Je courus vers le fleuve, inquiète et tremblante,
J'y contemplai long-temps mon image flottante
Et je versai des pleurs.

Depuis ce jour fatal je ne sais plus sourire :
D'un mal mystérieux, d'un funeste délire
Mon cœur est consumé.
Je sais trop qu'il n'est pas de fin à ma souffrance ;
De lui plaire jamais je n'ai plus l'espérance
Et je t'ai tant aimé !

Adieu ; de jeunes fleurs prends soin d'orner ta tête,
Vole, vole à ces jeux que le plaisir t'apprête,
Bientôt tu l'y verras ;
Ah ! s'il te demandait ta compagne fidèle,
Tu lui dirais....... mais non, non je ne suis point belle,
Il n'y songera pas !

L. C.

LA BLANCHE COURONNE.

Prête à parer mon front de la blanche couronne,
D'où vient donc que je tremble et que mon cœur s'étonne?
Ah ! ce jour qui bientôt se lèvera pour moi,
Je le rêvai plus beau, quand ma simple jeunesse
Le vit dans l'avenir entouré d'allégresse,
Riant, paisible, sans effroi.

De mon enfance heureuse innocentes années,
Par des liens de fleurs mollement enchaînées,
Si belles de repos, d'enchantemens secrets,
Sont-ce vos souvenirs qui troublent mon courage?
Printemps si tôt fini, doux printemps de mon âge,
Est-ce à vous que vont mes regrets?

Où plutôt est-ce toi que proclament mes larmes,
Pouvoir mystérieux, être rempli de charmes,
Dont l'image, cruelle et chère tour-à-tour,
Respire pour jamais au fond de ma pensée,
Prestige inexpliqué pour mon âme abusée
Qui t'aima de tout son amour.

Je me demande en vain quelle est ton origine?
Terrestre, aérienne, idéale ou divine?
Tout la cache à mes yeux sous un voile éternel.
O toi que j'adorai sans retour, sans mélange,
Si tes traits gracieux ne sont pas ceux d'un ange,
Ils ne sont pas ceux d'un mortel.

Que je t'ai vu de fois, lorsque sur ma paupière
Le sommeil descendait, et que mon ame entière
Soupirait après toi, cher fantôme du soir.
Que je t'ai vu touchant la lyre harmonieuse,
Charmer autour de moi l'ombre silencieuse
D'un chant divin comme l'espoir.

Tu semblais l'ignorer, le dédaigner peut-être
Ce sentiment rêveur qui régnait sur mon être;
Et pourtant t'adorer ainsi m'était plus doux;
T'adorer en secret d'un culte pur et tendre
Que de voir un amour que je ne puis comprendre,
Un amour d'ici-bas prier à mes genoux.

Mais voici, je le sens à ma mélancolie,
Voici venir le jour, il faut que je t'oublie.
Adieu, ma jeune idole! adieu, mes vœux perdus!
Viendras-tu pas du moins avant cette autre aurore
Charmer le cœur souffrant qui doit t'aimer encore
Après qu'il ne le voudra plus.

L. C.

L'OBJET D'ENVIE.

Comme sa jeune main doucement te caresse,
O ma sœur, qu'il est beau l'enfant de ta tendresse !
Charme de ton destin,
Sous tes cheveux flottans qu'agite le zéphire
Il voile son visage où brille le sourire
Et s'endort sur ton sein.

Et toi, baissant vers lui ta rêveuse paupière,
Tu cherches sur ces traits qui te rendent si fière,
Tu vois avec amour
De traits plus chers encor l'heureuse ressemblance,
Et ton cœur, oppressé de joie et d'espérance,
Pressent plus d'un beau jour.

Pardonne je ne puis contempler ton ivresse,
Je jette en gémissant un regard de tristesse
Sur nos deux avenirs ;
Du bonheur dans le tien tu vois toujours ce gage,
Moi, je n'y porterai qu'une brûlante image
Et d'amers souvenirs.

Pourtant si j'avais pu, comme toi fortunée,
Me couronner un jour des fleurs de l'hyménée,
Et le cœur enivré,
Voir jouer près de moi dans une humble vallée,
Serrer entre mes bras, à jamais consolée,
Un enfant adoré.

J'aurais tout oublié, satisfaite, ravie;
Pour veiller sur son sort j'aurais aimé la vie,
O ma sœur, je le sens,
Cet amour aurait pu charmer encor mon ame,
Lui rendre ses transports et ranimer la flamme
De mes jours languissans.

Le regard d'un enfant est si doux pour sa mère!
Ah! souffre qu'un moment dans ma joie éphémère
Cet enfant soit mon bien;
Pose sur mes genoux ton enfant qui sommeille,
Laisse-moi me pencher sur sa bouche vermeille,
Je le croirai le mien.

Oh! que son souffle est pur! il va sécher mes larmes;
Mais non, déjà ses yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Sur moi s'ouvrent surpris.
Il tend ses bras vers toi, sa faible voix t'appelle,
Il reconnaît sa mère, il ne veut aimer qu'elle....
Reprends, reprends ton fils!

L. C.

LA CONFIDENCE.

Tu veux savoir pourquoi, rêveuse quelquefois,
Avec distraction je réponds à ta voix ;
Et quel tendre secret, quelle intime pensée
Semble te dérober ma paupière baissée.

Écoute : c'est qu'un vœu, dont bien long-temps mon cœur,
Sans oser l'avouer s'entretient en silence,
Un vœu, dont le désir éloignait l'espérance,
Est enfin couronné par le ciel protecteur.

Tu le vois, l'hiver règne et la neige argentée
Descend du haut des airs en légers tourbillons ;
Sur la branche aujourd'hui par les vents tourmentée
L'oiseau tremble, et sa voix ne sait plus de chansons.

Eh bien ! quand le printemps, le front paré de roses,
Entouré des rayons d'un soleil pur et doux,
        Viendra prodiguer parmi nous
        Ses riantes métamorphoses,
Un tout petit enfant jouera sur mes genoux.

Combien j'ai désiré cette heureuse journée !
Oh ! combien dans la nuit, au milieu du sommeil,
J'ai senti vers ce but ma pensée entraînée !
De prières, de pleurs, quand venait le réveil,
        Je fatiguais la destinée,
Car quel bien ici-bas à ce bien est pareil ?

Mais aussi que jamais, jamais une étrangère,
Attentive à l'accent de ses premiers besoins,
A cet enfant couché sur le sein de sa mère
N'accoure prodiguer ses soins.

C'est à moi qu'appartient de calmer sa tristesse,
De bercer son repos d'un chant lent et plaintif,
C'est à moi qu'appartient sa première caresse
Et son sourire fugitif.

Et déjà de ces biens qui charmeront ma vie
Mon cœur sent qu'il sera jaloux
Comme il l'est aujourd'hui de la voix attendrie
Et du regard de mon époux.

L. C.

LA JEUNE MÈRE.

Oui celle-là connaît une ineffable joie
A qui le ciel accorde un enfant gracieux,
En caressant son front où chaque jour déploie
Plus de charme à ses yeux.

Durant les longues nuits elle écoute attentive
Le souffle de son doux sommeil,
Lui chante à demi-voix la romance plaintive
Et reçoit pour ses soins un sourire au réveil.

Elle échauffe en ses mains deux petits pieds d'albâtre,
Et quand un jeune cri lui révèle la faim,
En bénissant le sort elle livre son sein
A la bouche pure et folâtre.

Hélas ! tout ce bonheur pouvait m'être donné !
Le ciel pour le comprendre avait formé mon âme,
J'ai rêvé cet amour et sa céleste flamme,
Mais je le goûte empoisonné.

Mon enfant est semblable aux fleurs à peine écloses,
Son sourire me plaît ainsi qu'un doux soleil;
L'épine cependant est pour moi sous les roses
Et l'amertume au fond de la coupe de miel.

C'est une autre qui vient, à sa plainte asservie,
Tandis qu'il pleure dans mes bras,
Lui prodiguer, contente, un lait pur et la vie,
Et moi je soupire tout bas.

Pourquoi dois-je épuiser cette souffrance amère ?
Pourquoi Dieu m'en veut-il imposer le long deuil ?
Est-ce donc qu'autrefois au doux titre de mère
J'ai tressailli de trop d'orgueil ?

A-t-il voulu punir un instant de délire
Par ce regret constant qui doit suivre mes jours ?
Lui, qui veut à lui seul tous les chants de la lyre,
Lui, jaloux de tous les amours ?

L. C.

RÉPONSE A UN ÉLOGE TROP FLATTEUR.

Vos complaisantes mains élèvent un trophée ;
Mais moi je ne suis pas cette puissante fée
A qui vous prétendez le consacrer. Oh non !
Dans l'image brillante à mes regards tracée
Que para de ses dons votre riche pensée
Je n'ai reconnu que mon nom.

Ma Muse est humble et frêle entre toutes les Muses ;
Elle aime à murmurer des paroles confuses,
Quelques plaintes sans art d'amour ou d'amitié.
Et bien souvent encor, la jugeant trop naïve,
De ce qu'elle dicta, ma main faible et craintive
Efface en secret la moitié.

Et vous, vous prodiguez le manteau d'hyacinthe,
Et la couronne d'or et l'auréole sainte,
A celle qui toujours sous le lin se voila.
Et vous créez Lucie idéal poétique,
Comme en un jour heureux votre pinceau magique
Créa Delphine et Julia.

Ainsi parfois le monde en son culte s'abuse ;
Il sanctifie ainsi la plaintive recluse,
Il donne tout au ciel, ses larmes, ses soupirs,
Tandis que vainement, elle combat son ame,
Et dérobe souvent d'une coupable flamme
Ou les regrets ou les désirs.

Ainsi jadis moi-même, aux jours de ma jeunesse,
Plus que je ne sentis je peignis la tendresse ;
Et d'un goût passager faisant un sentiment,
Paisible, je traçai les peines de l'attente,
D'un amour dédaigné la souffrance accablante,
L'absence et son morne tourment.

Maintenant je possède un paradis modeste ;
Vous dont la voix révèle un envoyé céleste,
Vous voulez de l'orgueil y mener le démon,
Frère, vous avez tort et votre poésie
Me donne vainement la manne et l'ambroisie
Pour mieux me cacher le poison.

Laissez-moi donc la part que le sort me destine,
Et surtout respectez le nom de Lamartine ;
N'allez plus près du mien mettre ce nom puissant.
Bien que vos vers soient doux comme le chant des anges,
Pour un peu d'amitié changez-moi vos louanges,
Mon cœur en sera plus content.

L. C.

A EVELINE.

De mes jours écoulés rappelant l'ambroisie
Qui murmure tout bas ce doux mot : poésie,
Ce mot que sans émoi je ne puis écouter,
Est-ce Eveline encor qui m'exhorte à chanter?

Je le sais, je le sais, ô sœur toujours chérie,
Il est un charme heureux dans cette rêverie
Où naissent les vers caressans
Et la tendre élégie et ses plaintifs accens.

Quelquefois légère Sylphide,
La rime féconde et rapide
Semble voler avec orgueil.
Tantôt, répondant mieux à notre ame tremblante,
Elle marche à regret, majestueuse et lente,
Comme une vierge en deuil.

Cependant je me tais; impitoyable amie,
La Muse aime à chercher la douleur endormie
Dans le fond de nos cœurs.
Elle aime, réveillant des images trop chères
A redorer les traits de nos jeunes chimères
De toutes ses splendeurs.



Et puis, c'est un tourment, un délire ineffable,
Un bonheur douloureux et peut-être coupable
Où sa voix nous conduit.
Le passé tout entier, ses vœux, ses biens, ses larmes,
Oui le passé vivant, brûlant de tous ses charmes,
Revient dans notre nuit.

Mais lorsqu'enfin du ciel on descend sur la terre,
Le destin le plus doux souvent paraît austère,
Après ce souvenir tout-à-coup ranimé.
On a peine à donner un sourire sincère
Même à l'époux le plus aimé.

Silence donc pour moi, silence,
Qu'avec soin conservé mon repos soit obscur.
Pour parler sans danger de notre adolescence,
Attendons l'âge mur.

Je ne veux maintenant être qu'une humble femme,
Surtout soumise et bonne, occupant ses loisirs,
De mon fils, si je puis, éclairant la jeune ame,
Et domptant sans efforts d'insensés souvenirs.

Puis un jour, quand du temps le pouvoir invincible
M'aura faite bien grave et vieille à cheveux blancs,
Sans redouter plus rien de ma lyre paisible,
J'y chercherai des vers pour nos petits enfans.

L. C.

STANCES.

Ainsi lorsqu'autrefois de ma paisible enfance
Je me représentais les jeux pleins d'innocence,
Les désirs, les amours et les chagrins légers,
Ma joie en regardant une rose nouvelle,
Un rayon de soleil, une eau limpide et belle,
Quelques papillons passagers;

D'un autre âge déjà prompte métamorphose!
Je me redemandais pourquoi si peu de chose
Avait fait palpiter mon cœur?
D'autres biens plus puissans prête à rêver les charmes,
Je ne concevais plus mes plaisirs et mes larmes
Et mon naïf bonheur.

A son tour aujourd'hui m'étonne ma jeunesse,
Lorsque je la revois avec sa vague ivresse,
Ses songes si brillans, son besoin d'avenir,
Ses chants pour célébrer un être fantastique,
Sa muse avec la lyre et le prisme magique,
Et de gloire et d'orgueil venant l'entretenir.

Chaque âge efface donc en son léger passage
Les vœux et les désirs et les jeux d'un autre âge ;
Mais vous qui maintenant m'enchantez tour à tour,
Mon enfant gracieux, mon époux que j'adore,
Vous que j'ai tant aimés et veux aimer encore,
Dites-moi quel amour bannira votre amour ?

L. C.

A MON ENFANT.

Quand réunis autour du foyer qui pétille,
Le soir nous écoutons au cercle de famille
        Ta voix, charme de notre cœur ;
Lorsqu'arrêtant sur toi leurs paupières avides,
Les femmes, recueillant tes paroles rapides,
        Admirent tout bas mon bonheur.

Moi quelquefois je tremble, et de crainte oppressée,
Je détourne mes yeux pour voiler ma pensée ;
Tandis que toi, doux ange, enfant insoucieux,
Tu viens me demander pourquoi mon front est triste,
Et s'il est des douleurs dont l'aiguillon résiste
        A l'aspect de tes jeux ?

O mon fils, mon amour, toi seul tu fais ma joie ;
Mais, parmi les bonheurs que le destin m'envoie
Se cache un vague effroi que je ne puis bannir.
Mon regard trop perçant, sous ton voile d'enfance,
Croit déjà voir pour toi l'avenir qui s'avance,
        Et je crains l'avenir.

Enfant tu ne sais pas ce que c'est qu'un poète,
Tu ne sais pas la vie orageuse, inquiète,
Qu'il traîne au terrestre séjour,
Quand des heures d'extase aux heures d'agonie
Il lui faut par ses maux expier son génie,
Don fatal où Dieu mit sa haine et son amour!

Enfant! tu ne sais pas que des larmes amères
Coulent pour baptiser ses brillantes chimères,
Lorsqu'en sa sublime douleur
Ce roi captif maudit le poids de la couronne,
Quand ce riche indigent réclame en vain l'aumône
D'un cœur qui comprenne son cœur.

Et pourtant, ô mon fils, déjà la poésie
A répandu sur toi son parfum d'ambroisie;
C'est là tout mon secret, c'est là tout mon effroi!
Sous les fleurs du berceau, de son baiser de flamme,
Furtive, elle est venue empreindre ta jeune ame;
Tout bas elle a dit : sois à moi.

Et tremblante, je sens sous mes mains maternelles,
Je sens, ô mon aiglon, se déployer tes ailes.
Demeure encore un jour sur mes genoux bercé;
Assez tôt, affrontant des routes inconnues,
Tu prendras, imprudent, ton essor vers les nues,
Pour revenir à moi glorieux..... et blessé.

Oh ! que si j'avais pu faire ta destinée ,
Aux plus humbles bonheurs je l'aurais enchaînée !
J'aurais voulu pour toi, mon frêle et doux trésor ,
Un sort comme celui du ruisseau sans murmure ,
Qui ne baigne en son cours que fleurs , mousse , verdure ;
Peut-être plus de calme encor.

Mais nul regret humain n'enchaîne la pensée !
Pour marcher aux sentiers où ta vie est tracée
Bientôt je te verrai partir.
Que Dieu garde du moins ta nacelle d'orage ,
Qu'il te sourie, enfant, et te donne courage ,
Ou me fasse mourir.

Lucie COUEFFIN.

LE RETOUR A DIEU.

Après un de ces jours qui pèsent plus sur l'âme
Qu'un nuage orageux ne pèse sur le front,
Un de ces jours où l'air est de souffre et de flamme,
Où le chêne orgueilleux que la foudre réclame,
Des vents qui vont mugir pressent déjà l'affront;

Après un de ces jours où les bosquets de roses
Ne parlent de printemps, d'amour ni de plaisirs,
Où les corolles d'or comme des lèvres closes,
Disent pourtant au cœur d'inexplicables choses,
J'ai compris qu'ici-bas s'égaraient mes désirs.

J'ai compris que la gloire est un brillant mensonge
Qui séduit pour un temps d'illustres insensés,
Un nuage de pourpre où l'aigle altier se plonge,
Un rêve caressant que l'artiste prolonge,
Un poison qu'il a bu sans dire : c'est assez !

Je pensais que l'amour était l'heureux partage
Des cœurs nés pour chanter, pour prier et sentir,
Et j'ai vu dans son ciel plus d'un triste nuage.
J'ai vu que ses baisers finissaient avant l'âge
Parfois par une tombe.... ou par le repentir.

J'ai vu sur les chemins la plèbe audacieuse,
Pour un mot, pour un nom se ruer en tous sens;
J'ai vu l'intelligence, active, insidieuse,
Présenter des faux-dieux à la foule oublieuse....
Moi, pour un seul autel j'ai gardé mon encens.

Je sais trop ce que vaut cette faveur étrange
Que le vulgaire accorde à tous ses favoris :
Son idole d'hier, pour une autre il la change.
Aujourd'hui sur l'autel et demain dans la fange !
Aujourd'hui la couronne et demain le mépris !

Dès la saison des jeux et de l'insouciance
J'ai désiré connaître.... hélas ! et j'ai connu !
Le ciel m'avait déjà doté de prévoyance ;
Je n'ai point sur ce globe accompli d'alliance,
Ses pelouses de fleurs ne m'ont pas retenu.

J'ai senti que plus haut s'élevaient mes pensées,
J'ai demandé plus haut du calme et du bonheur ;
Mes hymnes désormais à Dieu sont adressées ;
Le fermier en voyant ses gerbes amassées
Se contenterait-il des épis du glaneur ?

Non, il faut des fruits d'or pour nourrir le poète,
Il lui faut une source, une manne du ciel,
Comme il faut un espoir à la flamme secrète,
Comme il faut à la fleur sous sa robe discrète
Et le parfum suave et la goutte de miel !

D'une philosophie aussi vaine qu'obscure,
Je n'ai point affronté les perfides sommets;
Non, j'ai lu dans le livre ouvert par la nature
Ce que le créateur dit à la créature,
Page qu'aucune main n'effacera jamais!

Pour les besoins pressans de mon ame altérée
Ce n'était point assez de nos terrestres biens,
Trouve-t-on moins aride une coupe dorée?
Des filets du plaisir cette ame séparée
A rattaché sa trame à de plus forts liens.

Devant le tabernacle ou dans la solitude
Sous l'aile de l'extase elle a monté vers Dieu.
De ses dons épanchés sentant la plénitude,
Elle a vu luire un jour ce que la multitude
Ne verrait pas briller dans les pleurs d'un adieu!...

Quel est donc ce rayon qui dans les larmes brille
Alors qu'un être cher entre dans le cercueil? —
Demandez au vieillard qui voit mourir sa fille?
Elle était son appui, son trésor, sa famille....
Un espoir immortel soutient son cœur en deuil!

Sa prière s'élève aux consolants rivages;
Il voit poindre l'éclat du soleil éternel.
La moitié de son ame a quitté nos parages;
Il entend l'hymne saint dominer les orages,
Et j'entends comme lui son accord solennel!

J'ai vu mourir les miens comme les fleurs d'automne
Quand novembre les livre aux haleines du Nord.
La voix de la tribune au gré du peuple tonne,
Mais mon cœur qui jamais d'un vain bruit ne s'étonne,
Trouva plus d'éloquence aux lèvres de la mort.

Ces temples, ces palais où le luxe domine
Seront couchés un jour dans le lit du sommeil.
Pourquoi ces monumens que l'artiste dessine?...
Hélas! chaque splendeur prépare une ruine!
Tout cela ne vaut pas l'azur et le soleil.

Loin de moi fuyez donc, ô vulgaires prestiges!
Fuyez, j'ai des regards que l'on n'éblouit plus.
A mon œil mieux ouvert il faut d'autres prodiges;
Je puis cueillir des fruits sur de plus nobles tiges
Où sont fixés mes vœux long-temps irrésolus.

Toi, mon Dieu, qui reçois comme une chaste offrande
Les paroles du cœur et les larmes d'amour,
Je m'abandonne à toi, mon espérance est grande,
Car ton ange promet, pour qu'à toi l'on se rende,
L'éternelle patrie après l'exil d'un jour.

Mon Dieu, sans toi que faire accablés sous nos chaînes?
Que faire en un chaos d'orgueil et de malheur?
Nos plaintes pour toi seul ne sont pas clameurs vaines.
Tu consoles l'enfant qui soupire ses peines;
Et mon luth est de ceux qu'inspire la douleur.

Mon Dieu, je suis à toi, tu comprends mes prières ;
Oh ! je t'appèle, oh ! viens ! mes genoux sont tremblans.
N'entends que mes désirs, je ne vois pas mes paupières ;
Ah ! la terre est encor dans ces larmes dernières,
Mais le ciel est déjà dans mes divins élans !

Alph. LE FLAGUAIS.

MÉLODIE.

L'amour ! à ce seul mot l'ame est épanouie !
On dirait le mot saint, la parole inouie
Dont Dieu fit le soleil sitôt qu'il l'eut pensé !
C'est un rayon d'en haut sur les glaces du monde ;
C'est le mot le plus cher à qui le cœur réponde,
Le mot de l'avenir et le mot du passé !

Je n'ai jamais souillé ce sentiment sublime
Qui dans la tombe même un instant nous ranime
Alors qu'un pas de femme en foule le gazon ;
Je n'ai point épanché cette essence de l'ame
Dans le sein tout flétri d'une bacchante infâme
Qui nous enivre de poison !

Je n'ai point, de moi-même arrachant la racine,
Avili sans rougir cette flamme divine,
Religion d'amour, culte mystérieux ;
Je n'ai point pris sans honte et jeté dans la fange
Ce qui parfois encor nous rapproche de l'ange,
Ce qui nous est venu des cieux !

Non, non, ce sentiment doux comme une harmonie,
Pur comme un feu d'autel, fort comme le génie,
Je l'ai gardé profond, noble, chaste et sacré,
Je l'ai gardé dans moi parmi mes espérances,
Parmi mes souvenirs et parmi mes souffrances,
Et seul.... seul avec lui, j'ai bien souvent pleuré.

L'amour dans notre vie est une page sainte ,
Page écrite sur l'ame et conservant l'empreinte
Que la main du Seigneur y marqua dans l'Eden.
L'amour n'est pas vain jeu , frivole fantaisie ,
C'est à la fois vertu , dévoûment , poésie ,
C'est la dernière fleur du céleste jardin !

Oh ! vous ne savez pas combien il a de charmes
Cet intime trésor nourri dans les alarmes ,
Cet ami si discret qui nous suit en tout lieu !
Tendre dans sa fierté , c'est lui qui nous rassure ,
Il est en même temps le baume et la blessure ,
Le chant de retour et d'adieu !

Non , vous ne savez pas ce qu'il coûte de plaintes ,
D'angoisses , de tourmens , d'attentes et de craintes ,
Ce bonheur acheté par des larmes de sang !
Vous ne connaissez pas ses suaves ivresses ,
Cœurs froids , vous ignorez ses touchantes faiblesses ,
Son héroïsme si puissant !

Mais moi je l'ai senti cet amour sans mélange ,
Et de la voix du cœur j'ai dit à mon bel ange :
« Sur mes lèvres en feu dépose un peu de miel ;
« A ton ame de vierge unis mon ame ardente !
« Je t'aime , j'ai souffert.... je ne suis pas Le Dante ,
« Mais sois ma Béatrix et viens m'ouvrir le ciel !

Alph. L. F.

SILENCE, MON AMOUR.

Silence, mon amour ! endors-toi dans mon cœur ;
Assez du sort cruel tu sentis la rigueur,
    Assez tu t'es baigné de larmes !
Silence, mon amour ! laisse l'ange des nuits
Couvrir d'un blanc linceul mes lugubres ennuis
    Et poétiser mes alarmes !

Lorsque l'amour n'est plus qu'un songe sans espoir,
A travers un nuage il le faut entrevoir
    Ainsi qu'une étoile abaissée,
Ou, dans ses souvenirs le reculant bien loin,
Comme un bonheur fané l'enfermer avec soin
    Et l'embaumer dans sa pensée.

Les désenchantemens sont de tristes rayons,
Ils jettent leurs clartés sur nos illusions
        Comme des lampes funéraires.
Mais toujours le passé dans notre ame en repos
Réveille en la brisant de douloureux échos
        Et ressuscite des chimères !

Cet intime combat je l'éprouve aujourd'hui,
Loin de ce qui m'est cher demandant un appui,
Je me confie aux solitudes.
Là, rêvant aux malheurs appesantis sur moi,
Je recompte mes jours et dis avec effroi :
La vie a des sentiers bien rudes !

Faudra-t-il parcourir ce désert redouté,
Sans goûter un instant à la félicité
Dont la coupe me fut ravie ?
Faudra-t-il m'épuiser de vœux et de regrets,
Sans trouver un palmier dont le feuillage frais
M'abrite au midi de ma vie ?

C'est en vain que j'invoque et le calme et l'oubli ;
L'amour déborde encor de mon cœur trop rempli ;
D'autres douleurs pour moi sont prêtes...
Abîme convulsif, mystérieux séjour,
Notre ame est un grand lac où surnage l'amour
Après les plus longues tempêtes !

Alph. L. F.

STANCES.

O toi qui fus aimée entre toutes les femmes !
Toi qui fus mon amour entre tous mes amours !
Toi dont l'ame est rentrée au grand foyer des ames,
Toi que je veux aimer toujours !

Dans ce front qui me pèse il n'est qu'une pensée,
Dans ce cœur orageux il n'est qu'un sentiment :
T'aimer, t'aimer toujours, ma sœur, ma fiancée,
Et mourir, mourir en t'aimant.

Tu sais combien de joie éveilla ton sourire,
Lorsque je devinai que j'étais entendu,
Lorsque je fus certain qu'à mon brûlant délire
Ta tendresse avait répondu !

Il fut pour notre amour des extâses célestes
Où des larmes sans prix disaient notre bonheur....
Et la tombe cruelle a dévoré tes restes,
Et tu ne vis plus qu'en mon cœur !

Mais la tombe n'a pris qu'une part de toi-même ;
Je sens dans tout mon être un élément de toi.
Le trésor de ma vie est ton souffle suprême,
Et c'est ton cœur qui bat en moi !

A mon sein déchiré tu léguas ta souffrance,
Tu n'as quitté mes bras que pour monter vers Dieu,
Dans ton dernier soupir tu m'as dit : espérance !
Ne voulant pas me dire : adieu !

Sois toujours avec moi, que ta vertu me garde !
De tes divines mains viens alléger mon sort.
Le flot du monde est noir, mais au ciel je regarde,
Sois mon étoile jusqu'au port !

Alph. L. F.

LE SAULE

DU PONT SAINT-JACQUES.

Chaque jour quittant ma demeure,
Je vais traversant le vieux pont,
Où d'un côté se penche et pleure
Un saule onduleux qui m'effleure,
Que j'interroge et qui répond !.....

De l'autre, un aveugle supplie
Le passant distrait bien souvent.
Mon ame, triste et recueillie,
Ecoute avec mélancolie
Leurs plaintes qu'emporte le vent.

De poésie et de souffrance
Je vois se remplir mon sentier :
Malgré plus d'une indifférence,
L'aveugle garde une espérance ;
Il sait attendre, il sait prier !

Le saule, plein de mélodie,
D'intelligence et de douceur,
Jette à chaque brise attiédie
Un nom cher à la Normandie,
Un nom précieux à mon cœur.

Oh ! combien j'aime ton feuillage,
Toi qu'aux tombeaux Dieu destina,
Arbre qu'aimaient dans l'esclavage
Les Hébreux, muets sous l'ombrage,
Et que chante Desdemona !

Combien je chéris ta verdure,
Saule harmonieux et plaintif,
C'est toi dont la fraîche parure
Nous annonce que la nature
Ne craint plus l'hiver fugitif.

Tes feuilles naissent les premières
Comme un gage des nouveaux jours,
Puis elles tombent les dernières
Dans ces ondes irrégulières
Qui les promènent dans leur cours !

Près de la demeure d'un sage
Tu fais flotter tes longs rameaux ;
Tu sembles conjurer l'orage
De respecter son hermitage
Où furent guéris tant de maux !

Oui, c'est là que sa prévoyance
Ne méditant que des bienfaits,
Protège l'art et la science,
Des cœurs gagne la confiance,
Les rend joyeux et satisfaits.

C'est là que d'un sourire aimable
Il accueille le voyageur ;
Là d'une grâce inimitable,
De doux récits ornant sa table,
Il charme et fait croire au bonheur !

De Malherbe l'ombre divine
A ses côtés veille toujours.
A travers l'arbre qui s'incline
L'image auguste s'illnmine
Du soleil des premiers beaux jours.

A la porte de sa retraite,
Sanle adoré, verdis en paix !
Que du savant et du poète
Les deux noms que l'écho répète
Vibrent dans tes rameaux épais !

O vous qui connûtes la peine,
Vous qu'oppresse un mortel ennui,
Vous dont la main porte une chaîne,
Pour reprendre une âme sereine
Il faut vous rapprocher de lui !

Et toi, lyre qui fus choisie
Pour l'espoir et la vérité,
Est-il plus douce fantaisie
Que d'embaumer de poésie
Le vieux saule qu'il a planté?

Alph. Le Flaguais.

23 Avril 1835.

IMPRESSIONS DU SOIR.

Le soleil, se couchant au milieu des nuages,
Peint d'un dernier reflet leurs flancs décolorés,
Et de voiles brumeux entoure les bocages,
Qui dans l'ombre du soir se fondent par degrés.

L'airain religieux qui sonne la prière,
De clochers en clochers balancé tour-à-tour,
Rappelle en gémissant au seuil de la chaumière
Les laboureurs épars dans les champs d'alentour.

Il semble en ce moment que le flambeau du monde
Sous des cieux étrangers doit rester désormais;
Que la nature, en deuil du Dieu qui la féconde,
D'un crêpe ténébreux se voile pour jamais.

A ces tableaux du soir l'homme plein de tristesse
Sent naître dans son ame un sombre et vague ennui,
Et près des doux objets que chérit sa tendresse
Aime à chercher alors un consolant appui.

Ah! dans tous ces hameaux il n'est pas à cette heure
Un mortel fatigué du rustique labeur
Qui ne trouve, en rentrant dans son humble demeure,
Un cœur affectueux qui réponde à son cœur!

Moi seul, hélas ! moi seul, isolé sur la terre,
De nos champs délaissés revenant à la nuit,
Je gagne mon foyer muet et solitaire,
Sans pouvoir épancher le chagrin qui me suit !...

Où sont-ils ces beaux soirs du printemps de ma vie,
Où, sur de verts gazons, voilés d'ombrages frais,
D'un bras tendre et flexible entourant mon amie,
Je serrais doucement ses pudiques attraits?

Où sont-ils ces beaux jours où le ciel favorable
Réglait en souriant mes paisibles destins;
Où de nombreux enfans, environnant ma table,
Vidaient à mes côtés la coupe des festins?

Où sont-ils tous ces biens dont mon ame ravie
Quelques momens à peine a doucement joui?
Où sont-ils?... Vains regrets ! au midi de ma vie,
L'infortune a soufflé !... Tout s'est évananoui !

Telle est, tristes mortels, telle est notre existence :
Quelques jours de bonheur suivis de jours mauvais;
Au matin les plaisirs, l'amour et l'espérance;
Au soir les souvenirs, hélas ! et les regrets !

R. E. THUBET.

L'ABRI DANS UNE ÉGLISE.

L'horizon s'est voilé d'un lugubre nuage ;
On entend dans les airs siffler un vent d'orage ;
La pluie, avec l'éclair, jaillit du haut des cieux :
Près de ces murs sacrés surpris par la tempête
Je viens, Seigneur, je viens mettre à l'abri ma tête
Sous leurs dômes religieux.

Je n'entre qu'en tremblant dans cette auguste enceinte :
Comme ton nom, Seigneur, elle est terrible et sainte ;
Il faudrait être saint pour y porter ses pas ;
Mais, si le souvenir d'une terrestre flamme
A ton culte divin dispute encor mon ame,
Du moins je ne l'outrage pas.

Qu'il règne en ces parvis une paix solennelle !
L'Aquilon courroucé, qui du fouet de son aile
Bat à coups redoublés les gothiques vitraux,
Ne peut même agiter cette flamme légère
Qui brille devant toi dans le chœur solitaire,
Suspendue aux sombres arceaux.

Quelques mortels, épris de cette paix profonde,
Loin des vains bruits du siècle et des soins de ce monde,
Elevant leurs désirs vers les biens immortels,
Sont ici prosternés, le front dans la poussière,
Répandant humblement leur ame et leur prière
Sur les degrés de tes autels.

C'est un infortuné, le cœur rempli d'alarmes ;
C'est une veuve en deuil qui, l'œil mouillé de larmes,
Pour un époux chéri vient implorer son Dieu ;
C'est une vierge pure en son ardeur divine
Qui, comme un lis penché, modestement s'incline
Devant la vierge du saint lieu.

De leur pieux amour quel est le charme intime !
Quel tendre sentiment dans leurs traits il exprime !
Quel doux rayon d'espoir il semble y rallumer !
La prière est pour eux cette molle rosée
Qui, descendant sans bruit sur la terre épuisée,
La ranime et la fait germer.

Je veux goûter aussi ces délices si pures ;
Je veux aussi, mon Dieu, verser sur mes blessures
Ce beaume précieux qui charme nos douleurs,
Qui réveille en notre ame une sainte allégresse
Et change, dans nos yeux flétris par la tristesse,
Nos pleurs amers en si doux pleurs !

Je ne demande pas ces biens que l'homme envie ;
Je m'en remets à toi des destins de ma vie ;
L'infortune est peut-être un don de ta bonté ;
Tu sais ce qu'il me faut, Seigneur, mieux que moi-même :
J'accepte avec respect ta volonté suprême,
Et j'y soumets ma volonté.

Fais seulement qu'en toi jaloux de toujours vivre,
Les sentimens humains où mon ame se livre
N'altèrent point, Seigneur, l'amour que je te dois,
Et que cette ame ardente, à tant de vents jetée,
Par des soins inquiets moins souvent agitée
Puisse mieux observer tes lois....

Mais l'orage a cessé d'attrister la nature :
Le soleil, renaissant dans le ciel qui s'épure,
Fait briller à mes pieds les couleurs des vitraux :
Il faut que je m'arrache à la paix qui m'inonde ;
Il faut que je retourne au sein bruyant du monde,
Où me rappellent mes travaux.

J'y retourne, Seigneur, mais c'est l'ame enivrée
Des biens que j'ai goûtés dans ta maison sacrée ;
Mais c'est le cœur rempli d'un amour plus fervent ;
J'y retourne à regret, mais l'esprit plus tranquille ;
J'y retourne, mon Dieu, mais dans ton saint asile
Je reviendrai prier souvent !

R. E. THUBET.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE.

L'Académie aurait vivement désiré de payer sans retard son tribut de vénération et regrets à la mémoire de M. l'abbé De La Rue, qu'elle était fière de compter parmi ses membres, et dont l'Europe entière déplore la perte; mais la difficulté que l'on a éprouvée à recueillir les documens nécessaires, l'importance des travaux qu'il s'agit d'apprécier, et un concours de circonstances fâcheuses que le zèle le plus actif n'a pu vaincre n'ont pas permis de terminer l'éloge historique du savant auteur de l'*Essai sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères* assez tôt pour qu'il fût inséré dans le présent volume. On le trouvera dans la prochaine publication de la compagnie.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE

SUR

M. L'ABBÉ ROUSSEAU,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAEN;

PAR M. EDOM,

INSPECTEUR DE LA MÊME ACADÉMIE.



NOTICE

BIOGRAPHIQUE

SUR

M. L'ABBÉ ROUSSEAU,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CAEN.

La mémoire de certains hommes mérite d'autant plus d'être louée, que pendant leur vie ils ont moins recherché la louange. Doués de talens distingués, enrichis de connaissances précieuses, élevés à des postes éminens, ils se sont toujours montrés simples et modestes, n'aspirant qu'à être utiles, faisant le bien sans éclat, par l'impulsion d'un naturel heureux autant que par un sentiment profond du devoir. Tel a été M. l'abbé Rousseau, chevalier de la légion d'honneur, inspecteur de l'Académie universitaire de Caen, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres

de la même ville et de plusieurs autres sociétés savantes. L'hommage qu'un collègue et un ami éprouve le besoin de rendre à sa mémoire sera simple et vrai. Il n'y a rien à exagérer, rien à dissimuler dans une semblable vie. Il suffit de la faire paraître telle qu'elle a été, pour n'avoir à offrir que de nobles exemples.

Jean-Denis Rousseau naquit, le 3 octobre 1765, à Mazières, petite commune du département d'Indre-et-Loire, à 4 lieues de Tours. Il fut l'aîné de onze enfans. Son père, simple laboureur, l'occupa d'abord à la garde des troupeaux, et, à une époque où l'instruction primaire était à peine connue dans les campagnes, le jeune Rousseau semblait être condamné à rester cultivateur comme son père. Mais la paroisse possédait un curé aussi recommandable par son mérite que par son caractère. Il connaissait l'arpentage et s'y livrait volontiers, dans ses momens de loisir, pour rendre service à ses paroissiens. Ayant eu occasion d'employer le jeune Rousseau à porter la chaînette, dans ces sortes de travaux, il remarqua de l'intelligence dans cet enfant et le prit en affection. Il lui apprit à lire et à écrire, et l'initia bientôt à l'étude de la langue latine, dans laquelle le jeune élève fit de ra-

pides progrès. M. Rousseau témoigna à M. l'abbé Guérin, tant qu'il vécut, un attachement filial, et il en conservait le souvenir le plus tendre. Il se plaisait à dire qu'il devait, en partie, son excellente mémoire au soin avec lequel son vénérable instituteur l'avait d'abord cultivée.

Etant entré au collége de Tours, il y obtint des succès brillants. Dès le mois d'août 1778, ayant moins de 13 ans, il soutint avec distinction des thèses sur les mathématiques et la physique, écrites en latin, suivant l'usage du temps, avec une rare élégance. C'est à la suite de cette épreuve que, se destinant déjà à l'état ecclésiastique, il fut nommé par l'archevêque de Tours à une bourse du collége de Louis-le-Grand, à Paris. Il y entra, cette même année, dans la classe de seconde, et réalisa toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. Quoique placé sur un plus grand théâtre, au milieu de concurrens plus nombreux et plus redoutables, il conserva néanmoins sa supériorité. Aussi, après cinq années, pendant lesquelles il acheva et perfectionna ses études, il obtint un titre qui n'était accordé qu'aux sujets les plus distingués; il fut nommé maître de conférences, d'abord pour la philosophie et ensuite pour la théologie, à ce même collége de Louis-

le-Grand. C'est ainsi qu'il débuta dans la carrière de l'instruction publique, à laquelle il devait consacrer sa vie entière. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de l'année 1790. A cette époque la révolution qui agitait la France ayant commencé à faire déserter les colléges, M. Rousseau revint dans son pays natal, avec le titre de licencié en théologie. Bientôt, afin de se soustraire aux poursuites dirigées contre les membres du clergé qui refusaient le serment, il alla se cacher à Tours, dans une imprimerie, où il exerça le modeste emploi de prote. Il passa dans cette retraite les temps les plus orageux de la révolution, et n'en sortit qu'au mois de septembre 1795, pour entrer dans la maison d'éducation dirigée à Tours par M. Trousseau. Là il se chargea de l'enseignement des langues anciennes et des mathématiques. Si, par des motifs dont la connaissance ne nous est pas parvenue, mais qui ont dû dépendre de sa volonté, M. l'abbé Rousseau ne fut pas compris dans l'organisation de l'école centrale d'Indre-et-Loire, où sa place était naturellement marquée, nous voyons que son mérite n'en fut pas moins apprécié; car il fit partie du jury central du département, pendant les deux dernières années de l'existence de

cette école, et, lorsqu'après sa suppression, on établit à Tours une école secondaire communale, il y fut nommé professeur de première et seconde classe de mathématiques, et chargé en même temps d'enseigner la langue grecque aux élèves des différentes classes à partir de la quatrième. Au mois de novembre 1807, lors des changemens opérés dans cette école, M. Rousseau en sortit, et continua de donner le même enseignement dans la maison d'éducation qu'ouvrirent à Tours les anciens directeurs du collége.

Mais déjà avait paru la loi qui créait l'Université; tous les hommes voués à l'instruction de la jeunesse allaient être réunis en un corps destiné à occuper dans l'Etat la place qui convient à son importance. M. l'abbé Rousseau ne pouvait manquer d'y obtenir un rang distingué. En effet, il fut nommé, en 1810, par le grand-maître de l'Université, professeur de philosophie au lycée de Liége, où il ne se rendit pas, et bientôt après, en la même qualité, à celui d'Orléans. Il existait alors dans cette ville une Faculté des lettres. M. Rousseau y fut chargé de la suppléance de la chaire de philosophie, dont le recteur était titulaire. Il remplit ce double

emploi avec beaucoup de distinction, à une époque où la philosophie était encore condamnée à s'envelopper, dans les écoles, de l'obscurité d'une langue morte et des formes de la scolastique. Indépendamment de cette étude spéciale, M. Rousseau se livrait avec ardeur à celle de la géographie, pour laquelle il conserva toute sa vie un goût particulier. Dans un discours qu'il prononça à une distribution des prix du lycée d'Orléans, il s'attacha à faire voir, par une revue rapide et brillante des temps anciens et modernes, l'union intime de la géographie et de l'histoire.

L'homme qui joignait à tant de connaissances solides et au talent de les exposer avec une clarté, une précision et un intérêt admirables, toutes les qualités propres à diriger la jeunesse; un extérieur imposant, un caractère doux et ferme, une activité infatigable, un désintéressement rare, un amour parfait de l'ordre et de la justice, un tel homme n'était complètement à sa place qu'à la tête d'un grand établissement d'instruction publique. Le chef de l'Université le comprit, et, le 28 septembre 1815, M. Rousseau fut nommé proviseur du collége royal de Bourges. Sa longue expérience lui avait appris, bien mieux

que ne pouvaient le faire les réglemens officiels, toute l'étendue de ses nouvelles obligations. Il en traça lui-même le tableau dans une allocution pleine de franchise et de dignité, qu'il adressa, lors de son installation, aux fonctionnaires ses collègues et aux élèves réunis; déclarant aux uns qu'il comptait sur leur concours, aux autres sur leur docilité. Une administration dirigée par des intentions aussi pures et aussi éclairées obtint les plus heureux résultats. Le collége de Bourges prospéra entre les mains de M. l'abbé Rousseau, qui fut appelé, le 27 septembre 1817, à faire jouir du même avantage la seconde ville du royaume.

Depuis plusieurs années le collége royal de Lyon dépérissait : le désordre était dans les finances, qui offraient un déficit considérable : les études et l'état moral de l'établissement laissaient aussi beaucoup à désirer : au-dehors, il existait contre l'Université des préventions puissantes, que la situation du collége semblait, il est vrai, justifier. M. Rousseau triompha de tous ces obstacles; il rétablit l'ordre dans les finances, la discipline parmi les élèves, la force et l'émulation dans les études : il ramena la confiance publique, et, s'il ne détruisit pas toutes les préventions, il

les réduisit, du moins, à l'alternative du silence ou de la calomnie. Un succès aussi complet fut apprécié comme il devait l'être par l'Université. M. Rousseau en reçut un témoignage dont l'éclat vint surprendre sa modestie. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur par ordonnance royale du 22 décembre 1821. Tous les fonctionnaires du collége applaudirent à cette récompense qu'ils savaient être si bien méritée. Ils voyaient d'ailleurs couronner leurs propres efforts dans la personne de leur chef. M. Rousseau se montra constamment pour eux un protecteur zélé; aussi, sa mémoire a-t-elle reçu à Lyon (1) un hommage dicté non seulement par l'amitié, mais encore par la reconnaissance. Il n'était pas moins aimé des élèves, qui trouvaient en lui la justice et la fermeté tempérées par une bonté paternelle, et, sous des formes sévères, un cœur excellent. Ils lui donnèrent une preuve délicate de leur affection en dessinant ses traits vénérés, et en voulant que la pierre les reproduisît pour chacun d'eux et pour ses nombreux

(1) M. Le Geay, professeur de seconde au collége royal de Lyon, a lu, le 10 décembre 1835, à la Société littéraire de la même ville, une notice historique sur la vie de M. J. D. Rousseau. Elle a été imprimée.

amis, monument simple et touchant, auquel la mort est venue ajouter un nouveau prix. Toutefois, M. Rousseau n'avait pas besoin de cette garantie contre l'oubli. Il était assuré de vivre dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

Après dix années d'une administration qui avait élevé le collége royal de Lyon à ce haut degré de prospérité où il s'est maintenu depuis, M. l'abbé Rousseau comprit, par les obstacles qui naissaient pour lui des circonstances politiques, que sa mission était accomplie. Cependant, quoiqu'il fût alors âgé de plus de soixante ans, il ne se crut pas en droit de se livrer au repos. Comme un tempérament robuste et des forces bien conservées secondaient encore son amour du bien public, il accepta de nouvelles fonctions. Il fut nommé, au mois de septembre 1827, inspecteur de l'Académie de Montpellier; mais, désirant se rapprocher de sa chère Touraine, il préféra le même emploi dans l'Académie de Caen, et il y fut nommé le 20 octobre de la même année. M. Rousseau ne vit point dans cette position nouvelle ce qu'une opinion erronée y voit communément, une sinécure, mais un temps à partager entre de laborieux voyages

et des études continuelles. Il savait quels services l'inspection est appelée à rendre au corps enseignant. Entretenir les autorités locales dans des relations de confiance avec l'Université, et dans des sentimens de bienveillance envers ses établissemens, maintenir dans ces derniers l'unité, qui en fait la force, et l'esprit de progrès, qui les vivifie, conserver les bonnes doctrines, réprimer les abus, encourager le zèle et le talent, et surtout le talent modeste, telle est la mission de l'inspecteur; ainsi l'avait conçue, ainsi l'accomplit M. Rousseau. C'est ce qu'il nous a été facile de reconnaître en parcourant après lui les mêmes lieux, et en voyant quelle haute estime il s'était partout conciliée.

Mais les colléges de l'Académie, dans lesquels il fortifia l'étude de la Géographie, de l'Histoire et de la langue grecque, n'étaient pas seuls l'objet de sa sollicitude; il portait un intérêt tout particulier, et on peut dire de prédilection, aux modestes écoles primaires. Cet esprit si juste avait compris l'importance de l'instruction populaire long-temps avant que la loi lui donnât le développement qu'elle a reçu dans ces dernières années, et il n'épargnait ni soins ni peines pour en hâter les

progrès. Il s'attacha principalement à faire connaître la méthode d'enseignement simultané, la seule, ainsi que l'expérience l'a démontré, qui puisse être employée avec succès dans les petites localités, et surtout dans les campagnes. Cette méthode n'était guère pratiquée que par les frères des écoles chrétiennes, avant que les instituteurs eussent le secours des écoles normales et des lumières qui leur arrivent maintenant de toutes parts. Quelquefois M. l'abbé Rousseau réunissait au chef-lieu tous les instituteurs d'un arrondissement, et là, en présence du comité, il leur expliquait, dans le plus grand détail, les procédés qu'ils devaient suivre pour toutes les parties de leur enseignement. Afin de s'assurer qu'il avait été compris, il provoquait leurs observations, et il y répondait par de nouveaux éclaircissemens. Joignant au zèle la générosité, il fit imprimer une série de tableaux de lecture qu'il avait composés lui-même, et il en gratifiait les écoles qu'il visitait. On pouvait juger du dévouement et de la supériorité avec lesquels il traitait tout ce qui concernait l'instruction primaire par ces rapports si pleins, si lumineux qu'il faisait au conseil académique pour la distribution annuelle des médailles d'en-

couragement. Plus d'un instituteur a dû à son active sollicitude la récompense qui est venue le signaler à l'estime publique. Pour atteindre ce but, M. Rousseau ne craignait pas d'entreprendre à cheval des courses longues et pénibles. C'est dans une de ces courses qu'il ressentit, en 1833, les premières atteintes de la maladie cruelle (1) qui devait le conduire au tombeau. Dès lors, l'avis des médecins et les conseils de ses amis auraient dû le déterminer à quitter ses fonctions. Indépendamment de la retraite à laquelle lui donnaient droit ses longs services, il s'était assuré par ses économies une honnête aisance, qui aurait suffi à ses besoins et au bien qu'il aimait à faire. Mais il ne put consentir à cesser d'être utile. Il semblait qu'il eût fait vœu de servir son pays jusqu'à son dernier soupir.

Pendant les mois de résidence que M. Rousseau passait à Caen dans l'intervalle de ses voyages, il menait une vie retirée, conforme, disait-il, à son âge, à ses goûts et au caractère dont il était revêtu; car il remplissait scrupu-

(1) Une maladie de la vessie. Elle se déclara par un flux de sang, que l'exercice, même en voiture, provoquait dans les derniers temps. A sa mort, un cancer fut reconnu dans cette partie.

leusement tous ses devoirs d'ecclésiastique, et, prêtre habitué de sa paroisse, il y rendait tous les services que l'on réclamait de son obligeance.

M. l'abbé Rousseau avait une véritable passion pour l'étude. A quelque heure qu'on allât le visiter, on le trouvait au milieu de ses livres, qui formaient une précieuse collection, occupé de quelque travail important. La plupart de ces travaux n'ont point été publiés ; ce sont des résumés d'histoire, des traductions fidèles d'auteurs grecs et latins, des dissertations métaphysiques, et des recherches d'archéologie. Il en a fait paraître quelques autres, que sa modestie a privés de la recommandation de son nom. Tel est un abrégé de géographie ancienne, ouvrage savant, quoique élémentaire, où l'étude si aride de cette science est rendue attrayante par des détails historiques, curieux et instructifs. Telle est encore une traduction interlinéaire de l'art poétique d'Horace, particulièrement destinée à aplanir aux jeunes étudians les difficultés que présente le texte de ce morceau, si propre à former leur goût et à enrichir leur mémoire.

En 1832, il fit imprimer une traduction en vers, qui ne manque ni de concision ni d'élé-

gance, des jolis distiques de Muret, plusieurs fois traduits et si dignes de l'être. L'année suivante, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen l'ayant choisi pour son président, il voulut répondre à cet honneur en présentant quelque composition ; ce fut encore une traduction en vers, de la belle élégie de de Properce, intitulée *à Polus*. La pensée du poète latin était partout bien saisie et souvent rendue avec une heureuse fidélité. M. Rousseau appartenait aussi à la Société des Antiquaires de Normandie. Il y fit plusieurs communications intéressantes. Lorsqu'en 1833, le zèle infatigable de M. de Caumont eut formé l'Association Normande, dans le but si louable d'encourager les progrès de la morale publique, de l'enseignement élémentaire et de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, M. l'abbé Rousseau fut nommé membre du comité d'administration, et bientôt chargé de la rédaction de l'Annuaire, dont l'Association a déjà publié deux volumes. C'était assurément faire preuve d'un grand dévouement que d'accepter un travail de statistique aussi étendu. Personne, il est vrai, n'était plus propre que M. Rousseau à le bien exécuter. Ajoutons que personne n'était plus porté à

s'oublier lui-même. On chercherait vainement son nom dans ce livre, destiné à faire connaître tant de mérites divers.

Tous ces travaux, quoiqu'ils paraissent considérables, n'étaient qu'accessoires pour M. Rousseau. Entièrement dévoué à ses fonctions, il se livrait assidûment aux études qu'elles exigent. Egalement versé dans les sciences et dans les lettres, qu'il avait tour-à-tour professées, il ne négligeait pas d'entretenir et d'augmenter ses connaissances. Aussi, dans les examens de tout genre auxquels il était appelé, étonnait-il par la richesse et la précision de ses souvenirs.

Le caractère de M. l'abbé Rousseau peut se résumer dans ces trois qualités principales : bonté, simplicité, modestie. Il s'appliqua toute sa vie à pratiquer cette maxime évangélique : *faire le plus de bien possible, en se laissant ignorer*. Sans ce secret absolu dont il enveloppait ses bonnes actions, que n'aurions-nous pas à raconter? Depuis sa mort, des personnes qu'il avait obligées de sa bourse se sont fait connaître pour ses débiteurs. Mais, issu d'une humble famille, c'est principalement sur elle qu'il répandit ses bienfaits; et, pour n'en citer qu'un seul, une école ouverte

par ses soins et entretenue à ses frais offrit, pendant plusieurs années, une instruction solide à ses neveux et en même temps à toute la jeunesse de Mazières.

M. l'abbé Rousseau aimait tendrement son pays natal. Il allait chaque année y passer les vacances, au milieu de ses parens et de ses amis, qui retrouvaient toujours en lui la même bonhomie. Il était du commerce le plus commode et le plus sûr; modéré dans ses opinions, plein de tolérance pour celles des autres, ennemi de toute discussion. Il montrait une gaîté douce dans l'intimité, et partout une égalité d'ame inaltérable. On ne l'entendit jamais se plaindre ni des hommes ni des choses, quoique pendant le cours de sa longue carrière il n'eût pas échappé à la loi commune: mais il s'était nourri de cette philosophie divine qui enseigne à se résigner et à souffrir. Dans les affaires les plus fâcheuses il envisageait toujours le côté consolant. Ainsi, quoique depuis trois ans il sentît s'aggraver cette maladie cruelle qui causait de sérieuses inquiétudes à ses amis, il ne manquait pas de raisons pour les rassurer et pour se tranquilliser lui-même. Cependant, parti de Caen dans les premiers jours du mois d'octobre, pour se

rendre à Mazières, selon sa coutume, ses souffrances devenues plus vives l'obligèrent de s'arrêter à Tours. Afin de recevoir plus commodément tous les secours qu'exigeait son état, il entra dans la maison de santé tenue par les religieuses connues sous le nom de *Dames-Blanches*. C'est là, qu'environné des soins les plus attentifs et de toutes les consolations de la religion, il mourut, le 12 novembre 1835, avec la foi d'un chrétien et la résignation d'un sage, laissant une mémoire également chère à sa famille, à ses amis, à l'Université et à l'Académie de Caen.

NOTICE

SUR LA VIE

ET LES

TRAVAUX ANATOMIQUES

DE M. J.-F. AMELINE,

PROFESSEUR D'ANATOMIE A L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MÉDECINE DE CAEN.

Par M. Eudes-Deslongchamps,

DOCTEUR EN CHIRURGIE, DOCTEUR ÈS-SCIENCES, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE CAEN, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE, MEMBRE RÉSIDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE LA MÊME VILLE.



NOTICE

SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX ANATOMIQUES

De M. J.-F. Ameline,

Professeur d'Anatomie à l'école secondaire de Médecine de Caen, membre de la société de médecine, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, de la société Linnéenne de la même ville; associé-correspondant de l'académie royale de médecine de Paris, de la société royale académique des sciences, du cercle médical, de la société des méthodes d'enseignement, de l'athénée des arts de la même ville, de la société de médecine du département de la Seine, correspondant de la société de médecine pratique de Mexico.

Si, dans la société, on voit trop fréquemment des hommes occuper des emplois qu'ils ne peuvent ou ne veulent qu'incomplètement remplir, par une heureuse compensation, il s'en trouve d'autres qui semblent avoir été formés tout exprès pour ceux dont le hasard

les a pourvus ou qu'un choix éclairé leur a confiés. M. Ameline était bien certainement du nombre de ces derniers : il serait difficile de trouver un professeur qui ait mieux compris sa tâche et se soit livré à son genre d'enseignement avec plus de zèle et de passion. Pénétré de l'importance extrême des connaissances anatomiques pour préparer aux études et à la pratique médicales, il se regardait comme personnellement intéressé à ce que tous ses élèves, en sortant de ses cours, eussent acquis des connaissances solides et étendues dans cette branche de la science de l'homme qu'il était chargé de leur enseigner.

Aussi employait-il toutes sortes de moyens ; ce qu'il voulait faire connaître, il le présentait sous toutes ses faces; il se mettait à portée de toutes les intelligences; le temps, la longueur des leçons, leurs fréquentes répétitions, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement compris, rien ne lui coûtait. Il fournissait aux plus zélés les moyens et les occasions de s'instruire, il excitait les indifférens par l'émulation, il gourmandait vigoureusement les paresseux; il passait pour ainsi dire sa vie au milieu de ses élèves. Aussi, l'aimaient-ils comme un père, et ils avaient bien raison ; car

personne ne leur portait un plus vif intérêt.

Sur un plus vaste théâtre, M. Ameline n'aurait pas, peut-être, rendu les mêmes services. Il ne prétendait pas enseigner l'anatomie d'une manière dogmatique et transcendante; il ne visait point à faire de fastueuses leçons, à étaler une vaste érudition, toutes choses plus propres à faire briller le talent du professeur qu'elles ne profitent, en définitive, au commun des étudians. Il savait fort bien que s'il se trouvait, parmi ses auditeurs, des intelligences supérieures, elles sauraient toujours s'élever par elles-mêmes ou se perfectionner ailleurs; mais ce qu'il savait bien aussi, c'est que l'anatomie pratique, telle qu'il voulait et qu'il devait l'enseigner, était déjà, pour le plus grand nombre, une chose assez vaste et assez difficile; qu'il ne suffisait pas d'avoir vu et compris une fois le détail, l'ensemble et le jeu de tous ces ressorts merveilleux composant la machine humaine, qu'il fallait surtout que la mémoire fût préservée contre les chances d'oubli d'où peuvent dépendre d'irréparables fautes; il voyait par avance ses élèves devenus médecins, n'ayant plus que de rares occasions de revoir cette anatomie qui doit être le flambeau du praticien.

Avant de retracer les efforts faits par M. Ameline pour faciliter l'étude de l'anatomie et la mettre à portée de tous, je rappellerai succinctement les principaux événemens de sa vie. Cette vie fut marquée par un grand nombre de bienfaits : car, au talent d'habile professeur, M. Ameline joignait toutes les qualités qui font l'homme de bien ; non seulement l'homme irréprochable, mais l'homme faisant le bien activement, en suivant l'impulsion de son cœur, et sans en attendre d'autre récompense que le contentement intérieur d'avoir été utile à ses semblables.

Jean François Ameline naquit à Caen, le 28 août 1763. Ses parens, peu favorisés de la fortune, ne négligèrent pas cependant son éducation ; il fit ses études au collége du Mont. Vers l'âge de 18 ans, il commença l'étude de la chirurgie sous M. Bénard, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen ; il suivit ses leçons pendant plusieurs années, fut un de ses meilleurs élèves et devint chirurgien interne dans cet hôpital.

Il fit un voyage à Saint Domingue, en qualité de chirurgien d'un bâtiment marchand ; il ne séjourna que peu de temps dans cette colonie. A son retour, il fut passer une an-

née à Paris, il y suivit pendant quelques mois des leçons de clinique et d'anatomie du célèbre Desault; il obtint ensuite, au concours, *le premier tablier*, dans le service de Sabatier, à l'hôpital de la Charité.

Il revint dans sa ville natale et entra, comme élève gagnant maîtrise, chez M. Amiel, chirurgien; il y resta jusqu'en 1787, époque où il fut reçu maître en chirurgie par la corporation des chirurgiens annexée à l'ancienne faculté de médecine de Caen. Il ne tarda pas à se former une clientelle et à gagner, de la part des malades, une confiance fondée sur ses connaissances, son adresse et ses qualités morales. Je n'ai pas besoin d'annoncer pompeusement qu'il soignait les pauvres avec autant d'empressement que les riches, et, qu'envers les premiers il ne se borna pas, quand il le put, aux secours de son art. Dans le commencement de sa pratique, une épidémie meurtrière eut lieu à Caen; la rue des Boucheries, où demeurait M. Ameline, fut une de celles où il y eut le plus de malades: tous, un seul excepté, s'adressèrent au jeune débutant; il remplit auprès d'eux les fonctions de chirurgien et de médecin; jour et nuit il visitait et pansait ses malades; un pharmacien

du quartier, M. Fossey, fournissait gratuitement les médicamens qu'il prescrivait ; car il est à noter que presque tous étaient indigens. Il eut le bonheur de ne perdre aucun de ses malades ; et, par un hasard assez singulier, le seul qui mourut dans la rue des Boucheries fut précisément celui qu'un autre médecin avait soigné. Cette circonstance ne contribua pas médiocrement à mettre M. Ameline en vogue.

Quiconque n'eût vu qu'en passant M. Ameline, ne se serait guère douté de ce qu'il était envers ses malades. Vif et un peu impatient de sa nature, il était auprès d'eux d'une patience et d'une complaisance extrêmes ; brusque en paroles et en actions dans les circonstances ordinaires, il était, pour les malades, doux et affectueux. Et ce n'était point de sa part calcul de convenance et de nécessité, c'était la manifestation vraie et sincère de ce qu'il éprouvait pour les souffrances d'autrui.

Avec des formes tant soit peu rudes, le caractère de M. Ameline était la bienveillance et la bonté jointes à la franchise ; plein d'équité et de droiture, tout acte injuste le révoltait. Quoique souvent dupe de son extrême confiance, il ne préjugeait jamais de mau-

vaises intentions; il ne croyait à une perfidie que quand elle était avérée : il s'emportait alors, c'était un ouragan ; mais, sa colère calmée, il était prêt à obliger celui qui l'avait offensé.

Quand il put être utile, on ne réclama jamais en vain son secours; et, envers bien des personnes, il poussa loin l'obligeance : plusieurs orphelins, parens ou alliés, ont été élevés dans sa maison; il leur a procuré des établissemens avantageux, secondé efficacement, en ces œuvres méritantes, par la femme vertueuse qui fut la compagne de sa vie.

Les fâcheuses rivalités qui divisent trop souvent les médecins d'une même ville ou d'un même canton, lui étaient odieuses; et s'il fut forcé d'en partager quelques-unes, le tort ne fut pas de son côté; en un mot, il fut bon confrère, chose rare aujourd'hui.

Les jeunes médecins venus à Caen pour exercer leur art, trouvèrent constamment en lui un zélé protecteur; non seulement il s'empressait de répondre à leur appel lorsqu'ils craignaient pour leur malade, et par suite pour leur réputation future, mais encore il les prônait, il les encourageait et soutenait leur espoir dans les mauvais succès. Il faisait aux autres, ce

qu'en leur place il aurait voulu qu'on lui eût fait à lui-même.

Philosophe pratique et sans prétention, moraliste en actions bien plus qu'en préceptes, il sut pardonner les injures, même de la nature de celles qui laissent de plus profondes traces. Je pourrais citer plusieurs faits, un entr'autres que plusieurs personnes connaissent; je l'omettrai néanmoins, et je cède à des considérations de convenance; car, en citant d'un côté une action généreuse, j'aurais de l'autre à retracer une infâme conduite, j'aurais à remuer des cendres qui reposent depuis long-temps dans la tombe: laissons-les dans l'oubli.

Sa bienveillance et sa bonté n'étaient point les élans passagers d'un cœur compatissant; elles étaient à l'épreuve du temps, et sa constance à consoler les malheureux ne se lassait point. Je citerai entr'autres un de ses collègues à l'école de médecine de Caen, affecté d'une carie vertébrale accompagnée d'abcès et, par suite, de paralysie des membres inférieurs, maladie à laquelle il succomba après plus de deux années de souffrances. Pendant tout ce temps, M. Ameline ne cessa de le visiter chaque jour; il le pansait lui même; lorsque ses occupations lui laissaient un moment de loisir, il venait

passer une heure ou deux pour faire compagnie au pauvre malade, causer avec lui, le distraire de son mal. Pendant les beaux jours, il le promenait dans sa voiture, il cherchait à soutenir son espoir, à ranimer son courage, à calmer son esprit aigri et abattu. Que d'actes pareils je pourrais citer et combien d'autres que j'ignore; car M. Ameline ne mettait point d'ostentation dans de telles œuvres, c'était pour lui chose toute naturelle !

Si M. Ameline avait dans le caractère un grand fond de bonté, il ne manquait pas d'énergie et savait se montrer dans l'occasion. En 1796, il fut envoyé, par M. Vernet, chirurgien en chef des armées, à l'hôpital militaire du Mans, où régnait alors un grand désordre; le médecin ordinaire de cet établissement, dans l'impossibilité de faire exécuter ses prescriptions, et en butte à de violentes menaces, avait cessé de faire ses visites. M. Ameline, décidé à mettre les mutins à la raison, entra dans une salle de galeux qui s'étaient révoltés et avaient démonté leurs lits pour s'en faire des armes. Il les trouva rassemblés et comme retranchés à l'extrémité de la salle; armé seulement d'une paire de ciseaux, il s'avança d'un pas ferme et d'un air déterminé, il vint saisir

au milieu du groupe celui qui paraissait l'instigateur du soulèvement et le fit conduire en prison. Cet acte d'énergie en imposa et l'ordre fut rétabli.

Voici un autre trait de vigueur et de courage qui valut à M. Ameline une singulière récompense. En 1793, deux représentans furent envoyés à Caen pour activer le recrutement de l'armée; déjà plusieurs levées avaient été faites coup sur coup; celle ci portait particulièrement sur les récalcitrans ou ceux qui n'étaient point partisans de l'ordre de choses existant alors. Les jeunes gens que l'affaire regardait particulièrement, se réunirent dans la prairie voisine de la promenade du Cours, pour délibérer sur le parti à prendre, de résister ou d'offrir des remplaçans. La municipalité, informée de cette réunion, envoya un espion pour savoir ce qui s'y passait. Celui-ci s'introduisit dans les groupes où péroraient les orateurs; il fut reconnu; des cris *à l'eau le mouchard* se firent entendre; les têtes étaient montées, l'exécution allait suivre la menace, la rivière était à deux pas. M. Ameline se trouvait dans un autre groupe; apercevant ce qui se passait, il s'élança au milieu des imprudens dont l'exaspération était à son comble et qui traînaient à la rivière, par

le plus court chemin, le malencontreux émissaire; sans s'amuser à haranguer (il n'y avait pas de temps à perdre), il culbuta à coups de poing et de canne les acteurs de cette tragédie improvisée, et arrachant de leurs mains le pauvre diable plus mort que vif, il le porta jusqu'à la barrière de la promenade voisine et le lança par dessus. En racontant cette anecdote, M. Ameline disait qu'il ne pouvait s'expliquer la force musculaire qu'il trouva en cette circonstance; car il porta, au bout de ses bras, en courant, l'individu l'espace de plus de 200 pas. Ce misérable, échappé à une mort certaine, courut rendre compte de sa mission, ou mieux de sa mésaventure, à ceux qui l'avaient envoyé, et le premier *aristocrate* qu'il dénonça fut M. Ameline, lequel, d'après cette recommandation, fut coucher en prison où il resta six semaines.

Ses mœurs étaient simples, son caractère expansif et gai. Si pendant le cours de sa vie, il éprouva quelques revers, si des inquiétudes et des chagrins vinrent traverser son existence, leur pénible impression fut de courte durée: il trouva, dès ce monde, la récompense due à ses vertus, le calme et la paix d'une bonne conscience.

Ceux qui ont eu de longs rapports avec M. Ameline ne taxeront pas d'exagération le tableau du caractère de cet excellent homme et n'attribueront pas à un sentiment de reconnaissance, d'ailleurs bien naturel (1), ce qui n'est ici que l'expression simple de la vérité.

Dès le temps que M. Ameline était étudiant, il s'était fabriqué pour son usage différentes pièces d'anatomie artificielle dans le but de mieux graver en sa mémoire certains rapports qu'il avait de la peine à retenir ; mais ces essais étaient plutôt des moyens mnémoniques qu'une véritable imitation des parties qu'ils étaient destinés à représenter.

Lorsque, en 1808, il fut nommé professeur d'anatomie à l'école de médecine de Caen, son embarras ne fut pas petit: il n'avait à sa disposition aucune collection anatomique, pas même les pièces ostéologiques indispensables. Il fallut en préparer ; il était à la fois professeur et préparateur ; il ne quittait point l'amphithéâtre. Quand il eut mis quelques jeunes gens en état de faire des préparations, il eut un peu de répit

(1) L'auteur de cette notice a été l'un des élèves de M. Ameline, auquel il a toujours porté le plus vif intérêt.

et ne redevint son prosecteur que lorsque la science des siens était à bout, ce qui souvent arrivait. Quoiqu'on lui eût accordé une partie des cadavres de l'Hôtel-Dieu et ceux de la maison centrale de Beaulieu (1), il arriva fréquemment qu'il n'en eut pas la quantité nécessaire pour fournir à ses leçons et exercer les étudians aux dissections. Il sentait combien lui eût été avantageux un cabinet anatomique pour revoir à loisir tous ces ressorts compliqués, étude indispensable aux élèves et qui n'est pas sans utilité pour le professeur, même exercé. Il résolut de s'en créer un; mais considérant les inconvéniens des pièces naturelles desséchées, où les formes s'altèrent et les rapports ne se conservent qu'imparfaitement, ses premiers essais d'anatomie artificielle lui revinrent en mémoire; il forma le projet de perfectionner ce genre d'imitation et de le rendre d'un usage commode: il y travailla avec ardeur. Il commença par faire des muscles, et ces tentatives furent satisfaisantes; puis il en vint à figurer les vaisseaux et les nerfs; enfin il entreprit de simuler la plupart des appareils et organes des fonctions spéciales.

(1) Alors bien moins importante qu'elle n'est aujourd'hui.

Il fabriqua ainsi un certain nombre de préparations représentant, soit l'homme entier, soit quelques régions isolées, dont il se servit fréquemment dans ses cours, non pour remplacer le cadavre, comme on a voulu le lui reprocher, mais pour compléter, pour assurer les notions acquises sur la nature. Il démontait et remontait ses pièces devant les élèves, il interrogeait leurs souvenirs, il faisait comparer le modèle et l'imitation. Et certes ces sortes d'exercices n'étaient pas sans fruits; tous ces rapports si compliqués se casaient méthodiquement dans l'esprit des auditeurs; ils s'y gravaient d'une façon plus complète et plus rapide que si le professeur se fût borné à une démonstration pure et simple sur la nature.

Il s'enthousiasma pour son procédé; il pensa que d'autres que lui pourraient s'en servir avec avantage. Son désir fut d'attirer l'attention des savans et du gouvernement sur ses pièces; il espéra pouvoir former, sous sa direction, un établissement où l'on fabriquerait des pièces destinées à faciliter l'étude de l'anatomie dans plusieurs sortes d'enseignemens, et à donner une connaissance suffisante de cette science à une foule de personnes qui, bien

qu'étrangères à l'art de guérir, eussent été satisfaites d'avoir des notions précises sur la structure de l'homme, mais que l'idée de les acquérir sur des cadavres en avait toujours éloignées.

Il présenta donc une partie de ses pièces aux principales sociétés savantes de la capitale; il en fit des démonstrations publiques dans le local qu'il habita momentanément à Paris; il publia en même temps une brochure (1) où étaient mentionnés les avantages qu'elles pouvaient offrir pour l'étude, soit aux élèves, soit aux gens du monde.

Les diverses sociétés savantes, au jugement desquelles M. Ameline soumit ses pièces, firent des rapports favorables; la plupart exprimèrent le désir que ce moyen matériel d'enseignement fût encouragé par le gouvernement, et que des pièces semblables fussent déposées dans les établissemens d'instruction publique, tels que les colléges royaux, par exemple, où déjà l'on commençait à enseigner les sciences physiques et particulièrement l'histoire naturelle.

(1) Il y compare son procédé avec tous les autres moyens artificiels connus, il apprécie les avantages et les inconvéniens de ceux-ci; il donne, comme de raison, la préférence au sien, et en cela l'assentiment fut à peu près unanime.

M. Ameline se livra à l'espoir d'établir, sous la protection du gouvernement, une *école de modelage* suivant son procédé ; il se créa à ce sujet de brillantes chimères qui ne se réalisèrent point. Il se fondait sur l'exemple du célèbre Laumonier de Rouen, auquel le gouvernement impérial donna les moyens d'établir une école de modelage en cire et commanda, pour des établissemens publics, plusieurs pièces qui furent payées un prix fort élevé. M. Ameline oubliait que Laumonier était proche parent d'un *ministre*, et, qu'en pareille occurrence, une telle alliance est un grand élément de succès. D'ailleurs les pièces anatomiques de Laumonier, inférieures à celles de M. Ameline sous les rapports de la *solidité* et de la commodité, leur sont bien supérieures sous le rapport de l'art, je veux dire de cette ressemblance complète et parfaite entre le modèle et la copie.

En effet, les pièces de M. Ameline n'ont point ce modelage soigné, ce fini précieux qui frappe au premier aspect, qui séduit aussi bien les hommes de la science que les simples amateurs ; car, tout en reconnaissant que l'ensemble et les principaux détails ne manquent pas de vérité, on aime à retrouver,

dans les choses d'imitation, plus que des *à peu près*. M. Ameline avait toute l'adresse manuelle nécessaire pour composer l'ensemble de ses pièces ; son esprit ingénieux lui fournissait une foule de secours inattendus pour l'agencement des parties entre elles, tout en ménageant les moyens de les isoler et de les replacer, sans nuire à la solidité et sans qu'il s'ensuivît de déformations ; ce qui lui manquait, sans doute, c'était le sentiment artistique, l'idée du beau dans l'imitation ; car je puis aussi employer cette expression dans un pareil sujet : tout ce qui est exact et vrai est beau d'une manière absolue. M. Ameline n'attachait peut-être pas assez d'importance à cette précision des formes, à cette ressemblance sévère jusque dans les plus petits détails ; il lui suffisait que la nature fût copiée en gros. Ses pièces entières surtout, montées sur des squelettes naturels (1) qui perdent, par l'affaissement des cartilages et le dessèchement des ligamens, quelque chose de leurs proportions, ont, dans certaines parties, des formes lourdes et une sorte de raideur dis-

(1) On nomme ainsi, en termes anatomiques, ceux dont les os sont restés réunis par leurs propres ligamens desséchés.

gracieuse; ces défauts se font particulièrement remarquer aux endroits où sont rassemblés un certain nombre d'os peu volumineux, tels que la colonne vertébrale, la cage osseuse de la poitrine, les pieds et les mains; sans détruire l'exactitude anatomique, ils nuisent à l'effet pittoresque, et quoique celui-ci ne soit pas le but principal, il ne doit pas être négligé: il influe, sans que l'on s'en doute, sur le jugement que l'on porte de l'œuvre scientifique.

Pendant plusieurs années, M. Ameline fit des démarches pour obtenir du gouvernement la fondation d'une école de modelage; il ne renonça à cet espoir que lorsqu'il lui fut bien démontré qu'il perdait son temps et ses peines. Durant cet intervalle, un autre anatomiste, M. Auzoux, s'occupait de préparations d'un genre analogue, sinon semblable; il prit, pour les faire connaître, la même voie que M. Ameline, c'est-à-dire qu'il les présenta aux sociétés savantes de Paris, qu'il en obtint des rapports, qu'il fit chez lui des démonstrations et publia quelques brochures; plus heureux que son prédécesseur, il obtint du gouvernement quelques commandes de pièces pour des établissemens publics. Cette préfé-

rence accordée à celui qui venait après lui, était peu flatteuse pour M. Ameline : mais ce qui l'affligea davantage fut de voir que, dans ses brochures, M. Auzoux ne se contentait pas de vanter ses pièces, mais qu'il exaltait leur mérite en dépréciant celles de son prédécesseur.

Peu de temps après que M. Ameline eut fait connaître ses préparations et long-temps avant qu'il fût question de celles de M. Auzoux, celui-ci vint à Caen; recommandé par un ami commun, M. Ameline s'empressa de lui faire voir en détail toutes ses pièces, car il aimait aussi à faire ces sortes de communications. Il est bien supposable que la visite de M. Auzoux n'avait point pour but de surprendre le procédé de M. Ameline, mais de comparer les deux méthodes de travail. Cependant il est possible aussi que M. Auzoux ait pu profiter des moyens ingénieux et variés par lesquels M. Ameline était parvenu à rendre mobiles la plupart des pièces de ses mannequins, sans que les formes s'altérassent et sans nuire à leur solidité. C'était là la grande, la principale difficulté du problème, et M. Ameline l'a résolue. Quoi qu'il en soit, M. Ameline conserva rancune à M. Auzoux : il le fit bien voir dans une petite brochure, échappée

de sa plume, lorsqu'il eut connaissance des imprimés où les pièces de M. Auzoux sont vantées aux dépens des siennes.

Qu'en profitant des travaux de M. Ameline on ait fait mieux que lui, cela se conçoit; que d'un autre côté la préférence ait été donnée aux objets le mieux confectionnés, cela se conçoit de même; mais, que M. Ameline ait été laissé volontairement dans l'oubli, sans le moindre dédommagement, c'est ce qu'il est fâcheux de dire, mais c'est ce qui doit être dit. Plusieurs personnes de quelque influence auprès du gouvernement d'alors demandèrent, pour M. Ameline, la décoration de la légion d'honneur, et ce fut sans succès. Tous ces petits désappointemens et d'autres encore, affligèrent M. Ameline sans le décourager. Il n'avait rien pour lui, mais il travaillait pour ses élèves : aussi continua-t-il de faire une foule de préparations qui rendirent de plus en plus facile la démonstration et la connaissance des organes les plus compliqués de la machine humaine.

Cependant la longue et laborieuse carrière de M. Ameline ne s'est pas terminée sans qu'il ait reçu le témoignage que ce qu'il avait fait pour l'instruction n'était point oublié. Lors du

passage du Roi à Caen, en août 1833, il fut enfin nommé membre de la légion d'honneur.

Les pièces d'anatomie artificielle confectionnées par M. Ameline sont fort nombreuses; il faudrait un volume pour en donner une description succincte; j'indiquerai les principales.

I. *Deux pièces entières représentant l'homme debout, les bras pendans*; l'une n'a que les muscles et les vaisseaux veineux sous-cutanés, l'autre présente une imitation de l'ensemble de l'organisme, c'est-à-dire les muscles, les nerfs, les vaisseaux et les viscères.

II. *Une pièce entière dans l'attitude d'un lutteur, muscles seulement.* Le but de cette pièce est de démontrer combien les formes des muscles sont susceptibles de varier suivant leur état de contraction ou de relâchement et les diverses attitudes. Lorsqu'on les étudie sur le cadavre, les muscles sont toujours vus dans l'état de relâchement et à peu près dans la même posture, c'est-à-dire l'homme couché; la mémoire les enregistre tels; il faut y réfléchir, en faire l'objet de recherches particulières pour se représenter leurs mille modifications. Le lutteur de M. Ameline est des

tiné à frapper les yeux même inattentifs, et à leur enseigner le polymorphisme musculaire. Ce genre d'étude, d'une haute importance pour les peintres et les sculpteurs, est fréquemment utile dans l'exercice de la chirurgie lorsqu'il s'agit d'aller à la recherche de corps étrangers qui ont pénétré dans les chairs et d'expliquer leur trajet souvent fort tortueux.

III. *Autre pièce entière, enfant de 8 à 10 ans, muscles d'un côté seulement.* Cette préparation est destinée à faire saisir l'ensemble des rapports entre les organes passifs et actifs du mouvement, c'est-à-dire des os et des muscles, les attaches de ceux-ci, en quoi ils concourent aux formes de l'homme, etc.

IV. *Autre pièce entière, l'homme transparent, muscles, vaisseaux et nerfs.* Quel est l'anatomiste et le physiologiste qui n'ait cherché parfois à se représenter l'homme comme s'il était formé de matière transparente, de manière pourtant que chaque organe se dessinât parfaitement, que l'ensemble de toutes les pièces de cette admirable machine et leur jeu se laissassent apercevoir ? Sans doute, l'anatomiste conçoit tous ces organes et leurs actions, mais c'est par la réflexion qu'il en voit ou plutôt qu'il en comprend l'ensemble : M. Ameline

aurait voulu le montrer aux yeux; car, pour lui, l'anatomie était avant tout une science d'images. Il tenta de réaliser cette pensée audacieuse. Dire qu'il réussit complètement, ce serait affirmer qu'il accomplit l'impossible; mais la pièce consacrée à cette représentation phantastique est extrêmement ingénieuse, et montre plus que toute autre peut être combien son esprit savait se créer de ressources et vaincre de difficultés.

Les attaches des muscles et leurs bords libres sont figurés et montrent ainsi leurs délimitations; pour indiquer leurs parties centrales et la direction des fibres, quelques bandes étroites de carton soutenues par des fils métalliques vont d'une attache à l'autre; la situation des muscles et la direction de leurs fibres sont convenablement indiquées et leurs formes se laissent assez bien deviner; chaque muscle forme pour ainsi dire une sorte de gril dont les barres sont écartées autant que possible. Quand une région musculaire est compliquée, chacun des muscles est colorié d'une manière différente. Au milieu et au travers de tous ces muscles s'aperçoivent les principaux nerfs et vaisseaux, ainsi que les os servant de base à l'édifice. Toutes les régions n'ont pu, on le

pense aisément, être rendues aussi bien les unes que les autres : une de celles qui m'a semblé reproduite avec le plus de bonheur, est la ceinture musculaire entourant l'abdomen; l'entrecroisement des muscles, la reptation des vaisseaux et des nerfs sont exprimés d'une manière satisfaisante.

V. *Un grand nombre de pièces particulières pour l'étude des muscles ; membres entiers, portions de membres, diverses parties du tronc, la tête, le pharynx, etc.* Toutes ces pièces isolées, beaucoup plus commodes à manier et à démonter que les pièces entières, étaient particulièrement destinées aux démonstrations ; la plupart ont pour but spécial de rendre facilement saisissables quelques superpositions et rapports difficiles à comprendre et à bien voir sur le cadavre.

VI. *Pièces isolées représentant les ligamens et les capsules synoviales des grandes articulations.*

VII. *Pièce entière montrant l'ensemble des vaisseaux et des nerfs, sans muscles.* Aux membres, les vaisseaux sont maintenus dans leur situation naturelle, au moyen de rondelles de carton placées perpendiculairement à la direction des os. Ces rondelles sont taillées de

manière à représenter la coupe exacte du membre dans le point où elles se trouvent ; la coupe des muscles y est indiquée par un tracé.

VIII. *Plusieurs pièces isolées représentant certaines régions où les vaisseaux et les nerfs ont des rapports compliqués.*

IX. *Plusieurs pièces figurant le cœur*, susceptibles de se démonter, destinées à simplifier l'étude de la structure et du mécanisme de cet organe.

X. *Plusieurs pièces représentant les enveloppes du cerveau et les sinus veineux.*

XI. *Plusieurs modèles de cerveaux* qui se séparent suivant certaines coupes pour montrer les diverses parties de cet organe.

XI. *Plusieurs pièces d'anatomie topographique* destinées à présenter, avec tous les détails désirables, la superposition des parties depuis la peau jusqu'aux os : telles que la région antérieure du cou, l'aisselle, l'aîne, le jarret, le périnée, etc.

XIII. *Diverses pièces pour l'étude et la démonstration des viscères*, tels que les poumons, les canaux aëriens et leurs rapports avec les vaisseaux pulmonaires, le foie avec ses divers ordres de vaisseaux sanguins, la vésicule biliaire,

les canaux cystique et hépatique ; le pancréas, ses rapports avec le duodénum ; les organes urinaires et génitaux, leurs rapports de situation réciproques, etc.

XIV. *Le larynx, l'œil, l'oreille avec des dimensions gigantesques.* Ces pièces sont d'un grand secours pour la démonstration d'organes dont la structure est si délicate et si compliquée. L'oreille surtout est un écueil pour la plupart des étudians ; la petitesse des objets, le nombre des détails et la difficulté de se reconnaître dans ce dédale, les rebute et les décourage. L'oreille interne de M. Ameline se démonte ; on parvient sans peine à saisir l'ensemble et les rapports de toutes ses parties ; en un quart d'heure, on en a plus appris avec cette pièce qu'on ne pourrait le faire, en plusieurs jours, avec les préparations ordinaires, et au moyen des meilleures démonstrations et descriptions écrites.

XV. *Quelques pièces relatives à l'étude des acouchemens.*

XVI. *Pièces relatives à l'étude des luxations*, où sont représentées leurs diverses espèces pour chaque articulation, les nouveaux rapports que prennent les os déplacés entr'eux et avec les muscles, les nerfs, les vaisseaux et autres parties situées dans le voisinage.

XVII. *Diverses pièces pour l'étude des hernies.*

J'omets à dessein une foule d'autres pièces rentrant plus ou moins dans celles que je viens d'indiquer, et destinées, comme elles, à mettre dans tout leur jour les parties composant l'homme.

On conçoit qu'au moyen de ces imitations si favorables à la description d'objets presque tous compliqués, jointes au zèle que M. Ameline apportait dans son enseignement, les élèves devaient sortir de ses Cours avec des connaissances étendues et précises. On lui a reproché de donner trop d'importance à l'anatomie artificielle, d'enseigner la science par une sorte de mnémonique de mots et d'images, et de négliger l'étude de la nature. Je l'ai déjà dit, ce reproche n'est point fondé : dans les leçons, toutes les parties de l'homme étaient vues et étudiées sur le cadavre, les élèves étaient également exercées à de nombreuses dissections. Il est vrai qu'il revenait souvent à ses mannequins qui même ne lui suffisaient pas, car il employait concurremment diverses planches anatomiques comme on en publie en si grand nombre maintenant ; mais c'était pour répéter ce qui avait été vu sur le cadavre.

Rien, sans doute, ne peut tenir lieu des dissections ; on y apprend la *nature*, on s'y exerce à manier l'instrument tranchant, on habitue la main à cette sorte de résistance que présentent, à la division, les divers organes, et cet exercice est indispensable pour la pratique des opérations chirurgicales. Qui doute que l'on ne puisse devenir grand anatomiste et habile opérateur en se bornant à l'étude du cadavre? Mais que l'on veuille bien réfléchir aux capacités et à l'aptitude de la plupart des jeunes gens qui se jettent dans l'étude de la médecine pour avoir un état (à l'égard de plusieurs je devrais dire un métier) qui veulent aller vite et ne pas se gêner ! Il en est bien certainement qui sont doués d'une grande aptitude, pleins de zèle et de persévérance, mais c'est le petit nombre ; et combien d'insoucians, de paresseux, d'hommes à moyens bornés! Si ceux-ci eussent étudié l'anatomie à la manière ordinaire, ils eussent effleuré cette partie de leurs études médicales, comme ils effleureront le reste; et, à peine pourvus du diplôme, ils auraient oublié ce qu'ils avaient appris d'une manière vague et imparfaite. En sortant des mains de M. Ameline, ils savaient au moins assez d'anatomie pratique pour être à l'abri

de commettre de graves erreurs; leur zélé maître la leur enseignait de façon à ce qu'ils ne pussent l'oublier.

Depuis plus d'une année, M. Ameline éprouvait, du côté du centre circulatoire, des accidens de nature à donner de vives alarmes, sur leur suite probable, à sa famille et à ses nombreux amis; il est inutile de dire que M. Ameline, lui-même, s'aperçut un des premiers qu'il était atteint d'un mal qui ne pardonne pas. Le repos de corps et d'esprit lui eût été bien nécessaire; il aurait dû surtout s'interdire l'exercice de la parole, lui dont la voix de stentor nécessitait le jeu vigoureux d'organes qu'il fallait désormais ménager; la chose n'était pas facile ou mieux n'était pas possible. Il fit usage, d'après le conseil de quelques-uns de ses amis, de quelques saignées et autres moyens appropriés à son état; mais il ne voulut rien changer à ses habitudes : il ne cessa ses leçons et son travail ordinaire que rarement, et quand la violence des accidens le retenait au lit ou cloué dans un fauteuil. Son caractère s'assombrit un peu mais, il cachait autant qu'il le pouvait, à sa famille, ce que sa situation morale devait avoir de pénible; il s'efforçait de montrer encore cette gaîté qui lui avait été si habituelle.

Un jour, l'auteur de cette notice cherchait, en employant tous les ménagemens possibles, à l'engager à prendre quelque repos, et à confier ses leçons à un suppléant : « Qu'est-ce « que tu me prêches là, répondit-il avec sa « brusquerie ordinaire, je ne vis que quand « je professe ou que je travaille ; j'ai assez d'un « ennemi qui me ronge ; si je ne faisais rien, « j'en aurais bientôt deux autres, l'ennui et « la pensée de mon mal ; laisse-moi occuper « utilement ma tête et mes mains ; si je ne « faisais rien, je serais mort avant six mois. »

La mort le surprit, hélas ! avant ce terme, et au moment où rien n'annonçait encore l'arrivée prochaine de cette funeste catastrophe ! Une apoplexie pulmonaire le frappa au milieu de son sommeil, dans la nuit du 3 décembre 1835, à l'âge de 72 ans. Il fut universellement regretté, et, à plus d'un titre, il devait l'être. Ses élèves qui l'aimaient comme un père, sentirent vivement sa perte ; ils voulurent donner un dernier témoignage de la vénération qu'ils avaient pour lui, en portant sa dépouille mortelle jusqu'au lieu de sa sépulture. L'un d'eux, au nom de ses camarades, prononça un discours où leurs sentimens étaient exprimés avec une simplicité naïve et touchante. Les larmes qu'ils

répandirent sur sa tombe, en témoignant leurs regrets et leur reconnaissance, furent un tribut mérité des soins qu'il avait pris de leur instruction.

Son fils, M. François Ameline, docteur en médecine, lui a succédé dans sa chaire d'anatomie à l'école de Caen.



[illegible]
[illegible]
[illegible]

NOTICE

SUR M. CHÊNEDOLLÉ,

ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE;

Par M. Alph. Le Flaguais,

Membre de l'Académie de la même ville.

NOTICE

SUR M. CHÊNEDOLLÉ,

ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Sous l'empire, cette sublime exception entre les règnes, cette époque de splendeur dominatrice, placée comme entre deux parenthèses au milieu de l'histoire du progrès de l'art et de la liberté, l'état de la littérature en général, celui de la poésie en particulier fut bien triste et bien pauvre. Les batailles sanglantes occupaient plus les esprits que les combats à la plume. On ne pensait guères alors, ou plutôt un seul homme pensait, et tous ceux auxquels il commandait étaient les instrumens de sa pensée. C'était alors le règne absolu des mathématiques; la littérature en paraissait elle-même une division. Malgré la protection dont l'empereur honorait les lettres, elles végé-

taient dans un double esclavage vraiment déplorable : la censure et la rhétorique. Pour l'art, vivre ainsi après avoir échappé à la révolution, c'était tomber de Carybde en Scylla.

Le temps, en passant sur cette époque, a rempli sa tâche ordinaire : il a mis chacun à son rang, chaque chose à sa place ; il a replié les toiles enluminées qui cachaient les bas-reliefs de marbre, il a relégué dans l'ombre les blafardes idoles de plâtre qui encombraient le temple et les a remplacées par de nobles statues de bronze et d'airain.

La vraie poésie, que l'on eût si vainement cherchée dans les poëmes épiques, didactiques, odes et tragédies de l'empire, s'éveillait radieuse dans la prose de Bernardin de St.-Pierre, de Châteaubriand et de Mme. de Staël; mais elle était inaperçue ou n'était pas comprise du plus grand nombre. Car c'est toujours là le sort des créations brillantes. Les pensées neuves, les compositions hardies ont leur temps d'épreuve ; on prétendait d'ailleurs que tout avait été dit et inventé, et qu'il ne restait plus qu'à imiter et à traduire.

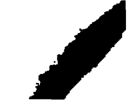
Tout cependant ne fut pas froideur et stérilité poétique dans ces années de conquêtes à l'extérieur, d'obéissance passive à l'intérieur;

la pensée, courageuse parfois, laissa jaillir de vives étincelles; la lyre, quoique liée à une règle et à un compas, laissa échapper plus d'un cri sublime, plus d'une plainte attendrissante. Ducis, Fontanes, Andrieux, ne sont point à dédaigner; ils eurent souvent d'heureuses inspirations, de bonnes idées. Leurs ouvrages, sans pouvoir aspirer à une grande portée, offraient plus d'un mérite dont il faut leur tenir compte, eu égard à la sécheresse et à la raideur de l'école à laquelle ils appartenaient. Dans la balance qui contenait les productions en faveur, on peut opposer aux licencieux badinages de Parny, les élégies pures et touchantes de Millevoye; aux tirades interminables des tragiques brevetés, plusieurs drames antiques et modernes de Lemercier, et enfin, aux œuvres banales de tous les héritiers de Bernis et de St.-Lambert, le beau poëme de Chênedollé, qui conservera son nom à l'avenir, car le jugement de la postérité est déjà venu pour le *Génie de l'homme.*

Charles Julien Lioult de Chênedollé naquit à Vire en 1769, le 4 novembre. Dès son enfance il montra de rares dispositions pour l'étude. Son éducation fut commencée aux Cordeliers, dans sa ville natale; il fut placé

ensuite au collége de Juilly, où une inscription en son honneur rappelle encore son souvenir à ses jeunes successeurs. Il fit des progrès rapides dans ses classes, et l'on put prévoir dès ce temps les beaux succès qui lui étaient réservés. Lorsque la révolution française éclata, comme il appartenait à la noblesse, il fut forcé de quitter le lieu de son berceau pour échapper au glaive de la terreur. En s'éloignant de son pays, si plein de cette poésie que l'on ne sent jamais mieux qu'au jeune âge, pour aller chercher l'hospitalité sur une terre d'exil, Chênedollé emporta du moins avec lui un sentiment et une puissance poétiques, qui devaient être sa consolation. Mêmes goûts, mêmes malheurs le rapprochèrent bientôt de plusieurs compatriotes errans comme lui, comme lui non encore célèbres. Il connut Châteaubriand, qui est toujours resté son ami, Rivarol, dont la société fut pour lui pleine de charme et d'intérêt. Il eut pour maître Fontanes, qui devait être son admirateur sincère et son généreux protecteur. A Coppet, ce lieu devenu célèbre comme rendez-vous d'un grand nombre d'illustrations proscrites, Mme. de Staël sut apprécier notre modeste compatriote, qui conserva toujours

un vivant souvenir de ces réunions d'élite. Déjà l'exilé normand remplissait son portefeuille de précieux essais; il esquissait déjà d'harmonieux fragmens qui devaient plus tard former un ensemble complet. Il avait visité la Hollande; il habita long-temps l'Allemagne, et s'y lia d'intimité avec le chantre de la *Messiade*, à qui est dédiée sa belle ode sur l'*Invention*. L'amitié d'un poète du mérite de Klopstock devait être d'un grand prix pour Chênedollé, qui, déjà inspiré lui-même par les merveilles de la création, communiquait le fruit de ses inspirations à une ame heureuse de comprendre la sienne et de l'encourager. Goëthe accueillit le jeune poète français avec une affectueuse cordialité; il devina tout ce qu'il y avait de sève dans sa pensée et de soudaineté dans son intelligence. Le temps que Chênedollé n'employait pas en inutiles souhaits de reprendre le chemin du Bocage, il l'employait à étudier les nations étrangères. Avec quel enthousiasme il contempla les beautés de la Suisse, pays toujours nouveau, après les mille récits des voyageurs, parce que la nature l'a doté du pouvoir incessant d'exalter les imaginations et d'enchanter les souvenirs. Avec quels transports il admira les richesses



de l'Italie, cette veuve du passé qui ne peut plus trouver d'époux digne d'elle! Quelles précieuses larmes il versa sur ses éloquentes ruines! Mais la sévérité religieuse, l'autorité philosophique reprenaient toujours chez lui l'empire sur la mélancolie et l'attendrissement. Ses *Etudes poétiques*, publiées sous la restauration datent en partie de cette époque. Le *Mont-Blanc*, *le St.-Bernard*, *la Jeune Fille dans les ruines de Rome*, *le Vésuve* sont autant de morceaux détachés qui semblent avoir été écrits sur les lieux. La poésie descriptive était le genre adopté par lui : la nature posait sous ses yeux; il n'avait qu'à prendre son pinceau et à peindre. Mais il l'emporte sur les poètes de son temps par l'énergie de l'expression et la hauteur du vol. Il préparait alors le poëme qui devait être sa gloire; et comme un travail constant, mais varié, était nécessaire à ses desseins, il faisait marcher de front l'étude des littératures diverses et celle des sciences exactes. C'est donc sur la terre d'exil, et nourri du pain de l'étranger, qu'il créa son œuvre; il eut cela de commun avec les grands poètes qu'il a chantés.

Quand la tempête politique fut un peu calmée, cédant à la voix de Fontanes, qui le

rappelait en France, et plus encore sans doute au besoin de revoir sa patrie et de redemander de fraîches inspirations à ses beaux vallons normands, il quitta l'étranger. Revenu en France, il y publia son *Génie de l'Homme*. Le succès du poëme fut beau. Dès ce moment on assigna à son auteur une place éminente parmi les gens de lettres. Cet ouvrage est divisé en quatre chants. Le premier est consacré à l'*astronomie* : le poète prend cette science à son berceau chez les Chaldéens, l'accompagne en Egypte, en Grèce, et arrive aux temps modernes en décrivant les différens systèmes jusqu'à Herschel. Cette première partie, habilement conduite, est riche de hautes pensées et de grandes images; elle finit par un hymne à l'Eternel, plein d'harmonie et d'élévation. Le second chant a pour titre la *Terre et les Montagnes*. Tout ce que la nature a de saisissant et de sublime y apparaît en couleurs frappantes : dans ce chant, les Alpes sont hardiment mesurées, la peinture des lacs, des glaciers a quelque chose de vrai et de senti; l'entretien avec le vieillard offre un intérêt à la fois scientifique et touchant. Vient ensuite le Vésuve et la mort de Pline, tableau empreint d'un grandiose majestueux et drama-

tique; cette fin du second chant est digne de rester gravée dans la mémoire. Nous arrivons à la troisième partie : l'*Homme*, ce roi des êtres, s'y trouve mis en parallèle avec eux. Ses rapports avec Dieu, ses devoirs, ses destinées ici-bas et dans le ciel sont tracés d'une manière large, et présentent constamment une force de vérité convaincante qui rappelle l'autorité des philosophes chrétiens. Il y a là-dedans du Pascal et du Bossuet. L'épisode de *Léon*, qui couronne cette troisième partie, est à lui seul un poëme que l'on ne saurait lire sans larmes. C'est une noble et attachante élégie, qui aujourd'hui peut encore être méditée avec fruit. Elle fait voir une des plaies de l'humanité qui a été élargie par les déchiremens de notre époque, et présente tout l'attrait de la nouveauté. Le quatrième et dernier chant a pour titre : *la Société*. Le poète y peint le génie humain tirant insensiblement les hommes de l'état sauvage; l'agriculture améliorant leur sort; la religion, les lois organisant les nations et leur servant de base; la réunion des hommes enfantant des prodiges; puis l'abus du luxe entraînant la chute des empires. L'histoire des arts est tracée ensuite de main de maître, et un vivant tableau des derniers temps jusqu'à

la restauration termine l'œuvre du poète. Si l'on ne partage pas toutes les idées renfermées dans cette dernière partie, on rend du moins hommage à la sincérité et à la bonne foi de celui qui les a exprimées. Tout en admirant le poëme que nous venons d'analyser rapidement, on peut regretter que les règles d'une sévérité outrée, auxquelles l'artiste était obligé de se soumettre pour se conformer au goût d'alors, aient jeté parfois une certaine monotonie rhythmique et descriptive dans son travail. Les défauts du poëme de Chênedollé tenaient évidemment à son époque, ses beautés étaient à lui. Des vers composés sous l'empire et lus encore aujourd'hui, sont assurément de fort bons vers. Trois fois vainqueur à l'académie de Toulouse, il obtint le titre de *maître-ès-jeux floraux*. Ce fut pour lui une parenté de plus avec Soumet, Victor Hugo et Mme. Tastu, couronnés aussi des fleurs de Clémence Isauré.

En 1820, Chênedollé publia ses *Etudes poétiques*, recueil d'odes modulées sur différens tons, et qui fut remarqué même pendant les premiers triomphes de Lamartine. Le *Gladiateur mourant*, *la mer*, *la chûte du chêne*, *Isaïe*, *le Dante* et *Michel Ange*, sont des pièces d'une versification savante et forte. Le

tombeau de la Jeune Vierge, *les Regrets* et la *vue du printemps* prouvent que notre poète savait trouver dans son cœur l'expression élégiaque quand son sujet la demandait. A la lecture des imitations de Byron et de Goëthe, on put comprendre, malgré les traces de l'ancien genre, empreintes dans plusieurs morceaux, combien l'auteur des *Etudes* sympathisait avec cette nouvelle école appelée *romantique* que les régents littéraires accueillaient de leurs dédains jaloux et impuissans. Tant qu'il a vécu, notre poète est resté l'ami de ses jeunes rivaux. Nous l'avons entendu applaudir aux succès de Victor Hugo, de Lamartine, de Sainte-Beuve, d'Emile Deschamps et de bien d'autres qu'il aimait et dont il prédisait le brillant avenir. Il encourageait de la voix et du cœur les efforts qu'ils faisaient pour défricher une nouvelle terre de poésie et d'invention.

On savait que depuis un grand nombre d'années, Chênedollé s'occupait d'un poëme en douze chants: *Titus ou Jérusalem détruite*; il en avait même promis la publication dans une préface. Ce travail de géant dans lequel la religion et la puissance des Juifs devaient être montrées luttant avec courage pour céder

enfin aux efforts victorieux de Rome idolâtre et du christianisme naissant, aurait excité l'intérêt général au plus haut point. Quoique l'on n'eût plus foi dans la réalisation d'une épopée, on espérait du moins trouver, dans ce grand ouvrage attendu si long-temps, de belles pages fidèlement empreintes des couleurs du passé. On savait aussi qu'il tenait en réserve un recueil de *Mélodies Normandes* qui devait piquer doublement la curiosité dans notre pays ; eh bien ! il faut le dire avec douleur, on a en vain cherché ces précieux manuscrits. Il faut que dans un de ces accès de mélancolie commune à tous les grands poètes, notre Virgile ait exécuté ce que son aîné n'avait pu faire, grâce à Auguste. Ce n'est pas la première fois que près de quitter la terre, l'homme recueille son ame dispersée dans ses chants pour la reporter tout entière à celui qui est la source de toute inspiration. Quand on donnera une nouvelle édition de ses œuvres, on réunira sans doute à cette publication des poésies éparses dans divers journaux et recueils périodiques. Rien de ce qui est sorti de sa plume ne peut être indifférent pour les lettres.

Chênedollé est mort dans son château du Coisel, à Burcy, près Vire, le 2 décembre

1833, âgé de 64 ans; il avait été successivement professeur de littérature à l'Académie de Rouen, inspecteur particulier de celle de Caen, et enfin, peu d'années avant sa mort, inspecteur-général des études. Ceux qui l'ont connu n'ont qu'une voix pour vanter ses vertus de père de famille et ses qualités d'ami. Sa mort a été chrétienne comme sa vie; il s'est endormi paisiblement : c'était une conséquence toute naturelle de la douce piété qui l'avait soutenu dans ses peines, inspiré dans ses travaux et rendu modeste dans ses succès. L'Académie française, dont les portes sont si souvent obstruées par de prétentieuses médiocrités, l'avait oublié; la postérité ne l'oubliera pas.

Certes! la Normandie s'énorgueillit à juste titre de ce poète, et nous sommes heureux de payer à sa mémoire, au nom de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, dont il était membre, le tribut d'hommages mérité par un noble caractère et de glorieux travaux.

FIN.

Le manuscrit du Rapport de M. le Secrétaire ne se retrouvant pas, on ne sait comment expliquer les fautes grossières qui se sont glissées dans l'impression de cette partie des Mémoires de l'Académie, les principales sont :

ERRATA.

Page 4, ligne 4. — Romaine, *lisez* Romane.
5, 5. — Idees mûres, *lisez* idées neuves.
12, — Supprimez le passage entier commençant à la ligne 3 par ces mots. — M. Guy Jackson, et qui se retrouve plus complet à la page 23 avec la correction du nom de l'auteur (M. Grey-Jackson).
21, 16. — Les Erésypèles, *lisez* Erysipèles.
Id. *Id.* — Erésypelateuses, *lisez* Erysipelateuses.



TABLE

Pages.

